Le Monde

www.lemonde.fr

56e ANNÉE – N° 17292 – 7,50 F - 1,14 EURO FRANCE MÉTROPOLITAINE — MERCREDI 30 AOÛT 2000 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Chevènement-Jospin, la rupture

● Le ministre de l'intérieur démissionne du gouvernement de la gauche « plurielle » ● Il reproche au premier ministre sa gestion du dossier corse ● Son parti, le MDC, affirme rester dans la majorité ● De part et d'autre, on tente de dédramatiser une réelle rupture politique

C'EST par un bref communiqué que le premier ministre a officialisé, mardi 29 août, la démission du ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement : *« Jean-Pierre Chevènement m'a indiqué qu'en raison de son appréciation de la démarche du gouvernement sur la Corse, il ne souhaitait pas poursuivre l'exercice de ses fonctions ministérielles. J'ai pris acte avec regret de cette intention. Je rends chaleureusement hommage à son action en qualité de ministre de l'intérieur au cours de ces trois années. Je lui exprime mon estime comme responsable politique et lui redis mon amitié. Je propose aujourd'hui au president de la République la nomination de son successeur. »*

Selon nos informations, le nouveau ministre de l'intérieur serait Daniel Vaillant (PS), actuel ministre des relations avec le Parlement. Il serait remplacé à ce poste par Jean-Jack Queyranne (PS), qui quitterait le secrétariat d'Etat à l'outre-mer et y serait remplacé par Christian Paul (PS). Le départ de M. Chevènement était annoncé depuis une semaine, après qu'il eut accordé un entretien à l'AFP qui donnait une large publicité à son désaccord avec le premier ministre sur le dossier corse. De part et d'autre, on s'efforce de dédramatiser cette séparation, qui sanctionne pourtant une rupture politique de plus en plus manifeste. Le Mouvement des citoyens (MDC), dont M. Chevènement est le président, affirme rester *« partie prenante de la majorité plurielle »*, même si, pour l'heure, il n'a plus de ministre au gouvernement.

MM. Jospin et Chevènement avaient fait le constat de leur désaccord et fixé les modalités de leur séparation lors d'un entretien, qui n'avait pas été annoncé à la presse, lundi matin. Dès l'abord, les deux hommes ont vu que la conciliation était devenue impossible. M. Chevènement a réclamé à nouveau à M. Jospin qu'il fasse de la condamnation de la violence par les nationalistes le préalable à la poursuite des discussions. M. Jospin a maintenu son refus, la levée de ce préalable ayant à ses yeux permis l'ouverture de discussions en décembre 1999.

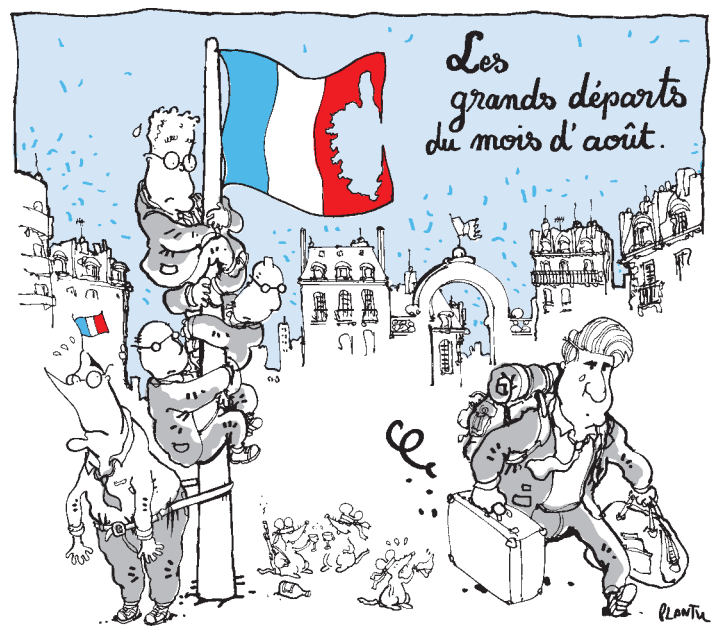

● Chronique d'une démission annoncée et de ses conséquences p. 6-7
● De la police à l'immigration, bilan de trois années à l'intérieur p. 8
● Portrait : « Un nationalisme républicain contre les particularismes » p. 9
● Notre éditorial : « Les raisons d'un départ » p. 13

Amazon.com veut bousculer le marché du livre en France

LE LIBRAIRE sur Internet Amazon.com ouvrira, jeudi 31 août, la version française de son site. Pionnier du commerce électronique, le groupe américain fondé par Jeff Bezos n'est que le numéro quatre de la vente de livres en ligne en France, mais espère rivaliser rapidement avec la Fnac dont le site, fnac.com, lance un service de livraison en vingt-quatre heures pour les cent mille titres les plus demandés sur Internet. L'arrivée d'Amazon.com devrait faire décoller le commerce électronique en France, ce qui inquiète les éditeurs, qui y voient une menace pour le prix unique du livre. Plébiscité par ses clients aux Etats-Unis, Amazon.com a perdu la confiance d'une partie des milieux financiers, qui lui reprochent sa boulimie d'acquisition et ses pertes colossales.

Lire page 14

THOMAS COEX/AFP

OTAGES DE JOLO

Tripoli pavoise

La capitale libyenne, Tripoli, est en fête *(photo)*. Le 1er septembre marquera le trente et unième anniversaire de l'arrivée au pouvoir du colonel Mouammar Kadhafi. Mais dès le mardi 29 août, la Libye met en scène son retour sur le théâtre diplomatique international en rendant à leurs pays respectifs les six otages de Jolo, aux Philippines, qu'elle a contribué à faire libérer. Le récit de notre envoyé spécial à Tripoli. p. 2

Des JO sans EPO ?

LE CIO (Comité international olympique) a décidé, lundi 28 août à Lausanne, de procéder à la détection de l'érythropoïétine (EPO) à l'occasion des Jeux olympiques qui débutent à Sydney le 15 septembre. Synthétisée au milieux des années 80, l'EPO exogène est devenu un des produits dopants les plus répandus au début des années 90, dans les sports d'endurance. Les opérations de contrôle inopinées des sportifs présents en Australie pourront commencer le 2 septembre. Pour mener à bien cette première, les laboratoires français et australiens, auteurs de deux méthodes de détection distinctes, travailleront de concert. Par ailleurs, Paris reste en lice, avec Istanbul, Pékin, Toronto et Osaka pour l'organisation des Jeux de 2008.

Lire page 19

L'épave de l'« Estonia » n'est plus un cimetière marin inviolable

STOCKHOLM
de notre correspondant

Etrange ballet naval que celui qui se déroule depuis une semaine au beau milieu de la mer Baltique. Un ancien navire de la marine de guerre allemande affrété par un riche amateur d'épaves américain fait du surplace, entouré à distance plus ou moins respectable de bâtiments des gardes-côtes suédois et finlandais et d'embarcations louées par les médias. Ce que redoutaient les autorités des pays riverains est arrivé : une expédition privée de plongeurs en vue d'inspecter et de pénétrer à l'intérieur du ferry *Estonia,* dont le naufrage, en septembre 1994, avait fait 852 morts.

L'annonce de ce projet, en juin, avait ému rescapés et proches des victimes, ravivant chez certains une douleur qui était en train de s'apaiser avec le temps. Chez d'autres, en revanche, renaissait l'espoir de découvrir peut-être enfin *« la vérité »* sur les causes de la catastrophe maritime, l'une des plus meurtrières du XXe siècle en Europe. Nombreux sont ceux qui ne croient pas aux explications de la commission d'enquête internationale, qui avait conclu à un accident provoqué par l'arrachage de la porte avant sous le coup des vagues, lors d'une nuit de tempête.

Gregg Bemis Jr, le septuagénaire américain qui a monté cette expédition, affirme vouloir vérifier la théorie selon laquelle le ferry suédo-estonien aurait été endommagé par une explosion. Des rumeurs font état d'un trou dans la coque du navire, qui repose à quelque 80 mètres de fond. Selon un quotidien suédois, une majorité de proches des victimes ont rallié le projet de M. Bemis. Depuis, on a appris que l'Américain comptait vendre les images prises par les plongeurs à une productrice de films allemande. Une télévision privée suédoise a déjà manifesté son intérêt, bien que la météo ait jusqu'à présent entravé l'action des sept plongeurs.

Gregg Bemis n'est pas un nouveau venu dans le petit monde des chercheurs ou, selon leurs détracteurs, des pilleurs d'épave. En septembre 1999, il supervisait les opérations de plongée effectuées sur le *Lusitania,* un paquebot de luxe coulé en 1915 au large de l'Irlande par une torpille allemande, faisant près de 1 200 morts. S'il a été reconnu, par des tribunaux irlandais, britannique et américain, propriétaire de la célèbre épave, de ses mobiliers et installations, il ne l'est pas, à son grand dam, de sa cargaison ni des biens personnels qui pourraient être trouvés à bord.

Homme d'affaires installé au Nouveau-Mexique et candidat républicain malheureux au Congrès américain, il dirige lui-même les opérations en mer Baltique, à bord du *One-Eagle.* Le gouvernement de la Suède, dont étaient originaires plus de cinq cents des victimes de l'*Estonia,* a eu beau intervenir auprès des autorités américaines, faire appel aux bons sentiments de M. Bemis, dépêcher des gardes-côtes à bord du *One-Eagle,* rien n'y a fait. Au regard du droit international, cette expédition n'est pas illégale puisque aucun de ses membres n'est ressortissant des sept pays ayant signé un accord faisant de l'épave un cimetière marin inviolable. L'*Estonia* retient encore quelque 750 corps.

Antoine Jacob

SUE GORDON

CINÉMA

Rires d'Hollywood

Hollywood a placé la rentrée cinéma sous le signe de l'humour, de tous les humours. *La Famille Foldingue,* de Peter Segal, et *Morceaux choisis,* d'Alfonso Arrau, explorent la veine burlesque, *Nurse Betty,* de Neil LaBute, déborde du cadre strict de la parodie et *O'Brother*, de Joel Coen, avec George Clooney *(photo),* transpose Homère dans l'Amérique des années 30. p. 24 à 26

Liban : triomphe de l'opposition

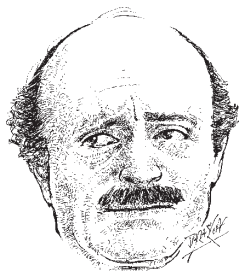
WALID JOUMBLATT

LES CANDIDATS de l'opposition libanaise ont remporté un net succès lors du premier volet des élections législatives, dimanche 27 août. Le dirigeant druze Walid Joumblatt est l'un des vainqueurs d'un scrutin qui marque une défaite pour la Syrie.

Lire page 3

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 270 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 830 - 7,50 F

Le Monde DOSSIERS & DOCUMENTS — LES CLES DE L'INFO

Au sommaire du numéro de septembre

Une mondialisation en quête de règles

Jamais le monde ne se sera aussi bien porté et pourtant jamais il n'aura été aussi contesté. De nombreuses voix s'élèvent et des mouvements s'organisent pour contrer les effets négatifs de la mondialisation. Inégalités, environnement, sécurité alimentaire... : le citoyen planétaire réclame plus de règles

Plus : LES CLÉS DE L'INFO
4 pages pour décoder l'actualité

Chez votre marchand de journaux
12 F - 1,83 €

Réformes fiscales : pourquoi et pour qui ?

CHACUN s'accorde, pour des raisons différentes, à juger que le niveau des prélèvements obligatoires est aujourd'hui trop élevé en Europe en général et en France en particulier. Ce consensus fait évidemment le miel des gouvernements, dont les programmes annoncés de réforme fiscale ne peuvent que recueillir les suffrages des populations. A la période de double « punition » des années 90 – faible activité, aggravation du chômage, et donc augmentation des prélèvements pour compenser l'atonie des recettes fiscales et sociales – succède l'ère de la double « récompense » – retour de la croissance, diminution du chômage et utilisation partielle des « cagnottes » pour baisser les prélèvements obligatoires. Mais selon les motifs invoqués pour apprécier le niveau des prélèvements obligatoires les stratégies de réforme fiscale peuvent être fort différentes.

Pour certains, c'est l'adaptation des taux d'imposition à un régime de croissance molle et de taux d'emploi décroissant qui a conduit au niveau excessif des prélèvements. On a en effet augmenté les recettes publiques plus vite que les dépenses pour réduire les déficits budgétaires, à un moment où les revenus stagnaient. De 1991 à 1999, la croissance économique dans la zone euro a été, en moyenne, inférieure à 1,8 % l'an, à comparer à 3,2 % aux Etats-Unis. Cela donne une idée des moins-values fiscales et sociales et des efforts qu'il a fallu consentir pour les compenser. Le retour de la croissance à un niveau normal depuis deux ans permet alors de réduire les prélèvements sans réduire les dépenses publiques, ou d'augmenter les secondes sans toucher aux premiers, pour que les contribuables en aient pour leur argent.

Pour d'autres, les économies européennes sont trop « socialisées » : c'est le niveau excessif des dépenses publiques qui conduit à un taux de prélèvement insoutenable. La thèse de l'eurosclérose, qui avait beaucoup servi au début des années 80, connaît une nouvelle jeunesse. Des taux d'imposition trop élevés découragent l'initiative privée et freinent le dynamisme de l'économie.

Jean-Paul Fitoussi pour Le Monde

Lire la suite page 13 et nos informations page 28

GLEN BAXTER

LES SÉRIES DE L'ÉTÉ

Les folies d'Internet

Moteurs sans mémoire

Daniel Schneidermann, notre explorateur des folies de l'Internet, a mis à l'épreuve les principaux moteurs de recherche du réseau. Il déplore le manque de pertinence de leurs réponses sur un thème où le Web pourrait, devrait, être un outil de mémoire : l'Holocauste. Seul motif d'espoir : un site d'un lycée de La Souterraine sur les Justes de la Creuse. p. 12

International	2	Aujourd'hui	19
France-Société	6	Météorologie-Jeux	22
Régions	11	Carnet	23
Horizons	12	Abonnements	23
Entreprises	14	Culture	24
Communication	16	Guide culturel	26
Tableau de bord	16	Radio-Télévision	27

JOLO **Les autorités libyennes et plusieurs délégations étrangères dépêchées à Tripoli se préparaient, mardi 29 août, à accueillir les six anciens otages de l'île de Jolo, dont trois Françaises. ● WASHINGTON, soupçonne la Libye d'avoir versé des rançons aux rebelles extrémistes musulmans pour accélérer la libération des otages occidentaux. L'ambassade des Etats-Unis à Manille cherchait à obtenir confirmation de l'annonce de la capture de l'un de ses ressortissants par le groupe Abu Sayyaf. ● LA FRANCE est représentée aux cérémonies de Tripoli par Charles Josselin, le ministre de la coopération, qui s'est félicité du rôle joué par le colonel Kadhafi dans cette crise. ● LE NÉGOCIATEUR LIBYEN a déclaré qu'il retournerait dans la semaine aux Philippines pour tenter d'obtenir la libération des autres otages qui pourrait intervenir samedi.**

Tripoli accueille six ex-otages et remporte un succès diplomatique

Le détail des cérémonies a été entouré d'un grand secret. Plusieurs représentants occidentaux, dont le ministre français de la coopération Charles Josselin, devaient y assister. Dans le même temps, les extrémistes du groupe Abu Sayyaf ont annoncé la capture d'un ressortissant américain

TRIPOLI
de notre envoyé spécial

Tripoli pavoise. Sur le front de mer, la grande tour sémaphore en forme d'arche et les immeubles environnants qui abritent des grands hôtels, des bureaux, des ambassades, un centre commercial, sont enguirlandés de lumière et de fanions qui les font ressembler à des arbres de Noël. Les quartiers des affaires, en ce mardi 29 août, ont ainsi des allures de Las Vegas sur mer. Le retour des otages de Jolo n'y est en fait que pour peu de chose. C'est d'abord le 31e anniversaire de la Révolution libyenne, le 1er septembre, qui est la cause de ce déploiement de banderoles, de fanions, de loupiotes. Les portraits immenses du Guide Mouammar Kadhafi, s'affichent sur chaque pan de mur, à chaque carrefour, sur chaque palmier. Même si les plus importantes célébrations de l'anniversaire auront lieu cette année à Benghazi, la deuxième ville du pays.

REPORTAGE
Une réception aux couleurs du 31e anniversaire de la Révolution libyenne

Un jour presque ordinaire, lourd, poisseux, grisaillant — depuis trois jours, la température avoisine 40 degrés — se lève sur Tripoli. C'est pourtant « le » grand jour, enfin, celui du retour de six otages – deux Françaises, une Franco-Libanaise, un Allemand et un couple sud-africain – qui étaient retenus sur l'île de Jolo, aux Philippines, par le groupe Abu Sayyaf de rebelles philippins. L'avion libyen s'est posé à 10 h 20 (heure française). Il s'agit d'un Iliouchine 62 avec au total trente-deux personnes à bord. C'est l'épilogue partiel de la prise d'otages – vingt-trois personnes sont toujours retenues à Jolo – du drame qui paraît si lointain. Mardi, aux premières heures de la journée, le compte à rebours pour l'arrivée des otages libérés était enfin engagé.

PORTÉE SYMBOLIQUE

Dans l'hôtel Bab el Bahr (la porte de la mer), tous les journalistes (français, allemands, anglo-saxons en majorité) étaient d'une certaine manière parqués, comme dans un club de vacances, sous étroite surveillance. Les responsables du ministère de la communication ne quittaient pas des yeux cette horde médiatique étrangère. Dès l'aéroport, les journalistes avaient été pris courtoisement en charge, chambres réservées et chaperons de rigueur, et il est moins question d'actualité que de *« programme »* dans les rares confidences que font les vigilants accompagnateurs. Un programme dont chacun ignore les modalités précises.

En ville et dans le port, aucune fébrilité n'est perceptible. Les Libyens n'ignorent pas pour autant le rôle diplomatique éminent que joue leur pays dans le dénouement de la crise des otages. Deux quotidiens, *Fajer Jadid* et *Shams* en rendaient compte mardi de manière qui exalte la fierté nationale. Pas au point de troubler le train-train des taxis, des commerçants, du petit peuple. C'est après l'arrivée des otages, attendus en fin de matinée, que le flot des informations, soigneusement filtrées, devait se déverser sur la capitale et le pays.

Charles Josselin, ministre délégué à la coopération et à la francophonie, est arrivé dans la nuit de lundi à mardi à Tripoli, à bord d'un Falcon qui l'amenait de Tanzanie. Il a aussitôt gagné l'hôtel Méhari, près du port. Il devait avoir mardi matin des concertations avec l'ambassadeur de France. Cependant, comme l'a précisé, en substance, M. Josselin, dès son arrivée : *« Ce sont les Libyens qui sont les maîtres du jeu et du protocole. »*

Les journalistes occidentaux rassemblés dans le hall de leur hôtel-PC devaient être conduits à l'aéroport, mais ils ignoraient tout du cérémonial prévu sur place et plus tard dans la journée. Les cinq ou six otages avaient fait dans l'Etat des Emirats arabes unis une longue escale technique.

Dans l'après-midi, une cérémonie officielle devait être organisée *« quelque part »*. Personne ne savait exactement où. Peut-être dans un hôtel, mais plus probablement dans l'une des résidences de Mouammar Kadhafi, Bab el Aziziya, qui fut la cible en 1986 d'un raid américain. Des photographies des dégâts provoqués par ce bombardement ont été placardées dans le hall de l'hôtel Bab El Bahr afin que nul ne les ignore.

Rien ne devait être apparemment négligé pour souligner la portée symbolique du geste *« humanitaire »* du leader libyen. Mouammar Kadhafi souhaite ainsi gagner en respectabilité par le biais de la Fondation caritative dirigée par l'un de ses fils, Seïf El Islam.

Robert Belleret

La normalisation franco-libyenne va se poursuivre

La libération de trois otages françaises de l'île de Jolo, grâce à une médiation libyenne, permettera la poursuite de la normalisation des relations entre Paris et Tripoli, a indiqué dans la nuit du lundi 28 au mardi 29 août le ministre français de la coopération, Charles Josselin. *« C'est un processus entamé avant pour d'autres raisons, et naturellement il va se poursuivre »* a déclaré le ministre des affaires étrangères Hubert Védrine. *« Nos relations étaient entrées, déjà depuis plusieurs mois, dans une phase de normalisation. Cette action positive de la Libye dans la libération des otages ne peut évidemment qu'améliorer la relation entre nos deux pays »,* a déclaré Charles Josselin à son arrivée dans la capitale libyenne. *« Je crois que c'est un rôle positif, dès lors qu'il a abouti à un résultat. D'ores et déjà, le gouvernement français a salué l'action accomplie et réussie, même si elle n'est que partielle, mais c'est tout de même essentiel que ces trois otages puissent être là »*, a-t-il ajouté. ***(AFP.)***

Les Etats-Unis regrettent les rançons payées pour la libération des Occidentaux

LES ÉTATS-UNIS ont déclaré, lundi 28 août, que la libération des otages détenus par le groupe extrémiste musulman Abu Sayyaf dans le Sud des Philippines est entachée d'informations selon lesquelles la Libye aurait payé une rançon aux ravisseurs. *« C'est certainement une bonne chose que ces personnes aient été libérées après les épreuves qu'elles ont traversées »,* a déclaré le porte-parole du département d'Etat, Philip Reeker, précisant toutefois que *« notre point de vue est que traiter en termes de rançon ou faire d'autres concessions, n'est pas ce qu'il faut faire ». « Ainsi faire ne fait qu'encourager le terrorisme et mettre en danger des personnes innocentes »*. Officiellement, les ravisseurs ont libéré leurs otages contre une *« aide au développement »* d'un montant non précisé au bénéfice des régions musulmanes des Philippines, offerte par une fondation de bienfaisance créée par le fils du président Kadhafi. Selon la presse philippine, 6 millions de dollars auraient été versés pour la libération de six otages, ce que la Fondation a démentie.

Par ailleurs, des émissaires de Manille ont été dépêchés, mardi, auprès des rebelles musulmans pour vérifier la rumeur d'enlèvement d'un ressortissant américain. Abu Sabaya, qui se présente comme un porte-parole du groupe rebelle Abu Sayyaf, a en effet annoncé à la radio philippine DXRZ la capture à Zamboanga de Jeffrick Blake Edwards Shelling, que ses hommes auraient ensuite emmenés vers Jolo. Le porte-parole a précisé que *« c'est un membre des services secrets de la CIA »*. Thomas Skipper, diplomate à l'ambassade des Etats-Unis à Manille a indiqué que la légation vérifiait ces informations, mais que le nom donné par les rebelles lui était inconnu. Toujours selon cette radio, les dirigeants du groupe Abu Sayyaf allaient se réunir pour discuter de leurs revendications, qui pourraient inclure la libération d'activistes musulmans emprisonnés aux Etats-Unis pour l'attentat contre le World Trade Center, en 1993 à New York.

Pour sa part, le négociateur libyen, Rajab Azzarouk, a affirmé mardi qu'il attendait des détails *« supplémentaires »* concernant l'enlèvement du ressortissant américain. Il a affirmé que la libération des vingt-trois otages qui sont restés dans l'île de Jolo était *« une question de temps ». « Je m'en vais vendredi aux Philippines,* a-t-il ajouté, *et j'espère qu'ils seront libérés samedi, c'est ce que l'accord prévoit : une libération en deux vagues. L'accord prévoit aussi qu'après la libération de tous les otages, le gouvernement accorde un délai de 7 à 8 jours avant que le gouvernement ne lance son offensive contre le groupe* [d'Abu Sayyaf], *et également un programme de développement pour la communauté musulmane des Philippines comprenant Jolo et Mindanao* (...) *Le programme de développement sera décidé en fonction des besoins de la communauté avec l'accord de Manille »*. Il a indiqué enfin que ses négociations étaient *« extrêmement difficiles »,* mais a affirmé qu'il était *« ravi du premier résultat obtenu »*.

Par ailleurs, le ministre allemand des affaires étrangères, Joschka Fischer, ne sera pas mardi à Tripoli pour remercier Mouammar Kadhafi pour le rôle qu'il a joué dans la libération des otages, a annoncé une source gouvernementale à Berlin. C'est un secrétaire d'Etat, Christoph Zöpel, qui accueillera l'ex-otage allemand Werner Wallert. M. Fischer serait prêt à aller lui-même en Libye en fin de semaine, si tous les otages restants sont relâchés. – *(AFP, Reuters.)*

Ecole de Bibliothécaires Documentalistes

2 ans - 5 stages
pour devenir un professionnel
du traitement de l'information

admissions en septembre

• BAC, DEUG, Licence (toutes filières) •
Dossier + examen d'entrée (14 septembre)

• Maîtrise (toutes filières) •
Dossier et entretien (sur rendez-vous)

Titre homologué par l'État

débouchés

La société de l'information et le web multiplient les opportunités d'emploi

• Recherche sur internet • Veille stratégique • Gestion de l'information • Produits documentaires • Bibliothèques Photothèques • Bases de données ...

Retrait des dossiers • Tél : 01 44 39 52 75 • E mail : ebd@icp.fr • courrier ou sur place : Institut Catholique de Paris 21, rue d'Assas 75270 Paris cedex 06

Établissement privé d'enseignement technique supérieur

Le trafic d'armes dans la région demeure incontrôlable

BANGKOK
de notre correspondant en Asie du Sud-Est

Le 25 août, l'armée philippine a intercepté à Zamboanga des munitions cachées dans un conteneur à bagages de l'un des ferries qui assurent des navettes régulières entre ce port de Mindanao et l'île de Jolo. Il s'agissait de cartouches de fusils automatiques, des M-16 et M-14 de fabrication américaine. Elles étaient destinées au groupe Abu Sayyaf qui a déjà perçu, malgré tous les démentis, près d'une cinquantaine de millions de francs en échange de la libération d'otages dont les enlèvements se sont échelonnés depuis la fin avril et qui ne sont peut-être pas terminés, puisque l'ambassade des Etats-Unis à Manille enquête aujourd'hui sur le kidnapping revendiqué, par Abu Sayyaf, d'un ressortissant américain.

Mais pour une saisie de munitions, combien d'autres franchissent des contrôles d'autant plus poreux que les fonctionnaires sont souvent véreux et que les abris ne manquent pas dans les forêts et les criques de centaines d'îles et d'îlots ? Dernièrement, sur l'île de Jolo, les militants d'Abu Sayyaf ont fièrement exhibé leurs M-16 et M-14 flambant neufs devant les négociateurs libyens et philippins. Qu'ils aient également acheté de nouvelles vedettes rapides n'a pas été confirmé, mais leur arsenal d'armes légères s'est renouvelé, ce qui n'étonne guère dans une région où la contrebande de ce type d'armes a toujours existé, des confins de la Birmanie aux archipels orientaux de l'Indonésie.

PROLIFÉRATION

Lors d'un séminaire réuni à Djakarta en mai sur ce sujet, un délégué thaïlandais a affirmé que *« le transfert illicite et la circulation des armes légères ainsi que, dans certains cas, leur accumulation et leur prolifération constituent un réel danger pour la sécurité nationale et régionale et peuvent contribuer à la déstabilisation d'Etat »*. Un officier des services des renseignements philippins a ajouté que ce trafic était *« une menace directe à la sécurité nationale et la pierre d'achoppement du développement économique »*.

Jolo est l'un des maillons d'une chaîne d'îles et d'îlots philippins qui relient le sud-est de la grande île de Mindanao à l'est de celle de Bornéo. Cette chaîne sépare la mer de Sulu, au nord-ouest, de celle des Célèbes, au sud-est. Les Etats riverains – les Philippines, la Malaisie et l'Indonésie – sont encore désarmés face aux contrebandes en tous genres pratiquées par les boucaniers qui écument ces mers. En ce qui concerne le trafic des armes, il est de plus en plus contrôlé par des syndicats du crime, y compris par les yakuza japonais.

Un besoin d'armes renforcé par la montée des conflits

L'étalement des insurrections ou de conflits ethnico-religieux dans ce vaste secteur renforce le besoin d'armes. Sur le million d'armes légères qui circulent aux Philippines, plus du tiers ne sont pas enregistrées. Le port de Manado, dans le nord des Célèbes, accueille des milliers de gens, pour l'essentiel des chrétiens, qui ont fui l'anarchie croissante dans l'archipel voisin des Moluques. Des tensions nouvelles dans le nord et le centre des Célèbes font aussi l'affaire des marchands d'armes.

Les émissaires libyens et philippins qui se sont rendus chez les ravisseurs d'Abu Sayyaf, le 26 août sur l'île de Jolo, y ont aperçu plusieurs « commandants » de groupes de dissidents ou de bandits venus de l'archipel voisin de Tawi-Tawi ou de l'île de Basilan, située entre Jolo et le port de Zamboanga. Cette présence s'explique sans doute par l'appât du gain et Manille s'inquiète à juste titre de la flambée des montants des rançons. *« Il semble qu'il y ait échange d'argent ; il se peut que* [cet argent] *ait servi de catalyseur dans la libération des otages »*, a déclaré, le 28 août, le sous-secrétaire d'Etat philippin aux affaires étrangères Lauro Baja, tout en ajoutant : *« si de l'argent a été versé, il l'a été par la Libye, qu'elle l'ait fait pour son propre compte ou bien avec le consentement ou pour le compte d'autres pays »*. Non sans raison, Manille est alarmé par le sérieux coup de pouce ainsi donné à la pratique des enlèvements – un commerce déjà très répandu aux Philippines – et la dilution de l'autorité du pouvoir central lors de négociations qu'il ne contrôle pas.

Sur le plan militaire, les généraux philippins demeurent, toutefois, assez confiants. Abu Sayyaf, toutes branches confondues, ne réunissait sans doute pas plus d'un millier d'hommes au début de l'année, pour l'essentiel cantonnés à Basilan. Il y en aurait environ quatre mille aujourd'hui à Jolo. Mais les trois quarts de ces effectifs sont de jeunes recrues qui ne sont formées ni au combat ni au maniement des armes qu'elles viennent de percevoir. En cas de feu vert du pouvoir politique, l'état-major de Zamboanga, qui commande le sud des Philippines, s'estime capable de porter des coups sévères à Abu Sayyaf, au risque, il est vrai, de semer la destruction dans les campagnes de Jolo. Mais, de feu vert, pour le moment, il n'est pas question.

Jean-Claude Pomonti

Liban : le réveil de l'électorat profite à l'opposition

Le dirigeant druze Walid Joumblatt triomphe au premier volet des législatives

Les résultats du premier volet des élections législatives libanaises du 27 août ont révélé un éveil de l'électorat qui, pour protester contre l'ordre établi, a assuré le succès de nombreux candidats de l'opposition. Les électeurs du Mont-Liban et du Nord ont voté contre le pouvoir de l'argent et la tutelle syrienne.

BEYROUTH
de notre correspondant

Les Libanais ont réhabilité les élections et redonné un sens à un scrutin qui n'en avait plus. La participation au premier volet des élections législatives, dimanche 27 août au Nord et au Mont-Liban, en progression de 7 % par rapport à 1996, a dépassé 50 %, ce qui est beaucoup dans un pays où l'émigration et des listes électorales mal tenues sont à l'origine d'un fort taux d'abstention. Ce premier dimanche électoral s'est traduit par un vote de contestation : contre les ingérences dans le scrutin, dont la manifestation la plus visible fut la campagne quasi diffamatoire orchestrée par la télévision publique contre l'ancien premier ministre, Rafic Hariri ; contre le pouvoir de l'argent, contre les alliances élaborées par les « services » libanais et syriens censées assurer un succès des candidats bien en cour ; contre, enfin, l'hégémonie syrienne dans son ensemble.

CONTRE L'ORDRE ÉTABLI

Les électeurs ont finalement rejeté l'ordre établi sous toutes ses formes. Ce faisant, ils ont transformé en un défi ce qui apparaissait au départ comme une mascarade. Les opérations électorales se sont déroulées dans des conditions tout à fait convenables. Le président de la République, Emile Lahoud, n'a pas manqué de le souligner.

L'incontestable triomphateur de cette journée électorale est le dirigeant druze et chef du Parti socialiste progressiste, Walid Joumblatt, non seulement dans son fief du Chouf, où il passe haut la main avec toute sa liste, mais également dans la circonscription voisine d'Aley-Baabda, où il remporte 9 sièges sur 11. Parmi les éliminés : le protégé des Syriens, Elie Hobeïka, surtout connu pour le massacre des Palestiniens des camps de Sabra et Chatila en 1982, avec la connivence des Israéliens. M. Joumblatt, partenaire de M. Hariri à l'échelle nationale, s'était lancé dans une violente campagne contre le gouvernement, en même temps qu'il tendait la main aux chrétiens et que, fait notable, il appelait à un rééquilibrage des relations avec la Syrie, lui qui fut un allié déclaré de ce pays.

L'opposition a également remporté une victoire dans le Metn, où la liste de Michel El Murr, le tout-puissant ministre de l'intérieur, a été battue en brèche par son vieil ennemi, Nassib Lahoud, et par Pierre Gemayel, fils de l'ancien président de la République, Amine Gemayel, lequel fut pratiquement proscrit durant onze ans, et qui, de retour au pays, venait de saisir la main tendue par Walid Joumblatt. Au Kesrouan et à Jbeïl, au nord de la capitale, le panachage s'est traduit par des résultats loin du monolithisme préparé.

Quant au Nord, il est plus difficile d'y distinguer les opposants des hommes du pouvoir, les pro-Syriens des moins pro-Syriens (car il n'est pas question d'être anti-Syriens) ; en outre, l'argent n'a pas été roi dans la circonscription du multimilliardaire Issam Farès, qui a dû concéder la moitié des suffrages. La liste de deux ministres, curieusement en rupture de ban – Soleiman Frangié et Najib Mikati –, a remporté une nette victoire, en s'assurant 14 des 17 sièges disputés. C'est tout juste si trois de leurs adversaires, Omar Karamé et Nayla Moawad, ainsi qu'un autonome, Mosbah El Ahdab, sont parvenus à se placer. L'intérêt principal de ce duel est d'avoir, peut-être, fait émerger le prochain président du conseil, en la personne de Najib Mikati, qui est à la fois proche du nouveau président syrien, Bachar El Assad, et de M. Hariri.

RÉACTION SYRIENNE ?

Après ce premier volet d'un scrutin en deux temps, l'opposition a le vent en poupe. Elle est hétéroclite mais elle a un meneur : Rafic Hariri, qui dépense sans compter et profite, paradoxalement, de la campagne de dénigrement dont il a été la cible. Reste à savoir comment cela va se traduire dimanche 3 septembre dans le scrutin de Beyrouth face à son adversaire, l'actuel chef du gouvernement, Sélim El Hoss ; et comment l'échec au pouvoir de l'argent se manifestera là où, plus que partout ailleurs, l'argent est roi, avec M. Hariri précisément.

Sur le fond, c'est l'usage que fera le nouveau président syrien de ce réveil de l'électorat libanais qui sera déterminant. Se raidira-t-il ou saisira-t-il l'occasion pour infléchir le comportement syrien au Liban ? Si tel est le cas, ces élections auront marqué un tournant pour le Liban. Sans se faire trop d'illusions, les Libanais commencent à considérer la bataille électorale avec intérêt.

Lucien George

L'Egypte retrouve un rôle pivot dans le déblocage du processus de paix

Bill Clinton a fait une brève escale au Caire pour discuter avec le président Hosni Moubarak des moyens de faire progresser les négociations israélo-palestiniennes

LE CAIRE
de notre correspondant

C'est une Egypte revigorée qui a accueilli, mardi 29 août, pendant quelques heures, le président américain Bill Clinton, sur son chemin de retour d'Afrique. M. Clinton a discuté pendant près de deux heures avec le président Hosni Moubarak des moyens de faire progresser le processus de paix israélo-palestinien.

« Je pense que le temps presse », s'est borné à dire M. Clinton, avant de commencer ses entretiens avec M. Moubarak. *« L'Egypte peut jouer un rôle très constructif*, a affirmé Samuel Berger, le conseiller de Bill Clinton pour la sécurité nationale. *Il ne faut pas attendre d'action décisive de la rencontre. Mais j'espère que cela débouchera sur un processus en coopération avec l'Egypte pour tenter de rapprocher les parties. »* Il faut, a-t-il ajouté, *« trouver une solution sur Jérusalem ainsi que sur les autres questions en suspens, acceptable pour les parties. C'est ce que j'appellerais des compromis honorables,* a-t-il affirmé. *Avec le président Moubarak nous allons comparer nos notes et voir si ensemble nous pouvons combler le fossé »*, séparant Israéliens et Palestiniens.

Attaqué il y a quelques semaines par une presse américaine, qui reflétait la déception de l'administration du peu de coopération dont avait fait preuve l'Egypte lors du sommet israélo-palestinien de Camp David, M. Moubarak a, depuis, rapidement rétabli la situation.

La ville d'Alexandrie, où il prend ses quartiers d'été, est devenue, pendant deux semaines, le passage obligé de tous les acteurs du processus de paix au Proche-Orient : du chef de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, qui y est passé à trois reprises, au ministre israélien des affaires étrangères par intérim, Shlomo Ben Ami, en passant par l'envoyé spécial américain pour le Proche-Orient, Dennis Ross, le chef de la diplomatie syrienne, Farouk El Chareh, le chef du parti israélien Meretz (gauche laïque), Yossi Sarid, pour ne citer que ceux-là.

« FORMULES CRÉATIVES »

L'Egypte recouvrait ainsi son rôle de médiateur essentiel, singulièrement entre Israéliens et Palestiniens, à la recherche d'*« une formule équilibrée acceptable par les deux parties »* et qui permette de parvenir à *« un projet d'accord-cadre »* bilatéral. Pour l'Egypte, la formule doit impérativement être *« équilibrée »* s'il faut *« construire sur* [les conclusions du sommet de] *Camp David »*, en évitant les écueils qui ont entraîné son échec.

Selon des diplomates égyptiens, le *« projet d'accord-cadre »* doit inclure la question de Jérusalem-Est, qui a été la principale cause de l'échec du sommet de Camp David. Ce sont donc des *« formules créatives »* sur le futur statut de la partie orientale de cette ville qui ont été élaborées dans la ville d'Alexandrie. Elles sont jalousement gardées secrètes, mais selon certaines informations, il s'agirait de doser savamment les concepts de *« souveraineté, contrôle et administration »*, surtout pour ce qui concerne les Lieux saints. Les Palestiniens revendiquent la restitution de toute la partie orientale de la cité dont ils veulent faire la capitale de leur futur Etat. Les concessions faites par le premier ministre israélien, Ehoud Barak, lors du sommet de Camp David ne sont pas à la hauteur de leurs attentes.

Outre son rôle de *« modérateur »*, l'Egypte vient de rappeler, par la voix de M. Moubarak, que sa capitale abrite le siège de la Ligue Arabe, et qu'elle détient en quelque sorte les clés d'un éventuel sommet arabe. De fait, l'unique objection de poids – celle de la Syrie – à la convocation d'un tel sommet a été levée lorsque M. El Chareh, a demandé le 21 août la tenue d'une telle réunion. L'Egypte a commencé par faire la fine bouche, affirmant que cette question devait être examinée par le conseil des ministres de la Ligue, début septembre. Mais M. Moubarak a décrété, il y a trois jours, que les conditions pour la convocation d'un telle rencontre étaient désormais réunies et qu'il pourrait se tenir avant la fin de l'année.

Par ailleurs, l'Egypte s'apprête à recevoir dans les jours qui viennent le président syrien, Bachar El Assad, l'autre acteur arabe principal du processus de paix. M. Moubarak aura entre-temps effectué les 1er et 2 septembre une visite à Paris – qui assure la présidence de l'Union européenne – où il doit s'entretenir du processus de paix israélo-arabe et d'un éventuel rôle de l'Europe avec le président Jacques Chirac et le premier ministre, Lionel Jospin. Ce sont autant d'atouts que Le Caire n'a pas manqué de rappeler à Washington où des journalistes et membres du Congrès avaient réclamé une réduction de l'aide militaire et civile annuelle octroyée à l'Egypte (2,1 milliards de dollars).

Alexandre Buccianti

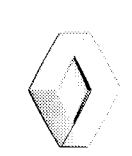

Le Réseau RENAULT

Qu'est-ce-que vous achetez vraiment quand vous achetez une voiture ?

L'achat d'une voiture est un moment important et il y a certains points à ne pas sous-estimer. Quand vous achetez une Renault, vous ne choisissez pas seulement un modèle qui vous a séduit, mais surtout vous bénéficiez également de tout un Réseau. Un Réseau dont le sérieux et la compétence vous sont entièrement dévoués, et qui s'engage à toujours mieux vous servir. Ne croyez-vous pas que vous et votre voiture méritez bien cela ? www.renault.fr

POUR QU'UNE RENAULT SOIT PLUS QU'UNE VOITURE.

L'OMC condamne le protectionnisme américain

GENÈVE. L'Organisation mondiale du commerce (OMC) a demandé lundi 28 août aux Etats-Unis de modifier leur loi antidumping en vigueur depuis 1916, la jugeant non conforme aux règles du commerce international. Cette loi (US Tariff Act) vise à protéger les industries américaines victimes, selon Washington, de la concurrence déloyale de produits importés aux Etats-Unis par des firmes étrangères à des prix inférieurs à leurs coûts de production. Elle permet aux autorités fédérales d'imposer un triple dédommagement et des sanctions pénales aux personnes ayant importé de tels produits. Il y a un an, Washington avait utilisé cette loi pour doubler les droits de douane appliqués aux importations d'acier en provenance du Brésil. Washington a aussitôt contesté la décision de l'OMC et *« envisage des réponses appropriées ». – (AFP.)*

Négociations en Sierra Leone pour la libération des soldats britanniques

FREETOWN. Les négociations se sont poursuivies, lundi 28 août, pour la libération de onze soldats britanniques retenus par un groupe d'ex-soldats sierra-léonais renégats, les « Westside boys », alors que Londres a dépêché une équipe spéciale en Sierra Leone, composée de militaires, de policiers et de membres des forces spéciales SAS, pour aider à résoudre la crise. *« Ils vont tous bien, ils reçoivent de l'eau et de la nourriture, ont un abri et on s'occupe globalement bien d'eux »*, a déclaré le général Gordon Hughes, commandant des forces britanniques en Sierra Leone. Selon des informations non confirmées, les « Westside boys » réclameraient la libération de trois de leurs chefs détenus à Freetown. Londres avait envoyé en mai 800 soldats pour protéger Freetown et appuyer les casques bleus en pleine déconfiture. Ils ont quitté la Sierra Leone mi-juin, mais 220 officiers sont restés sur place pour entraîner la nouvelle armée sierra-léonaise. – *(AFP, Reuters.)*

Inquiétude pour un prisonnier tunisien à son 50e jour de jeûne

TUNIS. L'état de santé de Taoufik Chaïeb, un islamiste détenu et en grève de la faim depuis le 10 juillet, a atteint un *« degré avancé de dégradation »* après 50 jours de jeûne, déplore dans un communiqué publié lundi 28 août le Conseil national des libertés en Tunisie (CNLT), une association non reconnue par le régime. L'organisation, qui avait déjà appelé à une *« issue humanitaire urgente »* à la situation de Taoufik Chaïeb, affirme que celui-ci *« n'est plus capable de tenir debout et articule péniblement ses mots »*. Emprisonné depuis le 28 août 1996, M. Chaïeb a cessé de s'alimenter pour demander sa libération après avoir été condamné trois fois pour les mêmes faits, rappelle le CNLT. Par ailleurs, une association française, le Comité pour le respect des libertés et des droits de l'homme en Tunisie, s'inquiète du sort réservé à Mehdi Zougah, un Franco-Tunisien qui s'est rendu en Tunisie le 11 août 2000 où il a disparu. Selon l'association, il serait détenu au secret dans une prison de la capitale.

DÉPÊCHES

■ **LIBAN : les Etats-Unis ont averti les Américains,** lundi 28 août, sur les risques de se rendre au Liban et de se déplacer à l'intérieur du pays et appellent leurs ressortissants à prendre des mesures de sécurité spéciales. Le département d'Etat a justifié son avertissement par la poursuite de l'instabilité au Liban, notamment dans la banlieue sud de Beyrouth, dans certaines régions de la plaine de la Bekaa, dans des camps de réfugiés palestiniens et à la frontière israélo-libanaise, dans le sud du pays. – *(AFP.)*

■ **ARABIE SAOUDITE : le cabinet saoudien a approuvé**, lundi 28 août, le 7e plan quinquennal de développement économique (2000-2005), qui prévoit notamment une croissance annuelle de 3,16 % du produit intérieur brut (PIB), a rapporté l'agence officielle SPA. Ce plan prévoit également une croissance annuelle de 4,01 % pour les secteurs non pétroliers, de manière à ce que leur contribution au PIB puisse atteindre 71,6 % fin 2005, contre 68,4 % en 1999, selon un rapport reproduit par la SPA. Selon le rapport, les investissements du secteur privé totaliseront au cours des cinq prochaines années 127,6 milliards de dollars, soit 71,2 % des sommes totales qui devront être investies dans des projets en Arabie. – *(AFP.)*

■ **ISRAËL : le premier ministre israélien Ehoud Barak a plaidé** lundi 28 août à Ankara en faveur de l'industrie de défense israélienne, qui brigue plusieurs gros contrats avec la Turquie, lors d'une courte visite où le processus de paix au Proche-Orient a été relégué au second plan. Israël est en lice pour quatre projets d'armement d'un montant de plusieurs centaines de millions de dollars. Ces projets sont la modernisation de chars M 60 de l'armée turque de fabrication américaine, un premier satellite espion turc, des hélicoptères d'attaque, et la vente d'un avion-radar israélien Awacs. – *(AFP.)*

■ **L'Autorité palestinienne ne livrera pas à Israël** le militant du mouvement islamiste palestinien Hamas Mahmoud Abou Hanoud, qui s'est réfugié dans la ville autonome de Naplouse (Cisjordanie), a indiqué lundi 28 août un dirigeant du Hamas. Le militant islamiste, blessé, dans la nuit de samedi 26 à dimanche 27 août, dans un échange de tirs avec des soldats de l'armée israélienne venus l'arrêter, s'est enfui à Naplouse, où il s'est livré à la police palestinienne. Un haut responsable judiciaire palestinien a annoncé lundi 28 août que l'Autorité palestinienne comptait le traduire devant une cour de sécurité. – *(AFP.)*

■ **CÔTE D'IVOIRE : l'ancien président Henri Konan Bédié, exilé en France,** préconise l'union autour du candidat de son parti, Emile Constant Bombet, à l'élection présidentielle du 17 septembre (qui pourrait être reportée d'un mois). M. Bédié maintient toutefois sa candidature au cas où *« des événements inattendus la rendraient nécessaire »*. Le général Robert Gueï, le chef de la junte au pouvoir, a récemment déclaré que le retour de M. Bédié en Côte d'Ivoire était prématuré, car sa sécurité ne pouvait pas être garantie. – *(Reuters.)*

Russie : quatre morts dans l'incendie de la tour de télévision

MOSCOU. Les corps de quatre personnes qui s'étaient trouvées bloquées dimanche dans un des ascenseurs pendant l'incendie dans la tour de télévision Ostankino à Moscou ont été découverts lundi 28 août. Les pompiers ont maîtrisé dans l'après-midi le feu qui ravageait la tour depuis dimanche. Le maire de Moscou, Iouri Loujkov, a estimé que l'état des structures de béton de la tour suscitait *« de grandes inquiétudes »*, laissant entendre que l'édifice menaçait de s'écrouler.

Un site tchétchène sur Internet, qui n'a aucun statut officiel, a affirmé lundi que l'incendie de la tour Ostankino résultait d'une opération menée par des hommes du chef rebelle Chamil Bassaev. Le site Kavkaz.org, qui ne reflète pas le point de vue des autorités indépendantistes de la république caucasienne, écrit que des hommes de Chamil Bassaev auraient payé un employé de la tour pour qu'il déclenche l'incendie. – *(AFP, Reuters.)*

Jacques Chirac réaffirme devant les ambassadeurs ses propositions sur l'avenir de l'Europe

Les négociations sur les réformes européennes entrent dans le vif

La traditionnelle conférence anuelle des ambassadeurs de France dans le monde a été ouverte lundi 28 août à Paris par le président Jacques Chirac. Celui-ci a notamment souligné que *« l'intérêt de la France commande une diplomatie au service de la construction européenne »*. Il a rappelé que le débat sur une Constitution européenne devrait s'engager après le sommet de Nice, qui se tiendra en décembre.

LA PRÉSIDENCE française de l'Union européenne rentre dans sa phase chaude. Dès la mi-octobre, un premier sommet informel, qui se tiendra à Biarritz, permettra de voir si les négociations progressent sur les grands enjeux de cette présidence, à commencer par la réforme du fonctionnement des institutions européennes et l'adoption d'une charte des droits européens.

Recevant lundi 28 août à L'Elysée les ambassadeurs de France dans le monde, réunis à Paris pour leur traditionnelle conférence de fin d'été, le président de la République, Jacques Chirac, a réaffirmé que tout le poids politique de la France devait être engagé dans cette bataille dont l'issue engage l'avenir de l'Europe.

Fin juin, au cours de sa visite d'Etat en Allemagne, Jacques Chirac avait pris l'initiative de relancer lui-même en France le débat sur la configuration de la future Europe élargie en réponse aux propositions avancées quelques semaines plus tôt par le ministre allemand des affaires étrangères, Joschka Fischer. Devant les ambassadeurs, M. Chirac a repris lundi les principales suggestions qu'il avait faites à Berlin. Il a estimé qu'après la conclusion de l'actuelle conférence intergouvernementale chargée de négocier la réforme des institutions, *« il faudra aller au delà »*, justifiant sa proposition de créer *« un groupe de pays pionniers qui formerait le pelotion de tête de ceux qui veulent faire avancer l'Europe »*. De même, il a rappelé son souhait *« que s'engage après la présidence française une réflexion sur un texte fondamental qui serait la première Constitution européenne »*.

Le discours de Berlin avait suscité quelques crispations dans l'entourage du premier ministre, Lionel Jospin, qui estimait le moment mal venu en début de présidence française et reprochait au chef de l'Etat d'anticiper pour des raisons de tactique politique sur un débat à venir. La polémique semble pour le moment enterrée. La négociation sur les institutions européennes va être difficile. Le président comme le gouvernement affirment que la France n'acceptera pas au sommet de Nice de décembre un accord *« au rabais »*. Et Hubert Védrine, le ministre des affaires étrangères, qui ouvrait officiellement mardi matin à Paris les travaux de la conférence des ambassadeurs, aux côtés de Pierre Moscovici, ministre délégué aux affaires européennes, a souligné à son tour que *« la toile de fond de cette négociation, c'est l'avenir à long terme de l'Europe »*. *« Chacun de vous a bien sûr à l'esprit le discours que le président de la République a prononcé devant le Bundestag »*, a-t-il dit.

M. Védrine a estimé que la méthode des coopérations renforcées, qui doit permettre à des pays d'aller de l'avant sans attendre que tous leurs partenaires soient prêts, aura un double usage : *« permettre classiquement des coopérations pragmatiques, projet par projet, à ceux qui le voudraient, mais aussi permettre à ceux qui le décideraient d'avancer vers le fédéralisme »*. Evoquant le débat sur la Constitution européenne, le ministre a souligné que *« le mot, tout en ayant l'avantage de plaire aux pro et aux antieuropéens, a acquis une force propre qui répond à un besoin de clarté et de lisibilité »*. Il a reconnu que *« dès les conclusions de Nice ou juste après, nous aurons à nous déterminer sur la façon d'aborder certains de ces points »*.

> « L'intérêt de la France commande une diplomatie au service de la construction de l'Europe »

Dans son allocution, Jacques Chirac a déclaré que *« l'intérêt de la France commande une diplomatie au service de la construction de l'Europe, une diplomatie au service de nos concitoyens, une diplomatie au service de la paix »*. Relevant que la vie de tous les jours dépendait de plus en plus de normes internationales, il a indiqué qu'il proposerait cinq axes d'actions aux Nations unies lors du sommet de l'organisation qui se tiendra la semaine prochaine à New York : le respect des engagements en matière de lutte contre la pollution, le combat contre la prolifération de zones de non-droit, favorisant le crime de haute technologie et le crime financier, le renforcement de la règlemention du commerce international pour tenir compte de l'intérêt des consommateurs, l'ouverture d'une réflexion sur la dimension éthique dans les échanges internationaux.

Tirant les leçons de l'échec de la conférence de Seattle sur le commerce international, il a suggéré que les organisations représentant les sociétés civiles soient davantage associées aux discussions pour que les opinions publiques comprennent ce qui se passe. Dans ce sens, il a indiqué que la France serait prête à accueillir *« un rassemblement mondial de la société civile »* pour préparer, dix ans après la conférence de Rio, la prochaine conférence des Nations unies sur l'environnement et le développement durable.

Enfin, le chef de l'Etat a estimé que le sommet du millénaire de New York devrait être aussi l'occasion de débattre des moyens à mettre en œuvre pour permettre aux Nations unies de se doter d'une *« stratégie globale de traitement des conflits »*.

Henri de Bresson

L'internationale de l'antiglobalisation dresse le bilan de Seattle

SAUVE (Gard)
de notre envoyé spécial

Peu connu du grand public, l'International Forum on Globalization (IFG) joue un rôle crucial dans la lutte contre la mondialisation telle que la conçoit l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Créé en 1994, rassemblant les têtes pensantes d'une cinquantaine d'actives associations aux quatre coins du monde, basé en Californie, l'IFG a été le catalyseur des manifestations de Seattle contre l'OMC en novembre 1999. C'est en France, dans les Cévennes, que son conseil d'administration, comprenant douze membres, s'est réuni pour sa session annuelle, les 26 et 27 août.

Le conseil a d'abord dressé le bilan du mouvement d'antiglobalisation un an après Seattle. Le succès de ces manifestations a impulsé une énergie nouvelle dans l'ensemble des réseaux engagés dans cette lutte : *« Avant, on priait les gouvernements de bien vouloir modifier les choses*, résume Maud Barlow, du Conseil des Canadiens. *Maintenant, le mouvement est une force qui équilibre celle de l'OMC. »*

D'autres conséquences sont nées de Seattle : Martin Khor, du Third World Network, basé en Malaisie, constate que les pays du Sud commencent à comprendre que la globalisation ne leur est pas forcément profitable. En revanche, estime le conseil, les Etats-Unis et l'Union européenne n'ont pas évolué dans leur soutien sans nuances à l'OMC actuelle.

Le conseil de l'IFG s'est ensuite interrogé sur sa stratégie. Il veut dépasser le temps de la seule critique, et proposer des solutions alternatives. L'IFG publiera prochainement un document exposant les principes de ce que serait un système économique autre que celui dont rêvent les promoteurs de l'OMC. Un pilier de cette alternative est le principe de subsidiarité, selon lequel on ne délègue au niveau supérieur (national ou international) que les décisions qui ne peuvent être prises à celui de la communauté locale.

« SHRINK IT OR SINK IT ! »

Sur un plan moins théorique, le conseil a choisi de soutenir et de renforcer l'Organisation des Nations unies (ONU) face à l'OMC. Certes, l'ONU est faible et présente de nombreux défauts, mais elle conserve un potentiel que l'IFG entend contribuer à revigorer. Elle organise une importante conférence sur ce thème à New York le 5 septembre. *« Il faut ramener les institutions créées par les accords de Bretton Woods* [la Banque mondiale, le Fonds monétaire international et ce qui est devenu l'OMC] *dans une position subordonnée à l'ONU, comme cela avait été prévu à leur naissance »*, explique Victor Menotti, directeur du programme environnement de l'IFG.

Force de proposition, l'Institut n'entend pas pour autant relâcher la lutte contre l'OMC, en suivant le slogan *« Shrink it or sink it ! »* (Remettez-la à sa place ou coulez-la !). Si d'ici un an ou deux les gouvernements n'ont pas réduit le pouvoir et les ambitions de l'OMC, l'IFG lancera la bataille pour la disparition de l'organisation supranationale.

Enfin, les organismes génétiquement modifiés ont tenu une grande place dans les discussions du conseil. *« Les OGM ont montré concrètement aux gens comment les grandes entreprises pouvaient prendre le contrôle de leurs ressources*, dit Vandana Shiva, de la Foundation for Science, Technology and Ecology, basée à New Delhi. *L'industrie agro-bio-technologique, face à son échec en Europe, va maintenant faire porter la pression sur les pays du Sud. »*

Pour contrer cette stratégie, la lutte dans le tiers-monde va s'intensifier : au moment même où, à Prague, les anti-globalisation manifesteront contre la Banque mondiale et le FMI, une grande conférence sur les semences et les OGM réunira à Bangalore, en Inde, des dizaines d'associations paysannes.

Hervé Kempf

Les Eglises allemandes victimes de la baisse des impôts

BERLIN
de notre correspondant

La baisse des impôts décidée par le chancelier social-démocrate Gerhard Schröder fait des victimes inattendues : les riches Eglises catholique et protestante d'Allemagne, qui devraient enregistrer un manque à gagner cumulé de 11 milliards de marks (36 milliards de francs) d'ici à l'an 2006. Les deux grandes Eglises prélèvent en effet sur leurs fidèles un impôt d'Eglise équivalent à 8 ou 9 % de l'impôt sur le revenu – tout comme la petite communauté juive –, qui leur rapporte la coquette somme de 17 milliards de marks par an et permet de financer de 70 à 90 % de leur budget. La réduction drastique de l'impôt sur le revenu adoptée par la gauche allemande va se répercuter mécaniquement sur les finances des Eglises. Ainsi, en 2006, leurs recettes devraient n'être que de 20 milliards de marks, contre 23 milliards si la loi était restée en l'état.

C'est un coup dur pour les Eglises, dont les recettes stagnent depuis les années 90. Les Eglises ont été victimes de la déchristianisation mais aussi de la crise et de la réunification : écrasés par les hausses incessantes d'impôts, les Allemands ont fini par sortir en masse de leurs Eglises pour ne plus payer le fameux impôt. Le nombre des catholiques s'est ainsi réduit de 1 million environ, celui des protestants de près de 2 millions, pour atteindre 27 millions pour chacune des deux grandes Eglises. Autre chiffre marquant, car la RFA comptait en 1975 autant de protestants qu'aujourd'hui l'Allemagne réunifiée.

DEPUIS NAPOLÉON

L'impôt d'Eglise trouve sa lointaine origine dans l'annexion par Napoléon de la rive gauche du Rhin, la suppression des principautés épiscopales et la sécularisation des biens d'Eglise en 1803. Privées de leurs revenus, les Eglises sont d'abord entretenues par les pouvoirs publics locaux. Avec la révolution industrielle et les migrations qui mettent fin à l'homogénéité religieuse, les princes incitent progressivement les Eglises à trouver les fonds dont elles ont besoin, pour leur mission pastorale et leurs œuvres sociales.

L'impôt d'Eglise est introduit en Prusse en 1875, en Bavière en 1912. Inscrit en 1919 dans la Constitution de la République de Weimar, le droit pour les Eglises de prélever un impôt est réaffirmé dans la Loi fondamentale de 1949. Catholiques et protestants délèguent aux pouvoirs publics le soin de collecter pour eux l'impôt, leur prestation pour un montant compris entre 2 et 4,5 % des sommes collectées. Ce système, toujours en vigueur, a été étendu à l'ex-RDA lors de la réunification.

Aujourd'hui, 500 000 Allemands travaillent pour l'Eglise catholique et Caritas, tandis que 600 000 sont employés par l'Eglise protestante et la Diaconie. Crèches, hôpitaux, maisons de retraite : les Eglises, subventionnées par ailleurs par les pouvoirs publics, remplissent les missions sociales et d'intérêt général que n'assure pas l'Etat. Les économies imposées par la réforme fiscale aux Eglises vont les contraindre à se concentrer sur leur missions les plus importantes, leur œuvre pastorale et l'aide aux plus indigents, et à faire des économies de personnel.

C'est ici que le bât blesse. En Rhénanie, par exemple, l'immense majorité des jardins d'enfants sont dans les mains des Eglises et sont financés à parité par les pouvoirs publics, les Eglises et les parents. Si l'Eglise se retire, même partiellement, il appartiendra aux Länder d'assurer ces prestations qui sont un droit garanties par la loi. En difficultés financières, ceux-ci ne veulent pas en entendre parler. De même, nul ne saisit l'occasion pour lancer le débat d'une plus forte séparation de l'Eglise et de l'Etat outre-Rhin.

L'AIDE DES LÄNDER

Les groupes parlementaires Verts et SPD ont déposé une proposition de loi pour alléger la facture payée par les Eglises, en proposant de supprimer quelques mesures techniques qui réduisaient l'assiette de l'impôt d'Eglise. Des régions comme la Rhénanie-Palatinat veulent aussi voler au secours des Eglises. *« Le gouvernement régional ne cédera pas »*, a déclaré récemment le ministre des finances de Rhénanie-Palatinat, Gernot Mittler. Les Eglises voient dans ces propositions d'amendements des mesures de justice, car le nouveau mode de calcul de l'impôt conduit à taxer plus fortement les revenus du travail que ceux des travailleurs indépendants et du capital. Mais à Berlin, le ministère fédéral des finances annonce son intention de ne pas céder.

Arnaud Leparmentier

Une militante serbe des droits de l'homme est menacée de « poursuites » par l'armée yougoslave

Le régime accroît sa répression à l'approche des élections

Natacha Kandic est l'une des rares voix à s'être élevées en Serbie, pendant les bombardements de l'OTAN, contre les exactions commises par les forces yougoslaves au Kosovo. Présidente de la Fondation pour le droit humanitaire à Belgrade, qui coopère avec le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie, elle fait l'objet de vives pressions de la part des autorités militaires, qui l'ont publiquement menacée.

PRÉSIDENTE de la Fondation pour le droit humanitaire à Belgrade, Natacha Kandic n'a jamais hésité à mettre le doigt où cela fait le plus mal aux autorités serbes : appeler à l'examen de conscience de ses concitoyens pour le rôle de la Serbie de Slobodan Milosevic dans les guerres qui ont ensanglanté la région depuis dix ans, Kosovo compris. C'est sur ce dernier dossier qu'elle est aujourd'hui attaquée, sur fond de campagne électorale. L'armée yougoslave l'a publiquement menacée d'un procès pour avoir souligné la responsabilité des forces serbes (armée, police et paramilitaires) dans des crimes commis au Kosovo.

Militante ardente pour la défense des droits de l'homme, Natacha Kandic sait que l'armée brandit rarement son glaive à la légère. D'autant que c'est la première fois que cette institution s'attaque aussi ouvertement à une ONG ou à un individu. Jointe lundi 28 août au téléphone, Mme Kandic dit ignorer qu'elle sera *« l'étape suivante après cette menace »*. *« Ils vont probablement émettre un acte d'inculpation à mon encontre mais je ne sais pas lequel, ni pour quel motif*, note-t-elle. *En attendant, je continue à parcourir le pays, à participer à des conférences sur les droits de l'homme. C'est mon devoir. »*

Mme Kandic constate qu'en Serbie *« la pression policière ne cesse de croître. Le régime essaie de faire taire les voix s'opposant à Milosevic avant les élections générales du 24 septembre »*. Le journaliste Miroslav Filipovic a été condamné, le 26 juillet, à sept années de prison pour espionnage par un tribunal militaire après avoir publié des témoignages d'officiers sur des atrocités commises au Kosovo. Depuis des mois, la presse indépendante est lourdement et arbitrairement condamnée pour *« propagations de fausses nouvelles »*. Des centaines de militants de l'association étudiantine anti-Milosevic, Otpor, sont harcelés par la police. Des ONG sont fermées. Selon Mme Kandic, il n'est pas exclu que la disparition d'Ivan Stambolic *(Le Monde* du 29 août 2000) s'inscrive dans cette politique de terreur.

« Rappelez-vous l'assassinat de Curuvija, dit-elle. *Toute la société en avait été impressionnée et s'était ensuite repliée sur elle-même. »* Homme de presse, proche du couple Milosevic avant de passer dans l'opposition, Slavko Curuvija a été assassiné, en plein jour, devant son domicile à Belgrade, deux semaines environ après le début des bombardements de l'OTAN, le 24 mars 1999. Ses meurtriers n'ont jamais été retrouvés et l'enquête piétine. *« Dans le cas de Stambolic, nous ne disposons d'aucune information pour le moment mais l'enlèvement d'une telle personnalité de premier plan peut très bien être un message du régime : personne n'est à l'abri, tout le monde peut être mis hors circuit ! La stratégie du pouvoir est de fabriquer de la peur au sein de la population »*, dénonce Mme Kandic.

La méthode choisie pour faire pression sur elle est différente mais la finalité est la même. Pas de descente de policiers en civils au petit matin – comme ce fut le cas pour le journaliste Miroslav Filipovic – ni de convocation à *« un entretien informel »* au commissariat du coin – comme cela s'est produit pour des membres d'Otpor – mais par voie de presse : l'armée s'est exprimée dans le journal *Danas*.

« ANTISERBES »

Répondant à une lettre ouverte de Natacha Kandic publiée dans ce quotidien et dénonçant les crimes de guerre commis par les forces yougoslaves au Kosovo, l'état-major a tout d'abord démenti, puis menacé Mme Kandic de *« poursuites »* si ses allégations n'étaient pas *« fondées »*.

L'état-major ajoute que les preuves que Mme Kandic pourrait apporter constitueraient *« une importante source d'information pouvant aider à conduire les auteurs de crimes devant la justice »*. Pour la première fois en dix ans, l'armée serait-elle disposée à enquêter sur les crimes de guerre attribués à certains de ses éléments ? Mme Kandic y décèle de la mauvaise foi. *« Depuis dix ans, l'armée répète qu'elle ne dispose d'aucune information sur des crimes de guerre commis par des militaires »*, rappelle-t-elle.

Dans une Serbie où le débat politique est pollué par le nationalisme, l'activité de Mme Kandic dérange. Depuis des années, les enquêteurs de sa Fondation, créée en novembre 1992, collectent des données sur les cas individuels de violation du droit humanitaire international, et collaborent dans ce cadre avec le Tribunal pénal international pour les crimes dans l'ex-Yougoslavie (TPIY). Dans sa lettre ouverte publiée par *Danas*, Mme Kandic interpellait l'armée : *« Si vous qualifiez de terroristes et de criminels les Albanais qui, aujourd'hui, tuent au Kosovo, comment appelez-vous les Serbes qui ont commis les mêmes crimes pendant la guerre ? »* Et d'ajouter que *« tous les criminels de guerre doivent être punis, quelle que soit leur origine ethnique »*. Le régime de Belgrade a, de son côté, signifié qu'il classait Mme Kandic parmi *« les mercenaires et les antiserbes »* qui collaborent avec le Tribunal de La Haye.

Christophe Châtelot

Les médias sous pression au Monténégro

Le pouvoir du Monténégro, hostile au président yougoslave Slobodan Milosevic, a interdit à ses médias de couvrir la campagne électorale pour les législatives yougoslaves du 24 septembre, menaçant les journalistes de *« sanctions »* s'ils n'observent pas cette restriction. La coalition au pouvoir à Podgorica a décidé de boycotter les législatives et l'élection présidentielle yougoslaves fixées au 24 septembre. Le pouvoir du président monténégrin Milo Djukanovic a toutefois indiqué qu'il n'entraverait pas le déroulement du vote dans la République.

Par ailleurs, le haut représentant civil en Bosnie, Wolfgang Petritsch, a affirmé lundi 28 août, lors d'un colloque en Autriche, que l'organisation d'un référundum sur l'indépendance du Monténégro constituerait *« un premier pas vers une guerre civile »*. Jugeant que l'intervention militaire de l'OTAN au Kosovo *« restera une exception »*, il a estimé, cité par l'agence APA, qu'en cas de conflit entre le Monténégro et la Serbie, l'Occident ne souhaiterait pas intervenir. – *(AFP.)*

Un fragile accord de paix sur le Burundi est signé

Aucune faction hutue ou tutsie n'a souhaité s'engager sur un cessez-le-feu pour mettre fin à sept ans de guerre civile

L'ACCORD DE PAIX censé mettre fin à sept ans de guerre civile au Burundi paraît bien fragile. Il ne comprend notamment pas d'engagement pour un cessez-le-feu. Après plus de deux ans de tractations, 13 des 19 parties impliquées ont signé, lundi 28 août à Arusha, en Tanzanie, l'accord préparé par Nelson Mandela, médiateur dans le conflit, mais 6 formations extrémistes tutsies ont refusé de l'avaliser. En outre, les principales organisations de guérilla hutues n'ont pas participé aux négociations. Elles affirment soutenir les objectifs du texte mais n'ont pas l'intention d'accepter un cessez-le-feu.

Parmi les signataires figurent le gouvernement du président Pierre Buyoya, l'Assemblée nationale et les principaux partis de la majorité hutue et de la minorité tutsie. L'accord a été signé en présence du président américain Bill Clinton et d'une vingtaine de chefs d'Etat et de gouvernement africains.

DISCOURS AU VITRIOL

« Je vous conjure de travailler ensemble pour saisir l'occasion qui vous est offerte. Si vous choisissez la paix, les Etats-Unis et la communauté internationale vous aideront à la rendre profitable », a déclaré M. Clinton. *« Dans le cas contraire, quel sera le prix ? »*, a-t-il demandé aux délégués burundais. *« Le fossé entre le Burundi et le reste du monde s'élargira et davantage de gens perdront la vie »*, a conclu le président américain. Nelson Mandela, dans un discours au vitriol, a fustigé pour sa part *« les petits partis »*, majoritairement tutsis, qui *« sabotent cet accord »*.

Le contenu exact de l'accord demeurait encore flou après sa signature. *« Aucun délégué n'a eu le temps de le lire dans son intégralité car les changements ont été faits trop tardivement »*, a expliqué Nicholas Haysen, un médiateur sud-africain. Les modifications concernent notamment les modalités pratiques du partage du pouvoir entre la majorité hutue, qui représente 85 % de la population, et la minorité tutsie d'environ 15 %, qui domine le pouvoir depuis le coup d'Etat du président tutsi Buyoya en 1996.

Selon le texte, une période de transition de trente mois, où le pouvoir sera partagé, doit débuter après une pré-transition de trois à six mois. L'accord prévoit une réforme judiciaire, la création d'une commission « Vérité et réconciliation » et l'intégration de la rébellion dans une future armée à 50 % hutue et 50 % tutsie.

A présent, la principale question sur la table des négociations est le cessez-le-feu. Dans son discours, M. Mandela a estimé que *« les groupes armés sont en droit de refuser un cessez-le-feu jusqu'à ce que le processus de paix soit irréversible »*. Bill Clinton a en revanche appelé les deux principaux mouvements armés de la rébellion hutue, les Forces pour la défense de la démocratie (FDD) et les Forces nationales de libération (FNL), à accepter le processus de paix et à déposer les armes.

Les discussions reprendront prochainement en Afrique du Sud sur le cessez-le-feu et le choix du dirigeant de la transition, a indiqué l'émissaire américain pour l'Afrique de l'Est, Howard Wolpe. – *(AFP, Reuters.)*

Le Réseau RENAULT

Nous nous engageons à entretenir votre véhicule avec le matériel le plus sophistiqué.

Grâce à un matériel ultra-perfectionné, issu d'une technologie exclusive et spécifique à Renault, nos équipes peuvent effectuer les diagnostics techniques les plus pointus. Vous pouvez donc avoir confiance en leur compétence sans égale pour que votre voiture garde une santé de fer ! www.renault.fr

POUR QU'UNE RENAULT SOIT PLUS QU'UNE VOITURE.

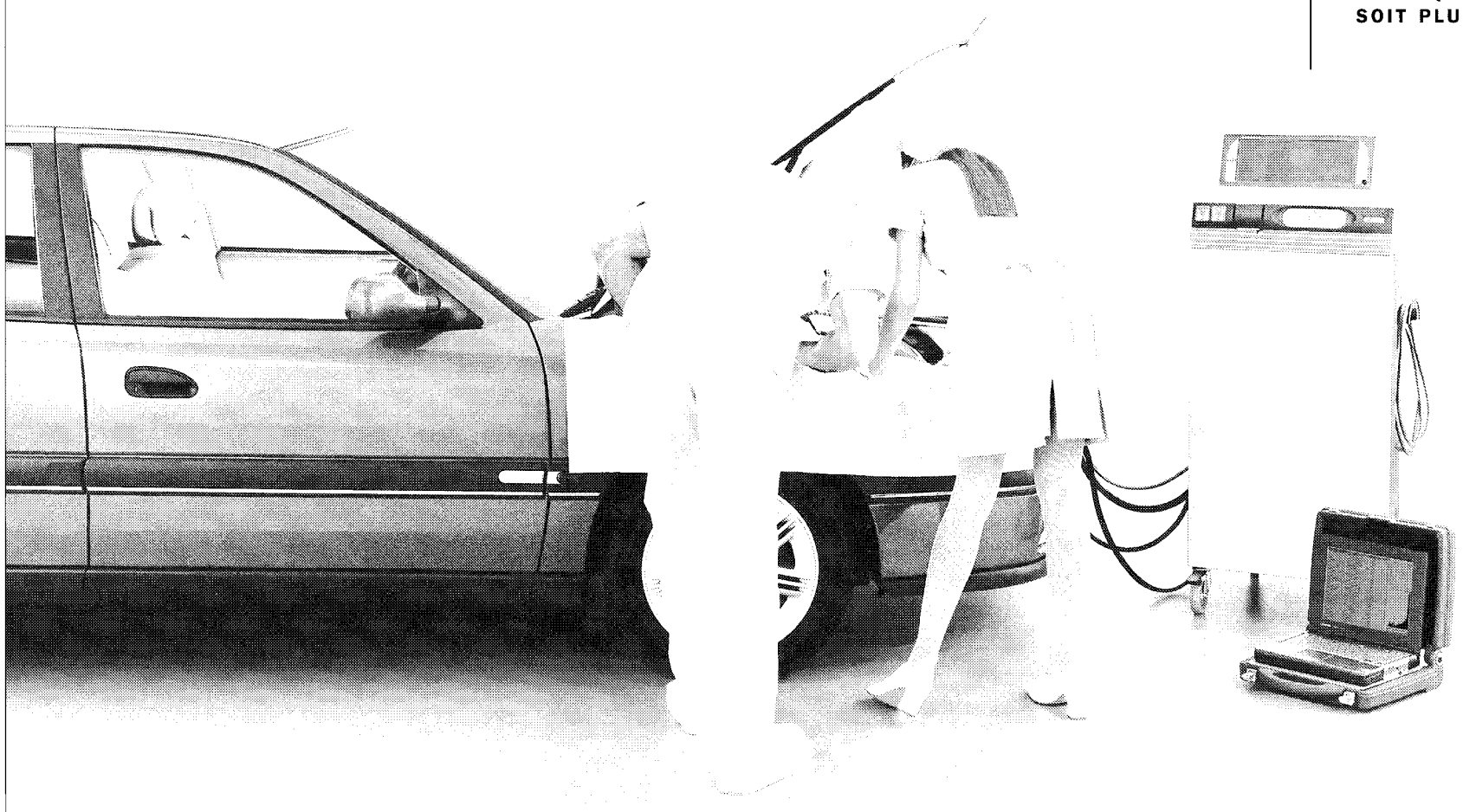

DÉMISSION Lionel Jospin a *« pris acte avec regret »*, mardi 29 août, de la démission du gouvernement de Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'intérieur. Dans un communiqué rendu public en fin de matinée, le premier ministre rend *« chaleureusement hommage »* à son *« action »* depuis 1997. Il lui exprime son *« estime comme responsable politique »* et lui redit son *« amitié »*. ● UN REMANIEMENT gouvernemental limité au remplacement de M. Chevènement devait être proposé au président de la République, mardi, en milieu de journée. L'hypothèse la plus probable est celle de la nomination de Daniel Vaillant au ministère de l'intérieur. Jean-Jack Queyranne lui succéderait au ministère des relations avec le Parlement. ● LES DIRIGEANTS du Mouvement des citoyens sont tous partisans du maintien de leur mouvement au sein de la majorité « plurielle ». *(Lire également notre éditorial page 13.)*

Lionel Jospin veut dédramatiser le départ de Jean-Pierre Chevènement

Le premier ministre devait procéder, mardi 29 août, à un remaniement limité après la démission du ministre de l'intérieur. Daniel Vaillant devrait succéder au président du Mouvement des citoyens. M. Jospin a chaleureusement rendu hommage à l'action de ce dernier

JUSQU'AU DERNIER moment, le premier ministre aura peaufiné l'annonce de la démission du ministre de l'intérieur. C'est par un bref communiqué que les services du premier ministre ont officialisé, mardi 29 août dans la matinée, la démission du ministre de l'intérieur. Mais Lionel Jospin envisageait également d'accompagner cette annonce par une déclaration, depuis son bureau de l'hôtel Matignon. Sans préjuger des explications que, de son côté, Jean-Pierre Chevènement a été autorisé par le premier ministre à donner.

Les modalités du départ ont été soigneusement étudiées la veille entre les deux hommes. Lundi matin, une Safrane avait quitté la place Beauvau par une porte latérale, pour rejoindre Versailles. Jean-Pierre Chevènement y avait rendez-vous pour le petit-déjeuner avec Lionel Jospin, à la Lanterne, cette jolie résidence réservée aux week-ends des premiers ministres. A Paris, rares sont alors les initiés tenus au courant de cette rencontre matinale, même si, à l'hôtel Matignon comme dans l'entourage du ministre, on souligne que le différend entre les deux hommes sur le dossier corse doit être tranché rapidement. Et chacun se doute bien que lorsque les deux hommes se rencontreront ce sera pour fixer les modalités de leur séparation.

La conversation dure une heure et dix-sept minutes, assurera plus tard M. Chevènement devant ses proches. Le temps de récapituler les désaccords sur la Corse, la forme que prendra la démission du ministre de l'intérieur et le principe du maintien de la présence du Mouvement des citoyens, le parti de M. Chevènement, au sein de la majorité plurielle, voire du gouvernement.

CONCILIATION IMPOSSIBLE

Dès l'abord, les deux hommes ont bien vu que la conciliation est devenue impossible. Car M. Chevènement réclame à nouveau au premier ministre qu'il fasse de la condamnation, par les nationalistes, du terrorisme en Corse et de l'action clandestine le préalable incontournable à la poursuite des discussions. M. Jospin, lui, refuse de conditionner sa politique insulaire à ce préalable, dont la levée a précisément permis, en décembre 1999, de débloquer la situation et d'engager une démarche politique avec l'ensemble des élus de l'île. A partir de là, comment continuer à gouverner ensemble ?

A 11 heures, les deux hommes, chacun de leur côté, sont de retour à Paris. A la même heure, au siège du Parti socialiste, François Hollande commence déjà le service après-vente de cette démission annoncée : *« Il ne s'agit pas de négocier je ne sais quel compromis sur une politique qui a été définie en commun (...) pour garder Jean-Pierre Chevènement »*, lâche-t-il. Cette fois, chacun est certain que la séparation est prononcée.

Au ministère de l'intérieur, où les collaborateurs du ministre faisaient mollement leurs cartons depuis déjà une semaine, on accélère le déménagement. A 13 heures, M. Chevènement reçoit ses principaux collaborateurs pour un déjeuner d'adieu. Il y a là tous les conseillers, le complice de toujours, Didier Motchane, et même d'anciens collaborateurs restés proches, comme le directeur général de la police nationale, Patrice Bergougnoux. Dès l'apéritif, l'histoire du divorce – *« version Jean-Pierre »* – est enfin détaillée. Le ministre raconte donc le désaccord sur le *« préalable »* : *« La levée de ce préalable de la condamnation de la violence conduit à toutes les dérives, dont la dernière est la dévolution du pouvoir législatif »*, explique-t-il à des collaborateurs, qui acquiescent. *« Il ne peut y avoir deux lignes politiques au sein du gouvernement. j'en tire les conséquences. »*

Mais M. Chevènement insiste à plusieurs reprises sur *« le ton cordial »* qu'a eu son entretien du matin, assurant que ce désaccord n'obère en rien les relations d'amitié et de confiance qu'il entretient depuis trente ans avec M. Jospin. L'atmosphère est *« paisible »*, selon l'un des participants. On ironise bien un peu sur les collaborateurs de M. Jospin, mais l'agressivité et l'amertume ne paraissent pas de mise.

« RECORD BATTU »

Le directeur du cabinet, Jean-Paul Proust, qui entreprend de retracer l'action menée au cours de ces trois ans place Beauvau, souligne d'ailleurs avec fierté que *« le record de longévité de Gaston Defferre a été battu »*. On se sourit, on plaisante. M. Chevènement, qui entreprend maintenant de remercier personnellement chacun de ses collaborateurs, s'enquiert de l'avenir professionnel des uns et des autres. *« Matignon a sous-estimé la force des convictions de Jean-Pierre »*, souffle un proche à la sortie. Ceux qui croient à l'avenir politique d'un *« pôle républicain au sein de la gauche plurielle »* se voient déjà lancés dans une nouvelle aventure. Dehors, les caméras installent leur campement afin de mieux filmer la sortie du ministre. Dans le secret des bureaux, on cherche déjà le nom du remplaçant.

Cinq mois après avoir procédé à un remaniement d'ampleur de son équipe, le premier ministre se voit de nouveau contraint de gérer le retrait de l'un de ses ministres-clés, et l'affaire n'est pas simple. D'autant qu'il a prévu de remplacer en octobre une autre personnalité essentielle du gouvernement, Martine Aubry, soucieuse de préparer dès que possible sa campagne pour les élections municipales à Lille. Chacun dans leur registre, Mme Aubry et M. Chevènement incarnent les valeurs indispensables à l'équilibre du gouvernement imaginé par M. Jospin : la préoccupation sociale et la fidélité à la République et à la nation. Par ailleurs, comment faire rentrer dans le gouvernement un membre du MDC, alors que son président fait état d'un si profond désaccord ?

DROIT DE REGARD

Le premier ministre, qui sait qu'il aura ce week-end à La Rochelle, devant l'université d'été du PS, l'occasion de défendre de nouveau « son pari pour la Corse », se prépare aussi à expliquer comme il voit l'avenir du gouvernement et de la majorité dans la perspective des prochaines échéances électorales. A l'Elysée, au même moment, le président de la République reçoit les ambassadeurs de France, en compagnie de trois ministres de Lionel Jospin : le ministre des affaires étrangères, Hubert Védrine, celui des affaires européennes, Pierre Moscovici et le ministre de la Défense, Alain Richard. C'est sur ce dernier que tous les regards sont braqués. Ne l'a-t-on pas maintes fois donné comme un remplacant possible. Mais M. Richard a sa mine des mauvais jours. Impénétrable et cassant, il écarte d'un geste irrité toute question sur le sujet. Le secrétaire général de l'Elysée, Dominique de Villepin, bronzé et souriant, affirme pour sa part qu'il n'a encore reçu aucune information de Matignon. Le ministère de l'intérieur n'est pas une nomination de cohabitation, mais la nomination éventuelle de M. Richard nécessiterait son remplacement au ministère de la défense et donnerait alors un droit de regard au chef de l'Etat.

A Matignon, on réfléchit à la meilleure formule. L'impression de cafouillage créée par la chronique estivale de cette démission annoncée n'a que trop duré. La rentrée du premier ministre a été suffisamment gâchée comme cela.

Raphaëlle Bacqué

L'« estime » et l'« amitié » du premier ministre

Voici le texte du communiqué publié, mardi en fin de matinée, par les services du premier ministre pour annoncer la démission du ministre de l'intérieur : ***« Jean-Pierre Chevènement m'a indiqué qu'en raison de son appréciation de la démarche du gouvernement sur la Corse, il ne souhaitait pas poursuivre l'exercice de ses fonctions ministérielles. J'ai pris acte avec regret de cette intention. Je rends chaleureusement hommage à son action en qualité de ministre de l'Intérieur au cours de ces trois années. Je lui exprime mon estime comme responsable politique et lui redis mon amitié. Je propose aujourd'hui au président de la République la nomination de son successeur. »***

Le MDC entend rester dans la majorité « plurielle »

EN TEMPS ORDINAIRE, l'université d'été du Mouvement des citoyens (MDC), le parti de Jean-Pierre Chevènement, reste plutôt confidentielle : 270 personnes en moyenne s'y rendent chaque année, pour un mouvement qui compte 4 500 adhérents. Cette année, les demandes de participation explosent : à la veille de la démission du ministre de l'intérieur, et à quatre jours du début de cette manifestation qui se tient à Grasse (Alpes-maritimes) samedi 2 et dimanche 3 septembre, on comptait déjà 420 inscrits. Le banquet républicain du samedi soir est déjà prévu pour 500 personnes.

La cohérence est parfaite. Au moment où M. Chevènement quitte le gouvernement pour incompatibilité entre la gestion du dossier corse et sa conception de la République, un public nombreux et passionné s'apprête à venir débattre de la constitution d'un *« pôle républicain dans la gauche »* à Grasse. Le calendrier ne pouvait mieux tomber, alors que l'opinion se montre très favorable à M. Chevènement et à ses idées. *« En trouvant une plus grande liberté de mouvement, il trouve aussi une plus grande capacité d'être fédérateur »*, fait observer son conseiller Gilles Casanova.

La table ronde du dimanche, intitulée *« Comment et avec qui structurer le pôle républicain, perspectives du MDC »*, animée par le vice-président du mouvement, le député européen Sami Naïr, ne manquera pas d'être attentivement suivie. François Morvan, animateur de la revue *Utopie critique*, ainsi que Paul-Marie Coûteaux, député européen élu en juin 1999 sur la liste de Charles Pasqua, y participent. *« Les thèmes prévus par l'université d'été montrent que le courant républicain n'est pas confiné dans le seul dialogue avec le PS*, note M. Casanova. *Il existe dans un dialogue avec les Français, dont le MDC ne représente qu'un élément »*, ajoute-t-il.

> Il est plus difficile de faire de la politique hors du gouvernement, mais cette difficulté est « compensée par le fait que l'on est maître de son allure »

Les intentions sont donc affichées, même si elles ne sont pas précises pour l'instant. Reste à savoir, si, après le départ de M. Chevènement, le MDC participera encore au gouvernement, comme semble le souhaiter M. Jospin, et à quelle place. *« Les avis sont partagés*, explique un membre du MDC qui souhaite rester anonyme. *Les uns estiment que nous pouvons très bien continuer à participer à la majorité plurielle tout en faisant entendre notre voix en dehors du gouvernement ; les autres pensent que la symbolique de la participation est forte. »*

Publiquement, en tous cas, et même en privé, les protestations de fidélité à l'égard de la gauche « plurielle » se multiplient. Dans *Le Parisien* du 29 août, Georges Sarre, président délégué du Mouvement des citoyens, souligne que *« la situation est nouvelle, mais* [qu']*à l'évidence, le MDC reste dans la majorité plurielle »*. Puis il ajoute : *« Depuis toujours, nous nous situons clairement à gauche. L'important est de peser. Nous essaierons de le faire différemment »*.

Il est plus difficile de faire de la politique hors du gouvernement, mais cette difficulté est *« compensée par le fait que l'on est maître de son allure »*, fait observer pour sa part M. Casanova. Mais, comme Paul Loridant, secrétaire général du mouvement, il estime que le MDC est *« bien dans la majorité plurielle »*. Quant à la présence future d'un ministre MDC au gouvernement, M. Loridant a estimé que *« c'est d'abord l'affaire du premier ministre »* et que l'université d'été de Grasse sera *« l'occasion de faire le point sur nos positions »*. *« Collectivement, nous ne sommes pas hostiles à la participation. La question est : y-a-t-il un endroit efficace ? »*, observe pour sa part Catherine Coutard, vice-présidente et future tête de liste de la gauche pour les élections municipales à Montélimar. *« Pour nous, c'est un départ, mais pas du tout une rupture avec la majorité. Son caractère est bien d'être plurielle »*, ajoute-t-elle.

« Nous avons un désaccord fondamental, mais cela ne conduit pas à changer de camp », confirme Didier Motchane, un des fondateurs du Ceres avec M. Chevènement. Rester au gouvernement pourrait *« mettre de l'huile dans les rouages des partis de la majorité, qui doivent préparer les prochaines élections »*, observe M. Motchane. Mais, pour lui, *« le sort du MDC ne se joue pas là-dessus »*. Depuis 1997, en raison de la présence au gouvernement de M. Chevènement, le MDC s'était mis *« en contre-plongée »*, son chef de parti étant aussi ministre. *« Evidemment, cette situation ne peut que changer »*, souligne l'un des nombreux vice-présidents du Mouvement des citoyens.

Béatrice Gurrey

Dépassez Internet

avec les Mastères Spécialisés d'une grande école d'ingénieurs

médias numériques

management de projet et e-commerce

intelligence stratégique

GROUPE ESIEE

Accrédités par la Conférence des Grandes Écoles

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS

Clôture des inscriptions : 22 septembre 2000
Admission : scientifiques/non scientifiques

Journée Portes Ouvertes : 19 septembre 14 h - 20 h
Tél. : 01 45 92 66 25 - www.esiee.fr

Le premier ministre écarte l'hypothèse d'un remaniement gouvernemental élargi

***« IL NE FAUT PAS** que Jospin joue petit bras »*, confiait, mardi 29 août, un ministre socialiste, en évaluant une séquence qui, après la démission de Jean-Pierre Chevènement, rebondira au plus tard d'ici au début octobre avec le départ de Martine Aubry, voulant se consacrer à sa campagne pour les élections municipales à Lille. *« Il ne faut pas qu'il y ait un gouvernement par défaut pour les élections de 2001 et de 2002 »*, poursuit ce ministre. Décidé à ne pas laisser le problème Chevènement *« empoisonner »* durablement sa rentrée politique – marquée dès cette semaine par une réunion ministérielle, jeudi, sur les arbitrages pour le budget 2001, puis par un déplacement à Strasbourg, vendredi, et par un discours, dimanche, en clôture de l'université d'été du Parti socialiste à La Rochelle –, Lionel Jospin, qui a proposé en vain à M. Chevènement, lors de leur tête à tête de lundi, de rester au gouvernement à un autre poste, a voulu circonscrire strictement l'épisode au seul cas du ministre de l'intérieur.

M. Jospin a donc clairement écarté l'idée d'un remaniement plus ample qui aurait conduit à remplacer à la fois M. Chevènement et MmeAubry. La ministre de l'emploi et de la solidarité devait avoir son tête-à-tête hebdomadaire avec le premier ministre mardi en fin de matinée. La veille, avant de quitter Lille pour rejoindre la capitale, Mme Aubry a fait passer des messages à Matignon pour exprimer son souhait de quitter le gouvernement, comme elle l'avait imaginé, à la fin du mois de septembre. Pas avant. La ministre doit en effet « boucler » plusieurs projets de loi, sur la dépendance, le droits des malades, la réforme de la bioéthique, l'IVG et le financement de la Sécurité sociale, même s'il semble désormais assuré qu'elle ne pourra pas tous les présenter en conseil des ministres comme elle l'avait espéré. Elle doit également dresser le bilan, le 13 septembre, toujours en conseil des ministres, de la loi de lutte contre les exclusions, promis depuis plusieurs mois et maintes fois retardé. Enfin, il lui faut tenter de régler le dossier en crise de l'Unedic, le régime d'assurance-chômage.

Désireuse de se consacrer à temps plein à sa campagne pour les municipales de Lille, où elle brigue le fauteuil de maire de Pierre Mauroy, Mme Aubry avait réussi, il y a peu, à convaincre M. Jospin de la laisser partir à la fin de l'été, c'est-à-dire fin septembre (*Le Monde* du 22 juin). Avec ce calendrier, MmeAubry renonçait ainsi explicitement à participer au conseil européen des ministres de l'emploi prévu le 17 octobre. Plusieurs de ses principaux collaborateurs avaient anticipé ce scénario soigneusement élaboré. Son directeur de cabinet, Dominique Marcel, en particulier, avait, début juillet, rejoint Matignon comme directeur adjoint de cabinet de M. Jospin.

UNE CARTE DE RÉSERVE

Une fois le départ de M. Chevènement circonscrit, il restait à en régler les modalités et surtout à choisir un successeur au ministre de l'intérieur démissionnaire. Un communiqué de Matignon devait annoncer officiellement mardi matin la démission de M. Chevènement. Ce dernier n'écartait pas de faire son propre communiqué en réponse à celui de Matignon, selon les termes choisis par le premier ministre. Une fois la démission acceptée par le président de la République, restait le problème de la succession. L'hypothèse de l'entrée au gouvernement d'un nouveau responsable du Mouvement des citoyens (MDC) était écartée : tant à Matignon qu'à la direction du PS, on imaginait mal le président du MDC sortir sur un désaccord et se faire remplacer au pied levé par un de ses adjoints... M. Jospin préfère garder cette carte en réserve, le MDC protestant de la continuité de son appartenance à la majorité « plurielle » *(lire ci-contre)*, par exemple lors du départ de Mme Aubry, et apprécier d'ici là comment M. Chevènement gère sa troisième démission d'un gouvernement. Le premier ministre sait que le MDC devra d'autant plus soigner son expression qu'il va devoir préparer les élections municipales puis les élections législatives si possible en bonne entente avec le PS...

Quatre noms étaient fréquemment cités : ceux d'Alain Richard, ministre de la défense, de Jean Glavany, ministre de l'agriculture, de Daniel Vaillant, ministre des relations avec le Parlement ou de Jean-Jack Queyranne, secrétaire d'Etat à l'outre-Mer et ancien porte-parole de M. Jospin au PS. Un départ éventuel de M. Richard, qui est un expert reconnu de la carte électorale, est jugé d'autant plus improbable que le choix de son successeur au ministère de la défense requerrait nécessairement l'approbation du chef de l'Etat, chef constitutionnel des armées. La défense appartient au domaine dit « partagé » entre le président de la République et le premier ministre. Et la difficulté est d'autant plus actuelle que la France préside les travaux de l'Union européenne jusqu'à la fin de l'année, avec des projets en matière de sécurité européenne ambitieux. M. Richard est ainsi conduit à animer la réflexion collective de ses collègues européens et de leurs chefs d'état-major, avec des réunions décisives à partir de la mi-septembre.

L'hypothèse Glavany est également improbable dans la mesure où le ministre de l'agriculture n'est pas insensible à une partie de l'argumentaire de M. Chevènement dans sa critique du processus de Matignon. Mardi, en fin de matinée, Daniel Vaillant paraissait avoir de bonnes chances d'être nommé ministre de l'intérieur, un poste que cet ami proche de M. Jospin s'était déjà préparé à occuper en 1997. Si ce schéma était retenu, M. Queyranne pourrait devenir ministre des relations avec le Parlement et porte-parole du gouvernement.

Isabelle Mandraud et Michel Noblecourt

Les députés PS perdent un « ministre utile »

IL FAUT CROIRE qu'une petite part de Jean-Pierre Chevènement sommeille en chaque député socialiste. Lundi soir, le mot *« regrets »* revenait souvent dans la bouche des élus du PS, quand ils commentaient par anticipation la démission du ministre de l'intérieur. Depuis quelques semaines, déjà, les messages de soutien affluaient place Beauvau, des appels à la réconciliation entre MM. Jospin et Chevènement étaient lancés. Ainsi, Jean Delobel (Nord) a imploré les deux hommes de *« rester côte-à-côte »*, dans un courrier transmis à l'AFP, le 25 août. La plupart ne voulaient pas qu'*« il »* parte, même s'ils ne partageaient pas son analyse sur l'avenir de la Corse. M. Chevènement était un peu la figure rassurante du gendarme au sein de la majorité « plurielle ». Quelques rares élus, comme Gérard Gouzes (Lot-et-Garonne), favorable au processus de Matignon, se risquaient à dire qu'il est *« un homme du passé »*.

Maintenant que sa démission est annoncée, certains lui reprochent une décision disproportionnée, injustifiée. *« Il n'était pas que ministre de la Corse, c'est un dossier interministériel. Jean-Pierre Chevènement a posé de bonnes questions, mais sa démission est une mauvaise décision politique. Dire qu'il a été "dépossédé", c'est excessif »*, souligne Christian Paul (Nièvre), qui devait introduire le débat sur la Corse, mardi soir, lors du bureau national de rentrée du Parti socialiste.

« POUR DE MAUVAISES RAISONS »

« Je regrette le départ de Chevènement, j'ai de l'affection pour lui. Mais je ne le comprends pas, il n'a pas été désavoué par Jospin. Je le soupçonne même d'en faire une opération d'acharnement thérapeutique, pour requinquer le MDC », estime pour sa part Odette Gzregzulka (Aisne). *« Jean-Pierre Chevènement était un ministre utile. Je regrette sa décision. Il part pour de mauvaises raisons. Sa lecture des accords de Matignon est fausse depuis le début »*, juge Vincent Peillon (Somme), qui n'a *« aucun état d'âme »* sur le processus engagé dans l'île.

La Gauche socialiste, qui avait exprimé des réserves, perd un allié de circonstance. *« Je pense que* [M. Chevènement] *était plus utile à l'intérieur du gouvernement et qu'au fond il a eu tort de se mettre en dehors. On avait besoin au contraire d'une participation active de tous* (...) *et notamment du camp républicain, dont M. Chevènement n'a pas le monopole »*, a déclaré la députée européenne Marie-Noëlle Lienemann, lundi, sur France-Info. D'autres espèrent que les questions soulevées par le ministre de l'intérieur ne resteront sans réponse. *« Je ne rejette pas, a priori, le processus engagé dont Jean-Pierre Chevènement avait bien souligné les dangers et les limites. Il est temps d'adopter une ligne claire en ce qui concerne la poursuite de la violence. Dans cette difficile démarche, j'espère que la vigilance attentive de Chevènement nous aidera à baliser le chemin »*, souligne Jean-Marie Bockel (Haut-Rhin).

Le Mouvement des citoyens doit-il continuer d'être représenté au gouvernement ? M. Bockel pose la question autrement : M. Chevènement est-il remplaçable ? *« Chevènement, c'est avant tout une personnalité. Son départ n'est pas compensable en soi par l'arrivée d'un autre élu MDC »*, analyse le maire de Mulhouse. Même s'il n'est pas le seul à faire cette analyse, la présence du MDC est néanmoins souhaitée... ne serait-ce que pour contrebalancer les Verts. *« Jean-Pierre Chevènement représente une force importante, qualitativement. La gauche ne doit pas se limiter à un dialogue entre les Verts et le PS »*, plaide Christine Lazerges (Hérault). *« L'édifice de la majorité est clairement ébranlé. Les Verts vont prendre une importance relative plus forte »*, s'inquiète ce député prudemment anonyme.

A la veille des élections, municipales et cantonales en 2001, présidentielle en 2002, il serait dommage de se séparer de ce pôle républicain. *« Il faut éviter la balkanisation de la gauche »*, prévient le député des Landes Alain Vidalies.

Paradoxalement, le départ de M. Chevènement pourrait siffler « la fin de la récré » dans les rangs du PS. Certains élus n'ont pas, en effet, caché leurs doutes sur les accords de Matignon (*Le Monde* daté 27-28 août). *« Par solidarité, nous allons resserrer les rangs autour du premier ministre. Ce qui n'empêchera pas les explications de fond sur l'accord. S'agit-il d'un transfert législatif, la langue corse sera-t-elle ou non obligatoire, la Corse préfigure-t-elle la vision future de la décentralisation ? »*, s'interroge Eric Besson (Drôme). Le débat continue dans le groupe socialiste, avec ou sans Jean-Pierre Chevènement.

Clarisse Fabre

M. Forni s'en prend aux « déclarations intempestives »

Raymond Forni, président (PS) de l'Assemblée nationale, manifeste implicitement, dans un entretien publié par *Le Parisien* du 29 août, sa satisfaction du départ du gouvernement de Jean-Pierre Chevènement. *« Pour ma part,* indique-t-il, *j'approuve totalement la démarche de Lionel Jospin. De ceux qui prétendent qu'il serait dans l'erreur, j'attends qu'ils me livrent la bonne méthode. Toute déclaration intempestive est de nature non seulement à gêner la démarche du premier ministre mais aussi à tuer l'espoir du peuple corse, qui souhaite retrouver la paix et la stabilité. »*

La droite souligne « l'échec » du premier ministre

A DROITE, les réactions à la démission de Jean-Pierre Chevènement laissent transparaître les divergences sur le dossier corse. Critiquée par certains élus libéraux pour avoir soutenu les accords de Matignon – dont l'un des principaux artisans est José Rossi, président de l'Assemblée de Corse et du groupe libéral de l'Assemblée nationale –, la direction de Démocratie libérale (DL) évite de revenir sur le fond du dossier. *« Cette démission aurait dû intervenir après l'épisode du préfet Bonnet »*, a indiqué au *Monde* Alain Madelin. Pour le président de DL, *« le premier ministre n'a plus de vraie majorité. Jospin va s'employer à replâtrer, mais les fissures et les lézardes signent l'écroulement »*. Claude Goasguen, porte-parole de DL, note que *« Lionel Jospin* (...) *aura de plus en plus de mal à assumer ses propres contradictions et à rassembler autour de lui la gauche plurielle »*.

« UNE FORME DE PROTESTATION »

Interrogée sur RTL, mardi matin, Michèle Alliot-Marie, la présidente du RPR, notant que *« Lionel Jospin a fait* [en Corse] *une sorte de bricolage avec l'idée que tout le monde se laisserait endormir »*, a souligné que la démission du ministre de l'intérieur est *« un échec »* pour le premier ministre. Sur France-Inter, lundi, le porte-parole du RPR, Patrick Devedjian, a jugé que cette démission est *« une forme de protestation contre la méthode peu transparente »* de M. Jospin en Corse. *« Ce départ est une victoire pour les indépendantistes et une défaite pour la France une et indivisible »*, affirme pour sa part le séguiniste François Fillon.

Proche de Charles Pasqua, le député européen RPF William Abitbol tend la main à M. Chevènement dans un entretien au *Figaro* du 29 août : *« Les souverainistes et les républicains peuvent désormais envisager de combattre ensemble sous une forme ou sous une autre pour la souveraineté de la France et les valeurs de sa République. »*

Dénonçant *« la prime au crime qui a prévalu lors des accords de Matignon »*, le porte-parole de l'UDF, Gilles de Robien, *« salue la démission courageuse et logique de Jean-Pierre Chevènement, à comparer avec la démission du gouvernement devant la violence »*. *« Le départ de Jean-Pierre Chevènement, seul membre du gouvernement à s'être élevé contre* [cette] *supercherie* (...), *aurait à cet égard des conséquences regrettables »*, souligne le président du groupe centriste du Sénat, Jean Arthuis.

Jean-Baptiste de Montvalon

Un long désaccord sur la question de la violence en Corse

EN QUITTANT le gouvernement, Jean-Pierre Chevènement met fin à neuf mois d'une contradiction croissante entre ses convictions et le processus de paix en Corse initié par Lionel Jospin, notamment sur la question de la violence et de la négociation avec des élus nationalistes. Posés comme un préalable à toute négociation par M. Jospin lors de son déplacement en Corse, au mois de septembre 1999, la condamnation de la violence par les élus nationalistes avait été levée, au grand dam de M. Chevènement, fin novembre, par le premier ministre. Cette décision avait permis de d'engager, le 13 décembre, à Matignon, une concertation avec l'ensemble des élus corses.

Si, sur le fond, le ministre de l'intérieur condamnait cette initiative, il fut tout de même étroitement associé – son directeur de cabinet participant à toutes les réunions du printemps avec les élus de l'Assemblée de corse, au côté du conseiller du premier ministre, Alain Christnacht et du préfet de Corse, Jean-Pierre Lacroix – au processus qui, à mesure qu'il avançait, n'allait cesser d'accentuer son malaise.

Il récusait, d'emblée, le choix de discuter avec des élus nationalistes qui couvraient, selon lui, les poseurs de bombes et refusaient de condamner les attentats et les assassinats. Il entendait, par ailleurs, limiter les effets de cette négociation afin qu'elle n'accède pas à la dimension d'un règlement historique à l'irlandaise ou à la calédonnienne. A en croire sa vision du dossier corse, la nature des revendications nationalistes et la qualité de leurs représentants ne le justifiaient pas.

« Est-ce que 16,5 % du corps électoral peuvent faire la loi à la République ? s'interrogeait-il dans *Le Monde* du 19 juillet. *Il est bien naturel d'aspirer à la paix, mais pas à n'importe quelles conditions. L'expérience des vingt-cinq dernières années montre que chaque nouveau statut, chaque amnistie, ont été suivis d'une nouvelle flambée de violence... » « Ce que réclament les nationalistes et leurs alliés,* poursuivait-il, *c'est, outre le produit de l'impôt, 12 milliards de francs de la loi-programme au titre de la solidarité nationale et, pour faire bonne mesure, un statut de territoire d'outre-mer, qui leur permettrait d'échapper aux lois de la République. On prétend ainsi acheter la paix, mais voyez ce qui se passe au Pays basque espagnol, autonome depuis vingt ans, où l'ETA vient de commettre son 775e assassinat. »*

> Si le ministre de l'intérieur condamnait la concertation avec les élus corses, il y fut tout de même étroitement associé

Cependant, soucieux de ne pas entrer en conflit avec Lionel Jospin, M. Chevènement concède, alors, ce qu'il appelle *« un effort considérable »*. Il s'agit d'aller, selon lui, dans le sens *« d'une pleine responsabilité des élus corses mais dans le cadre des lois de la République »*. Il exclut la concession, même partielle, du pouvoir législatif qui reviendrait *« à créer, en Méditerranée, une île soumise à la loi d'un milieu qui déploie les trois quarts de son énergie en règlements de comptes et en luttes internes »*. Le ministre de l'intérieur, tour à tour distant, méfiant, saisira chaque opporunité qui lui est offerte pour marquer ses réserves et limiter le processus. La question de l'amnistie des prisonniers nationalistes, posée comme un corrolaire de l'accord final, entre les élus insulaires et le gouvernement lui fournit une occasion rêvée. M. Chevènement sait que l'opinion est extrêment sensible à ce thème, notamment sur la question du sort réservé par le processus aux membres du « commando Erignac ». *« C'est clair, non ? Il n'y a pas d'amnistie. il n'y en aura pas »*, assure-t-il, le 11 février, dans la cour de l'Elysée, après que M. Jospin a clairement fait comprendre, dans un avion qui le ramenait du Japon, que, si un accord est signé, on aborderait la question, *« comme pour le paiement des jours de grève »*.

Quant à la trêve des attentats respectée par les organisations clandestines, il la balaie d'un revers de formule assassine. *« Même s'ils sont plus rarement revendiqués et encore moins médiatisés,* expliquait-il au *Monde,* le 19 juillet, *les attentats continuent à bas bruit. (...) Une trêve n'est pas la paix. C'est un chantage à la reprise de la violence. »* Jusqu'au dernier moment, Jean-Pierre Chevènement paraît ne pas avoir cru les nationalistes capables d'assumer leur part de responsabilité dans le processus de paix. Le 22 août, il décrivait encore la mouvance nationaliste en proie à *« une guerre des chefs »*, et prisonnière d'une violence qui aurait seule permis, grâce aux menaces qu'elle véhicule, d'obtenir l'adhésion d'un certain nombre d'élus insulaire rétifs au processus.

Jacques Follorou

La chronologie du différend

● **6 et 7 septembre.** Devant l'Assemblée de Corse, Lionel Jospin affirme que *« la condamnation de la violence est la condition préalable à toute évolution »* du statut de l'île.

● **30 novembre.** Le premier ministre annonce qu'il est prêt *« à recevoir, à l'Hôtel Matignon, (...) les élus de la Corse, ensemble »*. Jean-Pierre Chevènement maintient que *« la priorité, c'est la renonciation à la violence »*.

● **13 décembre.** Première réunion de vingt-huit élus de Corse, nationalistes compris, à Matignon.

● **18 décembre.** Dans l'avion qui le ramène du Japon, M. Jospin laisse entendre que, si un accord intervient, la question de l'amnistie sera abordée *« comme pour le paiement des jours de grève »*.

● **4 janvier 2000.** M. Chevènement estime, devant les fonctionnaires de son ministère : *« N'en déplaise aux naïfs, la Corse n'est pas la Nouvelle-Calédonie. »*

● **8 février.** M. Jospin déclare que la question de l'amnistie *« ne se pose pas (...) aujourd'hui »*.

● **9 février.** *« Il n'y a pas d'amnistie. Il n'y en aura pas »*, affirme M. Chevènement.

● **1er mars.** M. Jospin indique que, *« pour le gouvernement, la question d'une amnistie n'est pas posée et, en tout état de cause, ne le sera jamais pour les assassins du préfet Claude Erignac »*.

● **10 mars.** L'Assemblée de Corse adopte deux motions concurrentes. La motion majoritaire insiste sur le maintien du cadre statutaire actuel. La seconde, soutenue par les nationalistes, se prononce pour la dévolution de pouvoirs législatifs.

● **8 juin.** Le ministre de l'intérieur transmet au premier ministre une note résumant ses propositions pour la Corse.

● **3 juillet.** Matignon remet aux élus corses une synthèse des travaux effectués depuis le 15 mai.

● **10 juillet.** Le gouvernement soumet aux élus ses *« orientations »*, parmi lesquelles figure l'hypothèse de la dévolution à la collectivité de Corse d'une compétence législative encadrée par le Parlement.

● **12 juillet.** Une majorité des élus de l'Assemblée de Corse approuve les orientations du gouvernement mais réclame la création d'une collectivité territoriale unique dotée d'un *« pouvoir législatif encadré »* non soumis au contrôle du Parlement.

● **14 juillet.** M. Chevènement déclare : *« Je ne suis pas d'accord pour déléguer le pouvoir législatif, je ne suis pas pour une souveraineté corse. »*

● **18 juillet.** Dans un entretien au *Monde*, M. Chevènement adresse au premier ministre une mise en garde : *« J'ai mes convictions. Lionel Jospin les connaît. Il sait jusqu'où je ne peux pas aller. »*

● **20 juillet.** Le texte final du gouvernement prévoit qu'une révision constitutionnelle permettra, à terme, la création d'une assemblée unique dotée d'un pouvoir d'adaptation législative.

● **27 juillet.** M. Chevènement fait savoir, par l'entremise de Georges Sarre, qu'il *« ne présentera pas le projet de statut pour la Corse »*.

● **28 juillet.** L'Assemblée de Corse approuve les propositions mises au point à Matignon.

● **29 juillet.** M. Chevènement trouve *« absolument scandaleux »* les propos tenus par les nationalistes, la veille, devant l'Assemblée de Corse : *« Jean-Guy Talamoni a affirmé que son objectif, c'est l'indépendance. Il a multiplié les menaces et il a affirmé sa solidarité avec l'auteur de crimes de sang, et on peut penser à Yvan Colonna. »* Le jour-même, il rencontre M. Jospin en tête-à-tête. *« Nous sommes convenus ensemble* (...) *que nous nous donnions le temps de la réflexion »*, commente M. Jospin le 31 juillet.

● **7 août :** Jean-Michel Rossi, ancien dirigeant d'A Cuncolta Nazionalista, et son garde du corps Jean-Claude Fratacci, sont assassinés à L'Île-Rousse (Haute-Corse).

● **11 août.** M. Chevènement déclare : *« Il ne suffit pas de condamner un crime quand il a été commis. Il serait plus utile de le condamner par avance et, par conséquent, de renoncer à la violence et de déposer les armes que les nationalistes corses détiennent illégalement. »*

● **13 août.** Explosion d'une voiture piégée devant l'Agence pour le développement économique de la Corse, à Ajaccio.

● **17 août.** M. Jospin justifie, dans une tribune publiée par le *Nouvel Observateur,* sa recherche d'*« une solution politique à la question corse »*. Il précise que la question d'une amnistie *« n'est pas à l'ordre du jour »* et *« ne sera jamais posée pour les assassins du préfet Claude Erignac »*.

● **19 août.** L'ancien dirigeant d'A Cuncolta François Santoni accuse, dans un entretien au *Figaro Magazine*, les assassins de Jean-Michel Rossi d'être des *« responsables nationalistes alliés à une certaine forme de grand banditisme »*.

● **22 août.** Dans un entretien à l'AFP, M. Chevènement reproche à M. Jospin de s'inscrire *« dans la perspective d'une dévolution, même partielle, du pouvoir législatif à la Corse »*. *« Les séparatistes n'ont renoncé ni à l'indépendance, ni à la violence clandestine »*, ajoute-t-il. Le même jour, il rappelle que la Corse *« fait partie du champ de responsabilité du ministère de l'intérieur »*.

● **28 août.** Second entretien entre M. Jospin et M. Chevènement.

L'Elysée observe la scène en silence

LE PALAIS de l'Elysée fait presque face à la Place Beauvau et c'est peu dire que l'équipe présidentielle observe avec attention la vie agitée du ministère de l'intérieur. Depuis plusieurs jours, Jacques Chirac et ses conseillers ont donc scruté le visage de Jean-Pierre Chevènement lors du premier conseil des ministres de rentrée, jeudi 24 août, les aléas de sa cote de popularité dans les sondages (n'est-il pas l'un des ministres préférés de l'électorat de droite), les effets de ses arguments sur la Corse parmi les intellectuels de gauche mais aussi parmi les responsables de l'opposition. Ils en sont ressortis convaincus de... l'extrême délicatesse politique du dossier corse.

« Le président n'a aucun intérêt à se lancer lui-même dans ce débat », explique un des conseillers les plus proches du chef de l'Etat. M. Chirac n'a donc pas l'intention de dire le moindre mot ni sur le départ du ministre ni sur l'avenir du processus engagé par Lionel Jospin.

LE SCEPTICISME DES FRANÇAIS

Il y a encore quelques semaines, les proches de M. Chirac expliquaient la relative *« bienveillance »* du président à l'égard de la méthode employée par le premier ministre pour régler le problème corse. Les analyses de Maurice Ulrich, conseiller du président sur la politique insulaire, rejoignaient en partie celles de Matignon. Le président, lors du conseil des ministres du 1er août, avait d'ailleurs rappelé son souci d'être le garant *« des principes de notre République et de son unité »* tout en soulignant que *« les spécificités insulaires doivent être mieux reconnues »*. Une *« position balancée »*, comme le dit le secrétaire général de l'Elysée, Dominique de Villepin.

Aujourd'hui, cependant, après l'assassinat de Jean-Michel Rossi, devant l'opposition d'une grande partie de la droite et notamment de Charles Pasqua, face au scepticisme de bon nombre de Français sur le compromis de Matignon, l'Elysée se montre beaucoup plus critique et plus soucieux de *« la sauvegarde de la République »*. La prudence politique étant cependant de mise, le président entend d'abord laisser Lionel Jospin se débattre seul avec ses difficultés. Et goûte le départ de ce ministre qui, comme Claude Allègre, avait le tort de plaire aussi à une partie des électeurs de M. Chirac.

Raphaëlle Bacqué

La police de proximité, principale réforme inachevée du ministre

En trois ans, le ministre de l'intérieur a su tisser des rapports privilégiés avec les policiers, au risque d'être accusé de flatter leur corporatisme. Jouant de son image de fermeté, il s'est sorti du dossier des sans-papiers en régularisant 80 000 d'entre eux et en modifiant la loi

Au terme de son passage au ministère de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement ne sera pas parvenu à boucler l'un de ses dossiers prioritaires : celui de la police de proximité, dont la mise en place n'est pas assurée. L'autre domaine essentiel de son action aura été l'immigration. Dès son arrivée place Beauvau, M. Chevènement a cherché à dépolitiser le débat public sur ce sujet. Trois ans plus tard, la mission semble accomplie. Grâce à une opération de régularisation de grande ampleur et une réforme de la loi sur l'entrée et le séjour des immigrés, le sujet n'est plus aujourd'hui l'enjeu d'affrontements politiques majeurs. En tant que ministre des collectivités locales, le *« jacobin »* a été, paradoxalement, à l'origine d'une importante avancée de la coopération intercommunale, ouvrant la voie à un véritable pouvoir d'agglomération. Son départ intervient également au moment où la consultation en vue de l'organisation de l'islam en France, qui lui tenait particulièrement à cœur, était sur le point d'aboutir.

LES POLICIERS regretteront le *« Che »*. C'est ainsi que la plupart d'entre eux l'avaient surnommé. En trois ans de présence place Beauvau, Jean-Pierre Chevènement avait su se rendre populaire auprès des gardiens de la paix, des officiers et des commissaires, lui qui n'avait aucune expérience de cet univers lors de son entrée en fonction, en juin 1997. Une bonhomie naturelle, un contact facile, *« une relation affective »* – semblable à celle qu'avait su entretenir en son temps Charles Pasqua, selon un de ses collaborateurs – et l'image d'un homme défendant volontiers l'ordre et l'autorité avaient suffi à gagner la sympathie de la majorité des 120 000 policiers.

Cette popularité réelle, le ministre de l'intérieur démissionnaire la doit aussi à son habileté. Grâce à son entourage, il avait su prendre la mesure de l'importance des syndicats de police, dont la représentativité réelle donne un poids sans égal dans la fonction publique. Sans aller jusqu'à la cogestion, M. Chevènement s'est efforcé d'être à leur écoute, de ne pas les braquer. L'exemple du redéploiement sur le territoire national des forces de police et de gendarmerie est significatif. Le projet visait à fermer un certain nombre de commissariats dans des petites villes pour renforcer la présence policière dans les zones urbaines sensibles. Il avait dû être précipitamment retiré à l'automne 1998, après des manifestations co-organisées par les élus des localités concernées et les policiers. Jean-Jack Queyranne, ministre de l'intérieur par intérim après l'accident opératoire de M. Chevènement, avait cédé. De retour place Beauvau, le ministre a repris, à sa manière, le dossier : pas de grands effets d'annonce pour ne pas choquer les syndicats, mais une fermeture de petits commissariats à dose homéopathique.

Jean-Pierre Chevènement comptait tirer profit de cette proximité avec la base, renforcée par une série de mesures financières ciblées, pour mettre en œuvre sa principale réforme, celle de la police de proximité. Elle était au cœur du dispositif présenté en octobre 1997 au colloque de Villepinte par Lionel Jospin et son ministre de l'intérieur. L'ambition gouvernementale était de taille : il s'agissait de révolutionner l'organisation de la sécurité intérieure. Elle s'est traduite par le vote d'une loi sur les polices municipales, en avril 1999, et la présentation d'un projet de loi sur la sécurité privée, en mai 2000. Pour le ministre de l'intérieur, l'objectif prioritaire concernait cependant la police nationale. Rien n'a été négligé pour la convertir à la proximité : mise en place de sites pilotes dans toute la France, assises nationales en forme de grand-messe médiatique, plan de généralisation établi jusqu'en 2002.

SOUTIEN À LA HIÉRARCHIE

Jean-Pierre Chevènement s'en va sans avoir mené à terme le projet, qui, à ses yeux, pouvait, seul, pérenniser la police d'Etat, alors même que sa mise en œuvre suscite des réserves. Les principaux syndicats de police, tout en reconnaissant l'importance de la réforme, soulignent le manque des moyens qui lui sont affectés. Le plan de modernisation de trois ans proposé par le ministre de l'intérieur pour accompagner la mise en place de la réforme n'a pas été accepté par M. Jospin. En plusieurs endroits, des retards ont été pris sur le calendrier. La police de proximité, qui fait ses premiers pas, peut-elle encore être remise en cause ? Dès cet automne, le dossier devrait figurer en bonne place sur le bureau du successeur de M. Chevènement.

Le ministre démissionnaire n'a pas non plus négligé son soutien à la hiérarchie policière, au risque d'être accusé de corporatisme. Il a apporté un soutien indéfectible aux artisans de la lutte antiterroriste, et notamment à Roger Marion, lors de son audition houleuse par la commission d'enquête de l'Assemblée nationale sur la sécurité en Corse, constituée à la suite des cafouillages des investigations sur la mort de Claude Erignac et des dérives du préfet Bernard Bonnet. Le patron de la division nationale antiterroriste a été promu au rang de numéro deux de la police judiciaire.

Prenant rarement à rebrousse-poil l'institution, Jean-Pierre Chevènement a veillé à lui épargner de graves dérapages, quitte à lui faire sentir cette volonté par une pointe d'humour. Lors d'un déplacement dans le Nord, le ministre de l'intérieur avait visité un fichier informatisé de personnes recherchées, en présence du préfet délégué à la sécurité, Jacques Franquet. Ce dernier, lorsqu'il dirigeait la police judiciaire, sous le ministère de Charles Pasqua entre 1993 et 1995, avait été mis en cause pour des interventions intempestives autour d'un dossier visant notamment Didier Schüller, le conseiller général (RPR) des Hauts-de-Seine aujourd'hui toujours en fuite. Lorsque M. Franquet, tout à sa démonstration informatique, avait demandé au ministre de lui donner un nom, celui-ci avait répliqué, pince-sans-rire : *« Didier Schüller »*.

Pascal Ceaux

Immigration : une régularisation et une loi pour sortir du débat politique

***« IL FAUT** sortir l'immigration du débat politique. »* Dès son arrivée au ministère de l'intérieur, en juin 1997, Jean-Pierre Chevènement avait tracé sa ligne de conduite sur l'immigration. Trois ans plus tard, l'histoire semble lui avoir donné raison. Après des années de débat empoisonné, l'idée s'est imposée qu'une élection ne se gagne plus sur l'immigration.

Quand il prend ses fonctions place Beauvau, M. Chevènement sait sa tâche ardue. En confiant à un ministre peu suspect de laxisme en matière d'application du droit républicain le soin de réformer la législation sur l'immigration, Lionel Jospin voulait réussir le *« déminage »* de ce dossier explosif. Pour le chef de la gauche « plurielle », le souvenir du mouvement des sans-papiers, qui avait dressé l'ensemble de la *« gauche morale »* contre le gouvernement Juppé, est omniprésent.

UNE STRATÉGIE EN DEUX TEMPS

Son souci est tout à la fois de ne pas désespérer cette gauche qui a largement contribué à sa victoire et d'adresser un message à un électorat sensible aux thèmes sécuritaires de la droite. La volonté affichée est de définir *« une politique d'immigration ferme et digne »* à travers *« l'équilibre et le consensus »*, selon les termes du premier ministre.

Le gouvernement imagine une stratégie en deux temps : une opération de régularisation censée mettre les compteurs à zéro ; la mise en œuvre d'une loi nouvelle en vue d'éviter la « fabrication » de nouveaux clandestins. Lancée par une circulaire du ministre de l'intérieur en juin 1997, l'opération de régularisation – la première de cette ampleur depuis 1982 – va connaître un succès dépassant tous les pronostics : 145 000 demandes sont déposées en quelques mois. Soucieux de ne pas apparaître trop laxiste, le gouvernement invite l'administration à resserrer ses critères d'appréciation. Plus de 70 000 personnes obtiennent un titre de séjour. Autant sont déboutées.

Dans le même temps, le gouvernement engage une réforme de la loi sur l'entrée et le séjour. En cinq ans, cette législation a déjà été modifiée trois fois, renforçant à chaque fois les mesures répressives. Pour Jean-Pierre Chevènement, il n'est plus question de bloquer l'immigration mais d'organiser un flux, limité, nécessaire à l'économie et au rayonnement culturel de la France. La nouvelle loi introduit de la souplesse, tout en maintenant des dispositions de la loi Pasqua. Le texte donne en particulier la possibilité à des étrangers présents sur le sol français depuis dix ans, même en situation irrégulière (et à condition d'apporter des preuves de cette présence), d'obtenir un titre de séjour. De même, les personnes disposant de *« liens personnels et familiaux »* en France peuvent obtenir des papiers.

Pourtant, l'espoir déçu des déboutés entraîne la création de nombreux collectifs et le lancement de plusieurs mouvements d'occupation d'églises. Début juillet 1998, le gouvernement est confronté à sa première grève de la faim de sans-papiers, organisée par le troisième collectif, dit des *« Chinois »*, dans le temple des Batignolles. La communauté protestante se mobilise et les milieux artistiques lancent des initiatives de « parrainage » de sans-papiers. Lionel Jospin, alerté des remous provoqués dans la majorité « plurielle » par l'intransigeance de son ministre de l'intérieur, décide en août d'assouplir les critères : 10 000 étrangers supplémentaires sont régularisés. Le gouvernement peut alors se targuer d'avoir su appliquer une politique *« équilibrée »*. Et Jean-Pierre Chevènement d'avoir réussi son pari : maintenir le cap tout en évitant *« un nouveau Saint-Bernard »*.

PÉNURIE DE MAIN-D'ŒUVRE

Depuis deux ans en effet, la réalité lui a donné raison. Le mouvement des sans-papiers, divisé sur les moyens de la lutte, s'est déchiré. Les partis de gauche et les syndicats se sont lassés, les pétitions ne font plus recette et les manifestations demeurent clairsemées. Sur le plan politique, si les alliés communistes et Verts du PS rappellent régulièrement leur attachement à la *« régularisation des sans-papiers »*, ils ont cessé d'en faire une priorité dans leur rapport de forces « pluriel ».

Le prochain locataire de la place Beauvau devra cependant gérer le débat, relancé à gauche comme à droite, sur l'ouverture des frontières à une main-d'œuvre immigrée. Evoquée par Hubert Védrine, ministre des affaires étrangères, l'hypothèse d'une gestion des flux migratoires par la mise en place de quotas est défendue par des pays comme l'Allemagne ou l'Italie. Jean-Pierre Chevènement y était hostile tant que subsistait un chômage important. Les pressions de certains milieux patronaux, qui recommandent le recours à une immigration de travail pour répondre à la pénurie de main-d'œuvre, pourrait amener le gouvernement à revoir sa position.

Sylvia Zappi

Cultes : la consultation sur l'organisation de l'islam est sur le point d'aboutir

IL EST DE TRADITION que le ministre de l'intérieur, chargé des cultes, soit présent à l'installation d'un nouvel évêque en terre concordataire. Jean-Pierre Chevènement n'avait pas manqué à l'usage, le 23 novembre 1997, en assistant à l'ordination épiscopale de Mgr Joseph Doré à Strasbourg. Il avait délivré à cette occasion un véritable discours programme sur sa conception des rapports entre l'Etat et les cultes. Une formule, en particulier, est restée gravée dans les mémoires : *« Il y a place pour l'islam à la table de la République. »*

Jean-Pierre Chevènement a appliqué cet ambitieux programme en lançant, en novembre 1999, une *« consultation des représentants des principales sensibilités musulmanes sur l'organisation du culte musulman en France »*. Ami de feu l'orientaliste Jacques Berque, auquel il aime se référer, le ministre n'a jamais caché l'intérêt qu'il porte au dossier de l'islam. En liaison avec le ministère de l'éducation nationale, il a ainsi contribué à la création, en 1999, d'un Institut d'études des sociétés musulmanes. La création de cette « université ouverte » reste cependant un semi-échec, dans la mesure où elle ne répond pas à la question prioritaire de la formation d'un corps d'imams français.

La consultation relève d'un chantier plus ambitieux : mettre sur pied une organisation représentative de l'islam de France. Pierre Joxe et Charles Pasqua s'étaient déjà penchés sur ce dossier, sans grand succès. Jean-Pierre Chevènement a choisi, lui, de soumettre à la signature de dix-sept représentants de fédérations musulmanes, recteurs de grandes mosquées ou *« personnalités qualifiées »*, un texte énonçant les *« principes et fondements juridiques »* de l'exercice du culte musulman.

« RIEN NE SERA PLUS COMME AVANT »

Le ministre a invité les participants à s'organiser eux-mêmes au sein de groupes de travail (sur les lieux de culte, les structures associatives, les ministres du culte, les aumôneries et l'abattage rituel). Une commission spéciale est chargée de définir les contours d'une organisation représentative de l'islam. Le ministre de l'intérieur y joue le rôle d'un *« témoin de bonne foi »*. Dans un entretien (*Le Monde* du 19 février), Jean-Pierre Chevènement précisait toutefois que ses préférences allaient à *« une instance légère, vraisemblablement collégiale »*.

Les hasards du calendrier font que le ministre s'en va au moment précis où le processus lancé en 1999 est sur le point d'aboutir, après plusieurs mois de discussions et d'efforts, pour convaincre tous les partenaires de rester à la table des négociations. La commission sur l'organisation de l'islam doit se réunir jeudi 31 août et présenter une synthèse des propositions. Selon ce projet, l'actuelle commission se transformerait en un *« comité provisoire »*, chargé de préparer, dans un délai d'un an, l'élection par les représentants des grandes mosquées d'une structure représentative de l'islam de France. Pour Kamel Kabtane, recteur de la mosquée de Lyon, *« la création d'une organisation représentative de l'islam de France n'a jamais été aussi près d'aboutir »*. Dans l'entourage du ministre, on fait valoir que *« si le processus n'est pas irréversible, les ferments semés par Jean-Pierre Chevènement font que rien ne sera plus comme avant pour l'islam de France »*.

Xavier Ternisien

Intercommunalité : une révolution du territoire en marche

C'EST l'un des grands paradoxes du passage de Jean-Pierre Chevènement au gouvernement. Ce jacobin, attaché aux collectivités locales traditionnelles que sont la commune et le département, et qui a entretenu de longs mois une polémique feutrée avec Dominique Voynet sur ces sujets, aura présidé à une véritable révolution territoriale, dont toutes les conséquences ne sont pas encore connues. Certains maires soutiennent même que l'application généralisée de la loi Chevènement sur la coopération intercommunale, qui marquera l'avènement d'un véritable pouvoir supracommunal, annonce la *« fin des communes »*.

La loi du 12 juillet 1999 représente en effet un bond en avant qualitatif et quantitatif. M. Chevènement déclarait ainsi le 22 août, dans un entretien à l'AFP : *« Un pouvoir d'agglomération disposant de compétences stratégiques et d'une taxe professionnelle unique aura vu le jour d'ici la fin 2000 dans la plupart des aires urbaines de notre pays. Voilà du concret. »* Avec ce texte, le ministre de l'intérieur entendait notamment lutter contre la *« ségrégation spatiale »*, afin de réduire l'*« apartheid social »* sévissant dans les villes.

L'innovation principale de sa loi est la création de communautés d'agglomération. En échange de substantielles dotations supplémentaires de l'Etat (250 francs par habitant), ces nouvelles communautés se voient transférer d'importantes compétences par les communes membres. Elles prélèvent la taxe professionnelle, devenue unique (TPU) sur l'ensemble de l'agglomération. La loi devrait mettre un terme, ou au moins freiner la concurrence fiscale acharnée que se livrent les communes d'une même agglomération. Cette concurrence aboutit le plus souvent à une urbanisation anarchique. Le fossé se creuse entre des villes-centres privées d'une partie des ressources de la taxe professionnelle (accaparée par la banlieue) et écrasées par leurs charges de centralité et une périphérie mitée par les zones industrielles.

Grâce notamment à ses incitations financières (l'effort de l'Etat sera au total de 2,5 milliards de francs sur cinq ans), la loi Chevènement a rapidement rencontré un succès inattendu.

UN NOUVEAU POUVOIR

Outre les communautés d'agglomération, deux nouvelles communautés urbaines – Marseille et Nantes – ont vu le jour. Le pouvoir d'agglomération, qui s'exerce dans les domaines du développement économique, des transports, de l'aménagement de l'espace ou encore des équipements sportifs et culturels, est né. Mais certains élus n'excluent pas des difficultés, lorsque, d'ici à quelques années, une partie des maires se seront rendu compte de l'ampleur des pouvoirs dont ils se sont départis. Les dirigeants de ces nouvelles structures d'agglomération ne sont pas élus au suffrage universel, bien qu'ils tiennent désormais entre leurs mains une bonne partie du pouvoir (en particulier financier). L'élection au suffrage universel de ces nouveaux dirigeants locaux paraît donc inéluctable.

Gaëlle Dupont

Une cinquantaine de communautés d'agglomération

Selon le bilan dressé par l'Observatoire des finances locales, qui vient de publier le rapport annuel rédigé par le sénateur Joël Bourdin (Eure, RI), 51 communautés d'agglomération avaient été créées au 1er janvier (l'une d'elles, dans le Val-de-Marne, a été annulée depuis). Ces 51 communautés regroupent 763 communes pour une population de 6 millions d'habitants. La communauté la plus peuplée est celle de Rouen (390 000 habitants). Outre Rouen, six autres capitales régionales ont constitué des communautés d'agglomération : Amiens, Châlons-en-Champagne, Clermont-Ferrand, Dijon, Poitiers et Rennes. Une vingtaine de nouvelles communautés d'agglomération sont en projet. Depuis la loi du 12 juillet 1999, la population vivant dans ces zones à taxe professionnelle unique (TPU) a triplé, passant de 4,2 millions à 12,6 millions.

Marketing - Commerce - Gestion
Sessions d'été
TEAM
Test Européen d'Aptitude au Management
Concours commun
CEFAM, EBS, ESAM, ICD, ISTEC
BAC + 4
Diplômes visés ou homologués
01 44 65 66 62
12, rue Alexandre Parodi - 75010 Paris

La popularité atypique du « miraculé de la République »

APRÈS trente ans de vie politique au premier plan, quelques coups de gueule mémorables, des petites phrases restées dans les annales et une longue expérience ministérielle, Jean-Pierre Chevènement bénéficie d'une solide popularité dans l'opinion, que l'émotion créée par son accident opératoire de l'automne 1998 n'a fait que renforcer. A l'intérêt, y compris à droite, pour l'homme de conviction et le chantre des valeurs républicaines, s'était alors ajoutée la sympathie pour le *« miraculé de la République »*.

Il suffit, pour s'en convaincre, de constater que l'ex-ministre de l'intérieur recueillait, dans le dernier palmarès des leaders politiques réalisé par Ipsos les 18 et 19 août, 51 % d'opinions favorables, contre 32 % de négatives. Même s'il affecte de négliger ce genre de satisfaction, cela le plaçait, avant sa démission, dans le peloton de tête des ministres les plus appréciés par les Français, derrière Jack Lang (62 %), Martine Aubry (57 %) et Elisabeth Guigou (52 %). Et il devait autant cette situation favorable aux sympthisants de droite qu'à ceux de gauche, contrairement à tous ses anciens collègues du gouvernement.

Plus précisément encore, deux sondages récents témoignent que ses prises de position sur le dossier corse ont été mises à son crédit par les Français. Loin de sanctionner ce qui aurait pu apparaître comme un manquement à la solidarité gouvernementale, ceux-ci étaient 55 % à souhaiter qu'il reste dans le gouvernement, contre 30 % qui considéraient qu'il devait le quitter, selon une enquête d'Ipsos réalisée les 19 et 20 août pour *France-Soir*.

De même, selon un sondage de l'Ifop réalisé les 17 et 18 août pour *L'Express*, 49 % des personnes interrogées souhaitaient que M. Chevènement demeure à son poste de ministre de l'intérieur, contre 24 % souhaitant qu'il quitte le gouvernement et 12 % qu'il demeure au gouvernement mais change de portefeuille. Là encore, le souhait qu'il demeure en fonction était aussi fort à droite qu'à gauche (52 %), seules l'extrême gauche et l'extrême droite y étant moins favorables.

Gérard Courtois

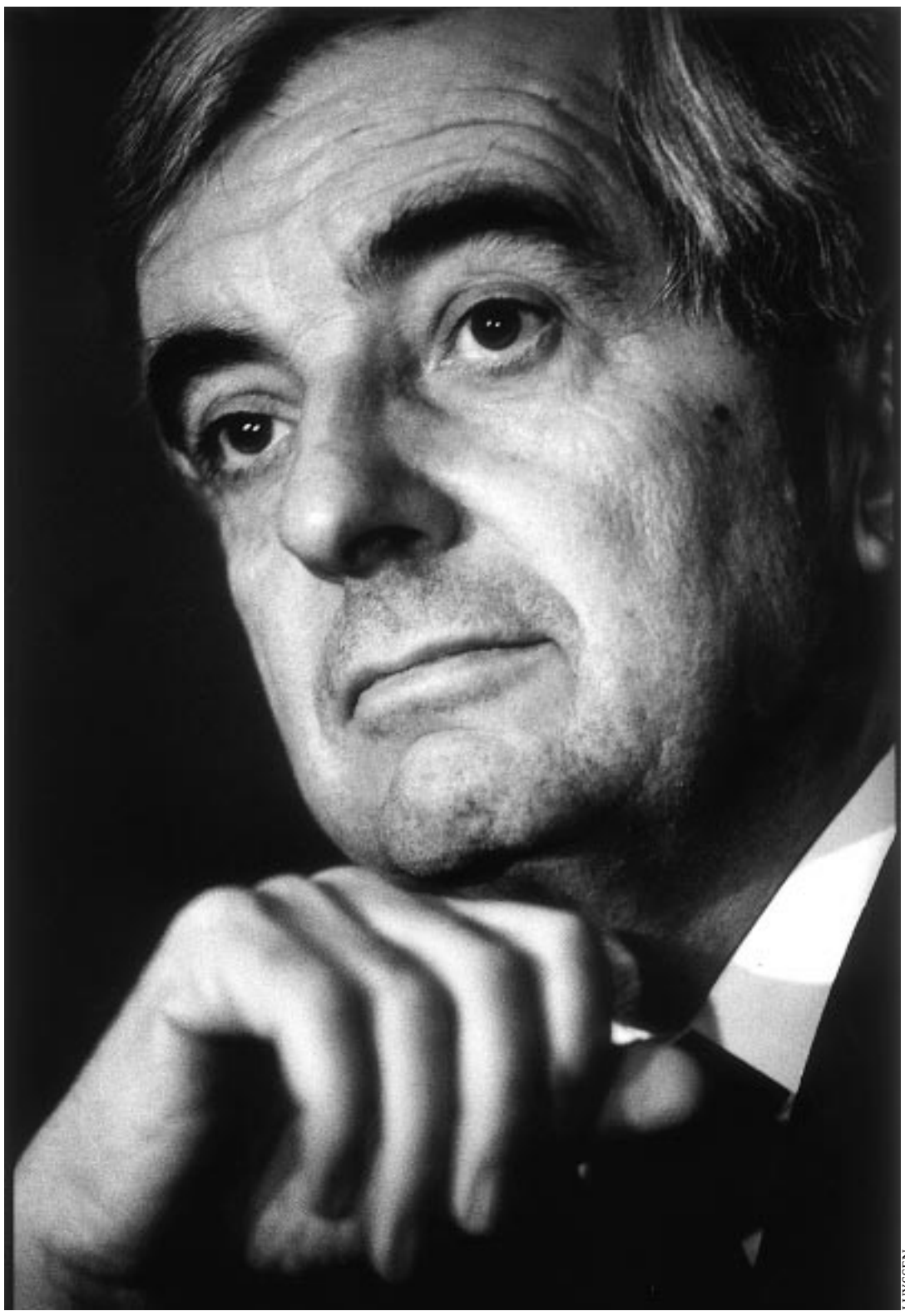

LUYSSEN

Un nationalisme républicain dirigé contre les particularismes

Pour Jean-Pierre Chevènement, la République est l'autre nom de la France. Et inversement

UNE FOIS DE PLUS, la troisième, Jean-Pierre Chevènement a choisi la démission comme acte politique. Tentera-t-il, une fois encore, de fonder sur ce départ une entreprise politique ? Après avoir rompu, en 1983, avec le gouvernement de la rigueur et de l'Europe, il avait transformé son courant du PS, le Ceres, en Socialisme et République. Après avoir refusé la guerre du Golfe, en 1991, il avait lancé le Mouvement des citoyens. Quel nouvel emblème l'ex-ministre de l'intérieur va-t-il brandir, maintenant qu'il a mis fin à une alliance de cinq ans avec Lionel Jospin ?

Comme les deux fois précédentes, c'est, finalement, mû par *« une certaine idée de la République »* – autrement dit, pour lui, de la France – que l'élu de Belfort a choisi, à soixante et un ans, de prendre de nouveau le large. Toujours au cœur de la gauche, toujours en décalage, un pied dedans, l'autre dehors : cette dialectique, intime avant d'être politique, M. Chevènement la pratique depuis bientôt quarante ans. Fils d'instituteurs, né à Belfort à la veille de la guerre, reçu en 1963 à l'ENA, où il croisa de loin M. Jospin, il avait connu auparavant une expérience qui explique peut-être pour une part ses réactions d'aujourd'hui face à l'évolution de la Corse et à celle du premier ministre sur ce dossier.

En avril 1961, au lendemain du putsch des généraux, M. Chevènement était arrivé à Alger pour y faire son service militaire. Faisant ses classes d'officier à Cherchell, il avait découvert, en même temps que l'horreur de la guerre dans l'Oranais, les derniers soubresauts de l'Algérie française. Au lendemain des accords d'Evian, en mars 1962, il avait décidé ce *« confondre* [son] *action avec le mouvement de l'Histoire »*, rempilé comme chef adjoint du cabinet du dernier préfet d'Oran et, dans une préfecture qui servait de cible, chaque jour, aux bazookas des desperados de l'OAS, il avait tenté de servir un Etat agonisant, qui ne songeait qu'à plier bagage. Responsable consulaire, il s'était dépensé pendant six mois pour faire libérer les centaines d'Européens enlevés le 5 juillet, dernier jour de l'Algérie française ; malgré plusieurs démarches auprès du nouveau chef de l'Etat, Ahmed Ben Bella, ses efforts étaient restés vains : seuls une vingtaine d'enlevés avaient été rendus vivants par les Algériens.

Le jeune Chevènement n'avait-il pas consacré son mémoire de fin d'études, à Sciences-Po, sous la direction de Raoul Girardet, à « La droite nationaliste devant l'Allemagne », avec l'ambition d'expliquer *« la fascination commune de l'Allemagne »* chez les maurrassiens, les gaullistes et l'extrême droite vichyssoise ? N'avait-il pas, à Sciences-Po encore, flirté avec un petit club, Patrie et Progrès, qui cherchait la voie médiane d'un *« socialisme patriotique »* et d'une révolution nationale permettant à la République de survivre à de Gaulle ? N'y avait-il pas noué, d'ailleurs, de solides amitiés avec quelques-uns des futurs animateurs du Ceres comme Didier Motchane, Alain Gomez ou Michel Charzat ? Enfin, n'avait-il pas éprouvé, tout au long de la crise algérienne, une admiration qui ne se démentirait plus pour Michel Debré ? Ces jours-ci, il rappelait volontiers que le premier premier ministre de la Ve République était parti, en 1962, lorsque de Gaulle avait, selon lui, changé de politique en Algérie. Et qu'il était revenu au gouvernement, quatre ans plus tard, comme ministre de l'économie et des finances...

A la même époque, M. Chevènement, lui, créait au sein de la vieille SFIO (Section française de l'Internationale ouvrière, le PS d'alors, dirigé par Guy Mollet) le Centre d'études, de recherches et d'éducation socialiste, le Ceres, avec M. Gomez – futur PDG de Thomson –, M. Motchane – aujourd'hui à la Cour des comptes – et Georges Sarre, actuel député de Paris, maire du 11e arrondissement et, à l'époque, syndicaliste FO au centre de tri postal Paris-Brune. Dès 1968, le Ceres et ses « énarques » apparaissaient comme le laboratoire d'idées de la gauche « non communiste », comme on disait alors. Des événements de Mai, M. Chevènement et ses amis avaient tiré froidement cet ordre du jour : *« Le socialisme ne se décrète pas d'en haut. Il se construit d'en bas. Pour impulser le processus, l'action d'un parti de classe et de masse est capitale. La construction d'un tel parti doit devenir la priorité immédiate. »* Dès 1969, le premier bastion était conquis : avec les sections d'entreprise de M. Sarre en guise de commandos, le Ceres déboulonnait les vieux caciques de la fédération socialiste de Paris et inventait l'emblème du poing à la rose.

> Toujours au cœur de la gauche, toujours en décalage, un pied dedans, l'autre dehors : cette dialectique, intime avant d'être politique, M. Chevènement la pratique depuis bientôt quarante ans

Le 11 juin 1971, à l'ouverture du congrès d'Epinay, M. Chevènement et ses amis avaient gagné : avec les 8,5 % des mandats rassemblés sur leur motion, ils étaient à la charnière, entre la vieille garde Savary-Mollet et l'aventure proposée par le trio Mitterrand-Mauroy-Deferre. Les hussards du Ceres choisissaient l'aventure. Convaincus que le sens de l'Histoire justifiait quelques acrobaties tactiques, ils n'hésitaient pas devant une alliance avec la droite du parti, ni à faire triompher Mitterrand, pour entrer au secrétariat, où M. Chevènement, à trente-deux ans, se voyait confier la tâche stratégique d'élaborer le programme du nouveau PS. En mars 1973, il conquérait son premier mandat de député à Belfort, dont il a fait, depuis vingt-sept ans, un fief inexpugnable en y gagnant, en 1983, la mairie.

Quatre ans après Epinay, au congrès de Pau, le Ceres était renvoyé dans la minorité par François Mitterrand, qui avait alors accueilli Michel Rocard dans sa majorité. Amer devant le triomphe de cette « deuxième gauche » honnie, entrée en force au PS l'année précédente, M. Chevènement, renouant avec le patriotisme claironné, quinze ans auparavant, par Patrie et Progrès, affichait, à côté de Charles Hernu, sa volonté de réconcilier les socialistes avec l'armée, multipliait les propositions de réforme du service national, défendait la conscription en revendiquant sa double fidélité à l'idéal révolutionnaire de 1789 et à Jaurès. Enfin, contre les courants atlantistes ou internationalistes dominants au sein de la gauche, il plaidait pour la dissuasion nucléaire française, garante de l'indépendance nationale entre les deux blocs. Au point de passer, dès ce moment, aux yeux de bon nombre de ses camarades, pour un indécrottable nationaliste. A l'été 1976, il esquissait même quelques gestes en direction des gaullistes...

Trois ans plus tard, M. Rocard lançant une offensive contre François Mitterrand après l'échec de la gauche aux législatives de 1978, et M. Mauroy commençant à se laisser séduire par son ancien camarade des Jeunesses socialistes, le Ceres retrouvait la faveur du futur chef de l'Etat – et des places à la direction du PS. C'est ainsi qu'en 1981 M. Chevènement est devenu, pour la première fois, ministre. Le pouvoir, il s'y engouffrait alors avec la conviction que l'Etat avait vocation à transformer la société, selon le programme de « rupture avec le capitalisme » qu'il avait rédigé pour le PS.

Au ministère de la recherche, tout d'abord, il bousculait tout sur son passage, y compris les épidermes ; remobilisait la communauté scientifique ; faisait voter une loi de programmation qui consacrait la recherche comme un enjeu central pour l'avenir du pays. Fort de ce succès, il se voyait confier, un an plus tard, un superministère de la recherche et de l'industrie. La méthode fut la même, le bilan plus mitigé, les patrons des entreprises fraîchement nationalisées ne supportant pas longtemps un interventionnisme tous azimuts, que Mitterrand n'allait pas tarder à qualifier, en conseil des ministres, de *« tatillon »*. C'est à cette occasion que M. Chevènement avait forgé son célèbre adage – *« Un ministre, ça ferme sa gueule. Si ça veut l'ouvrir, ça démissionne »* –, avant de prendre la plume pour plaider sa cause auprès de M. Mitterrand, puis de conclure : *« Dans ces conditions, j'ai le sentiment de pouvoir être plus utile en dehors du gouvernement qu'en son sein. »* Il avait accepté de différer ce départ de quelques semaines, pour ne pas perturber la campagne des municipales qui, malgré le reflux général de la gauche, lui avait permis de sauver la mairie de Belfort.

Au-delà de la politique industrielle, c'est toute la politique économique conduite par Jacques Delors que M. Chevènement récusait alors, après avoir tenté, pendant des mois, de l'infléchir. De la même façon, vingt ans plus tard, il a tenté de mener, au sujet de la Corse, ce qu'il appelle une *« stratégie d'influence »*, avant de constater que cette stratégie *« a des limites »*, puis que ces limites sont *« réduites à rien »*. En 1983, il avait cru longtemps, avec d'autres, avoir convaincu Mitterrand de sortir du Système monétaire européen, d'oser échapper à la fatalité du *« libre-échangisme mondial »*, de faire le pari d'une *« autre politique »* ; il avait ressenti le tournant de la « rigueur » comme une défaite en rase campagne. Devant la convention du PS, au mois de mai suivant, il avait lancé : *« La conception sur laquelle la rigueur est assise n'a rien de socialiste. Prenons-nous le chemin de la réussite ? Si je le pensais, je serais resté au gouvernement. »* Et c'était le premier secrétaire d'alors, Lionel Jospin, qui lui avait répondu : *« On ne peut pas faire une autre politique avec des "y'a qu'à". Fouetter les mollets du gouvernement, oui. Lui couper les jarrets, non ! »*

Un an plus tard, en plein naufrage scolaire, Mitterrand avait appelé M. Chevènement à la rescousse pour entrer dans le gouvernement de Laurent Fabius. Il avait accepté, à la fois, bon mousquetaire, pour *« relever le gant »*, mais aussi et surtout pour *« préparer la suite »* : redresser l'école publique n'est-ce pas refonder la citoyenneté et permettre à la France de gagner le *« pari sur l'intelligence »*. Refonder la République, en somme. En deux mois, au prix de quelques mesures *« simples et pratiques »*, il avait soldé la querelle avec l'école privée. Avec un flair politique incontestable, il avait engagé ensuite une offensive idéologique de grande envergure, à rebrousse-poil de tout ce que la gauche pédagogique préconisait depuis quinze ans. *« Votre tâche principale, c'est la transmission des savoirs »*, écrivait-il à tous les enseignants pour la rentrée 1984. La mission de l'école, pour ce fils d'instituteurs ? Apprendre aux enfants à *« lire, écrire et compter »*, sans oublier *La Marseillaise* ni l'instruction civique. En même temps qu'il réhabilitait *« l'élitisme républicain »*, cette *« exigence profondément démocratique »*, il traçait un objectif stratégique, qui serait réalisé par ses successeurs : doubler avant l'an 2000 le nombre des bacheliers, égaler le Japon. C'est *« Jules Ferry en kimono »*, grimaçaient ses détracteurs, mais les parents applaudissaient, l'opinion le plébiscitait, M. Fabius lui emboîtait le pas : un triomphe.

En 1988, M. Chevènement avait accepté le ministère de la défense. Au printemps 1990, au congrès socialiste de Rennes, il avait esquissé une alliance avec M. Jospin contre M. Fabius, mais s'était heurté à M. Rocard, son adversaire historique. Le PS n'était plus, dès lors, à ses yeux, qu'un *« parti de gestion sans horizon »*. L'amertume se transforme en révolte au moment de la crise du Golfe. Une certaine idée de la politique arabe de la France, un respect certain pour le président irakien, Saddam Hussein, en qui il voulait voir un autocrate éclairé, mais aussi le refus absolu de l'alignement sur les Etats-Unis et jusqu'à ses souvenirs de la débâcle algérienne : tout le pousse, de plus en plus seul et contesté, à résister à la *« logique de guerre »*. Puis à démissionner quand elle s'impose. *« Il y a un moment où un homme politique doit se mettre en règle avec ses convictions, quoi qu'il lui en coûte »*, a-t-il écrit alors à M. Mitterrand pour lui faire part de sa décision.

La crise du Golfe n'est pas tout. Au même moment se réunissent les conférences intergouvernementales destinées à mettre en forme le traité européen de Maastricht. Là aussi, tout hérisse M. Chevènement. *« On détruisait l'Etat républicain sous prétexte de construire l'Europe et, en fait, on livrait sans défense le monde du travail, et le pays avec lui, aux marchés financiers internationaux. »* Pour le référendum de septembre 1992, il appellera à voter « non » à un traité dans lequel, de plus en plus gaullien, il ne voit que repli et abandon. Le divorce est consommé. M. Chevènement veut croire, en effet, que son double refus – sur le Golfe et sur Maastricht, c'est-à-dire sur le rôle de la France dans le monde – sera *« fondateur »*. Mais fondateur de quoi ? Il ne s'était pas privé, depuis longtemps, de souligner qu'on ne crée pas un parti *ex nihilo*.

C'est pourtant dans cette voie qu'il s'est engagé en créant le Mouvement des citoyens (MDC). L'ambition n'est pas mince et renvoie trente ans plus tôt : reconstruire la gauche, que le PS n'a plus ni la capacité, ni la volonté, ni la légitimité d'incarner. Le score de la liste du MDC aux élections européennes de 1994 – 2,54 % – sonne très vite le glas de cette reconquête. Avant le scrutin, M. Chevènement avait prévenu ses amis : *« On ne dispose que d'un fusil à un coup. »* Au vu des résultats, la dérision est de rigueur : *« J'ai encore ma fronde dans la poche. »*

Après avoir pris parti pour M. Jospin comme candidat à l'élection présidentielle, en 1995, avant même que l'ancien ministre de l'éducation nationale ne soit désigné par le PS, M. Chevènement est devenu un allié de la reconstruction d'une gauche « plurielle ». C'est tout naturellement qu'il est entré au gouvernement, en juin 1997, avec le poste stratégique de ministre de l'intérieur, chargé d'incarner l'autorité républicaine et la conversion de la gauche à la sécurité. Entre ces deux hommes, la fréquentation, depuis un quart de siècle, a été rude, sans complaisance, mais sans coups bas. Mêmes racines politiques, même génération, mêmes repères, même dépression politique au début des années 90, même exercice du droit d'inventaire sur le mitterrandisme, même rationalisme, même trempe : le premier ministre de la gauche « plurielle » et son ministre de l'intérieur sont de plain-pied.

> Mêmes racines politiques, même génération, mêmes repères, même dépression politique au début des années 90, même exercice du droit d'inventaire sur le mitterrandisme, même rationalisme, même trempe que le premier ministre

Lorsque M. Jospin appelle, dans son discours de politique générale, à *« revenir aux sources de notre République »*, quand il déclare que *« l'Europe doit être un espace supplémentaire de démocratie »* qui *« ne saurait se substituer à la nation »*, quand il assure que *« la sécurité, garante de la liberté, est un droit fondamental de la personne humaine »* et *« un devoir primordial de l'Etat »*, M. Chevènement savoure en connaisseur, même s'il a compris que, sur tous ces thèmes, le chef du gouvernement n'a pas à forcer sa nature. Quant à M. Jospin, il est confiant : dans la bouche du président du MDC, il sait que cette fermeté républicaine sonnera juste. Entretien hebdomadaire en tête à tête, soutien sans faille du premier ministre au plus fort des controverses sur la politique d'immigration, liberté laissée au locataire de la Place Beauvau de dire son mot sur tous les sujets : en quelques mois, la complicité entre les deux hommes s'est imposée comme un des ingrédients essentiels de l'alchimie gouvernementale.

La régularisation partielle des sans-papiers et la loi sur l'entrée et le séjour des étrangers en France ont été des temps forts de la première année du gouvernement de M. Jospin. Face à l'opinion, face à la droite, le ministre de l'intérieur était un « poids lourd » respecté, dont la contestation par l'extrême gauche renforçait l'autorité. Aussi l'accident d'anesthésie qui l'a plongé dans le coma le 2 septembre 1998 a-t-il suscité une forte émotion. Il a eu pour conséquence, d'ailleurs, de mettre l'Hôtel Matignon en première ligne sur l'un des dossiers les plus difficiles, celui de la Corse, huit mois après que le préfet Claude Erignac y eut été assassiné. Revenu à son poste au début de 1999, après quatre mois d'absence, M. Chevènement avait dû affronter un premier conflit, au sein du gouvernement, avec la ministre de la justice, Elisabeth Guigou, au sujet de la délinquance des mineurs. Il en était sorti à demi désavoué par l'arbitrage du premier ministre.

C'est surtout à propos de la Corse, toutefois, que les relations entre M. Jospin et M. Chevènement, entre l'Hôtel Matignon et la Place Beauvau n'ont cessé de se détériorer. L'affaire des paillotes a entraîné une opposition entre le ministre, enclin à défendre le préfet Bernard Bonnet, et le chef du gouvernement, dont le préfet tentait de mettre en cause les collaborateurs. Le cas Bonnet d'abord, puis la politique à suivre vis-à-vis des nationalistes et de leurs revendications ont anéanti peu à peu la confiance dont M. Chevènement se prévalait dans ses relations avec M. Jospin.

Après avoir manifesté son désaccord avec plus d'éclat qu'il ne l'avait jamais fait au sein d'un gouvernement, le président du MDC a fini par convenir, avec le premier ministre, que le mieux était de partir. Il a fini par se convaincre qu'il n'avait, à rester, rien à gagner, et rien à perdre à partir. Toute la question, pour lui, est de savoir si ce nouveau départ est plus prometteur que les deux précédents.

Gérard Courtois

Les enquêteurs face au « puzzle mystérieux » d'un sinistre qui a fait six morts dans le Nord

Un drame familial pourrait être à l'origine de cet incendie qui a tué un couple et ses quatre enfants

Six personnes, un couple et ses quatre enfants, ont péri, dans la nuit du dimanche 27 au lundi 28 août, dans l'incendie de leur maison à Anor (Nord). Les enquêteurs ont vite conclu à la piste criminelle, dont l'hypothèse la plus probable serait celle d'un drame familial. La maison était en effet fermée de l'intérieur et ses volets étaient clos. Les victimes apparaissaient à leur voisinage comme *« des gens sans histoires »*.

ANOR (Nord)
de notre envoyé spécial

A Anor, le malheur a désormais une odeur. Une odeur âcre, une odeur de plastique brûlé, de bois calciné, dont la rue de la Gare conservera longtemps le souvenir. Dans cette artère sans façon, les décombres du « 16 » n'en finissent plus de se consumer. Quand le vent se lève, une légère fumée blanche monte encore de la maison de briques rouges, pratiquement détruite par le feu dans la nuit du dimanche 27 au lundi 28 août. Sur le trottoir opposé, deux gendarmes montent la garde et assistent, impassibles, au lent défilé des curieux. Car l'affaire est d'importance dans cette ville de 2 100 habitants, proche de la frontière belge : l'autre matin, les pompiers ont évacué six corps ; deux adultes, quatre enfants. Le quartier a d'abord cru à un accident. Les enquêteurs, eux, ont vite conclu à un *« acte criminel »*, voire à un *« puzzle relativement mystérieux »* selon les termes du procureur de la République d'Avesnes-sur-Helpe, Michel Mazard.

De fait, les premiers éléments de ce *« puzzle »* étonnent par leur violence. Au rez-de-chaussée, gisait le corps du père, Jean-Marie Midoux, trente-huit ans, conducteur de poids lourds. A l'étage, dans une chambre, se trouvaient son épouse, Sylvie (trente-six ans), et sa fille aînée, Vanessa (onze ans) ; leurs corps portaient d'importantes traces de coups. Les restes calcinés des autres enfants, Virginie (huit ans), Alan (cinq ans), Alexandre (trois ans) reposaient sur un lit, dans une pièce voisine. Une autopsie, dont les résultats étaient attendus mardi, devrait permettre de déterminer si les trois petits ont été frappés, voire aspergés d'essence, avant que le feu ne se déclenche. De la même manière, les armes saisies dans le logement seront expertisées, en particulier un pistolet à grenaille, trouvé à proximité du corps du père.

L'incendie, en tout cas, est d'origine criminelle. Les pompiers ont dénombré trois foyers : au rez-de-chaussée, à l'étage et dans le garage. Un bidon d'essence, retrouvé dans la maison, pourrait avoir été utilisé à cet effet. Aucune trace d'effraction n'ayant été relevée – les portes étaient fermées de l'intérieur, les volets clos –, l'hypothèse d'un drame familial paraît la plus probable, mais le procureur Mazard, qui devrait prochainement ouvrir une information judiciaire pour *« homicides volontaires »*, se refuse à *« tirer des conclusions hâtives »*. Il est vrai qu'en l'absence de lettre ou de tout autre message cette piste se heurte aux informations très limitées recueillies jusqu'à présent sur les Midoux. Des *« gens sans histoires »*, à en croire les voisins. Et si *« discrets »* que bien peu les connaissaient vraiment...

JARDINIÈRES ET BALANÇOIRES

Voilà pourtant onze ans qu'ils louaient cette maison adossée aux Aciéries et Forges d'Anor. La maman, Sylvie, ne travaillait pas. Le père était employé dans une carrière des environs. On ne lui connaissait qu'une passion : les jeux vidéo. De l'avis général, sa maison était bien entretenue, avec des jardinières aux fenêtres et des balançoires pour les gamins. Dans le quartier, nul ne se souvient du moindre incident de voisinage, ni même d'une dispute conjugale. Lors de la fête du 15 août, organisée devant la gare, les parents étaient apparus ensemble, s'amusant dans les stands à trois sous.

Pour tenter d'en savoir davantage sur ce couple si ordinaire, les gendarmes traverseront d'abord la rue puisque la mère de Sylvie Midoux habite en face, dans une autre maison de briques rouges. Lundi, alors que les badauds et les journalistes se pressaient devant le « 16 », cette femme d'une soixantaine d'années ne cherchait pas à s'isoler. Elle restait là, avec son fils et quelques membres de la famille, adossée à une voiture, le regard tourné vers la toiture éventrée. La dernière fois qu'elle avait vu ses petits-enfants, sa fille et son gendre, ils jouaient au ballon ici même, devant chez elle. C'était dimanche soir, quelques heures avant qu'une odeur tenace ne commence à imprégner la si paisible rue de la Gare.

Philippe Broussard

À QUOI ÇA SERT UN FORFAIT INTERNET À 50 F QUI COÛTE 116... 214... 302,50 F ?

AOL EST LE SEUL À VOUS PROPOSER INTERNET ILLIMITÉ POUR 99 F/MOIS. TÉLÉCOMMUNICATIONS COMPRISES.

En vous abonnant avant le 31.10.00 pour une période de 24 mois, vous êtes sûr de ne pas avoir de mauvaise surprise en fin de mois. (Offre mono-poste strictement réservée aux particuliers, conditions disponibles au 0 825 12 12 12 - 0,99 F/min)

AOL

DDB

DEMANDEZ VOTRE KIT GRATUIT AOL : 0 825 12 12 12 (0,99 F/MIN) OU WWW.AOL.FR

MAINTENANT VOUS ÊTES EFFICACE SUR INTERNET

Les incendies en Corse ont détruit neuf mille hectares en sept jours

Le bilan le plus lourd depuis 1993

APRÈS une semaine de lutte acharnée, les pompiers semblaient avoir pris la mesure de la plupart des incendies en Corse, mardi 29 août au matin. Les pompiers ont notamment bon espoir de contenir les deux plus importants foyers, à Vivario et à Restonica, au centre de l'île, où près de huit mille hectares sont partis en fumée. Au total, en seulement sept jours, neuf mille hectares de bois et de maquis ont été détruits, ce qui constitue le bilan le plus lourd depuis 1993.

Les secours étaient d'autant plus optimistes, mardi matin, que les prévisionnistes de Météo France évoquaient une possible évolution orageuse pour la journée de mercredi. Dans le massif montagneux qui relie Vivario à Ghisoni, où plus de quatre mille hectares ont été ravagés par les flammes, les pompiers estiment cependant, par la voix du directeur du service départemental d'intervention et de secours, le commandant Christophe Ristorfer, qu'*« il faudra encore quelques jours pour circonscrire le feu et encore davantage pour l'éteindre »*. En attendant, quelque 130 pompiers, appuyés par quatre Trackers et deux Canadair, concentrent leurs efforts sur la crête, du côté de Vezzani, pour empêcher le feu de s'étendre vers la forêt de Rospa Sorba.

L'objectif prioritaire reste de protéger les populations, même si la menace sérieuse pesant sur Corte, évoquée dimanche par le préfet Christian Sapède, ne semble plus d'actualité, le vent étant tombé dans la vallée de la Restonica, freinant la progression de l'incendie. Lundi soir, après avoir parcouru plus de 2 300 hectares, le sinistre ne continuait à avancer que lentement. Le feu était contenu le long de la rivière Tavignano, à moins de quatre kilomètres des premières habitations de la ville de Corte.

MAQUIS

Dans le reste de l'île, une dizaine d'autres incendies ont également été maîtrisés. Ainsi, dans le cap Corse, au nord de l'île, 200 hectares de maquis ont été détruits dans la région de Sisco et 500 hectares ont subi le même sort dans la région de Poggio d'Oletta. Au sud de l'île, quatre foyers de même importance ont également été maîtrisés. Ils ont ravagé près de 300 hectares à Bastelica, 250 hectares à Sarrola-Carcopino, 150 hectares à Murzo et 4 hectares à Tasso.

Par ailleurs, plus d'une dizaine d'incendies de forêt se sont déclarés lundi 28 août dans le Gard et l'Hérault. Au total, près de 10 hectares ont été détruits. Lundi soir, tous les feux semblaient maîtrisés par les pompiers. – *(AFP.)*

Un frère de Mickaela suspecté du viol et du meurtre de la fillette

L'UN DES FRÈRES de la petite Mickaela, quatre ans, retrouvée morte dans un trou d'eau à Pionnat (Creuse), est *« fortement suspecté »* du viol et du meurtre de sa sœur, a indiqué le procureur de la République de Guéret. Mickael, dix-huit ans, en garde à vue depuis dimanche 27 août, serait *« un jeune aux moyens intellectuellement limités et très frustre »*, selon le magistrat. Bernadette Wintersheim, surnommée Mickaela par ses proches, avait disparu mercredi 23 août en début d'après-midi. Son cadavre a été découvert dimanche en fin de matinée à 200 mètres du campement de sa famille, des gens du voyage sédentarisés sur la commune de Pionnat. La fillette a subi des violences sexuelles avant d'être noyée. Une information judiciaire devait être ouverte mardi 29 août.

Un petit garçon de six ans découvert étranglé en Moselle

UN PETIT GARÇON de six ans a été découvert étranglé, dimanche 27 août, dans une cave à Fameck (Moselle), vingt minutes après que sa disparition eut été signalée à la gendarmerie par sa famille. Le corps d'Elias Mokhtari, en visite avec sa mère chez sa grand-mère, a été découvert par sa tante vers 20 h 30 dans le couloir des caves de l'immeuble. *« L'enfant était inanimé, allongé au sol, étranglé par une corde au cou »*, a indiqué le procureur de la République de Thionville (Moselle). Selon sa famille, le petit Elias jouait vers 18 h 45 devant l'immeuble HLM de cinq niveaux où habite sa grand-mère. Il aurait disparu un quart d'heure plus tard. L'enfant appartenait à une famille qui réside à Metz. Une trentaine de gendarmes entendent des témoins, afin de déterminer l'emploi du temps de l'enfant. Des perquisitions ont également eu lieu lundi 28 août dans l'immeuble où le corps a été découvert.

DÉPÊCHES

■ **ÉLECTIONS : Xavier Dugoin, sénateur de l'Essonne et maire (RPR)** de Mennecy, a annoncé, lundi 28 août, dans un courrier à ses administrés, son intention de ne pas se représenter aux élections municipales de mars 2001 et de *« passer le relais »* à son fils, Jean-Philippe Dugoin. M. Dugoin a été condamné à dix-huit mois de prison avec sursis et deux ans d'inéligibilité en appel le 5 novembre 1999 à Paris et à dix-huit mois de prison ferme et trois ans d'inéligibilité en novembre 1999 par le tribunal correctionnel d'Evry. M. Dugoin a formé un pourvoi devant la Cour de cassation sur le premier jugement, et a fait appel pour le second.

■ **FAITS DIVERS : une femme d'une cinquantaine d'années a été tuée** par son mari d'un coup de fusil de chasse, lundi 28 août, à Saint-Georges-de-Luzençon, près de Millau (Aveyron). Le meurtrier présumé s'est grièvement blessé au visage en retournant l'arme contre lui, mais ses jours ne sont pas en danger. Il passait pour dépressif et avait fait plusieurs tentatives de suicide.

■ **Un touriste néerlandais a été tué par trois hommes armés** et masqués qui ont tenté de le dévaliser, dans la nuit de dimanche 27 à lundi 28 août, tandis qu'il dormait dans sa voiture avec son épouse, sur une aire de repos de la route nationale 113 entre Mèze et Bouzigues (Hérault). Thedorus Vermeer, quarante-sept ans, a été mortellement atteint d'une décharge de chevrotines au bas-ventre. Les agresseurs ont pris la fuite.

■ **ÉDUCATION : des familles ont boycotté la rentrée anticipée**, lundi 28 août, de l'école primaire de Chavanne-sur-l'Etang (Haut-Rhin), par solidarité avec une élève handicapée moteur de sept ans qui, faute d'accompagnateur, ne peut poursuivre sa scolarité. Le président de l'association Le Chaînon manquant, qui forme ces accompagnateurs, réclame des moyens au préfet, qui devrait le recevoir jeudi 31 août.

« VACHE FOLLE » : un nouveau cas d'encéphalopathie spongiforme (ESB) a été détecté en Mayenne, dans le canton de Cossé-le-Vivien, grâce au programme de dépistage Prionics, lancé en juin. Le cheptel de naissance du bovin, un troupeau de quatre-vingts bêtes, a été abattu dimanche 27 août. Depuis le début de l'année, quarante cas ont été détectés en France, dont sept dans le cadre de la campagne de dépistage.

Vingt ans après leur retour, les vautours planent en nombre dans le ciel de Lozère

En 1970, quelques passionnés entament la réintroduction des grands charognards dans les gorges du Tarn et de la Jonte. Aujourd'hui, ces rapaces participent à l'attrait touristique des lieux tandis que les éleveurs les utilisent comme équarisseurs naturels

SAINT-PIERRE-DES-TRIPIERS (Lozère)
de notre envoyé spécial

Là-haut, les vautours planent en larges cercles, s'élevant vers le soleil avec la légèreté de volutes de fumées. Dans les airs, ces rapaces trouvent la majesté qui leur est déniée à terre. Il faut fouiller à la jumelle les falaises abruptes qui surplombent la vallée de la Jonte pour découvrir enfin leurs nids, posés au bord du vide. Des jeunes y attendent impatiemment la becquée, protégés par le néant. L'oiseau n'a trouvé que l'altitude pour le protéger du seul ennemi qu'il se connaisse ici-bas : l'homme, ce drôle d'animal qui l'avait exterminé hier et qui s'échine aujourd'hui à le faire revenir.

La Ligue de protection des oiseaux (LPO) fête en effet le vingtième anniversaire de la réintroduction du vautour dans les gorges du Tarn et de la Jonte, à la limite de l'Aveyron et de la Lozère. Les 250 vautours fauves et les 30 vautours moines (ou arrians) qui oscillent au gré des courants aériens ne doivent leur présence qu'à l'obstination d'une poignée d'amoureux que ne rebute pas la mauvaise réputation du charognard. Parmi eux, Jean-François Terrassse, responsable du Fonds d'intervention pour les rapaces (FIR), une association qui a jumelé ses efforts avec ceux de la LPO.

Dans les années 60, ces ornithologues passionnés avaient tenté par deux fois des lâchers. Deux échecs. *« Les spécimens ont disparu sans que nous sachions exactement ce qu'ils sont devenus : ils sont probablement repartis vers leur région d'origine »*, raconte M. Terrasse. Tirant la leçon de ce double flop, les hommes décident alors de changer de technique. *« Il nous fallait passer le stade de l'erratisme »*, continue M. Terrasse. En 1970, en même temps qu'est créé le parc national des Cévennes, les obstinés installent des volières, où ils recueillent des vautours récupérés dans les cirques ou chez les braconniers. Pendant dix ans, ils vont nourrir les bêtes en captivité et attendre que des couples se forment et se reproduisent.

LA POPULATION ASSOCIÉE

Le premier lâcher officiel a été effectué en 1981. Mais, l'année précédente, un animal s'est enfui de la volière. Le fuyard ayant eu la politesse de s'installer durablement dans les gorges, l'anniversaire de la réintroduction a donc été anticipé d'un an... *« Nourris en captivité, les premiers vautours relâchés étaient trop lourds,* raconte M. Terrasse. *Ils n'arrivaient pas à planer et sont tombés dans la vallée. Incapables de redécoller, ils ont tenté de remonter sur la crête à pied. Peu à peu, ils ont maigri et réappris à utiliser les courants aériens. »* Il y a deux ans, une semblable mésaventure est arrivée à un exemplaire nouvellement relâché. Il a atterri, épuisé, sur la place de Millau. Les policiers l'ont recueilli et gardé provisoirement... dans une cellule du commissariat, où les responsables du programme sont venus récupérer l'animal.

L'intelligence des pionniers, outre leur capacité d'adaptation aux habitudes des vautours, fut d'associer la population locale à leur entreprise. Classé nuisible et jugé maléfique, le charognard était massacré depuis des siècles. Le vautour moine, qui niche à la cime des arbres, avait été éradiqué dès le début du siècle. Le vautour fauve a, lui, disparu en 1945. *« Du haut des falaises, les hommes descendaient des fagots enflammés au bout de cordes pour brûler les progénitures dans les nids »*, raconte M. Terrasse. Le vautour était également un trophée de chasse apprécié, dont des exemplaires empaillés trônaient dans chaque maison.

Les écologistes « étrangers » cherchèrent donc à associer à leur projet un habitant de la vallée. Ils trouvèrent l'homme providentiel avec Justin Costelaude, le patron du café de Saint-Pierre-des-Tripiers, village d'une soixantaine d'habitants. Le cafetier s'enticha de ces vautours, dont il gardait une nostalgie d'enfance. Il s'occupa de les nourrir chaque jour dans leurs volières. Il contribua surtout, depuis son comptoir, à rétablir certaines vérités scientifiques sur la bête auprès de ses clients nourris de préjugés. Les chasseurs acceptèrent également de respecter le revenant, devenu une espèce protégée.

Vingt ans plus tard, le vautour semble ne jamais avoir quitté ces lieux taillés à sa mesure. La viabilité de l'espèce fauve est aujourd'hui considérée par les scientifiques comme assurée. L'installation de l'espèce moine, entamée en 1992, se poursuit, alimentée par de nouveaux lâchers périodiques. Les bagues codées et les émetteurs permettent de suivre le périple des animaux. A 120 jours, ils quittent le nid pour courir le monde, baguenaudant des Pays-Bas au Sénégal. Puis ils s'en reviennent trouver une compagne ou un compagnon dans les gorges et choisir un lieu de nidification jusqu'à leur mort. Leur espérance de vie avoisine trente à quarante ans.

Le programme de réintroduction coûte 1,5 million de francs. Mais ses responsables avancent, en regard, les retombées touristiques. Un musée lui a ainsi été dédié à Saint-Pierre-des-Tripiers. En 1995, une étude a montré que la présence du vautour participait à hauteur de 4 millions de francs au chiffre d'affaire du tourisme local, explique Christophe Coton, directeur de la LPO Grands Causses. Le même homme vante également l'économie réalisée grâce à ces équarrisseurs naturels. Les bergers des Causses ont pris l'habitude de déposer leurs animaux morts à l'écart du troupeau. Les vautours repèrent les carcasses et se ruent. Une heure de farouche bagarre à laquelle se mêlent les corneilles, les corbeaux et les gypaètes, et il ne restera plus que quelques fragments d'os. *« C'est plus simple et cela revient moins cher que de faire venir un camion et de brûler ensuite les cadavres dans une usine »*, explique M. Coton. La nouvelle technique aurait un prestigieux adepte, en la personne de José Bové, éleveur dans la région...

Ayant amadoué l'homme, le vautour n'a plus d'autres prédateurs naturels dans les environs. Ses seuls ennemis restent les lignes électriques, promontoires attirants dans ce décor aride, sur lesquels l'animal vient se jucher pour sa perte. Mais les responsables du programme restent prudents sur la pérennité de la réintroduction. En Espagne, longtemps considéré comme le sanctuaire européen de l'espèce, plusieurs centaines de spécimens ont été victimes d'empoisonnement. La raison : le lindane, un produit chimique utilisé par les éleveurs pour traiter la laine de leurs bêtes, qui contamine ensuite le charognard. *« En cinq ans, un tiers de la population a disparu dans ce pays »*, estime M. Coton. La réconciliation définitive entre l'homme et le vautour prendra encore du temps.

Benoît Hopquin

Les fauves et les moines

● **Vautour fauve** (*Gyps fulvus*) : autrefois répandu dans toutes les montagnes du sud de la France, cet oiseau au plumage brun-roux a fortement régressé sous l'action conjointe des tirs et des empoisonnements. En 1975, il ne subsistait plus que dans les Pyrénées occidentales. L'espèce, diurne et très sociable, est présente toute l'année sur ses lieux de reproduction. Un œuf unique est pondu chaque année. Le jeune vautour, élevé sur une corniche abritée ou dans une grotte, quitte le nid à l'âge de trois ou quatre mois. Il atteint sa maturité sexuelle vers quatre ou cinq ans.

● **Vautour moine** (*Aegypius monachus*) : plumage noir et tête dégarnie, le plus grand rapace d'Europe (près de 3 mètres d'envergure) vit isolé ou en colonies lâches. Devenu rarissime en Europe de l'Ouest, il fut observé huit fois en France au cours du siècle. En 1996, 23 oiseaux avaient été relâchés dans les Cévennes, et leurs défenseurs enregistraient une victoire : pour la première fois du siècle, un couple s'était reproduit et avait élevé un jeune.

A Bénodet, un souffle nouveau pour les revendications régionalistes

BÉNODET
de notre envoyé spécial

Basques, Bretons, Catalans, Occitans, Alsaciens, Savoyards et Corses : environ 150 représentants de partis régionalistes, venus de tout le territoire français, se sont réunis à Bénodet (Finistère), lundi 28 août, pour la cinquième université d'été de Régions et peuples solidaires (RPS), qui a pris un relief particulier, dans le contexte des accords Matignon sur la Corse et de la démission de Jean-Pierre Chevènement *(lire pages 6 à 9).* François Alfonsi, porte-parole de l'Union du peuple corse (UPC)/ Scelta Nova (autonomiste), a ainsi expliqué que, *« jusqu'à maintenant, on avait l'impression de gravir une colline sans jamais arriver au bout et que, avec la révision constitutionnelle, on allait passer sur l'autre versant de la colline »*.

« LE VOCABULAIRE A CHANGÉ »

Cet état d'esprit est partagé par la plupart des participants, persuadés qu'après la Corse il sera impossible de s'en tenir au *statu quo* dans les autres régions. *« Ces avancées justifient notre combat, personne ne pourra plus dire qu'on est des rêveurs »*, a assuré l'autonomiste catalan Jordi Vera, président du Parti pour la Catalogne. *« Le vocabulaire a changé, on ose désormais parler d'autonomie, de pouvoir législatif,* a ajouté Jean Moign, militant de l'Union démocratique bretonne (UDB, autonomiste). Selon lui, *« les jacobins sont en train de mourir, sans s'en apercevoir »*.

Pour autant, la majorité des participants n'a pas prôné la généralisation d'une solution à la Corse, car *« les situations sont différentes, et les revendications aussi »*. Un département du Pays basque, une région Savoie englobant les deux départements, une collectivité territoriale catalane,... Les partis ont rappelé leurs aspirations spécifiques. Invité à Bénodet, Le président du Congrès mondial berbère, Mabrouk Ferkal, a reconnu que sa communauté était restée jusque-là *« inactive sur son sort »* en France. Cependant, a-t-il estimé, *« on assiste à une prise de conscience de ces populations pour réclamer des droits minimum pour leur langue »*.

Régions et peuples solidaires va tenter d'accentuer la pression sur les responsables politiques pendant la présidence française de l'Union européenne, en organisant notamment une manifestation au moment du sommet européen de Nice en décembre, qui doit clore cette présidence. Une lettre adressée à Lionel Jospin et à Jacques Chirac devrait être remise au préfet du Finistère mercredi pour demander la réunion d'une conférence nationale sur les langues régionales ou minoritaires.

Maël Thierry

BMW Bertelsmann DaimlerChrysler Deutsche Post Die Bahn Lufthansa SIEMENS PREUSSAG Finanzgruppe Deutsche Telekom VOLKSWAGEN AG

Le jour de 1943 où un Juste m'a sauvé

LES FOLIES D'INTERNET 8

Comment les plus fameux moteurs de recherche écrasent la mémoire du monde. Et comment, dans un village de Creuse, notre explorateur a repris courage

SOUVENEZ-VOUS. Quand apparut Internet, ce ne fut qu'un cri : le Réseau va offrir des planques et des porte-voix à tous les délinquants imaginables, terroristes, pédophiles, révisionnistes. S'agissant des fameux « sites pédophiles », je dois ici reconnaître un échec : je n'en ai croisé aucun. Rien qui s'y rattache, ni de près ni de loin. Certes, je n'y ai pas travaillé jour et nuit. Mais aucune mauvaise rencontre subreptice. Internet est réputé anarchique et immaîtrisable : la preuve contraire est apportée. Quand ce système veut réellement faire le ménage, l'entreprise est techniquement possible.

S'agissant du révisionnisme, les données de la question sont beaucoup plus ambiguës. Mon intrusion accidentelle, lors d'une étape précédente, dans un site révisionniste m'a fait réfléchir. Combien d'explorateurs, comme moi, seront arrivés par hasard sur ce site ? Combien en auront été contaminés ? Et Internet lui-même, comme il distribue le poison, se charge-t-il aussi du contre-poison ? Puisque c'est peut-être dans l'univers virtuel que se déroulera demain la bataille entre le souvenir et l'oubli, puisque le souvenir sera stocké en bits et non plus en pages de papier, comment le champ de bataille est-il balisé ?

J'ai testé, tout simplement, les moteurs de recherche. Le moteur de recherche est une étape décisive de la distribution d'informations et de contre-informations. Non point pour l'internaumane effréné que je deviens lentement, surfant de site en site, jonglant avec les liens. Mais pour le débutant, le novice, l'innocent. S'agissant par exemple des collégiens qui aujourd'hui, demain, débarqueront sur le Net en rangs serrés, lestés de la lourde mission de réaliser un exposé sur la « solution finale », le moteur de recherche, qui les orientera parmi les milliers de données disponibles, est un instrument stratégique. C'est lui qui attirera vers tel ou tel site la grosse foule internaute, et donc la renommée, l'influence, les ressources publicitaires. Il n'est pas exagéré de dire que les moteurs de recherche sont les historiens de demain.

Un moteur de recherche est un joujou fabuleux, un bon chien surdoué. Donnez-lui une indication, précise ou non, il va parcourir le Web, et vous rapporter une brassée de sites, le résultat de ses recherches. Dites-lui *« achat billets dégriffés »*, *« vente vin en gros »*, *« Jean Tiberi »*, *« Claudia Schiffer »* ou ce que vous voulez, et aussitôt le revoilà, la gueule pleine de tout ce qui, selon lui, s'y rattache. Ils sont actuellement une dizaine de moteurs à se partager le marché français. Rien d'irrémédiable. Il s'en créera encore. D'autres disparaîtront. Sur chacun d'eux, j'ai tapé *« holocauste »*. Accrochez-vous. Premier testé, Ecila, *« moteur de recherche depuis 1995 »*, nous annonce fièrement la page de garde, comme on voit sur certaines boutiques, *« lingerie fine depuis 1897 »*. Ecila a trouvé *« 184 documents correspondant à votre requête »*. En première place, Ecila me propose un site qui débouche sur une impasse. Il faudrait veiller à faire le ménage de temps en temps. Vient ensuite un site non signé, apparemment simple vitrine publicitaire d'une collection de CD-ROM de chants traditionnels ashkénazes.

La troisième place est occupée par un site réservé aux collectionneurs d'art juif. Ensuite, un étrange site de *« Jacky et Olivier »*, historiens virtuels qui nous expliquent que pendant six ans *« l'Europe s'est déchirée »*, offre en ligne des articles, des cartes, des extraits sonores relatifs à la dernière guerre, sans jamais d'indication de provenance. Je puis m'y documenter sur *« les différents chefs de la seconde guerre mondiale »*, les Alliés comme les nazis. Une mine pour exposé, mais je ne suis toujours pas entré dans le sujet désiré, l'Holocauste. Ah, nous y voilà. A partir de la quarantième place, c'est le grand méli-mélo. Des sites d'exégèse biblique se mélangent au Mémorial des enfants d'Izieu, dans un ordonnancement incompréhensible. Soudain (à la cinquantième place), un coup de semonce : *« Un grand faux témoin : Elie Wiesel »*, par Robert Faurisson. Tiens, tiens ! Celui-là annonce la couleur. Et du rang 50 au rang 60, là encore totalement mélangés, sites faurissonniens et antirévisionnistes se coudoient, entremêlés, sans aucune indication de différenciation. Dans le fatras, un *« site des résistants au nouvel ordre mondial et à la pensée unique »*, où l'on ne trouve qu'un compte rendu d'un procès intenté à Roger Garaudy.

D'autres encore. Le meilleur et le pire, donc. Le moteur Voila a été plus gourmand : 4 600 réponses. Mais à la différence d'Ecila, les sites plus intéressants sont clairement présentés. Au tout premier rang, on trouve une exposition de... trente-huit photos liées à la « solution finale », initiative certes intéressante, mais un peu limitée. En second, un article de *Libération.*

VIENNENT ensuite le Centre de documentation juive contemporaine, puis le site de Patrick et Jacky, présenté lui aussi : *« ces particuliers vous proposent de nombreuses données, etc. »*. C'est fou comme quelques lignes de présentation peuvent changer les choses ! Lokace mérite bien son nom : 1 298 réponses. En premier, toujours la même expo de photos (comment ont-ils fait, ceux-là, pour se hisser au premier rang de tous les moteurs de recherche ?), mais assortie d'un intitulé incompréhensible. D'ailleurs, tout Lokace est incompréhensible et inutilisable. Désordre complet, absence de présentation, un robot aveugle et borné. Oublions vite Lokace.

D'autres moteurs sont d'emblée plus sélectifs. Ainsi la star Yahoo ! me propose dix références, pas une de plus, dont trois répétées plusieurs fois. Très bien ! Comment Yahoo ! a-t-il procédé pour sélectionner la quintessence, la crème, le must du must sur le sujet ? Voyons. Hélas, hélas, hélas ! Au premier rang, l'inévitable expo photos. Ensuite, *« Les camps de concentration de Dachau et Auschwitz »* sans plus de précisions me renvoient à... l'exposé de trois collégiens de 3e D. Quel collège ? Aucune idée. Enfin, dans les dix références, s'est glissé, allez savoir pourquoi, un film d'Abel Ferrara. C'est tout. Yahoo ! a dit son dernier mot. N'empêche, je tombe de haut. Moi qui ne jurais que par Yahoo ! Flemmard, Yahoo ! Tire-au-flanc, Yahoo ! Fumiste ! Je vais changer de crémerie.

Par exemple, pour aller nomadiser chez Nomade. Nomade se range aussi dans les modestes (neuf sites), mais il a classé ses prises par ordre de pertinence. En premier, la même exposition d'images, mais agrémentée du nom de l'éditeur (François Schmitz), de la nature du site (personnel), du pays d'origine (Liège, Belgique), et de l'indication du public visé (tous publics). Cela ne me renseigne pas davantage sur le piston de François Schmitz, mais c'est toujours cela.

D'un moteur l'autre, une première conclusion s'impose : aucun d'entre eux n'offre un accès évident et privilégié aux grandes institutions universitaires, aux historiens reconnus, aux principales maisons d'édition qui exploitent, sur la question, les fonds les plus utiles. En vrac, Paxton, Ferro, Bedarida, Hilberg, Klarsfeld, Wiesenthal, Irving même : aux abonnés absents ! Sans doute ceux-là, l'élite du savoir, communiquent-ils entre eux, d'université à université, dans quelque salon particulier bien dissimulé au public. Sans doute aucun de ces historiens reconnus, ni de leurs éditeurs, n'a-t-il manifesté un souci particulier de la mise en ligne de ses travaux. Mais le résultat est là : pour l'utilisateur de base, rien. Internet, tous les moteurs me le confirmeront, est livré aux bonnes volontés des amateurs, des particuliers. Ce n'est pas seulement un renversement des hiérarchies du savoir, et des systèmes de distribution de la légitimité : c'est la mise à bas de toutes les hiérarchies, et la légitimité accordée au premier arrivant ou au plus actif.

Enfin Lycos. De tous les moteurs, Lycos est le seul à me faire des recommandations, signées Lycos. Et c'est grâce à la recommandation de Lycos que j'ai découvert *« Bonjour les enfants »*. C'est grâce à Lycos que j'ai découvert ceux qui ne me quitteront plus, Irène et Renée Paillassou, Félix Chevrier, et tant d'autres Justes. *« Bonjour les enfants »* est d'abord un site clair et pédagogique consacré au sauvetage, pendant la guerre, de plusieurs centaines d'enfants juifs dans un petit village de la Creuse, Chabannes. Ses auteurs ont voulu, avec un optimisme qui confine parfois, sur ce lourd sujet, à l'allégresse, prendre le contre-pied du terrible film *Au revoir les enfants,* de Louis Malle.

Le site est réalisé par des élèves et des professeurs du lycée Raymond-Loewy de La Souterraine, chef-lieu de canton de la Creuse. Il rappelle d'abord que mille enfants furent accueillis dans le département pendant la guerre, et que le taux de déportation y fut très inférieur à la moyenne nationale : 8 % contre 25 %. Mis en ligne en 1998, le site se propose de fixer cette mémoire, qui *« reste dispersée dans des souvenirs locaux ou familiaux qui s'estompent avec le temps »*.

On passe de page en page. Témoignages des rescapés, des hôtes, récits des rafles. On voudrait tout citer. On voudrait raconter l'arrivée de ces enfants parlant russe ou polonais, dans l'affolement de l'exode et de la dislocation des familles, tels que les racontent les rescapés, interrogés par les lycéens de La Souterraine. On voudrait restituer entièrement le témoignage d'Irène et Renée Paillassou, institutrices à Chabannes, sur le premier fou rire de la classe la première fois qu'un petit « Parisien » réfugié prit la parole, dans un français que l'on imagine assez approximatif, et comment l'institutrice arrêta net ce premier fou rire.

On voudrait raconter comment les excellents gendarmes français manquèrent l'arrestation d'Ernst Jablonski, éducateur au château de Chabannes, où étaient réfugiés les enfants. Les gendarmes viennent l'arrêter. Il s'enfuit. Un gendarme dégaine alors son arme, l'ajuste. Mais un enfant attrape le bras du gendarme, et l'oblige à baisser l'arme. Alors le gendarme, à la femme de Jablonski (c'est elle qui raconte) : *« Vous avez vu madame, j'aurais pu tirer, je n'ai pas tiré ! »*

Comment, après cette rafle manquée, plusieurs agriculteurs de Chabannes proposèrent leur grange pour cacher le fugitif. On voudrait raconter le témoignage d'Henri Wolff, réfugié aux Combes, par Saint-Hilaire-le-Château. On voudrait raconter la rafle du 26 août 1942, avec ses mots à lui, Henri Wolff. On voudrait raconter la gifle du gendarme Magnol au jour de la rafle, comme il la raconte, cette gifle qu'il n'oubliera jamais. On voudrait retracer les étapes du dernier voyage des Wolff, Boussac, une cartoucherie désaffectée, Nexon près de Limoges, Drancy, puis Auschwitz, arrivée le 2 septembre.

Et comment, à l'automne 1943, la rafle définitive du château fut mise en échec par une fuite en provenance de cette même gendarmerie française, qui commençait à douter – grâce en soit rendue, pour les temps des temps, au brigadier-chef Barraud. Irremplaçable Internet ! Magnifique outil pour transmettre, de génération en génération, à la fois l'intelligence et le cœur. Est-ce un hasard si ce sont les petits-enfants de ceux qui *« ouvrirent leur porte et leur cœur »* aux enfants, qui produisent aujourd'hui ce site ? Liant ensemble deux actes minuscules de la tourmente, la gifle du gendarme Magnol et le sursaut du brigadier-chef Barraud, et les propulsant ensemble, ligotés l'un à l'autre, dans les espaces infinis de la cybermémoire, Internet se place magnifiquement au service du souvenir.

> La transmission? Ce ne sont plus des historiens ou des témoins qui en décideront, mais des robots imbéciles et aveugles, qui, au hasard, donneront un coup de projecteur sur ce site-là, et passeront sous silence celui-ci

Comment dire ? Ce lieu de mémoire virtuel, édifié à la gloire de quelques Justes, est juste lui-même. Son ton est juste. Le souci du détail juste, de la date précise, de l'équilibre des ombres et des lumières : tout respire ici le souci de la justesse de la transmission, en même temps que de rendre justice à quelques sentiments simples.

J'ai bonne mine, moi qui déplorais tout à l'heure l'absence des historiens professionnels et des chercheurs reconnus ! Qu'auraient-ils pesé, face à la luminosité de ces témoignages des enfants d'hier, recueillis par les adolescents d'aujourd'hui ? J'ai placé « Bonjour les enfants » dans mes coups de cœur, et jamais coups de cœur n'ont si bien mérité leur nom. Je reviendrai à La Souterraine.

POURTANT, tout ébloui que je sois de cette découverte inattendue des cyber-Justes de Chabannes, qui me redonne des provisions de courage pour la suite de l'expédition, il ne faut pas s'y tromper. Au total, tout moteur de recherche est une loterie. A l'exception de Lycos, aucun des moteurs testés ne m'a donné l'impression qu'une intelligence humaine s'était, à un moment ou à un autre du processus, penchée sur les résultats proposés pour les commenter ou les ordonner. C'est donc une petite bande de robots qui va jouer aux dés, pour le meilleur et pour le pire, le sort de la mémoire humaine. Et nous n'aurons d'autre choix, nous autres pauvres enfants perdus dans la nuit du cyberespace, ces millions de juifs errants que fabrique Internet à la pelle, que de chercher, et nous transmettre les uns aux autres comme un sésame, notre liste de liens et de coups de cœur, le nom du mieux programmé, du plus fin, du moins bête. Loterie, aujourd'hui comme hier. Selon que tu tomberas sur le gendarme Magnol ou le brigadier-chef Barraud, sur le gendarme Lycos ou le gendarme Yahoo ! ce sera trois claques, ou on te laissera fuir dans la forêt. La transmission ? Ce ne sont plus des historiens ou des témoins qui en décideront, mais des robots imbéciles et aveugles, programmés pour une autre mission et qui, au hasard, dans la nuit glaciale, donneront un coup de projecteur sur ce site-là, et passeront sous silence celui-ci.

Disons-le calmement : il y a là un danger public pour l'intelligence collective. Il faut surveiller les moteurs de recherche, il faut les harceler, les tenir sous contrôle, former une chaîne humaine pour les tester sans relâche comme des machines à laver et claironner partout le résultat de ces tests. Il faut les obliger, comme les cigarettiers, à rappeler sur leur page de garde qu'un usage abusif peut causer des maladies graves de la mémoire. Yahoo !, cancer de la mémoire.

Daniel Schneidermann

Dessin : Glen Baxter pour « Le Monde »

PROCHAIN ARTICLE :
Le jour où j'ai vu le sexe du Web

LE VOYAGE DE GLEN BAXTER

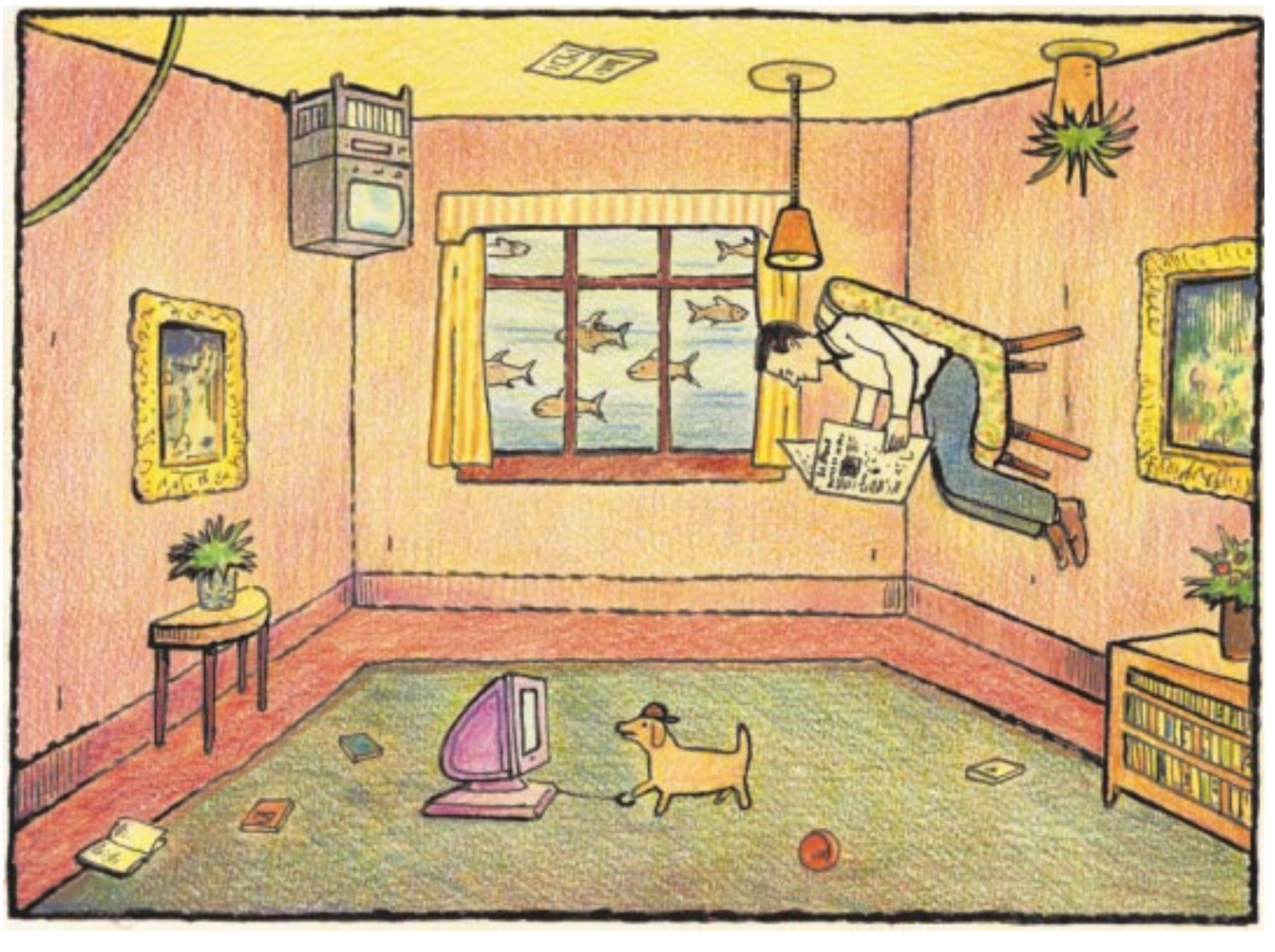

Corse : le devoir de pudeur

par Pierre Dottelonde

S'IL est venu rappeler brutalement que le retour à la paix civile en Corse est très loin d'être acquis, l'assassinat, le 7 août à L'Ile-Rousse, du nationaliste Jean-Michel Rossi a également été aussitôt exploité par les opposants au processus de règlement de la question corse, initié par le premier ministre Lionel Jospin, pour en stigmatiser et le principe – le dialogue public avec toutes les composantes politiques insulaires, y compris les nationalistes – et l'objectif – faire définir, par les représentants élus des principaux intéressés, un projet qui permette enfin à la Corse de sortir de vingt-cinq années de crise et de violence.

Qu'ils soient de gauche, de droite ou centristes, il importe peu à ces défenseurs d'une France présentée sempiternellement comme assiégée par l'Europe et menacée de l'intérieur par ses régionalismes que la grande majorité des élus de l'Assemblée de Corse, toutes tendances confondues, aient adhéré au « processus de Matignon ». Pas plus qu'ils n'accordent d'importance à l'état de l'opinion insulaire, dont un récent sondage, réalisé par l'institut Louis Harris et publié les 11 et 12 août par le quotidien *Corse-Matin*, indique qu'elle accueille très favorablement le projet Jospin (74 % des insulaires considèrent que ce projet est une assez bonne ou une très bonne chose pour la Corse) ainsi que ses principales dispositions (80 % sont favorables à l'enseignement généralisé de la langue corse, 77 % au transfert de nouvelles compétences à l'Assemblée territoriale et 68 % à la possibilité pour celle-ci d'exercer un pouvoir législatif limité et contrôlé).

En s'obstinant ainsi à nier une réalité qui apparaîtrait des plus banales pour nos voisins européens (la Corse est une île entourée d'eau de toutes parts qui, devenue française depuis plus de deux siècles, entend le rester tout en aspirant à voir sa spécificité reconnue), ces tenants, désormais très majoritairement continentaux, d'une ligne républicaine intransigeante constituent objectivement, à côté des rares nationalistes corses encore opposés au processus en cours, la menace la plus sérieuse pour le succès du plan Jospin et, ce faisant, prennent sciemment le risque de voir l'option indépendantiste se développer encore un peu plus dans l'île. Les conditions dans lesquelles ont évolué en Corse les esprits, au cours de ces dernières décennies, devraient pourtant les inciter à plus de pudeur et de responsabilité.

Tout au long des années 50, en effet, il n'existe dans l'île, pourtant laissée à l'abandon, aucune revendication de type régionaliste : la population aspire à l'intégration (elle n'était donc pas accomplie ?), et, si elle descend dans la rue, c'est pour réclamer une prime d'insularité. Avec l'annonce, en 1960, du projet d'installer un centre d'essais atomiques dans l'ouest de l'île et la mise en valeur, soudainement devenue possible, de la plaine orientale pour y accueillir d'abord d'anciens colons du Maroc et de Tunisie puis des rapatriés d'Algérie, commence néanmoins à se manifester un sentiment d'injustice (la Corse, qui a donné tant de morts à la France et de cadres à ses colonies, mérite-t-elle un tel traitement ?). Sentiment que renforce bientôt le refus catégorique d'accéder aux revendications, pourtant bien modestes (possibilité pour les jeunes agriculteurs corses de bénéficier des mêmes avantages que les rapatriés, extension de la loi Deixonne sur les langues régionales au corse – il en avait été exclu au prétexte qu'il s'agissait d'un dialecte « étranger » – ou création d'une université), défendues alors par un courant prudemment régionaliste. Résultat : l'audience de ce courant s'élargit tandis que les discours se durcissent.

L'adoption, en août 1971 par le conseil des ministres, du schéma d'aménagement de la Corse donne un véritable coup d'accélérateur à cette évolution des esprits. Elaboré par la Datar, ce schéma prévoit rien de moins, outre de quadrupler le nombre de lits touristiques en seulement quinze ans, que de porter la population insulaire de 210 000 à 320 000 habitants, grâce, presque exclusivement, comme le précisent les auteurs du schéma, à l'immigration continentale et étrangère. « Monstrueux », ce schéma entraîne vite une radicalisation très sensible du discours (on parle de « disparition programmée du peuple corse » tandis que l'on commence à réclamer l'autonomie) et, bientôt, des méthodes (les deux véritables premiers mouvements clandestins naissent en 1973 et 1974).

> De la même manière que Michel Rocard face au « problème calédonien », Lionel Jospin est aujourd'hui le premier à s'attacher, publiquement et sur le long terme, à sortir la Corse du cycle infernal dans lequel elle vit depuis trop longtemps

L'incompréhension totale dont Paris fait preuve – avec, il est vrai, l'assentiment de la plupart des élus locaux – à l'égard de ce qu'on appelle désormais le « problème corse » s'illustre à nouveau en 1975. Le 17 avril, Libert Bou, mandaté par le premier ministre Jacques Chirac pour tenter de régler la question corse, rétorque aux tenants de l'autonomie : *« Même 200 000 Corses autonomistes ne pourraient obtenir une modification de la Constitution faite pour 52 millions de Français ! »* Traduction : aucune évolution n'est envisageable en Corse par la voie démocratique. Quatre mois plus tard, les 21 et 22 août, le ministre de l'intérieur, Michel Poniatowski, déploie un véritable arsenal militaire pour venir à bout d'une poignée d'autonomistes armés occupant la cave d'un gros viticulteur impliqué dans de multiples scandales. C'est le tristement célèbre « drame d'Aléria ».

Ces deux nouvelles erreurs, grossières, d'appréciation et de comportement, sanctionnées en mai 1976 par la création du FLNC, vont définitivement faire basculer la Corse dans la violence et encourager l'émergence d'un courant extrémiste. La suite est connue : aux attentats et à la radicalisation des revendications ont succédé des dispositions (statut particulier de 1983 et statut Joxe de 1991, notamment) qui, bien que proposant des avancées non négligeables, sont cependant intervenues à chaque fois avec un train de retard tandis que la « culture » de la clandestinité s'est installée dans la durée et a engendré les dérives dont on mesure depuis quelques années les effets dévastateurs.

De la même manière que Michel Rocard face au « problème calédonien », Lionel Jospin est aujourd'hui, après des décennies d'errements voulus ou inconscients de la classe politique, le premier à prendre les devants et à s'attacher, publiquement et sur le long terme, à sortir la Corse du cycle infernal dans lequel elle vit depuis trop longtemps. Les insulaires – qui sont objectivement les seuls réellement concernés – sont dans leur grande majorité acquis à la méthode et aux mesures proposées. Cette chance est inédite, et il importe de ne pas la gâcher. Aussi, que ceux qui confortablement, depuis le continent, cherchent à tout prix à torpiller le plan Jospin pour la Corse méditent bien les résultats des erreurs commises dans le passé et se posent, en toute sincérité, cette question : quel avenir l'« intégrisme jacobin » peut-il bien réserver à la Corse ?

Pierre Dottelonde *est historien.*

Le Monde
21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : **01-42-17-20-00.** Télécopieur : **01-42-17-21-21.** Télex : **202 806 F**
Tél. relations clientèle abonnés : **01-42-17-32-90**
Changement d'adresse et suspension : **0-803-022-021 (0,99 F la minute).**
Internet : **http : // www.lemonde.fr**

ÉDITORIAL

Les raisons d'un départ

CELUI qui sait dire « non » : Jean-Pierre Chevènement aime ce rôle. Il n'ignore pas combien l'héritage gaulliste l'a valorisé en France. En ces temps de large consensus idéologique, il sait l'affection que l'opinion a volontiers pour les postures dites « de principe ». A deux reprises déjà, Jean-Pierre Chevènement a quitté le gouvernement : en 1983, contre les choix économiques d'alors, puis en 1991, contre la participation de la France à la guerre du Golfe. A chaque fois, il a avancé des désaccords de fond avec Matignon ou l'Elysée, cultivant, avec talent et charme, son profil de gentilhomme rebelle. Il récidive cette semaine, délaissant le ministère de l'intérieur et le gouvernement de Lionel Jospin pour cause, dit-il, de différend corse. C'est, une fois encore, fait avec la simplicité translucide de celui qui n'est guidé que par ses convictions : *« Il ne peut y avoir deux lignes politiques au sein du gouvernement,* déclare-t-il ; *j'en tire les conséquences. »*

On suivrait plus volontiers le patron du Mouvement des citoyens si l'on prenait au sérieux l'argumentaire formulé pour justifier son geste. Pour l'essentiel, M. Chevènement reproche, dans la gestion de l'affaire corse par Matignon, ce qu'il appelle *« la levée du préalable de la condamnation de la violence »*. M. Jospin aurait commis l'erreur fatale de ne pas exiger de ses interlocuteurs corses qu'ils renoncent publiquement à la violence et dénoncent l'assassinat du préfet Erignac avant le début de toute négociation. Quand on sait que la plupart des prédécesseurs de M. Chevènement Place Beauvau, dont notamment l'autre « républicain » proclamé qu'est Charles Pasqua, ont négocié clandestinement avec des représentants des nombreuses branches armées de la nébuleuse nationaliste corse, on conviendra que l'argument est à tout le moins hypocrite. En somme, pour parler en secret aux cagoulés, pas de préalable ! Mais on en exige lorsqu'il s'agit de pourparlers transparents avec les élus de toutes tendances de l'Assemblée corse.

Il n'aurait fallu commencer les pourparlers qu'après la fin de toute violence ? Mais pareille position laisse les poseurs de bombes maîtres du calendrier politique et leur permet de tenir la négociation en otage. Le premier ministre britannique, Tony Blair, l'a bien compris. En des circonstances autrement dramatiques et meurtrières, celles de l'Ulster, il a ouvert des négociations avec la branche politique de l'IRA sans lui demander au préalable de condamner la violence. M. Blair a bien fait : le gouvernement britannique n'y a perdu aucun crédit ; la situation en Ulster s'est améliorée. Autrement dit, faire de la condamnation de la violence un préalable, c'est une façon de dire que l'on ne veut pas discuter avec les nationalistes. Ce qui amène à penser que M. Chevènement s'en va pour des raisons qui tiennent au moins autant à sa stratégie politique qu'au dossier corse. Il s'en va parce qu'il pense pouvoir être le porte-parole, voire le candidat à la présidentielle, d'un large courant d'opinion qui, à droite comme à gauche, ne se reconnaît pas dans les choix économiques et européens de la France d'aujourd'hui. C'est parfaitement respectable. Dès lors qu'on a le courage de le dire.

Le Monde est édité par la **SA LE MONDE**
Président du directoire, directeur de la publication : **Jean-Marie Colombani**
Directoire : **Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy,** directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : **Edwy Plenel**
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomeau
Directeur artistique : Dominique Roynette
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédacteurs en chef :
Alain Frachon *(Éditoriaux et analyses) ;*
Laurent Greilsamer *(Suppléments et cahiers spéciaux) ;*
Michel Kajman *(Débats) ;* Éric Fottorino *(Enquêtes) ;*
Éric Le Boucher *(International) ;* Patrick Jarreau *(France) ;* Anne Chemin *(Société) ;* Claire Blandin *(Entreprises) ;*
Jacques Buob *(Aujourd'hui) ;* Josyane Savigneau *(Culture) ;* Christian Massol *(Secrétariat de rédaction)*
Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : **Robert Solé**

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ;
partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la **SA LE MONDE**
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 166 859 €. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du *Monde,*
Fonds commun de placement des personnels du *Monde,*
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde,* Le Monde Entreprises,
Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations.

Réformes fiscales : pourquoi et pour qui ?

Suite de la première page

Ils incitent les plus productifs à rechercher des cieux plus cléments au plus grand détriment de la croissance économique. La concurrence fiscale, qui commence à faire rage en Europe, ne laisse pas d'autre alternative aux gouvernements que de réduire les impôts des facteurs les plus mobiles.

Le plan allemand, pour l'essentiel, procède de la seconde philosophie : s'inscrivant dans un effort préalable de réduction des dépenses publiques, il prévoit sur cinq ans, après une première étape en 2001, une baisse du taux le plus élevé de l'impôt sur les revenus de 55,9 %, en 1999, à 44,3 %, en 2005, et de l'impôt sur les sociétés de 51,8 % aujourd'hui à 38,6 % en 2001 ! Il contient certes d'autres dispositions relatives aux catégories moins favorisées de la population et la suppression de certaines niches fiscales, mais, pour l'essentiel, il représente un pas important vers une accélération de la concurrence fiscale en Europe.

Il serait souhaitable que le plan français procède de la première philosophie, pour éviter le piège de la concurrence fiscale, qui contient à terme la promesse de la dégradation de tous les services publics, sans grand bénéfice pour le dynamisme de l'économie. Le projet fiscal doit être apprécié en soi, pour ses propres mérites et à l'abri des groupes de pression les plus puissants. Il est préférable que la réforme fiscale ait pour objectif l'amélioration de la situation de la grande majorité de la population plutôt que celle des 10 % les mieux lotis. Cela va de soi, mais le vacarme qui est fait sur l'émigration des « meilleurs » ou des plus fortunés risque de faire perdre de vue cette exigence élémentaire.

Pour l'instant, le système français de prélèvements obligatoires souffre de deux maux : le système de contributions sociales n'est pas assez progressif, alors que la progressivité de l'impôt sur le revenu est trop rapide. Ces deux maux représentent autant d'obstacles à la mobilité sociale, à l'emploi et donc au dynamisme d'ensemble de l'économie. Certes, les exemptions qui ont déjà été accordées sur les contributions sociales employeurs entre 1 et 1,8 fois le SMIC ont introduit un élément de progressivité dans le système, mais il s'est jusqu'à présent révélé insuffisant pour accroître le salaire direct des travailleurs les moins qualifiés, même s'il a contribué à accroître leur emploi.

FACILITER LA MOBILITÉ SOCIALE

Il faudrait aller au-delà, en réduisant pour les faibles rémunérations les contributions payées par les salariés et/ou la CSG, tout en lissant ces exemptions pour éviter les effets de seuil. L'écart entre le salaire direct et les minima sociaux s'en trouverait accru, ce qui va à la fois dans le sens de l'équité et de l'efficacité. S'il est normal qu'une personne sans emploi bénéficie gratuitement d'un accès direct au système d'assurance-maladie, il paraît peu équitable de faire contribuer à taux plein à ce système les salariés les moins rémunérés. Au contraire, en réduisant leur contribution financière (de façon dégressive au fur et à mesure que leurs salaires s'élèvent), on accroît les salaires directs des travailleurs les moins qualifiés, tout en réduisant les trappes à pauvreté.

Un deuxième dysfonctionnement est relatif à l'impôt sur le revenu. Sa trop forte progressivité défavorise au premier chef les classes moyennes, celles qui vivent essentiellement de leur travail et qui n'ont accès ni aux diverses exemptions, que permet la fortune, ni aux divers systèmes d'incitation que mettent en place les très grandes entreprises, sous forme de stock-options notamment. Remédier à ce dysfonctionnement n'implique pas d'abaisser le taux marginal le plus élevé, mais d'élargir les tranches d'imposition (après avoir baissé le taux de la première) de façon à freiner la progressivité de l'impôt.

Aujourd'hui, pour un célibataire, le taux marginal d'imposition est de 43 % pour un revenu imposable compris entre 147 000 F et 239 000 F, et 54 %, soit la tranche la plus élevée, pour un revenu supérieur à 295 000 F. Si les tranches étaient élargies, le taux moyen d'imposition baisserait pour tous, mais nettement plus pour les classes moyennes que pour celles les plus favorisées. Sans une réforme de ce type, l'accès au patrimoine, et donc aux revenus financiers, serait toujours difficile pour les classes moyennes. La mobilité sociale continuerait d'être empêchée par une espèce de barrière infranchissable que le système fiscal aurait érigée autour des catégories les plus favorisées.

Ces deux mesures procèdent d'une même cohérence : elles ont pour effet d'accroître la rémunération nette du travail (salarié et indépendant) pour la fraction la plus large de la société – des salariés du bas de l'échelle aux classes moyennes – et, partant, de faciliter la mobilité sociale et l'accès au patrimoine. Les plus fortunés en bénéficieront aussi, mais dans une moindre mesure. Les incitations qu'elles mettront en place seront davantage de nature à favoriser le dynamisme de l'économie française qu'un programme de réforme dont le seul objet serait de rendre la fiscalité du pays plus compétitive en Europe, mais qui exclurait de fait de son champ la majeure partie des contribuables. Mais croit-on *vraiment* que la compétitivité d'un système fiscal dépende davantage de ce qu'il advient à une toute petite minorité qu'à la plus large fraction de la population ?

Jean-Paul Fitoussi
pour Le Monde

PRÉCISIONS

LOTO

Les résultats des tirages du Loto n° 69, parus dans nos éditions du 29 août, étaient incomplets. Pour le second tirage (1, 11, 30, 37, 45, 49 ; numéro complémentaire, 36), il manquait les rapports : pas de gagnants pour 6 numéros ; pour 5 numéros et le complémentaire : 109 885 F (16 751 €) ; 5 numéros : 6 610 F (1 007 €) ; 4 numéros et le complémentaire : 298 F (45,42 €) ; 4 numéros : 149 F (22,71 €) ; 3 numéros et le complémentaire : 30 F (4,57 €) ; 3 numéros : 15 F (2,28 €).

ALSACE

A la suite de nos articles sur l'autonomisme alsacien (*Le Monde* du 22 août), des responsables de l'Union du peuple alsacien (UPA) contestent les propos tenus par leur président, Martin Hell, au *Monde*, sur l'éventualité de contacts avec le Mouvement régionaliste d'Alsace (MPA). *« Nous tenons,* écrivent ces responsables, *à démentir catégoriquement ces affirmations* (...). *Le respect de la personne humaine sans distinction d'origine ainsi que notre lutte pour l'autonomie régionale, perçue comme la forme la plus élaborée de la démocratie, sont* [nos] *valeurs fondamentales* (...). *Or, ces concepts sont rejetés par le Mouvement régionaliste d'Alsace. Nos convictions politiques sont donc totalement incompatibles et tout contact au niveau de ces deux partis impensable. »*

BRETAGNE

Paul Anselin, maire de Ploërmel (Morbihan), membre du groupe des Indépendants au conseil régional de Bretagne, dont il est vice-président, conteste le classement de son groupe politique dans la catégorie *« Indépendantistes et autonomistes »* (page Régions, *Le Monde* du 23 août). M. Anselin se dit *« partisan d'une forte décentralisation, mais hostile à un statut de type corse* (...). *Il est hors de question de se trouver placés sur le même plan que des groupuscules* [En Bretagne] *avec lesquels nous n'avons aucune affinité et dont certain membres ont versé dans le crime terroriste ».*

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

L'assèchement d'un nouveau polder

LES PAYS-BAS ont aujourd'hui 10 millions d'habitants, contre 6 millions en 1920 et à peine 3 millions au début du XIXe siècle. Cette poussée démographique, survenant dans un pays qui ne dispose pas de terres labourables en quantité suffisante, a incité le gouvernement néerlandais à reprendre les travaux d'assèchement du Zuiderzee, que la guerre avait interrompus.

Deux des quatre polders prévus ont été achevés : celui du Wieringermeer (20 000 ha) en 1930 et celui du Nord-Est (48 000 ha) en 1942. On se préoccupe aujourd'hui de l'assèchement du polder sud-est qui, avec ses 96 000 hectares, sera le plus grand du monde. On n'envisage pour le moment de ne travailler que sur une partie de cette surface : 60 000 hectares, situés en face du polder nord-est, dont seul les sépare un étroit prolongement du lac d'Yssel.

Dans quelle mesure le nouveau polder pourra-t-il contribuer à absorber l'excédent de la population rurale aux Pays-Bas ? Au moment où il sera cédé aux agriculteurs, la population aura encore augmenté. Actuellement il y a, par an, un excédent de 3 000 fils de paysans qui ne trouvent plus de terres à cultiver. Un millier environ vont s'employer dans les usines. Les 2 000 autres sont forcés d'émigrer.

Or on a prévu dans le polder la présence d'un agriculteur par hectare. D'autre part on n'y prévoit la présence que de petites industries à caractère nettement agraire. L'assèchement des polders du Zuiderzee augmentera de 10 % la superficie totale du royaume et de 7 % celle des terres arables.

L.-G. de Gubernatis
(30 août 1950.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : **http : // www.lemonde.fr**

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : **3617 code LMDOC (5,57 F/mn)**
ou **08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)**

Le Monde sur CD-ROM : **01-44–88-46-60**
Index du *Monde* : **01-42-17-29-33.** *Le Monde* sur microfilms : **03-88-71-42-30**

Films à Paris et en province : **08-36-68-03-78**

E.COMMERCE Le libraire sur Internet Amazon.com ouvrira une version française de son site, jeudi 31 août, après avoir mis au point des sites allemand et britannique. ● PIONNIER du commerce électronique, le groupe américain fondé par Jeff Bezos n'est que numéro quatre de la vente de livres en ligne en France, avec un taux de fréquentation de 2 % à 3 %. ● POUR PROTÉGER ses positions, le leader français, fnac.com, a lancé un service de livraison en vingt-quatre heures pour les 100 000 titres les plus demandés en ligne. ● LES ÉDITEURS s'inquiètent des conséquences que pourrait avoir le développement du commerce électronique sur le prix du livre. ● PLÉBISCITÉ par les clients aux Etats-Unis, Amazon.com ne bénéficie plus d'un soutien unanime dans les milieux financiers, qui lui reprochent sa boulimie d'acquisitions et ses pertes colossales.

Amazon.com vient défier la Fnac sur ses terres francophones

Le libraire en ligne américain ouvre un site en langue française pour élargir son audience au-delà du monde anglo-saxon. Ses grands concurrents espèrent que son arrivée permettra de faire enfin décoller les ventes sur Internet en France

JEFF BEZOS n'a pas failli à sa réputation. Pour le lancement du site français d'Amazon, le cyberlibraire américain, roi du *cash burning* – cette activité typique des sites Internet, qui consiste à « brûler » ses capitaux à toute vitesse pour se bâtir une notoriété sans se soucier des résultats financiers –, devait donner, mardi 29 août, une coûteuse fête à Paris sur onze péniches amarrées quai François-Mauriac, au pied de la bibliothèque François-Mitterrand. Deux clins d'œil au monde de la culture française, qu'amazon.fr se fait fort de séduire.

« Nous sommes reconnaissants aux centaines de milliers de clients français qui ont réalisé leurs achats sur amazon.com ces cinq dernières années, commente M. Bezos, fondateur et PDG du groupe amazon.com. *Aujourd'hui, grâce au lancement d'amazon.fr, l'offre d'achat en ligne devient accessible à l'ensemble des 160 millions de francophones, où qu'ils se trouvent. »* Le site américain figure déjà parmi les sites marchands de biens culturels les plus visités par les internautes français, et ses avatars allemand et britannique ont d'ores et déjà pris la tête de leurs marchés respectifs. A l'échelle de l'Europe, les ventes d'Amazon seraient plus de cinq fois supérieures à celles de son principal concurrent, BOL, filiale du géant allemand de l'édition et de la communication Bertelsmann.

La version française du site américain devrait rapidement permettre à Amazon de recoller au trio de tête, fnac.com, Alapage et CDiscount. *« Les internautes français sont particulièrement sensibles à une offre adaptée »*, note Arielle Dinard, directrice générale de la société d'étude d'audience Internet MMXI Europe. Confinées durant des mois au secret absolu, dans une ambiance frisant la paronaïa, les cent personnes recrutées en France sont prêtes à accueillir les internautes à partir de jeudi 31 août. M. Bezos a recruté pour les diriger Denis Terrien, un consultant de McKinsey, entouré d'anciens d'Havas, de Vivendi et de la Fnac. Après avoir tenté de racheter des librairies virtuelles, comme il l'a fait avec succès en Grande-Bretagne et en Allemagne, M. Bezos a dû se résoudre à créer de toutes pièces son site français. Amazon.fr se limitera, pour l'instant, aux produits culturels, livres, disques, DVD et vidéos.

La firme a payé très cher sa base de données en français (10 000 chroniques, 150 000 résumés de livres). Doté de trois sites de stockage et de distribution, deux en France et un aux Pays-Bas, amazon.fr devrait investir en publicité 70 millions de francs pour son lancement, selon *Livre Hebdo*, un chiffre non confirmé par l'entreprise. M. Bezos, dont la fuite en avant financière est de plus en plus contestée par les investisseurs *(lire ci-dessous),* se fait fort d'amortir ces dépenses sur *« l'ensemble de la communauté francophone »* dans le monde. La concurrence sera sans doute sévère pour les libraires francophones à l'étranger, qui vendent leurs produits plus cher qu'à Paris. Un libraire canadien à Paris constatait récemment qu'il avait de plus en plus de clients qui venaient regarder les livres dans le magasin, avant de les commander sur un site électronique.

Amazon.fr complétera son offre avec les catalogues américain et britannique de sa maison-mère. Ses 700 000 livres anglais lui permettent de se présenter comme *« la plus grande librairie de langue anglaise de France »*. Même démarche dans la musique : le catalogue de disques promet *« 240 000 références de CD en import »*. Le site annonce des *« prix sympas »* sur les cent meilleures ventes en France et sur les vingt-cinq premières en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis. Il prévoit de pratiquer des *« prix coûtants »* sur certains *« albums-phares »*. Mais *« nous respecterons scrupuleusement les lois françaises »*, a affirmé M. Bezos mardi.

Le débarquement du rouleau compresseur du Web américain ne fait officiellement pas peur aux concurrents français. *« Ça fait des mois qu'on nous l'annonce, on a eu le temps de se préparer »*, ironise-t-on à la Fnac, chez BOL France ou chez Alapage. En guise d'accueil, fnac.com a annoncé, lundi 28 août, le lancement d'un service de livraison en 24 heures pour les 100 000 produits les plus demandés en ligne. Le site avait récemment mis en ligne ses produits techniques (informatique, photo, consoles de jeux...). Bol.fr a, lui, renforcé ses équipes opérationnelles, en recrutant notamment sa directrice du livre chez Hachette Distribution Services.

Alapage.com, racheté par Wanadoo (France Télécom) après avoir été convoité par Amazon, s'oriente vers une stratégie similaire à celle de l'américain, développant, à partir du livre, une offre diversifiée de produits culturels et de cadeaux. Renforcé financièrement, Alapage a racheté Marcopoly, un site de vente d'électronique grand public, et librissimo.com, qui propose 500 000 références de livres rares ou épuisés, réédités à la demande. Alapage.com vise 80 millions de francs de chiffre d'affaires en 2000 et compte dégager des profits fin 2002.

La Fnac, elle, campe résolument sur sa stratégie de *« click and mortar »*, jouant la complémentarité entre ses magasins et son site Internet. Vingt-neuvième site français, toutes catégories confondues, selon les chiffres de NetValue, le premier site marchand de la Toile hexagonale ne réalise qu'un chiffre d'affaires modeste – 42 millions de francs en 1999, le triple escompté en 2000 –, eu égard à la notoriété de sa maison-mère. L'enseigne du groupe Pinault souligne l'avantage d'être un distributeur du monde réel pour assurer la disponibilité des produits et la logistique de stockage et de livraison. Dans le livre en particulier, la base de données est essentielle. Bol.fr aligne 470 000 références francophones et fnac.com en revendique 900 000, en comptant les livres épuisés.

Tous espèrent qu'Amazon.fr contribuera à stimuler le e-commerce, qui décolle lentement en France. *« Nos chiffres montrent que la France rattrape progressivement son retard par rapport à ses voisins européens »,* affirme-t-on chez MMXI. Désormais, plus du tiers des internautes français à domicile visitent un site de e-commerce, et, selon le panel MMXI, ils y restent en moyenne plus de treize minutes par mois. *« La conversion des internautes en acheteurs tarde un peu »*, reconnaît Jean-Christophe Hermann, le directeur général de fnac.com. *« Les Français, comme tous les Latins, sont moins consommateurs de vente à domicile que les Européens du Nord, qui ont moins la notion de shopping-plaisir. »*

La version française du site américain devrait rapidement permettre à Amazon de recoller au trio de tête, Fnac.com, Alapage et CDiscount

Pascal Galinier et Alain Salles

Un modèle économique contesté

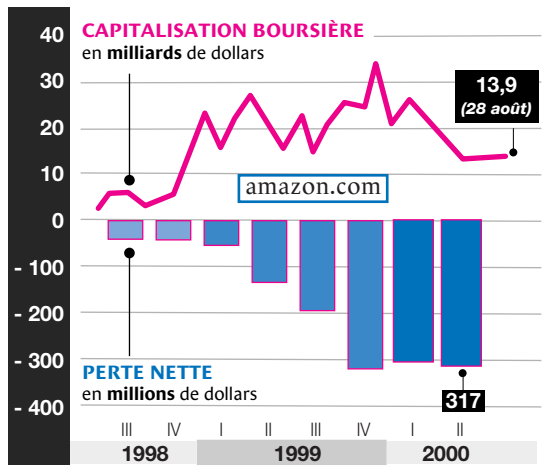

Source : NetValue (panel représentatif de 2 500 Français connectés depuis leur domicile) et Primark Datastream Bloomberg

LES SITES DE BIENS CULTURELS LES PLUS VISITÉS EN FRANCE EN JUILLET 2000

	Couverture*	Temps passé en minutes
fnac.com	9,1 %	14,6
alpage.com	6,8 %	4,8
cdiscount.com	3,7 %	9,2
fnac.fr	2,7 %	3,6
amazon.com	**2,3 %**	**7,9**
bol.fr	2,0 %	4,3
chapitre.com	1,4 %	6,3
clubdial.fr	1,3 %	12,3

* pourcentage d'internautes ayant visité le site pendant la période donnée

Le site vedette du e-commerce américain est déjà l'un des plus prisés par les Français. Amazon.com ouvre son site francophone au moment où son modèle de développement économique déficitaire est remis en question par les investisseurs.

Plus de dix millions d'emplois créés par Internet

Selon une étude présentée lundi 28 août par le cabinet de conseil américain Andersen Consulting, en 2002, Internet aura créé 5,8 millions d'emplois directs (sociétés Internet pures, fournisseurs d'accès, portails, consultants) aux Etats-Unis et 3 millions dans six pays européens (France, Allemagne, Grande-Bretagne, Italie, Espagne et Irlande). S'y ajouteront 1,2 million d'emplois liés à Internet dans les industries traditionnelles. Au total,la Netéconomie emploiera plus de 10 millions de personnes aux Etats-Unis et en Europe et aura créé plus d'emplois qu'il n'en aura détruit.

L'écart entre l'Europe et les Etats-Unis se réduit. En 1998, le secteur employait quatre fois plus de personnes aux Etats-Unis (2,1 millions) que dans les six pays européens étudiés (517 000). Ce ratio devrait être ramené à moins de deux à un d'ici 2002. En termes de chiffre d'affaires, Internet devrait représenter 597 milliards de dollars dans les six pays européens d'ici 2002, soit la moitié des Etats-Unis (1 230 milliards). En 1999, avec 132 milliards de dollars, l'Europe ne pesait qu'un quart du total américain.

Le commerce électronique menace le prix unique du livre

LES REPRÉSENTANTS d'Amazon en France l'affirment à l'envi : le libraire électronique qui s'installe en France entend respecter la loi Lang sur le prix unique du livre. Depuis 1981, la loi limite les rabais possibles pour les libraires à 5 %, afin de préserver les librairies indépendantes et favoriser une édition plus diversifiée. Plusieurs pays européens ont mis en place une législation ou des procédures pour empêcher le discount qui encourage les livres qui se vendent le plus, et seulement ceux-ci. Il s'agit pour l'essentiel de dispositions nationales qui risquent d'être battues en brèche par Internet. Qui le sont même déjà, même si c'est de façon marginale.

En Belgique, le site de Proxis propose des livres français et néerlandais, en les vendant moins cher – pour certains d'entre eux – que dans leur pays d'origine. Les ouvrages sont livrés en France et se trouvent en infraction avec la loi Lang. Le Syndicat national de l'édition a porté plainte contre l'entreprise belge. Le dossier est toujours en instruction. Le gouvernement belge envisage cependant de se doter d'une loi sur le prix du livre, inspirée de la législation française.

En Allemagne, il n'y a pas de loi sur le prix unique mais un accord interprofessionnel entre les intervenants de la chaîne du livre. Une première menace est apparue à la suite de la rupture, sous la pression de Bruxelles, des accords qui existaient entre l'Autriche et l'Allemagne. Le gouvernement autrichien a adopté une loi sur le prix unique. Mais le libraire autrichien Libro s'est aussitôt engouffré dans la brèche, pour proposer via Internet des livres moins chers sur le marché allemand. Les éditeurs et libraires allemands ont protesté et ont reçu la visite des inspecteurs de la Commission européenne venus *« recueillir des preuves d'une éventuelle collusion entre des éditeurs et des grossistes pour boycotter les libraires sur l'Internet qui ne respectent pas le prix fixe »*.

COLLOQUE À STRASBOURG

Inquiet, le gouvernement français veut profiter de la présidence de l'Union européenne pour faire avancer le débat au niveau européen. Après une rencontre informelle des ministres de la culture en juillet, il organise, les 29 et 30 septembre, un colloque à Strasbourg sur le sujet.

La question ne fait pas l'unanimité, au sein de l'Union européenne. Le prix du livre est libre en Belgique, Finlande, Irlande, Suède et en Grande-Bretagne, ce qui permet à Amazon d'appliquer les recettes qui ont fait son succès aux Etats-Unis en proposant des rabais de 50 % sur des nouveautés. C'est impossible en France. En tout cas pour l'instant.

Après l'avoir farouchement combattu, la Fnac défend fermement le principe du prix unique, qui lui permet de réaliser de meilleures marges sur ses meilleures ventes. Les libraires électroniques s'observent. L'impact de Proxis, qui réalise 5 % de ses ventes en France, est trop faible. Si l'un des acteurs importants commence à attaquer, le risque est grand de les voir tous suivre derrière.

A. S.

Aux Etats-Unis, les clients applaudissent et la Bourse s'inquiète

NEW YORK
de notre correspondante

Dans l'échelle du temps du World Wide Web, cinq ans est une éternité et Amazon.com, qui a vu le jour en 1995, est déjà qualifiée de *« grand-père du shopping sur Internet »* par la presse spécialisée. Un grand-père si vert, pourtant, qu'il est en pleine crise de croissance, affrontant aujourd'hui le regard critique et sévère de ceux qui l'ont porté aux nues dès ses premiers succès.

Pour le consommateur américain, ou du moins pour une vingtaine de millions d'entre eux, clients d'Amazon.com, l'entreprise de Jeff Bezos reste le haut lieu du commerce électronique, le site grâce auquel acheter un livre ou un disque sur Internet est devenu un mode de consommation aussi banal que d'acheter son lait au supermarché du coin (en cinq ans, Amazon s'est mise à vendre beaucoup d'autres choses que des livres et a été suivie en ligne par une multitude d'autres détaillants, mais les laitages restent, dans la plupart des grandes villes américaines, une gamme de produits qui résiste à Internet). Amazon.com est le prototype de la start-up qui, en arrivant la première avec une grosse force de frappe, a réussi à imposer sa marque et à se tailler d'énormes parts de marché avant que la concurrence n'arrive. Les deux plus grandes chaînes de distribution de livres et de disques américaines, Barnes & Noble et Borders Books & Music, ne se sont réveillées que deux ans plus tard et n'ont toujours pas réussi à rattraper le retard sur Internet, même si, dans le commerce traditionnel, elles continuent à vendre plus que ne vend Amazon sur le Web.

Le consommateur, après tout, se soucie peu de savoir si Amazon.com est enfin parvenue ou non à faire des bénéfices ce trimestre, si son *« business model »* est rentable et si son titre monte ou descend en Bourse (sauf s'il détient lui-même des actions d'Amazon, ce qui n'est pas improbable puisque près de la moitié des Américains sont à la tête d'investissements boursiers). Ce qui compte pour lui, c'est qu'en tapant www.amazon.com sur son écran, il pénètre dans une librairie virtuelle offrant infiniment plus de titres que le Barnes & Noble le plus proche (qui, s'il habite au fin fond du Nebraska, n'est sans doute pas proche du tout), qu'il puisse commander les livres dont il a envie ou besoin après avoir pu en lire des critiques sur le même site, choisir au passage deux ou trois disques et éventuellement la dernière boîte de Lego pour son fils sans avoir besoin de quitter ce site pour aller sur celui de eToys, mettre tout ça dans son chariot virtuel, passer à la caisse et donner son numéro de carte de crédit en toute sécurité, et recevoir le colis trois ou quatre jours plus tard sans mauvaise surprise. Le tout à des prix très compétitifs et sans avoir quitté son fauteuil. De ce point de vue, Amazon remplit son contrat et a incontestablement révolutionné la distribution de livres et de disques.

« NOUVELLE NOUVELLE ÉCONOMIE »

C'est en revanche auprès des investisseurs et des analystes que l'étoile d'Amazon a considérablement pâli ces six derniers mois. Décernant en décembre 1999 son titre annuel d'*« homme de l'année »* à Jeff Bezos, fondateur et PDG d'Amazon.com, *Time Magazine* voyait dans cette entreprise l'annonce d'un nouvel univers : *« Bezos a fait davantage que de construire une galerie commerciale en ligne. Il a contribué à ériger les fondations de notre avenir. »* Certes, admettait l'hebdomadaire, Amazon.com *« pourrait perdre près de 350 millions de dollars cette année (...), mais les pertes d'Amazon sont typiques de la nouvelle économie du commerce sur Internet »*. C'était il y a neuf mois, et il faut croire que depuis, on est passé à une *« nouvelle nouvelle économie »* du commerce en ligne, car non seulement les pertes d'Amazon se montent déjà à 625 millions de dollars pour les deux premiers trimestres, portant la dette de la société à 2,1 milliards de dollars, mais afficher des pertes colossales est de moins en moins bien vu dans le monde des entreprises Internet, surtout au bout de cinq ans. Le temps où c'était un signe d'audace et de grande classe est révolu. Amazon.com, plaisante-t-on couramment sur le Web, a changé son nom en Amazon.org, car « org » est le suffixe réservé aux organisations à but non lucratif. Et le même *Time Magazine* se demande cette semaine si Amazon, *« la figure emblématique de la nouvelle économie, n'est pas menacée de couler »*.

Que s'est-il passé ? Il y a eu, d'abord, l'effondrement boursier de la majorité des titres de sociétés de l'e-commerce de détail. Entre janvier, où elle était cotée à 89 dollars, et maintenant, où elle tourne autour de 38, l'action d'Amazon a perdu à peu près 50 dollars. Plusieurs analystes ont signé des études très critiques de l'évolution de l'entreprise de Jeff Bezos, le plus dévastateur étant Ravi Suria, de Lehman Brothers ; même Henry Blodget, l'analyste vedette de Merrill Lynch, qui s'était fait un nom en pariant sur Amazon et en affirmant en 1998 que le titre Amazon atteindrait 400 dollars, s'est senti obligé de tempérer son optimisme. Passés au crible, les investissements faits par Amazon.com dans d'autres start-up de commerce de détail en ligne sont perçus comme autant d'erreurs de jugement : le dernier en date, un partenariat annoncé la semaine dernière avec Greenlight pour vendre des voitures sur le site d'Amazon, a été accueilli avec des sarcasmes par The Street.com, un influent site économique, après le fiasco du deal d'Amazon avec le vendeur de meubles Living.com, qui a fait faillite.

SEUIL DE RENTABILITÉ

De nombreux experts pensent que Jeff Bezos a les yeux plus gros que le ventre et qu'au lieu de tenter de vendre des casseroles, des meubles de jardin et des voitures, Amazon.com devrait se cantonner aux produits qui forment la base de son activité, les livres, les disques et les jouets. Après tout, notent-ils, eBay est à ce jour le seul site de commerce électronique à avoir atteint le seuil de rentabilité.

Le petit monde des experts de l'économie de l'Internet se divise désormais entre *« traditionalistes »*, qui pensent qu'Amazon devrait cesser d'emprunter de l'argent et commencer à en produire si elle veut survivre, et les *« croyants »*, pour lesquels cette entreprise est vraiment le *business model* de l'avenir. *« Ce débat dépasse en fait largement Amazon*, estime la publication spécialisée *The Industry Standard. C'est un débat de fond sur l'avenir du commerce électronique : tout le monde sait que c'est formidable, mais est-ce rentable ? »*

Sylvie Kauffmann

La Bourse de Stockholm lance une OPA sur le London Stock Exchange

L'offre du suédois OM Gruppen sur le LSE aurait des chances d'aboutir

OM Gruppen a proposé, mardi 29 août, aux actionnaires de la Bourse de Londres, d'échanger leurs titres contre 7 livres plus 0,65 action nouvelle OM Gruppen. Cette offre hostile pourrait aboutir, car elle trouve un écho favorable auprès des petites charges de courtiers britanniques, qui se sentent marginalisées par les grandes banques au sein de la structure iX, issue du regroupement des Bourses de Londres et de Francfort.

C'EST FAIT. Le groupe suédois OM Gruppen, propriétaire de la Bourse de Stockholm, a lancé officiellement, mardi 29 août, une offre aux actionnaires du London Stock Exchange (LSE). Il leur propose d'échanger leurs titres contre 7 livres plus 0,65 action nouvelle OM Gruppen qui cotait lundi soir 425 couronnes suédoises. Cette offre valorise le LSE à 11 milliards de couronnes suédoises (1,31 milliard d'euros), soit une prime de 15,7 % sur le cours de clôture du LSE le 25 août.

Si tous les actionnaires du LSE acceptaient l'offre, ils détiendraient 18,5 % du capital d'OM Gruppen, après l'émission de nouvelles actions. Le siège social d'OM resterait en Suède. Ce nouvel ensemble aurait des chances de voir le jour, même si la Deutsche Börse envisage de lancer à son tour une offre sur le LSE et si les responsables de celui-ci ont rejeté l'offre suédoise.

Pour les analystes de la City, l'OPA hostile contre le LSE lancée par OM dispose d'au moins trois atouts. D'abord, la promesse du directeur général d'OM, Per Larsson, de maintenir l'indépendance du LSE – et sa méfiance déclarée envers l'approche paneuropéenne symbolisée par le projet de fusion entre Londres et Francfort – trouve un écho favorable auprès des petites charges de courtiers qui se sentent marginalisées par les grandes banques au sein de la structure iX. *« Nous allons rétablir la primauté du London Stock Exchange. L'accord avec Francfort n'a aucun sens dans la mesure où Londres est huit fois plus importante. Londres a besoin d'un associé, pas d'une fusion. Nous sommes le partenaire idéal »*, a déclaré à la BBC Olof Stenhammar, le président d'OM Gruppen.

Les courtiers de province sont en général hostiles au mariage anglo-allemand soumis au vote des 298 membres le 14 septembre. Selon un sondage, publié le 29 août par l'hebdomadaire *Financial News,* seulement 23 % des actionnaires sont favorables au projet, 14 % opposés et 47 % indécis, surtout en raison du flou entretenu sur le fonctionnement de la future iX. Pour l'emporter, ce mariage doit être approuvé par 75 % des actionnaires.

TECHNOLOGIE ENVIÉE

Le modèle envisagé par OM pour le LSE ressemble au Jiway, la première Bourse électronique au monde totalement intégrée qui doit devenir opérationnelle en novembre. Il s'agit d'une coentreprise entre OM Gruppen et la banque d'affaires américaine Morgan Stanley Dean Witter. Cette dernière est l'un des trois architectes d'iX, aux côtés de Goldman Sachs et de Merrill Lynch. La défection probable de Morgan Stanley devrait affaiblir le camp des partisans de l'iX.

De plus, l'excellence technologique de OM Gruppen est admirée dans une City échaudée par l'échec de Taurus, le système de règlement-livraison de titres lancé à la fin des années 80, et la mise en place chaotique du SETS, le nouveau système de cotation électronique. *« Les Suédois nous ont donné Abba, des meubles de meilleure qualité et des voitures plus sûres. Aujourd'hui, ils offrent à l'Europe des marchés de capitaux plus efficaces »* : comme l'indique le quotidien *The Independent,* le savoir-faire technique des Scandinaves impressionne une City qui porte aux nues des sociétés comme Nokia et Ericsson. Techniquement, le groupe suédois compte employer sa technologie SAX pour la nouvelle plate-forme londonienne.

Enfin, la famille Wallenberg, premier actionnaire d'OM, inspire confiance après la réussite, sous sa houlette, de la fusion entre Astra et Zeneca et le lancement, avec l'aide d'Ericsson, d'une banque en ligne haut de gamme. *« OM va devoir définir ses objectifs précis car, pour les actionnaires du LSE, l'argent n'est pas tout. La structure future du marché importe »* : comme l'indique Charlotte Black, directrice du marketing de Brewin Dolphin Securities, OM doit surmonter des obstacles de taille. A commencer par une probable contre-offensive des promoteurs d'iX qui devraient revoir le projet de fusion pour répondre aux critiques de Londres selon lesquelles l'union favorise Francfort au détriment du LSE, dont le poids et la réputation sont pourtant plus importants.

Pour tenter de contrer l'offre d'OM Gruppen, le LSE présentera jeudi des détails sur les systèmes de règlement des transactions (Clearstream et Crest) qui permettraient de baisser de moitié le coût de celles-ci sur le futur iX. Selon certains responsables, cette présentation, faite par le président du LSE, Don Cruickshank, et à laquelle assistera un responsable de la Deutsche Börse, sera celle de la dernière chance. Les actionnaires du LSE attendent qu'on leur démontre que les solutions proposées par iX sont financièrement pertinentes. Le système proposé serait transfrontalier, donc a priori plus coûteux qu'un réseau national. Les responsables de Clearstream assurent que l'iX permettra d'améliorer l'efficacité et la compétitivité de l'Europe face aux Etats-Unis.

UN RETARD PARADOXAL

C'est en tout cas ce que souhaitent les grands investisseurs internationaux. Un désir auquel veulent répondre toutes les Bourses du Vieux Continent. La Bourse suisse a annoncé la création avec la Bourse électronique Tradepoint de Virt-x, un marché paneuropéen qui devrait être opérationnel à la fin du premier trimestre 2001. Euronext – qui regroupe les Bourses de Paris, Amsterdam et Bruxelles – devrait être en état de marche au cours du premier semestre 2001. Les Bourses de Francfort et de Londres, qui avaient été les premières à annoncer leur mariage en juillet 1998, apparaissent paradoxalement comme celles qui ont pris le plus de retard dans la réorganisation du paysage boursier européen. Une restructuration que surveillent de près d'autres acteurs. *« Nous voulons être en Europe et offrir un service planétaire 24 heures sur 24. Nous avons actuellement un accord avec iX car cela nous convient pour l'instant. Si la situation change, comme c'est le cas, nous devrons nous adapter »*, indiquait un porte-parole du marché américain Nasdaq.

Joël Morio (avec Reuters) et Marc Roche (à Londres)

PROFIL

DON CRUICKSHANK

Satisfaire les uns sans braquer les autres : de l'avis général, cette gageure, Don Cruickshank, cinquante-sept ans, l'a ratée, six mois après sa prise de fonction à la tête du London Stock Exchange (LSE). Sur le dossier iX, cet Ecossais charmeur et chaleureux, qui considère toute chose avec pragmatisme, a trop longtemps refusé de composer avec les adversaires au projet d'union entre Londres et Francfort.

Ce fils d'instituteur, diplômé de comptabilité de l'université d'Aberdeen, doté d'un MBA de la Manchester Business School, ancien consultant de McKinsey et ex-patron des hôpitaux écossais, a pris à rebrousse-poil un *establishment* financier londonien réfractaire au changement. Il y a quelque morgue chez cet intellectuel surdoué qui s'est adressé aux seigneurs de l'argent avec une voix de basse interdisant toute contradiction à propos d'un projet crucial pour l'avenir de la première place financière européenne. Quant aux traders, ils reprochent à ce technocrate pur sucre son manque d'expérience des salles de change, véritables serres sous pression où s'exacerbent les jeux de l'argent et de la spéculation. Celui qui fut le directeur général du groupe Virgin entre 1984 et 1989 s'est montré particulièrement cassant avec les petits courtiers de province.

Ce mordant, Don Cruickshank ne l'a pas acquis au 23e étage de la tour du Stock Exchange, en plein cœur de la City. Ceux qui l'ont connu pendant cinq ans à la tête de l'Oftel (autorité britannique de régulation du téléphone) se souviennent de lui coiffant la casquette directoriale de régulateur des télécommunications avec une autorité naturelle. Chargé ensuite par Tony Blair d'un rapport sur la concurrence entre les banques de détail britanniques, il s'est fait à nouveau le défenseur du consommateur au plus grand dam des banquiers et du... ministère des finances.

Certes, cet Européen convaincu a été victime du terrain de l'iX miné par les dérives anti-allemandes, après les affaires Rover et Dresdner Bank, et les scories de la disparition des prestigieuses enseignes britanniques de la haute banque. Ses concessions de dernière minute, à la frange la plus nationaliste de l'électorat du LSE, sont apparues insuffisantes. Sûr de son droit, Don Cruickshank a oublié que les actionnaires de la Bourse de Londres sont aussi ses clients. A leurs yeux, l'avenir de la City passe aussi par un outil technologique de premier ordre. Une préoccupation que met en avant Per Larsson, le « raider » venu du froid passé maître dans le maniement des derniers « gadgets » de la cotation électronique.

M. R.

Polémique sur la tenue de route des Peugeot 406

Le constructeur conteste la mise en cause par « Libération » et affirme n'avoir « jamais rien caché »

APRÈS la 607, la 406 ? Peugeot va-t-il affronter une nouvelle tempête sur la fiabilité de ses modèles ? Quelques mois après les révélations du magazine *Auto Plus* sur des problèmes de tenue de route de la 607, c'est cette fois au tour de la 406 d'être sur la sellette. Selon le quotidien *Libération* du 29 août, une partie des 406 commercialisées à ce jour auraient *« une fâcheuse tendance à tirer à droite »*.

Le quotidien cite une note interne et confidentielle du constructeur, distribuée aux concessionnaires du réseau Peugeot, selon laquelle *« toutes les 406 jusqu'au numéro de fabrication 766 489 seraient en cause »*. Selon *Libération*, le défaut *« apparaît de manière aléatoire »*. Les voitures en question auraient *« tendance à tirer à droite, en phase d'accélération comme à vitesse stabilisée, dans les virages comme en pleine ligne droite »*, ajoute le quotidien.

Le problème a été détecté à la suite de plusieurs réclamations de propriétaires de 406, qui se sont tournés vers une association de consommateurs, l'Union française des consommateurs (UFC-Que Choisir). Dans une enquête, celle-ci a révélé qu'un défaut sur certains véhicules entraînait une dérive exagérée du triangle de suspension de la roue avant droite.

Après la multiplication des témoignages, l'UFC-Que Choisir avait adressé un courrier à la direction de Peugeot, qui avait repondu par une fin de non-recevoir, affirmant que les sorties de routes étaient dues à des *« erreurs de conduite »* et que *« la 406 est hors de cause »*. Peugeot avait alors envoyé à l'ensemble de son réseau commercial une note intitulée « 406, le véhicule tire à droite ». *Libération* affirme que *« quand une 406 se présentait chez un concessionnaire pour une révision ou une réparation, le garagiste tentait de réparer l'anomalie »*.

Frédéric Saint-Geours, directeur général de Peugeot, a affirmé au *Monde* qu'*« aucune des 406 commercialisées depuis 1995 n'était dangereuse. Il y a seulement une sensibilité plus ou moins grande de certains véhicules à tirer à droite »*. M. Saint-Geours affirme que *« Peugeot n'a jamais rien caché »*. *« UFC-Que Choisir nous avait saisi de six réclamations. Nous avons effectué des tests qui ont montré que, sur ces six cas, une seule voiture tirait bien à droite mais sans caractère de dangerosité »*, affirme-t-il. Ce type de réclamation *« est quelque chose de classique auquel nous apportons les réglages nécessaires »*, a-t-il souligné.

PNEUS DÉFAILLANTS

Le titre Peugeot était en forte baisse de plus de 6 % à l'ouverture de la Bourse de Paris, mardi 29 août. Alors que les Peugeot sont réputées pour leur tenue de route, cette affaire arrive d'autant plus mal qu'elle se situe dans un contexte sensible. Le fabricant de pneumatiques japonais Bridgestone a rappelé aux Etats-Unis, début août, environ 6,5 millions de pneus dont les défaillances, surtout sur des Ford Explorer, auraient provoqué plusieurs accidents mortels (*Le Monde* du 25 août). Par ailleurs, le quatrième constructeur japonais, Mitsubishi, vient de reconnaître avoir dissimulé pendant des années des défauts affectant plusieurs de ses modèles. Une enquête du ministère japonais des transports est en cours. Celle-ci pourrait conduire le président de Mitsubishi, Katsuhiko Kawasoe, à la démission, indique depuis plusieurs jours la presse japonaise.

Stéphane Lauer

Les places financières sont des entreprises comme les autres

FUSIONS, OPA et OPE, amicales ou hostiles, augmentation de capital... tout est quasiment possible pour les Bourses, qui sont des entreprises comme les autres. Celles de Londres, de Stockholm et de Sydney sont elles-mêmes cotées et ont donc tout ou partie de leur capital échangé sur le marché. Prochainement, Euronext, le regroupement des Bourses française, belge et néerlandaise, prévoit également d'être coté, tout comme iX, qui devait résulter de la fusion des Bourses de Francfort et de Londres avant que la Bourse suédoise ne lance son OPA. Les instances chargées de gérer le fonctionnement des places boursières ont des recettes et des coûts et sont chargées de gérer au mieux ces deux postes dans l'intérêt de leurs actionnaires.

Dans le cas de Paris, c'est une société anonyme privée, ParisBourse SA, qui est responsable de la Bourse. Cette entreprise, plus précisément appelée « entreprise de marché », est détenue par les courtiers et intermédiaires financiers. Un tiers de son capital est aux mains d'étrangers. ParisBourse est une entreprise très rentable qui a dégagé, en 1999, un bénéfice net de 60,7 millions d'euros pour un chiffre d'affaires de 280 millions d'euros.

Ses principales sources de revenus proviennent des commissions qu'elle perçoit sur les opérations réalisées sur le marché français, la première appelée commission de négociation, la seconde étant la commission de compensation. Dès qu'un investisseur achète ou vend une action, la Bourse de Paris touche une commission de négociation, établie selon un tarif dégressif.

COMMISSIONS ET DROIT D'ENTRÉE

La commission de compensation (versée quant à elle en fonction du volume de capitaux et non pas du nombre de négociations) rémunère la Bourse par l'intermédiaire de sa filiale spécialisée, Clearnet, car celle-ci se porte garante de chaque transaction. A chaque opération réalisée sur le marché, la Bourse empoche donc une double somme. ParisBourse ne se préoccupe pas de la hausse ou de la baisse du marché, ce qui compte c'est le brassage de titres. Le développement exponentiel du volume d'activité sur les actions a bien aidé les comptes de cette entreprise : en 1999, 733,4 milliards d'euros de capitaux ont été échangés sur les actions françaises, pour 58,86 millions de négociations passées. Des chiffres sans précédent.

Les autres sources de revenus de la Bourse de Paris proviennent des entreprises qui sont cotées sur le marché. Lorsqu'une société s'introduit sur la place parisienne, elle verse un droit d'entrée. Chaque entreprise cotée paie ensuite à la Bourse un abonnement annuel qui est fonction du capital social de la société. Enfin, chaque opération sur le capital est facturée par la Bourse.

Dernières sources de revenus pour ParisBourse : la vente des cours boursiers, la facturation de la connexion au réseau boursier par chaque membre du marché et la vente aux autres Bourses de la technologie NSC, le système électronique de fonctionnement du marché parisien.

Les autres Bourses fonctionnent à peu près de la même façon. Toutefois, les activités les plus rentables ne sont pas toujours les mêmes. A Bruxelles par exemple, c'est la commission de compensation qui arrive en tête, tandis qu'à Amsterdam c'est la commission de négociation sur les produits dérivés.

Cécile Prudhomme

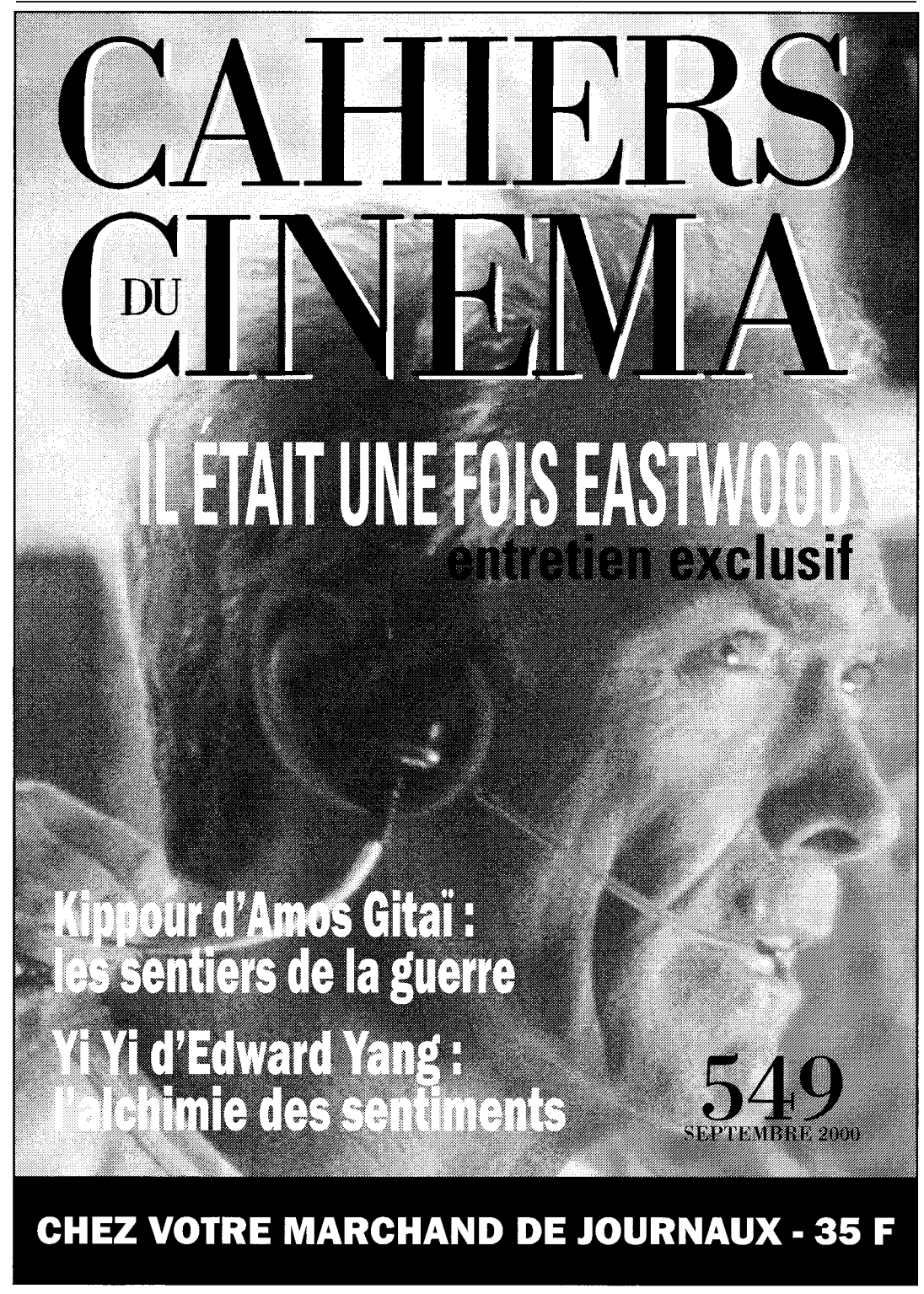

La presse française est devenue séduisante pour les « capital-risqueurs »

A l'instar de l'américain Carlyle au « Figaro » et du britannique 3i à « Libération », les investisseurs financiers commencent à être attirés par les perspectives de rentabilité des quotidiens français, qu'ils jugent être des entreprises comme les autres

UN AN APRÈS l'entrée du fonds d'investissement américain Carlyle au *Figaro*, *Libération* s'apprête à faire appel à une société de capital-risque anglaise, 3i, à l'occasion de la restructuration induite par le désengagement de son actionnaire principal, le groupe Pathé de Jérôme Seydoux (*Le Monde* du 25 août).

Fréquemment pratiquée dans les pays voisins, notamment anglo-saxons, l'arrivée de groupes financiers extérieurs au monde des médias semble traduire une évolution profonde dans la presse quotidienne nationale, un secteur jusque-là protégé. Confrontés aux difficultés de leur recapitalisation et à la nécessité de financer leurs investissements, les journaux seraient-ils devenus des entreprises comme les autres ?

Cet apport ne semble plus forcément considéré comme une hypothèse incongrue par des journalistes pourtant sourcilleux sur l'indépendance de leurs titres. En son temps, l'arrivée de Carlyle n'avait guère suscité de remous à l'intérieur du *Figaro*, le quotidien phare de la Socpresse (groupe Hersant). Cette solution, il est vrai, mettait un terme – provisoire ? – à toutes les tentatives de mainmise de personnalités à qui l'on prêtait alors plus d'intentions de « contrôle éditorial » que de réel soutien financier.

En attendant le bouclage définitif du plan, le concours substantiel, même s'il reste minoritaire, d'un « capital-risqueur » à *Libération* n'a pas provoqué de réactions de rejet préalable parmi les salariés, et les journalistes en particulier. Disposant d'un droit de veto reconnu par la charte d'indépendance adoptée en 1995, lors de la prise de contrôle du groupe Seydoux, ceux-ci négocient, en parallèle, une montée en puissance de leur participation pour disposer d'un réel pouvoir financier et de la minorité de blocage.

CHANGEMENT CULTUREL

Est-ce à dire qu'un changement culturel notable s'est produit dans les rédactions ? *« Les journalistes ont compris que l'indépendance passe aussi par le profit. Alors qu'il était impossible pour un groupe financier d'intervenir, la démarche est aujourd'hui plus ouverte »*, constate Frédéric De Broglie, responsable de la filiale française de 3i. Le paysage de la presse quotidienne nationale a, il est vrai, beaucoup changé. Les deux quotidiens économiques, *Les Echos* et *La Tribune*, ont été respectivement rachetés par le britannique Pearson *(Financial Times)* et LVMH de Bernard Arnault. Tout en renforçant l'actionnariat interne – majoritaire – de ses salariés, *Le Monde* s'est, de son côté, ouvert à une diversité d'entreprises industrielles et de services en associant à ses projets d'autres médias européens. La situation financière des quotidiens nationaux s'étant considérablement améliorée, grâce à une diffusion redressée et à de bonnes rentrées publicitaires, les journaux « affichent » des niveaux de rentabilité plus « attractifs».

La période serait d'autant plus favorable pour des investisseurs à l'affût que les deux journaux en question se sont retrouvés en relative fragilité capitalistique : endettement considérable pour la Socpresse dans l'obligation de restructurer son pôle de quotidiens régionaux et désengagement de l'actionnaire principal à *Libé*. Dès lors, pour un « ticket » d'entrée jugé plutôt avantageux par les observateurs, les perspectives de plus-values s'annoncent importantes en cas de « sortie » à plus ou moins brève échéance.

L'apparition d'Internet et des médias électroniques a, parallèlement, bouleversé la donne. Si les taux de croissance de la presse écrite restent limités, le développement des sites sur la Toile laissent présager de réelles marges de développement. C'est bien évidemment le cas de *Libération,* dont le site est parmi les plus consultés de la presse, après ceux des *Echos* et du *Monde*. Ce pari sur l'avenir suscite tout de même des interrogations dans la rédaction : *« Le modèle économique des sociétés de capital-risque est-il compatible avec celui des entreprises de presse ? »* Certains évoquent la nécessité de « préserver » le journal papier des mouvements spéculatifs de la nouvelle économie *(lire ci-dessous)*.

CONDITIONS DE SORTIE

La stratégie des fonds d'investissement dans la presse n'est évidemment pas sans danger. Dans une activité sensible et à forte notoriété, ces sociétés bénéficient d'un coup de projecteur médiatique valorisant d'emblée leur mise de départ. Mais leur intervention reste, a priori, limitée dans le temps. Dans l'immédiat, rien n'indique si leur intention est bel et bien d'accompagner un projet économique et industriel ou de servir de « banque de prêt » au profit d'un tiers « masqué».

Alors que des rumeurs de plus en plus insistantes annoncent un retrait plus rapide que prévu de Carlyle du *Figaro*, la société 3i réfute par avance cette suspiscion. En demandant des garanties à leurs dirigeants, les membres du conseil de surveillance de *Libération* n'ont, semble-t-il, pas encore totalement rejeté cette hypothèse. En tout état de cause, remarque un banquier, les fonds d'investissement s'assurent une position incontournable pour négocier leur sortie dans les conditions les plus favorables.

Jusqu'à présent, la presse quotidienne française a, pour une grande part, réussi à échapper aux convoitises des géants mondiaux qui s'entre-déchirent dans l'audiovisuel. Avec le développement d'Internet et la diversification dans le multimédia s'ouvre une ère de recomposition dont l'apparition des sociétés de capital-risque pourrait n'être qu'une étape intermédiaire.

Michel Delberghe

Attentisme et scepticisme à la rédaction de « Libération »

LE TABOU a déjà été enfreint à *Libération*. Le quotidien a effectué un premier aggiornamento financier le 2 février 1996, avec la prise de contrôle du titre à 65 % par le groupe Chargeurs de Jérôme Seydoux, au moment où le journal était en proie à d'importantes difficultés économiques. *« Vingt-trois ans après sa création par les maoïstes et Jean-Paul Sartre, le quotidien passait aux mains de l'une des grandes familles du capitalisme françaises »*, analysait Jean Guisnel, dans son livre *Libération, la biographie*.

L'hypothèse de l'arrivée de 3i relance les spéculations au sein de la rédaction. Certains craignent une incidente sur l'identité de *Libération*. *« Pourquoi ce capital-risqueur voudrait-il, comme on l'entend, céder sa participation dans un an à des entreprises de presse ? Il souhaite forcément avoir une rentabilité à deux chiffres ou spéculer sur une éventuelle attribution d'un canal de télévision locale, ce qui augmenterait de façon automatique la valeur de son bien »*, affirme un journaliste qui, comme ses confrères, a préféré garder l'anonymat.

LOIS COMMERCIALES

Tant que l'annonce de l'arrivée de 3i n'est pas officielle, l'attentisme est de rigueur. *« J'aurais préféré rester tranquillement avec un mécène du genre de Seydoux, qui nous a laissé une paix royale. L'autre hypothèse, adosser* Libération *à une entreprise de presse, a été rejetée par la direction et le conseil de surveillance. Une telle opération s'inscrivait à leurs yeux dans une optique de groupe, ce qui par ricochet induisait une notion de contrôle et de menace sur l'indépendance »*, explique un pionnier du journal.

Certains pensent que 3i *« aura du mal à imposer des lois commerciales trop féroces avec moins de 30 % du capital »*, d'autres redoutent une « OPA » d'Evence-Charles Coppée et Serge July, cogérants du journal, qui souhaiteraient prendre une participation personnelle et pourraient s'allier à la fois à 3i et au groupe Pathé (issu de la scission avec Chargeurs). *« Tous trois pourraient atteindre le contrôle. »*

Lié, de façon plus indirecte, à la recomposition du capital, le lancement d'un cahier de huit pages consacré à Internet suscite des interrogations chez les journalistes, qui seront tous appelés à collaborer à ce supplément. Un numéro zéro est prévu pour la mi-septembre, mais beaucoup ne comprennent pas la légitimité de ce *« deuxième journal »* dans le quotidien.

Nicole Vulser

Morgan Grenfell investit dans les médias

Le fonds d'investissement Morgan Grenfell Private Equity (MGPE), filiale de la Deutsche Bank, a récemment multiplié les acquisitions dans le secteur des médias. Après l'acquisition de 50 % de Formula One Administration, qui détient l'exclusivité des droits commerciaux des grands prix de F1, MGPE a racheté au groupe Lagardère la société d'affichage Giraudy en 1999 pour 213,4 millions d'euros, qu'elle a revendue un an plus tard, pour plus du double, à l'américain TDI (CBS-Viacom). MGPE a effectué une seconde opération avec le groupe Lagardère, en reprenant la station Skyrock à Hachette Filipacchi Média.

TABLEAU DE BORD

ÉCONOMIE

■ **MARCHÉ DU GAZ : un projet de l'Institut des études énergétiques d'Iran visant à créer une organisation mondiale** des pays producteurs de gaz est étudié par le ministère iranien du pétrole. Une telle organisation aurait pour objectif de *« prendre des décisions appropriées en fonction du partage du marché »*, selon un porte-parole. Toutefois, une première tentative de réunir en juillet la Russie, l'Iran, le Turkménistan et l'Algérie a échoué.

■ **ALLEMAGNE : l'excédent public atteindra cette année 1,5 % du produit intérieur brut (PIB)** grâce aux recettes des ventes aux enchères des licences téléphoniques UMTS, a annoncé mardi 29 août le ministère allemand des finances.

■ **JAPON : la consommation des ménages salariés japonais a chuté de 3,6 % en juillet** en glissement annuel, confirmant l'extrême prudence des consommateurs en dépit de la timide embellie de l'économie nippone, a annoncé mardi l'agence de gestion et coordination. Le taux de chômage est resté stable en juillet au Japon, à 4,7 %.

■ **ÉTATS-UNIS : les dépenses des ménages américains** ont augmenté de 0,6 % en juillet par rapport à juin, tandis que leurs revenus ont grimpé de 0,3 % pendant le même mois, a annoncé lundi le département du commerce.

■ **OMC : à la demande de l'Union européenne** et du Japon, l'Organisation mondiale du commerce demande aux Etats-Unis de changer sa loi anti-dumping en vigueur depuis 1916, la jugeant non conforme à ses règles. Les Etats-Unis contestent en appel cette décision. L'OMC a par ailleurs autorisé le Canada à appliquer au Brésil une sanction de 232,16 millions de dollars (261,3 millions d'euros) par an pendant six ans pour avoir subventionné son industrie aéronautique.

AFFAIRES

● **AMERICAN HOME PRODUCTS : la justice américaine a autorisé**, lundi 28 août, le règlement à l'amiable de 3,75 milliards de dollars (4,17 milliards d'euros) par le laboratoire pharmaceutique américain pour mettre fin au contentieux sur ses coupe-faim Pondimin et Redux, retirés du marché en 1997 car ils pouvaient provoquer des problèmes cardiaques. Quatre mille personnes avaient porté plainte.

● **DAIMLERCHRYSLER : le constructeur automobile** a annoncé lundi l'investissement de 600 millions de dollars (667 millions d'euros) dans l'usine Mercedes américaine de Tuscaloosa (Alabama).

● **ALSTOM : le groupe français a annoncé lundi avoir remporté, en groupement, une commande de 186 millions de dollars** (206,59 millions d'euros) portant sur la construction de la seconde tranche de la centrale hydroélectrique d'Itaipu, au Brésil,la plus importante au monde.

● **BROWN AND WILLIAMSON : un tribunal d'appel américain** a rejeté, lundi, une plainte en dommages et intérêts déposée par une caisse d'assurance santé contre le fabricant de cigarettes, filiale de British American Tobacco. Selon le juge, *« un prestataire de services de santé ne peut intenter d'action en dommage contre une partie qui aurait blessé l'un de ses adhérents »*.

● **INTEL : le numéro un mondial des microprocesseurs** a annoncé, lundi, avoir arrêté la livraison de sa puce la plus rapide pour ordinateurs personnels, le Pentium III de 1,13 gigahertz, en raison d'une anomalie sur un circuit.

● **FORTIS : les 15 % du capital du bancassureur belgo-néerlandais** encore détenus par Suez Lyonnaise des eaux pourraient être cédés dans les douze mois qui viennent, Fortis ayant la possibilité de placer cette participation auprès d'un associé amical.

EUROPE

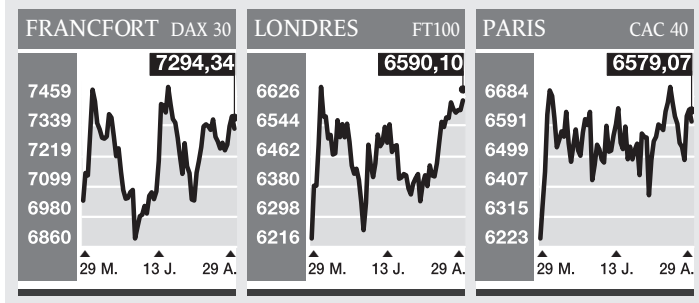

Europe 9 h 57	Indices sélection	cours 29/08	Var. % 28/08	Var. % 31/12
EUROPE	EURO STOXX 50	5173,76	– 0,58	5,49
EUROPE	STOXX 50	4998,41	– 0,33	5,40
EUROPE	EURO STOXX 324	432,22	– 0,48	3,84
EUROPE	STOXX 653	391,83	– 0,30	3,25
PARIS	CAC 40	6579,07	– 0,54	10,42
PARIS	MIDCAC	....	....	....
PARIS	SBF 120	4472,83	– 0,45	10,37
PARIS	SBF 250	....	....	....
PARIS	SECOND MARCHÉ	....	....	....
AMSTERDAM	AEX	694,94	– 0,09	3,50
BRUXELLES	BEL 20	3190,68	0,59	– 4,48
FRANCFORT	DAX 30	7294,34	– 0,61	4,83
LONDRES	FTSE 100	6590,10	0,40	– 4,91
MADRID	STOCK EXCHANGE	10869,40	– 0,35	– 6,63
MILAN	MIBTEL 30	47097,00	– 0,67	9,55
ZURICH	SPI	8325,70	– 0,15	9,98

AMÉRIQUES

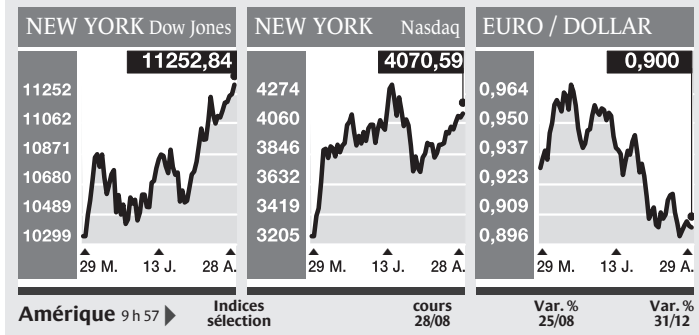

Amérique 9 h 57	Indices sélection	cours 28/08	Var. % 25/08	Var. % 31/12
ÉTATS-UNIS	DOW JONES	11252,84	0,54	– 2,12
ÉTATS-UNIS	S&P 500	1508,60	0,14	2,68
ÉTATS-UNIS	NASDAQ COMPOSITE	4070,59	0,69	0,03
TORONTO	TSE INDEX	11224,45	– 0,19	33,41
SAO PAULO	BOVESPA	17460,33	– 1,03	2,16
MEXICO	BOLSA	357,32	0,94	– 11,02
BUENOS AIRES	MERVAL	475,31	0,01	– 13,65
SANTIAGO	IPSA GENERAL	97,99	0,07	– 31,48
CARACAS	CAPITAL GENERAL	6522,05	0,87	20,38

Cours de change croisés

29/08 9 h 57	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR. S.
DOLLAR	.....	0,93866	0,90025	0,13726	1,46390	0,58284
YEN	106,53500	.....	95,95500	14,62000	155,99000	62,11500
EURO	1,11080	1,04216	.....	0,15245	1,62545	0,64735
FRANC	7,28520	6,83675	6,55957	.....	10,66295	4,24655
LIVRE	0,68311	0,64105	0,61520	0,09375	.....	0,39820
FRANC SUISSE	1,71575	1,61010	1,54400	0,23545	2,51110	.....

ASIE - PACIFIQUE

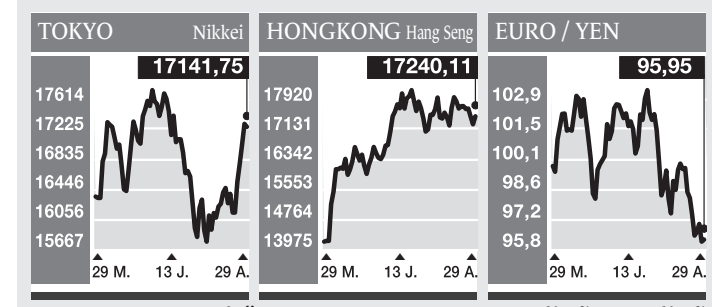

Zone Asie 9 h 57	Indices sélection	cours 29/08	Var. % 28/08	Var. % 31/12
TOKYO	NIKKEI 225	17141,75	– 0,23	– 9,47
HONGKONG	HANG SENG	17240,11	1,29	1,64
SINGAPOUR	STRAITS TIMES	2166,18	– 0,46	– 12,64
SÉOUL	COMPOSITE INDEX	92,41	– 0,08	– 28,93
SYDNEY	ALL ORDINARIES	3326,70	0,12	5,53
BANGKOK	SET	21,79	1,25	– 37,28
BOMBAY	SENSITIVE INDEX	4398,85	0,07	– 12,13
WELLINGTON	NZSE-40	2109,99	0,78	– 4,38

Taux de change fixe zone Euro

Euro contre	Taux	contre franc	Taux
FRANC	6,55957	EURO	0,15245
DEUTSCHEMARK	1,95583	DEUTSCHEMARK	3,35385
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL. (1000)	3,38774
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)	4,76703
PUNT IRLANDAISE	0,78756	PUNT IRLANDAISE	8,32894
FLORIN NÉERLANDAIS	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS	2,97660
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	1,62607
MARKKA FINLAND	5,94573	MARKKA FINLAND	1,10324

Hors zone Euro

Euro contre	28/08
COURONNE DANOISE	7,4567
COUR. NORVÉGIENNE	8,0745
COUR. SUÉDOISE	8,4280
COURONNE TCHÈQUE	35,3230
DOLLAR AUSTRALIEN	1,5733
DOLLAR CANADIEN	1,3371
DOLLAR NÉO-ZÉLAND	2,0644
DRACHME GRECQUE	337,5700
FLORINT HONGROIS	261,1900
ZLOTY POLONAIS	3,9423

Taux d'intérêt (%)

Taux 28/08	Taux j. j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	4,73	4,70	5,41	5,51
ALLEMAGNE	4,73	4,92	5,25	5,37
GDE-BRETAG.	5,75	6,04	5,28	4,60
ITALIE	4,73	4,87	5,62	5,83
JAPON	0,29	0,32	1,88	2,55
ÉTATS-UNIS	6,56	6,33	5,75	5,70
SUISSE	2,88	3,36	3,93	4,17
PAYS-BAS	4,70	4,87	5,42	5,49

Matif

Cours 9 h 57	Volume 29/08	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5			
SEPTEMBRE 2000	21550	86,55	86,55
Euribor 3 mois			
SEPTEMBRE 2000	NC	NC	NC

Retrouvez ces cotations sur le site Web : **www.lemonde.fr/bourse**

BOURSES

L'INDICE CAC 40 était en baisse de 0,33 %, à 6 593,16 points, à l'ouverture des transactions mardi 29 août. A Francfort, l'indice Dax s'inscrivait également en baisse de 0,35 %, à 7 313,53 points, tandis que l'indice FT 100 de la Bourse de Londres a ouvert sur une hausse de 0,18 %, à 6 575,80 points. Dans la matinée, la Bourse de Tokyo a terminé la séance sur une légère baisse de 0,23 %, à 17 141,75 points. La veille, l'indice Dow Jones avait progressé de 0,54 %, à 11 252,84 points, et le Nasdaq, indice des valeurs de croissance, avait gagné 0,69 %, à 4 070,59 points.

CHANGES-TAUX

L'EURO était en hausse contre le dollar, dans les premiers échanges mardi 29 août, après la publication d'une forte croissance du produit intérieur brut (PIB) en Allemagne au deuxième trimestre. Il se négociait à 0,9018 dollar. De son côté, le yen cédait un peu de terrain contre le dollar. La devise américaine s'échangeait à 106,65 yens.

Les marchés obligataires européens s'inscrivaient en recul, mardi en début de séance. Evoluant à l'inverse du prix des titres, le taux de rendement de l'emprunt du Trésor français à 10 ans se redressait à 5,43 %.

VALEURS EUROPÉENNES

● L'action **Deutsche Telekom** a gagné, lundi 28 août, 0,43 %, à 44,78 euros. Les investisseurs ont bien réagi à l'annonce du rachat de l'opérateur américain Powertel pour 5,89 milliards de dollars. L'offre de Deutsche Telekom évalue l'action Powertel à 105,36 dollars comparé à 86,63 dollars vendredi. L'accord prévoit que l'opérateur allemand émette 147,3 millions d'actions nouvelles. Le mois dernier, l'opérateur téléphonique allemand avait pourtant déjà racheté VoiceStream, pour 45,7 milliards de dollars. Le prix de l'opération avait alors suscité bien des questions. Depuis le 10 juillet, date des premières rumeurs de rachat de VoiceStream, le titre avait perdu près de 28 %.

● Le titre de la société de services informatiques et d'ingénierie **Bintec**, qui a annoncé que son résultat annuel serait inférieur aux prévisions du marché, a plongé lundi de 22,72 %, à 15,99 euros.

● Le titre de l'entreprise de jeux en ligne **fluxx.com** a bondi de 27,82 %, à 43,46 euros, après l'annonce d'un projet d'association avec le sud-coréen YBM pour la création, la gestion et la diffusion en ligne d'un système de paris et de loteries en Corée du Sud.

● Le titre **Philips** a progressé lundi de 2,04 %, à 54,95 euros. Le français Atos a annoncé dans la matinée de lundi sa fusion avec Origin, filiale de services informatiques de Philips. L'opération est évaluée à 2,62 milliards d'euros.

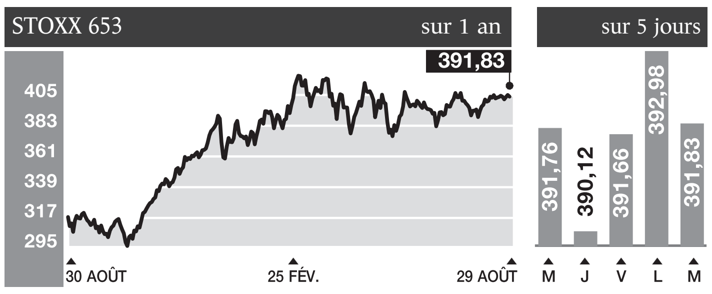

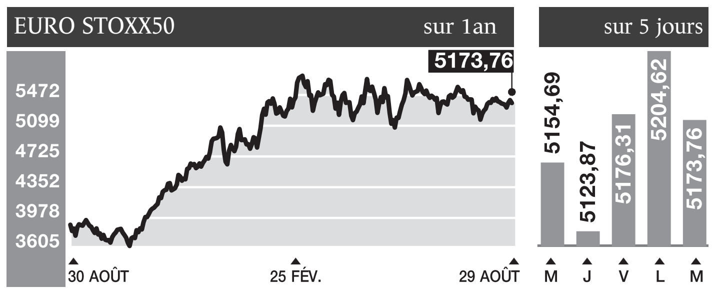

29/08 10 h 08 ▶

AUTOMOBILE

	Code pays	Cours en euros	% Var. 28/08
AUTOLIV SDR	SE	25,87	+ 0,69
BASF AG	BE★	42,75	− 0,58
BMW	DE★	37,60	− 0,79
CONTINENTAL AG	DE★	20,50	....
DAIMLERCHRYSLER	DE★	60,60	− 0,90
FIAT	IT★	28,40	− 0,14
FIAT PRIV.	IT★	17,97	− 0,11
MICHELIN /RM	FR★	35	− 0,57
PEUGEOT	FR★	208,70	− 4,96
PIRELLI SPA	IT★	2,95	− 0,34
DR ING PORSCHE	DE★	3980	+ 0,51
RENAULT	FR★	51	+ 0,39
VALEO /RM	FR★	59,40	− 0,75
VOLKSWAGEN	DE★	51	− 0,29
▶ DJ E STOXX AUTO P		239,98	− 0,67

BANQUES

ABBEY NATIONAL	GB	13,59	− 0,72
ABN AMRO HOLDIN	NL★	28,31	+ 0,21
ALL & LEICS	GB	9,66	− 0,17
ALLIED IRISH BA	GB	15,44	− 1,36
ALPHA BANK	GR	34,36	+ 0,22
B PINTO MAYOR R	PT★	24,76	....
BANK AUSTRIA AG	AT★	60,80	− 0,62
BANK OF IRELAND	GB	10,92	....
BANK OF PIRAEUS	GR	17,20	− 3,17
BK OF SCOTLAND	GB	9,89	+ 5,22
BANKINTER R	ES★	45,82	− 0,80
BARCLAYS PLC	GB	27,99	+ 0,06
BAYR.HYPO-U.VER	DE★	66,20	+ 0,15
BCA AG.MANTOVAN	IT★	9,15	....
BCA FIDEURAM	IT★	16,70	− 0,48
BCA INTESA	IT★	4,78	− 1,65
BCA LOMBARDA	IT★	9,96	+ 0,50
MONTE PASCHI SI	IT★	4,70	+ 0,21
BCA P.BERG.-C.V	IT★	20,40	+ 0,10
BCA P.MILANO	IT★	7,92	− 0,75
B.P.VERONA E S.	IT★	12,79	− 0,08
BCA ROMA	IT★	1,35	....
BBVA R	ES★	16,84	− 0,77
ESPIRITO SANTO	PT★	18,40	....
BCO POPULAR ESP	ES★	33,80	− 0,59
BCO PORT ATLANT	PT★	4,20	....
BCP R	PT★	5,86	....
BIPOP CARIRE	IT★	101,50	....
BNL	IT★	4,05	− 0,74
BNP PARIBAS /RM	FR★	106,40	− 0,47
BSCH R	ES★	11,86	− 1,17
CHRISTIANIA BK	NO	5,91	....
COMIT	IT★	5,81	− 0,34
COMM.BANK OF GR	GR	45,03	− 0,98
COMMERZBANK	DE★	36,70	+ 0,55
CREDIT LYONNAIS	FR★	46,99	− 0,28
DEN DANSKE BK	DK	140,14	− 0,19
DNB HOLDING -A-	NO	4,89	....
DEUTSCHE BANK N	DE★	98,30	− 0,66
DEXIA	BE★	158,80	− 0,38
DRESDNER BANK N	DE★	52	− 0,19
EFG EUROBANK	GR	25,21	− 1,05
ERGO BANK	GR	18,38	− 0,40
ERSTE BANK	AT★	49,01	+ 0,53
FOERENINGSSB A	SE	16,91	....
HALIFAX GROUP	GB	9,15	+ 0,72
HSBC HLDG	GB	15,74	− 0,62
IKB	DE★	16,65	− 0,30
KBC BANCASSURAN	BE★	52,35	+ 0,38
LLOYDS TSB	GB	10,57	+ 0,62
NAT BANK GREECE	GR	38,54	+ 0,77
NATEXIS BQ POP.	FR★	85,50	....
NORDIC BALTIC H	SE	7,65	....
ROLO BANCA 1473	IT★	21,17	− 1,03
ROYAL BK SCOTL	GB	21,16	+ 0,31
SAN PAOLO IMI	IT★	19,45	− 0,46
S-E-BANKEN -A-	SE	13,88	....
STANDARD CHARTE	GB	16,50	− 0,98
STE GENERAL-A-/	FR★	66	− 0,53
SV HANDBK -A-	SE	18,21	+ 0,66
SWEDISH MATCH	SE	3,52	− 0,34
UBS N	CH	165,84	+ 0,79
UNICREDITO ITAL	IT★	5,59	+ 0,18
UNIDANMARK -A-	DK	85,83	....
XIOSBANK	GR	20,14	....
▶ DJ E STOXX BANK P		355,71	− 0,45

PRODUITS DE BASE

ACERALIA	ES★	9,38	+ 0,54
ACERINOX R	ES★	33,18	− 1,28
ALUMINIUM GREEC	GR	39,55	− 3,75
ANGLO AMERICAN	GB	62,32	− 1,95
ASSIDOMAEN AB	SE	16,02	....
BEKAERT	BE★	52,50	− 0,57
BILLITON	GB	4,58	− 6,67
BOEHLER-UDDEHOL	AT★	37,30	+ 0,78
BUNZL PLC	GB	6,32	+ 2,11
CORUS GROUP	GB	1,11	....
ELVAL	GR	4,09	+ 1,47
ISPAT INTERNATI	NL★	7,40	+ 1,37
JOHNSON MATTHEY	GB	17,48	....
MAYR-MELNHOF KA	AT★	51,10	+ 0,08
METSAE-SERLA -B	FI★	8,19	− 0,61
HOLMEN -B-	SE	24,92	+ 0,24
OUTOKUMPU	FI★	11,06	− 2,12
PECHINEY-A-	FR★	50,10	+ 0,20
RAUTARUUKKI K	FI★	4,65	....
RIO TINTO	GB	19,08	− 3,07
SIDENOR	GR	4,70	+ 1,28
SILVER & BARYTE	GR	29,71	....
SMURFIT JEFFERS	GB	2,24	....
STORA ENSO -A-	FI★	10,10	....
STORA ENSO -R-	FI★	10,01	− 0,10
SVENSKA CELLULO	SE	21,71	+ 0,27
THYSSENKRUPP	DE★	17,43	+ 1,22
UNION MINIERE	BE★	39,50	+ 0,51
UPM-KYMMENE COR	FI★	28,85	− 0,93
USINOR	FR★	12,27	+ 1,15
VIOHALCO	GR	10,19	− 1,15
VOEST-ALPINE ST	AT★	30	....
▶ DJ E STOXX BASI P		166,43	+ 0,14

CHIMIE

AIR LIQUIDE /RM	FR★	141,80	− 0,49
AKZO NOBEL NV	NL★	50	+ 2,99
BASF AG	DE★	42,75	− 0,58
BAYER AG	DE★	47,90	− 1,03
BOC GROUP PLC	GB	16,58	....
CELANESE N	DE★	18,15	− 0,82
CIBA SPEC CHEM	CH	67,37	− 0,48
CLARIANT N	CH	396,45	− 2,55
DEGUSSA-HUELS	DE★	31,88	− 0,22
DSM	NL★	34,45	+ 0,35
EMS-CHEM HOLD A	CH	4877,89	− 0,86
ICI	GB	7,73	+ 0,42
KEMIRA	FI★	6	....
LAPORTE	GB	7,68	− 0,21
LONZA GRP N	CH	550,63	....
RHODIA	FR★	16,20	− 0,06
SOLVAY	BE★	75	+ 0,13
TESSENDERLO CHE	BE★	41,29	+ 0,22
▶ DJ E STOXX CHEM P		370,02	+ 0,06

CONGLOMÉRATS

CGIP /RM	FR★	49	+ 0,99
CHRISTIAN DIOR	FR★	65,65	− 0,98
D'IETEREN SA	BE★	288,80	+ 0,80
AZEO	FR★	71,45	+ 0,07
GBL	BE★	293,70	+ 0,72
GEVAERT	BE★	47,36	+ 0,13
HAGEMEYER NV	NL★	31,90	− 0,37
INCHCAPE	GB	4,77	....
INVESTOR -A-	SE	15,42	....
INVESTOR -B-	SE	15,66	− 0,38
MYTILINEOS	GR	8,38	....
NORSK HYDRO	NO	48,42	....
UNAXIS HLDG N	CH	281,79	− 0,46
ORKLA	NO	19,94	....
SONAE SGPS	PT★	1,58	....
TOMKINS	GB	3,58	+ 0,92
E.ON AG	DE★	56	− 0,53
▶ DJ E STOXX CONG P		329,98	....

TÉLÉCOMMUNICATIONS

EIRCOM	IR★	2,50	− 1,57
BRITISH TELECOM	GB	13,69	+ 1,95
CABLE & WIRELES	GB	19,12	+ 1,47
DEUTSCHE TELEKO	DE★	44,50	− 1,33
E.BISCOM	IT★	170,45	....
ENERGIS	GB	44,93	....
EQUANT NV	DE★	42	− 2,33
EUROPOLITAN HLD	SE	11,21	....
FRANCE TELECOM	FR★	131	− 1,87
HELLENIC TELE (	GR	21,55	+ 0,76
HELS.TELEPH E	FI★	102,60	....
KONINKLIJKE KPN	NL★	105,70	....
LIBERTEL NV	NL★	16	− 0,93
MANNESMANN N	DE★	231	− 0,69
MOBILCOM	DE★	109,14	− 0,78
PANAFON HELLENI	GR	10,96	+ 0,41
PORTUGAL TELECO	PT★	11,85	....
SONERA	FI★	38,15	+ 2,75
SWISSCOM N	CH	331,02	− 1,73
TELE DANMARK -B	DK	66,79	− 0,20
TELECEL	PT★	14,74	....
TELECOM ITALIA	IT★	13,60	− 1,52
TELECOM ITALIA	IT★	6,58	− 1,64
TELEFONICA	ES★	21,75	− 0,87
T.I.M.	IT★	9,43	− 0,74
TISCALI	IT★	45,70	− 0,65
VERSATEL TELECO	NL★	28,65	− 2,55
VODAFONE GROUP	GB	4,46	+ 1,87
▶ DJ E STOXX TCOM P		922,42	− 1,11

CONSTRUCTION

ACCIONA	ES★	37,90	− 0,79
AKTOR SA	GR	5,85	− 0,25
UPONOR -A-	FI★	20,01	− 2,39
AUMAR R	ES★	15,81	− 0,57
ACESA R	ES★	8,73	− 1,13
BLUE CIRCLE IND	GB	6,57	− 1,47
BOUYGUES /RM	FR★	62,90	− 0,94
BPB	GB	5,13	− 2,48
BUZZI UNICEM	IT★	9,65	+ 0,94
CRH PLC	GB	31	+ 1,17
CIMPOR R	PT★	24,50	....
COLAS /RM	FR★	58,50	− 3,78
GRUPO DRAGADOS	ES★	9,05	− 0,88
FCC	ES★	18,20	+ 0,05
GROUPE GTM	FR★	130,60	− 2,32
GRUPO FERROVIAL	ES★	13,75	− 1,79
HANSON PLC	GB	6,80	+ 0,73
HEIDELBERGER ZE	DE★	61,95	+ 0,73
HELL.TECHNODO.R	GR	20,19	− 3,33
HERACLES GENL R	GR	17,24	− 1,36
HOCHTIEF ESSEN	DE★	27,80	+ 1,09
HOLDERBANK FINA	CH	1356,48	+ 1,16
IMERYS /RM	FR★	133,80	+ 0,75
ITALCEMENTI	IT★	10,22	....
LAFARGE /RM	FR★	84,20	+ 0,12
MICHANIKI REG.	GR	5,63	− 2,06
PILKINGTON PLC	GB	1,54	− 2,08
RMC GROUP PLC	GB	10,70	....
SAINT GOBAIN /R	FR★	154	+ 0,06
SKANSKA -B-	SE	36,72	+ 0,32
TAYLOR WOODROW	GB	2,57	....
TECHNIP /RM	FR★	143	....
TITAN CEMENT RE	GR	38,58	+ 2,48
WIENERB BAUSTOF	AT★	24,16	+ 0,67
WILLIAMS	GB	6,26	....
▶ DJ E STOXX CNST P		226,15	− 0,14

CONSOMMATION CYCLIQUE

ACCOR /RM	FR★	47,23	+ 0,13
ADIDAS-SALOMON	DE★	56	− 0,27
AGFA-GEVAERT	BE★	27,26	+ 0,26
AIR FCE	FR★	20,67	+ 0,54
AIRTOURS PLC	GB	4,66	+ 1,79
ALITALIA	IT★	2,08	− 0,48
AUSTRIAN AIRLIN	AT★	13,40	....
AUTOGRILL	IT★	13,03	− 2,40
BANG & OLUFSEN	DK	40,23	− 2,60
BENETTON GROUP	IT★	2,13	....
BRITISH AIRWAYS	GB	5,46	+ 1,52
BULGARI	IT★	12,88	+ 0,63
CLUB MED. /RM	FR★	147,20	− 0,20
DT.LUFTHANSA N	DE★	25,60	+ 1,39
ELECTROLUX -B-	SE	15,07	− 1,55
EM.TV & MERCHAN	DE★	54,80	+ 1,29
EMI GROUP	GB	10,25	+ 1,13
ENDEMOL ENTER	NL★	138	....
EURO DISNEY /RM	FR★	0,63	....
GRANADA GROUP	GB	9,89	....
HERMES INTL	FR★	147,50	− 0,20
HPI	IT★	1,59	− 1,24
KLM	NL★	28,95	....
HILTON GROUP	GB	3,81	+ 0,43
LVMH / RM	FR★	89,60	− 1,16
MEDION	DE★	115	− 0,45
MOULINEX /RM	FR★	4,70	+ 0,64
PERSIMMON PLC	GB	3,40	....
PREUSSAG AG	DE★	37,75	− 1,18
RANK GROUP	GB	2,86	....
RYANAIR HLDGS	IE	8,45	+ 13,42
SAIRGROUP N	CH	176,85	− 1,09
SAS DANMARK A/S	DK	9,13	− 2,01
SEB /RM	FR★	62,40	+ 4,70
SODEXHO ALLIANC	FR★	180,30	− 0,93
TELE PIZZA	ES★	6,61	+ 0,15
THE SWATCH GRP	CH	1600,05	− 0,20
THE SWATCH GRP	CH	327,14	− 0,79
VOLVO -A-	SE	18,27	− 0,65
VOLVO -B-	SE	18,87	− 0,31
WW/WW UK UNITS	IR★	1,26	....
WILSON BOWDEN	GB	10,13	....
WM-DATA -B-	SE	5,90	− 0,40
WOLFORD AG	AT★	28,52	+ 0,07
▶ DJ E STOXX CYC GO P		199,01	− 0,17

PHARMACIE

ALTANA AG	DE★	109	+ 2,83
ASTRAZENECA	GB	51,11	− 1,01
AVENTIS /RM	FR★	82,95	− 0,90
BB BIOTECH	CH	1289,11	+ 0,05
GLAXO WELLCOME	GB	32,76	− 0,74
NOVARTIS N	CH	1729,61	− 0,52
NOVO NORDISK B	DK	238,71	....
ORION B	FI★	21	+ 0,96
QIAGEN NV	NL★	50,70	− 1,55
ROCHE HOLDING	CH	11572,84	....
ROCHE HOLDING G	CH	10283,73	− 0,28
SANOFI SYNTHELA	FR★	56,70	− 1,39
SCHERING AG	DE★	61,10	− 1,93
SMITHKLINE BEEC	GB	14,80	− 0,33
UCB	BE★	43	+ 0,51
▶ DJ E STOXX HEAL		545,47	− 0,94

ÉNERGIE

BG GROUP	GB	6,06	....
BP AMOCO	GB	10,51	+ 1,26
CEPSA	ES★	9,64	....
COFLEXIP /RM	FR★	140,80	− 0,42
DORDTSCHE PETRO	NL★	57	....
ENI	IT★	6,58	− 0,90
ENTERPRISE OIL	GB	8,82	− 0,55
HELLENIC PETROL	GR	11,08	....
LASMO	GB	2,37	....
OMV AG	AT★	85,40	− 0,12
PETROLEUM GEO-S	NO	20,31	....
REPSOL	ES★	22,22	− 0,27
ROYAL DUTCH CO	NL★	69,11	+ 0,41
SAIPEM	IT★	6,55	− 0,61
SHELL TRANSP	GB	9,72	+ 1,19
TOTAL FINA ELF/	FR★	172,60	+ 0,76
▶ DJ E STOXX ENGY P		371,02	− 0,01

(Publicité)

Chaque jeudi avec

Le Monde

DATÉ VENDREDI

retrouvez

LE MONDE DES LIVRES

SERVICES FINANCIERS

3I	GB	26,06	+ 0,57
ALMANIJ	BE★	48,85	+ 0,51
ALPHA FINANCE	GR	46,06	− 0,32
AMVESCAP	GB	22,14	....
BHW HOLDING AG	DE★	25,20	+ 0,40
BPI R	PT★	4	....
BRITISH LAND CO	GB	6,99	+ 0,23
CANARY WHARF GR	GB	8,19	+ 0,40
CAPITAL SHOPPIN	GB	6,94	+ 0,24
CLOSE BROS GRP	GB	19,92	− 0,89
COMPART	IT★	1,89	+ 0,53
COBEPA	BE★	72,20	− 0,96
CONSORS DISC-BR	DE★	127,20	+ 0,12
CORP FIN ALBA	ES★	28,01	− 2,74
CS GROUP N	CH	249,08	+ 0,26
DEPFA-BANK	DE★	98	− 0,96
DIREKT ANLAGE B	DE★	61	+ 3,21
EURAFRANCE /RM	FR★	591	+ 2,25
FORTIS (B)	BE★	35,40	+ 1
FORTIS (NL)	NL★	35,57	+ 0,76
GECINA /RM	FR★	107	....
GIMV	BE★	73,50	....
HAMMERSON	GB	7,27	+ 0,45
ING GROEP	NL★	75,21	+ 0,11
REALDANMARK	DK	30,84	....
LAND SECURITIES	GB	13,28	− 0,85
LIBERTY INTL	GB	8,63	....
MARSCHOLLEK LAU	DE★	157,50	....
MEDIOBANCA	IT★	11,70	− 1,93
MEPC PLC	GB	8,74	....
METROVACESA	ES★	17,90	....
PROVIDENT FIN	GB	14,64	+ 0,11
RODAMCO CONT. E	NL★	43,60	....
RODAMCO NORTH A	NL★	47,70	− 0,52
SCHRODERS	GB	16,54	....
SIMCO N /RM	FR★	75,50	− 1,31
SLOUGH ESTATES	GB	6,27	....
UNIBAIL /RM	FR★	169,50	+ 0,77
VALLEHERMOSO	ES★	7,16	....
WCM BETEILIGUNG	DE★	28,90	+ 0,35
WOOLWICH PLC	GB	5,82	− 0,28
▶ DJ E STOXX FINS P		307,37	+ 0,26

ALIMENTATION ET BOISSON

ALLIED DOMECQ	GB	5,20	+ 0,63
ASSOCIAT BRIT F	GB	6,34	....
BASS	GB	12,11	+ 1,51
BBAG OE BRAU-BE	AT★	48,90	+ 0,51
BRAU-UNION	AT★	46,50	− 0,21
CADBURY SCHWEPP	GB	6,67	− 0,24
CARLSBERG -B-	DK	41,84	....
CARLSBERG AS -A	DK	38,89	....
COCA-COLA BEVER	GB	1,60	....
DANISCO	DK	37,28	− 0,71
DANONE /RM	FR★	154,80	− 0,71
DELTA HOLDINGS	GR	14,37	....
DIAGEO	GB	9,62	+ 0,34
ELAIS OLEAGINOU	GR	21,60	− 0,41
ERID.BEGH.SAY /	FR★	100,70	+ 0,10
HEINEKEN HOLD.N	NL★	37	− 1,86
HELLENIC BOTTLI	GR	14,07	+ 0,21
HELLENIC SUGAR	GR	12,03	+ 1,63
KAMPS	DE★	23,70	+ 0,64
KERRY GRP-A-	GB	24,51	+ 0,67
MONTEDISON	IT★	2,35	− 1,26
NESTLE N	CH	2402,67	− 0,43
KONINKLIJKE NUM	NL★	56,70	− 1,48
PARMALAT	IT★	1,70	....
PERNOD RICARD /	FR★	60,35	+ 0,58
RAISIO GRP -V-	FI★	1,93	+ 1,58
SCOTT & NEWCAST	GB	7,75	+ 1,07
SOUTH AFRICAN B	GB	7,92	+ 3,41
TATE & LYLE	GB	4,17	− 8,60
UNIGATE PLC	GB	4,92	....
UNILEVER	NL★	55,20	+ 0,73
UNILEVER	GB	7,24	+ 0,23
WHITBREAD	GB	8,43	....
▶ DJ E STOXX F & BV P		236,25	− 0,64

BIENS D'ÉQUIPEMENT

ABB N	CH	129,23	+ 0,50
ADECCO N	CH	865,45	+ 1,06
ALSTOM	FR★	25,38	+ 1,52
ALUSUISSE GRP N	CH	754,68	− 0,34
ASSA ABLOY-B-	SE	20,76	....
ASSOC BR PORTS	GB	5,33	....
ATLAS COPCO -A-	SE	22,54	+ 0,26
ATLAS COPCO -B-	SE	21,42	+ 0,28
ATTICA ENTR SA	GR	8,09	− 0,73
BAA	GB	9,07	− 1,25
BBA GROUP PLC	GB	7,73	....
BRISA AUTO-ESTR	PT★	9,46	....
CIR	IT★	4,04	− 0,74
CAPITA GRP	GB	8,82	....
CDB WEB TECH IN	IT★	12,98	+ 0,62
CMG	GB	64,38	....
COOKSON GROUP P	GB	3,37	....
DAMPSKIBS -A-	DK	12234,30	....
DAMPSKIBS -B-	DK	13813,08	....
DAMSKIBS SVEND	DK	19043,28	....
DRESDNER TIGER	SE	....	....
ELECTROCOMPONEN	GB	12,91	− 0,13
EUROTUNNEL /RM	FR★	1,03	− 0,96
GROUP 4 FALCK	DK	176,35	− 0,75
FINNLINES	FI★	21,10	....
FKI	GB	3,92	+ 3,45
FLS IND.B	DK	17,57	+ 0,77
FLUGHAFEN WIEN	AT★	38,40	− 3,88
GKN	GB	14,05	+ 0,58
HALKOR	GR	4,74	− 2,74
HAYS	GB	6,21	− 1,30
HEIDELBERGER DR	DE★	66,50	....
HUHTAMAEKI VAN	FI★	32,10	....
IFIL	IT★	9,08	+ 0,67
IMI PLC	GB	3,73	....
INDRA SISTEMAS	ES★	24,92	− 2,27
IND.VAERDEN -A-	SE	28,65	....
ISS	DK	77,74	+ 0,52
KINNEVIK -B-	SE	27,65	− 1,27
KOEBENHAVN LUFT	DK	89,85	....
KONE B	FI★	73,50	....
LEGRAND /RM	FR★	237,20	− 1,78
LINDE AG	DE★	46,80	− 0,43
MAN AG	DE★	32,30	+ 2,38
MG TECHNOLOGIES	DE★	13,90	....
METRA A	FI★	20,50	....
METSO	FI★	13,25	− 1,85
MORGAN CRUCIBLE	GB	3,94	+ 0,84
NETCOM -B-	SE	59,92	− 0,20
EXEL	GB	5,64	....
NKT HOLDING	DK	264,19	+ 1,03
EXEL	GB	19,51	− 0,08
PARTEK	FI★	13,60	− 0,66
PENINS.ORIENT.S	GB	10,20	+ 0,65
PREMIER FARNELL	GB	8,82	....
RAILTRACK	GB	15,77	....
RANDSTAD HOLDIN	NL★	31,25	+ 0,64
RATIN -A-	DK	79,93	....
RATIN -B-	DK	84,49	....
RENTOKIL INITIA	GB	2,70	− 0,60
REXAM	GB	3,87	− 1,25
REXEL /RM	FR★	87	+ 1,05
RHI AG	AT★	22,65	− 0,22
RIETER HLDG N	CH	386,73	− 0,17
SAURER ARBON N	CH	709,33	+ 0,74
SCHNEIDER ELECT	FR★	80,70	− 0,43
SEAT-PAGINE GIA	IT★	2,34	....
SECURICOR	GB	2,35	....
SECURITAS -B-	SE	24,68	− 0,24
SGL CARBON	DE★	79,80	+ 1,01
SHANKS GROUP	GB	3,46	....
SIDEL /RM	FR★	78,10	+ 0,51
INVENSYS	GB	4,25	+ 0,78
SINGULUS TECHNO	DE★	57,50	+ 3,60
SKF -B-	SE	15,48	+ 2,76
SOPHUS BEREND -	DK	23,20	+ 2,98
SULZER FRAT.SA1	CH	827,23	+ 0,24
T.I.GROUP PLC	GB	5,51	+ 1,81
TOMRA SYSTEMS	NO	33,69	....
VA TECHNOLOGIE	AT★	53,48	− 1,82
VEDIOR NV	NL★	15,35	− 0,65
▶ DJ E STOXX IND GO P		560,82	− 0,63

ASSURANCES

AEGIS GROUP	GB	3,12	+ 1,60
AEGON NV	NL★	79,45	....
AGF /RM	FR★	57,65	− 0,60
ALLEANZA ASS	IT★	13,60	− 1,09
ALLIANZ N	DE★	388	− 0,26
ALLIED ZURICH	GB	14,46	+ 1,72
ASR VERZEKERING	NL★	61,75	− 0,24
AXA /RM	FR★	169,60	....
BALOISE HLDG N	CH	1131,70	− 0,17
BRITANNIC	GB	14,95	....
CGNU	GB	17,99	+ 0,27
CNP ASSURANCES	FR★	36,62	− 1,56
CORP MAPFRE R	ES★	18,08	− 0,06
ERGO VERSICHERU	DE★	138	− 0,72
ETHNIKI GEN INS	GR	23,60	....
EULER	FR★	53,40	+ 0,75
CODAN	DK	70,41	....
FORTIS (B)	BE★	35,40	+ 1
GENERALI ASS	IT★	35,30	− 0,42
GENERALI HLD VI	AT★	183	− 0,84
INTERAM HELLEN	GR	21,27	− 1,51
IRISH LIFE & PE	GB	9,26	+ 0,18
FONDIARIA ASS	IT★	5,74	− 0,52
LEGAL & GENERAL	GB	2,97	....
MEDIOLANUM	IT★	18,53	− 0,80
MUENCH RUECKVER	DE★	325,30	+ 0,40
NORWICH UNION	GB	8,10	....
POHJOLA YHTYMAE	FI★	42,75	− 0,58
PRUDENTIAL	GB	15,11	− 0,64
RAS	IT★	13,48	− 0,07
ROYAL SUN ALLIA	GB	7,97	+ 2,95
SAMPO -A-	FI★	46,40	+ 0,43
SWISS RE N	CH	2326,23	+ 0,20
SEGUROS MUNDIAL	PT★	53,50	....
SKANDIA INSURAN	SE	22,13	− 0,53
STOREBRAND	NO	8,05	....
SUN LF & PROV H	GB	8,24	....
SWISS LIFE REG	CH	865,45	+ 0,07
TOPDANMARK	DK	20,12	....
ZURICH ALLIED N	CH	601,80	+ 0,32
▶ DJ E STOXX INSU P		441,50	− 0,24

MEDIAS

B SKY B GROUP	GB	18,74	− 1,12
CANAL PLUS /RM	FR★	172,20	+ 2,01
CARLTON COMMUNI	GB	11,19	+ 1,18
DAILY MAIL & GE	GB	29,41	....
ELSEVIER	NL★	13,63	− 0,15
EMAP PLC	GB	19,10	+ 5,13
GRUPPO L'ESPRES	IT★	15,90	− 0,50
HAVAS ADVERTISI	FR★	22,34	+ 0,40
INDP NEWS AND M	IR★	4,05	....
LAGARDERE SCA N	FR★	74,80	− 1,19
MEDIASET	IT★	18,80	....
NRJ GROUP	FR★	49,50	− 0,98
PEARSON	GB	28,76	+ 0,80
REED INTERNATIO	GB	9,66	+ 1,03
REUTERS GROUP	GB	21,21	+ 2,61
TELEWEST COMM.	GB	2,48	+ 2,01
TF1	FR★	73,20	− 2,01
UNITED NEWS & M	GB	13,38	+ 0,12
UNITED PAN-EURO	NL★	25,86	+ 0,82
VNU	NL★	57,40	− 0,69
WOLTERS KLUWER	NL★	23,35	....
WPP GROUP	GB	14,59	+ 1,48
▶ DJ E STOXX MEDIA P		524,29	− 0,01

BIENS DE CONSOMMATION

AHOLD	NL★	32,11	− 0,56
ALTADIS -A-	ES★	16,40	− 0,61
ATHENS MEDICAL	GR	11,14	− 6,82
AVIS EUROPE	GB	3,68	− 2,17
AUSTRIA TABAK A	AT★	43	+ 0,70
BEIERSDORF AG	DE★	106,70	+ 1,62
BIC /RM	FR★	54,20	+ 0,37
BRIT AMER TOBAC	GB	7,63	+ 0,65
CASINO GP /RM	FR★	106,80	− 0,74
CFR UNITS -A-	CH	3218,24	− 0,14
DELHAIZE	BE★	63,35	+ 0,08
ESSILOR INTL /R	FR★	315,30	− 0,54
COLRUYT	BE★	44,80	+ 1,54
FREESERVE	GB	7,42	....
FRESENIUS MED C	DE★	95,30	− 0,99
GALLAHER GRP	GB	6,36	− 0,77
GIB	BE★	42,20	+ 0,98
GIVAUDAN N	CH	303,49	− 0,53
IMPERIAL TOBACC	GB	10,85	− 0,15
JERONIMO MARTIN	PT★	15,95	....
KESKO -B-	FI★	10,70	+ 0,94
L'OREAL /RM	FR★	82,50	− 1,32
MORRISON SUPERM	GB	2,53	....
HENKEL KGAA VZ	DE★	71,50	− 0,56
RECKITT BENCKIS	GB	13,81	− 0,59
SAFEWAY	GB	4,38	− 1,11
SAINSBURY J. PL	GB	5,82	− 1,11
SMITH & NEPHEW	GB	4,05	....
STAGECOACH HLDG	GB	1,27	....
TERRA NETWORKS	ES★	44,35	+ 0,91
TESCO PLC	GB	3,59	....
TNT POST GROEP	NL★	26,55	+ 0,04
T-ONLINE INT	DE★	28,70	− 0,35
WORLD ONLINE IN	NL★	14,85	+ 1,02
▶ DJ E STOXX N CY G P		476,41	− 0,56

COMMERCE DISTRIBUTION

AVA ALLG HAND.G	DE★	495	....
BOOTS CO PLC	GB	8,89	+ 0,74
BUHRMANN NV	NL★	32,70	− 1,21
CARREFOUR /RM	FR★	77,60	− 0,06
CASTO.DUBOIS /R	FR★	249,50	+ 0,81
CENTROS COMER P	ES★	14,75	− 0,67
CONTINENTE	ES★	19,62	− 0,91
DIXONS GROUP	GB	3,87	− 0,42
GEHE AG	DE★	38,65	+ 0,39
GREAT UNIV STOR	GB	8,06	....
GUCCI GROUP	NL★	115	....
HENNES & MAURIT	SE	20,59	− 0,57
KARSTADT QUELLE	DE★	35	+ 4,01
KINGFISHER	GB	8,22	+ 1
MARKS & SPENCER	GB	3,38	− 0,96
METRO	DE★	43,30	− 0,46
NEXT PLC	GB	10,21	....
PINAULT PRINT./	FR★	205,50	− 0,53
VALORA HLDG N	CH	289,56	− 0,22
VENDEX KBB NV	NL★	14,69	+ 0,34
W.H SMITH	GB	5,96	+ 0,55
WOLSELEY PLC	GB	5,98	− 1,08
▶ DJ E STOXX RETL P		387,46	− 0,03

HAUTE TECHNOLOGIE

ALCATEL /RM	FR★	85,20	− 0,93
ALTEC SA REG.	GR	10,28	+ 2,06
ASM LITHOGRAPHY	NL★	43,94	− 0,07
BAAN COMPANY	NL★	2,83	− 0,35
BARCO	BE★	147,40	+ 1,52
BOOKHAM TECHNOL	GB	60,46	....
SPIRENT	GB	17,57	....
BAE SYSTEMS	GB	6,90	− 0,71
BULL	FR★	7,55	+ 0,27
CAB & WIRE COMM	GB	14,35	....
CAP GEMINI /RM	FR★	220,40	+ 0,64
COLT TELECOM NE	GB	29,41	− 0,55
COMPTEL	FI★	18,30	− 0,27
DASSAULT SYST./	FR★	100	+ 0,40
DIALOG SEMICOND	GB	89,87	....
EADS SICO.	FR★	17,65	− 0,95
ERICSSON -B-	SE	21,83	− 1,08
F-SECURE	FI★	6,70	+ 0,60
FINMATICA	IT★	66,35	− 0,75
GAMBRO -A-	SE	9,79	− 0,60
GETRONICS	NL★	60,85	....
GN GREAT NORDIC	DK	135,45	+ 0,10
INFINEON TECHNO	DE★	76,05	− 1,74
INTRACOM R	GR	33,77	− 0,87
LOGICA	GB	31,98	+ 4,65
MISYS	GB	12,48	+ 0,53
NOKIA	FI★	45,40	− 1,88
NYCOMED AMERSHA	GB	10,11	− 0,16
OCE	NL★	16,40	− 0,91
OLIVETTI	IT★	3,38	− 0,29
ROY.PHILIPS ELE	NL★	48,88	....
ROLLS ROYCE	GB	2,94	+ 2,86
SAGE GRP	GB	9,49	....
SAGEM	FR★	316	+ 0,54
SAP AG	DE★	219,50	+ 1,39
SAP VZ	DE★	274,80	− 0,29
SEMA GROUP	GB	19,53	+ 3,91
SIEMENS AG N	DE★	176,80	− 0,51
SMITHS IND PLC	GB	14,54	....
MB SOFTWARE	DE★	14,60	− 0,68
STMICROELEC SIC	FR★	67,35	− 0,30
TECNOST	IT★	3,68	− 0,54
TELE 1 EUROPE	SE	12,28	− 0,48
THOMSON CSF /RM	FR★	48	− 1,62
TIETOENATOR	FI★	33,40	+ 0,30
WILLIAM DEMANT	DK	47,61	....
▶ DJ E STOXX TECH P		1009,90	− 1,17

SERVICES COLLECTIFS

AEM	IT★	4,63	− 0,86
ANGLIAN WATER	GB	9,40	+ 1,77
BRITISH ENERGY	GB	3,56	+ 1,40
CENTRICA	GB	3,73	− 1,72
EDISON	IT★	11,31	− 0,26
ELECTRABEL	BE★	249	+ 0,81
ELECTRIC PORTUG	PT★	3,60	....
ENDESA	ES★	22,41	− 0,49
ENEL	IT★	4,52	− 0,66
EVN	AT★	34,55	− 1,29
FORTUM	FI★	4	....
GAS NATURAL SDG	ES★	18,55	− 1,33
IBERDROLA	ES★	13,06	− 0,99
ITALGAS	IT★	5,30	+ 0,19
NATIONAL GRID G	GB	9,05	− 0,18
NATIONAL POWER	GB	7,94	− 1,42
OESTERR ELEKTR	AT★	106,14	− 0,15
POWERGEN	GB	9,61	− 0,68
SCOTTISH POWER	GB	8,81	+ 0,19
SEVERN TRENT	GB	11,73	+ 0,70
SUEZ LYON EAUX/	FR★	174,60	− 0,40
SYDKRAFT -A-	SE	17,92	....
SYDKRAFT -C-	SE	18,04	....
THAMES WATER	GB	14,18	+ 0,81
FENOSA	ES★	20,56	− 1,06
UNITED UTILITIE	GB	11,06	+ 0,30
VIVENDI/RM	FR★	87,70	+ 2,45
▶ DJ E STOXX PO SUP P		338,62	+ 0,02

EURO NOUVEAU MARCHÉ

29/08 10 h 08 ▶

AMSTERDAM

	Cours en euros	% Var. 28/08
AIRSPRAY NV	19,50	− 0,51
ANTONOV	0,88	....
C/TAC	6,10	+ 4,27
CARDIO CONTROL	5,15	....
CSS	23,90	....
HITT NV	6,50	− 1,52
INNOCONCEPTS NV	22	+ 0,46
NEDGRAPHICS HOLD	22,45	+ 1,13
SOPHEON	8	+ 1,91
PROLION HOLDING	94	....
RING ROSA	3,80	− 0,26
RING ROSA WT	0,02	....
UCC GROEP NV	12,50	− 1,57

BRUXELLES

ARTHUR	8	....
ENVIPCO HLD CT	0,88	....
FARDEM BELGIUM B	20,70	....
INTERNOC HLD	1,45	....
INTL BRACHYTHER B	10,75	....
LINK SOFTWARE B	7	....
PAYTON PLANAR	1,34	....
ACCENTIS	7,45	....

FRANCFORT

UNITED INTERNET	17,24	....
AIXTRON	129,50	− 2,26
AUGUSTA TECHNOLOGIE	117	− 1,76
BB BIOTECH ZT-D	129	+ 0,55
BB MEDTECH ZT-D	15,10	....
BERTRANDT AG	10,60	+ 0,95
BETA SYSTEMS SOFTWA	8,40	....
CE COMPUTER EQUIPME	158	....
CE CONSUMER ELECTRO	126	+ 1,65
CENIT SYSTEMHAUS	27,90	....
DRILLISCH	9	− 3,23
EDEL MUSIC	19,50	+ 1,04
ELSA	17,05	− 2,57
EM.TV & MERCHANDI	54,80	+ 1,29
EUROMICRON	27,20	+ 0,37
GRAPHISOFT NV	16,50	....
HOEFT & WESSEL	16,90	+ 0,60
HUNZINGER INFORMAT	6,80	....
INFOMATEC	8,20	− 2,73
INTERSHOP COMMUNICA	97,85	+ 1,98
KINOWELT MEDIEN	48,50	− 0,82
LHS GROUP	40	....
LINTEC COMPUTER	35,90	− 0,28
LOESCH UMWELTSCHUTZ	6,60	....
MENSCH UND MASCHINE	18,80	....
MOBILCOM	108,45	− 1,41
MUEHL PRODUCT & SERV	46,50	+ 1,09
MUEHLBAUER HOLDING	90,50	− 0,33
PFEIFFER VACU TECH	47	+ 0,64
PLENUM	13,70	....
PSI	28,80	− 1,71
QIAGEN NV	50,20	− 2,52

★ CODES PAYS ZONE EURO

FR : France - **DE** : Allemagne - **ES** : Espagne **IT** : Italie - **PT** : Portugal - **IR** : Irlande **LU** : Luxembourg - **NL** : Pays-Bas - **AT** : Autriche **FI** : Finlande - **BE** : Belgique.

CODES PAYS HORS ZONE EURO

CH : Suisse - **NO** : Norvège - **DK** : Danemark **GB** : Grande-Bretagne - **GR** : Grèce - **SE** : Suède.

VALEURS FRANÇAISES

● Le cours de l'action du constructeur automobile **Peugeot** a chuté de 6,19 % à l'ouverture des transactions mardi 29 août après l'article de *Libération* faisant état d'un défaut de tenue de route sur les modèles 406.
● Le titre de la société de services informatiques **Atos** a repris sa cotation sur une baisse de 6,23 %. Le rachat de son concurrent néerlandais Origin pour 2,6 milliards d'euros hisse le nouveau groupe à la troisième place européenne mais au prix d'une rentabilité plus faible.
● L'action du groupe **Schneider Electric** a reculé de 0,37 %. Le groupe reconnaît étudier le rachat de Crouzet-Automatismes, filiale de Thomson CSF dont le chiffre d'affaires s'élève à 1,1 milliard de francs.
● Le titre **Alstom** a gagné 1,8 % après la signature d'un contrat de 206 millions d'euros pour la construction d'une seconde tranche de la centrale hydroélectrique d'Itaipu au Brésil.
● L'action du distributeur **Carrefour** a abandonné 0,39 % à l'ouverture. Le groupe a annoncé son intention de céder ses activités à Hongkong en raison de la difficulté à acquérir une part de marché significative.
● Le titre **Seb** a grimpé de 5,54 % après la publication d'un résultat net semestriel de 2,9 millions d'euros, contre 0,1 million un an auparavant.

RÈGLEMENT MENSUEL

MARDI 29 AOÛT **Cours relevés à 9 h 57**

Liquidation : 22 septembre

France	Précédent en euros	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille	Montant coupon (1)
BNPPARIBAS(TP)84	140,50	140,50	921,62	....	6,36
CR.LYONNAIS(TP) L	149,50	149,50	980,66	....	5,22
RENAULT (T.P.)	334	334	2190,90	....	16,10
SAINT GOBAIN(T.P.	156,30	....	....	....	8,32
THOMSON S.A (T.P)	157	158,50	1039,69	+ 0,96	9,44
ACCOR	47,17	47	308,30	− 0,36	0,90
AGF	58	57,80	379,14	− 0,34	1,62
AIR FRANCE GPE NO	20,56	20,67	135,59	+ 0,54	2,74
AIR LIQUIDE	142,50	141,40	927,52	− 0,77	2,60
ALCATEL	86	84,60	554,94	− 1,63	2,20
ALSTOM	25	25,36	166,35	+ 1,44	0,50
ALTRAN TECHNO. #	259	263	1725,17	+ 1,54	0,32
ATOS CA ↑	122	114,60	751,73	− 6,07	....
AVENTIS	83,70	82,75	542,80	− 1,14	0,45
AXA	169,60	169,80	1113,81	+ 0,12	2
BAIL INVESTIS	118,90	118,90	779,93	....	6,51
AZEO(EXG.ET EAUX)	71,40	72,90	478,19	+ 2,10	0,92
BAZAR HOT. VILLE	129	....	....	....	3
BIC	54	54,20	355,53	+ 0,37	0,24
BIS	100	100	655,96	....	1,22
BNPPARIBAS	106,90	106,20	696,63	− 0,65	1,75
BOLLORE	186	186	1220,08	....	4,12
BONGRAIN	289,90	290	1902,28	+ 0,03	10,70
BOUYGUES	63,50	62,65	410,96	− 1,34	2,59
BOUYGUES OFFS.	60,50	60	393,57	− 0,83	1,30
BULL#	7,53	7,52	49,33	− 0,13	....
BUSINESS OBJECTS	113,40	112,60	738,61	− 0,71	....
CANAL +	168,80	173,10	1135,46	+ 2,55	0,80
CAP GEMINI	219	219,80	1441,79	+ 0,37	1
CARBONE-LORRAINE	47,66	48,45	317,81	+ 1,66	0,88
CARREFOUR	77,65	77,60	509,02	− 0,06	0,90
CASINO GUICHARD	107,60	106,60	699,25	− 0,93	1,27
CASINO GUICH.ADP	70	69,60	456,55	− 0,57	1,31
CASTORAMA DUB.(LI	247,50	249,50	1636,61	+ 0,81	2,47
CEGID (LY)	132,20	133,90	878,33	+ 1,29	4,04
CGIP	48,52	49	321,42	+ 0,99	0,90
CHARGEURS	63	60	393,57	− 4,76	2,13
CHRISTIAN DALLOZ	72,10	72,70	476,88	+ 0,83	0,76
CHRISTIAN DIOR	66,30	65,55	429,98	− 1,13	1,80
CIC -ACTIONS A.	113,50	114	747,79	+ 0,44	1,39
CIMENTS FRANCAIS	57,50	57,35	376,19	− 0,26	1,40
CLARINS	102,90	102,20	670,39	− 0,68	1
CLUB MEDITERRANEE	147,50	147,20	965,57	− 0,20	0,50
CNP ASSURANCES	37,20	36,61	240,15	− 1,59	0,88
COFACE	98,35	101	662,52	+ 2,69	1,50
COFLEXIP	141,40	141	924,90	− 0,28	1,16
COLAS	60,80	58,20	381,77	− 4,28	4,25
CPR	43,90	43,75	286,98	− 0,34	1
CRED.FON.FRANCE	13,65	13,46	88,29	− 1,39	0,83
CFF.RECYCLING	46,20	46,50	305,02	+ 0,65	0,57
CREDIT LYONNAIS	47,12	46,90	307,64	− 0,47	0,50
CS SIGNAUX(CSEE)	60	62	406,69	+ 3,33	0,84
DAMART	79,25	79	518,21	− 0,32	2,90
DANONE	155,90	154,70	1014,77	− 0,77	3,50
DASSAULT-AVIATION	199	199	1305,35	....	5
DASSAULT SYSTEMES	99,60	99,90	655,30	+ 0,30	0,27
DE DIETRICH	67	66,70	437,52	− 0,45	1,80
DEVEAUX(LY)#	71	70,15	460,15	− 1,20	3
DMC (DOLLFUS MI)	5,06	5,01	32,86	− 0,99	0,61
DYNACTION	28,50	28,62	187,73	+ 0,42	0,50
EIFFAGE	69,85	69,10	453,27	− 1,07	0,78
ELIOR	12,10	12,20	80,03	+ 0,83	....
ENTENIAL(EX CDE)	34,50	....	....	....	....
ERAMET CA EX DTDI	47,60	47,60	312,24	....	0,60
ERIDANIA BEGHIN	100,60	100,90	661,86	+ 0,30	3,30
ESSILOR INTL	317	316	2072,82	− 0,32	3,40
ESSO	76,30	75,70	496,56	− 0,79	2,29
EULER	53	53,40	350,28	+ 0,75	....
EURAFRANCE	578	590	3870,15	+ 2,08	8,54
EURO DISNEY	0,63	0,62	4,07	− 1,59	....
EUROTUNNEL	1,04	1,03	6,76	− 0,96	....
FAURECIA	41,83	40,70	266,97	− 2,70	0,91
FIMALAC SA CA	32	32	209,91	....	3,72
FIVES-LILLE	78,30	....	....	....	1,50
FONC.LYON.#	106,90	106,90	701,22	....	3,03
FRANCE TELECOM	133,50	129,80	851,43	− 2,77	1
FROMAGERIES BEL	544,50	550	3607,76	+ 1,01	10,06
GALERIES LAFAYETT	229,90	229,90	1508,05	....	0,30
GAUMONT #	62	62,80	411,94	+ 1,29	0,57
GECINA	107	106,50	698,59	− 0,47	3,18
GEOPHYSIQUE	86	86,40	566,75	+ 0,47	1,22
GFI INFORMATIQUE	41,88	42,35	277,80	+ 1,12	0,61
GRANDVISION	28,50	27,45	180,06	− 3,68	0,25
GROUPE ANDRE S.A.	135	135	885,54	....	1,98
GROUPE GASCOGNE	76,90	76,50	501,81	− 0,52	2,60
GR.ZANNIER (LY) #	55,95	55,95	367,01	....	0,61
GROUPE GTM	133,70	131,10	859,96	− 1,94	2,35
GROUPE PARTOUCHE	66,10	66,50	436,21	+ 0,61	1,68
NRJ GROUP	49,99	49,30	323,39	− 1,38	....
GUYENNE GASCOGNE	92,10	92,70	608,07	+ 0,65	6,50
HAVAS ADVERTISING	22,25	22,27	146,08	+ 0,09	3
IMERYS(EX.IMETAL)	132,80	133,80	877,67	+ 0,75	3,20
IMMEUBLES DE FCE	20,40	20,11	131,91	− 1,42	0,30
INFOGRAMES ENTER.	31,79	32,90	215,81	+ 3,49	....
INGENICO	48,10	48,02	314,99	− 0,17	0,20
ISIS	85,10	85	557,56	− 0,12	2,16
KAUFMAN ET BROAD	20,40	20,50	134,47	+ 0,49	....
KLEPIERRE	101,70	101	662,52	− 0,69	2,50
LABINAL	131,80	131,60	863,24	− 0,15	2,35
LAFARGE	84,10	84,15	551,99	+ 0,06	2,05
LAGARDERE	75,70	74,60	489,34	− 1,45	0,78
LAPEYRE	59,80	60,90	399,48	+ 1,84	1,08
LEBON (CIE)	52,90	52,80	346,35	− 0,19	1,83
LEGRAND	241,50	237,20	1555,93	− 1,78	0,92
LEGRAND ADP	135	133	872,42	− 1,48	1,48
LEGRIS INDUST.	46,80	45,31	297,21	− 3,18	1
LIBERTY SURF	30,75	30,70	201,38	− 0,16	....
LOCINDUS	109,50	109,20	716,31	− 0,27	8,51
L'OREAL	83,60	81,80	536,57	− 2,15	3,40
LVMH MOET HEN.	90,65	88,70	581,83	− 2,15	2,40
MARINE WENDEL	84,20	84,55	554,61	+ 0,42	3,60
METALEUROP	7,44	7,46	48,93	+ 0,27	0,61
MICHELIN	35,20	34,97	229,39	− 0,65	0,71
MONTUPET SA	24,80	24,88	163,20	+ 0,32	0,17
MOULINEX	4,67	4,79	31,42	+ 2,57	0,61
NATEXIS BQ POP.	85,50	85,50	560,84	....	2,20
NEOPOST	34,50	34,80	228,27	+ 0,87	....
NORBERT DENTRES.#	17,30	17,40	114,14	+ 0,58	0,36
NORD-EST	26,08	26,05	170,88	− 0,12	0,94
OBERTHUR CARD SYS	26	25,74	168,84	− 1	....
OLIPAR	7,67	7,65	50,18	− 0,26	....
PECHINEY ACT ORD	50	50,10	328,63	+ 0,20	0,81
PENAUILLE POLY.CB	618	619	4060,37	+ 0,16	2,60
PERNOD-RICARD	60	60,40	396,20	+ 0,67	0,85
PEUGEOT	219,60	209	1370,95	− 4,83	2,70
PINAULT-PRINT.RED	206,60	206,50	1354,55	− 0,05	1,78
PLASTIC OMN.(LY)	117,40	118,80	779,28	+ 1,19	12,20
PUBLICIS #	428,50	432	2833,73	+ 0,82	1,70
REMY COINTREAU	37,50	37,65	246,97	+ 0,40	0,70
RENAULT	50,80	51,10	335,19	+ 0,59	0,76
REXEL	86,10	86,70	568,71	+ 0,70	1,34
RHODIA	16,21	16,20	106,27	− 0,06	0,40
ROCHETTE (LA)	6,84	6,84	44,87	....	0,18
ROYAL CANIN	115,80	117	767,47	+ 1,04	0,90
RUE IMPERIALE (LY	2197,50	....	....	....	20,73
SADE (NY)	48,50	....	....	....	2,10
SAGEM S.A.	314,30	317	2079,38	+ 0,86	3,81
SAINT-GOBAIN	153,90	154	1010,17	+ 0,06	3,60
SALVEPAR (NY)	67,50	66,90	438,84	− 0,89	3,05
SANOFI SYNTHELABO	57,50	56,55	370,94	− 1,65	0,32
SCHNEIDER ELECTRI	81,05	80,60	528,70	− 0,56	1,34
SCOR	49,61	49,95	327,65	+ 0,69	1,70
S.E.B.	59,60	62,50	409,97	+ 4,87	1,90
SEITA	46,40	46,06	302,13	− 0,73	5
SELECTIBAIL(EXSEL	15,24	15,20	99,71	− 0,26	1,65
SIDEL	77,70	78	511,65	+ 0,39	1
SILIC CA	155	156,50	1026,57	+ 0,97	6,30
SIMCO	76,50	75,95	498,20	− 0,72	2,47
SKIS ROSSIGNOL	15,80	15,74	103,25	− 0,38	0,15
SOCIETE GENERALE	66,35	66	432,93	− 0,53	6,20
SODEXHO ALLIANCE	182	180,20	1182,03	− 0,99	1,78
SOGEPARC (FIN)	80,60	83,90	550,35	+ 4,09	1,40
SOMMER ALLIBERT	45	45	295,18	....	0,75
SOPHIA	28,90	28,85	189,24	− 0,17	1,48
SOPRA #	91,15	91,15	597,90	....	0,58
SPIR COMMUNIC. #	86	86,50	567,40	+ 0,58	2,70
SR TELEPERFORMANC	44,44	44,20	289,93	− 0,54	0,13
STUDIOCANAL (M)	13,85	13,85	90,85	....	0,54
SUEZ LYON.DES EAU	175,30	173,80	1140,05	− 0,86	3
TF1	74,70	73,10	479,50	− 2,14	4,60
TECHNIP	143	143,90	943,92	+ 0,63	3
THOMSON-CSF	48,79	47,96	314,60	− 1,70	0,61
THOMSON MULTIMEDI	70	68,80	451,30	− 1,71	....
TOTAL FINA ELF	171,30	172,50	1131,53	+ 0,70	2,35
TRANSICIEL #	73	74,80	490,66	+ 2,47	0,80
UBI SOFT ENTERTAI	57,10	60,70	398,17	+ 6,30	....
UNIBAIL	168,20	169,50	1111,85	+ 0,77	5
UNILOG	139	137,60	902,60	− 1,01	0,30
USINOR	12,13	12,25	80,35	+ 0,99	0,48
VALEO	59,85	59,30	388,98	− 0,92	1,50
VALLOUREC	49,60	49,60	325,35	....	0,76
VIA BANQUE	35,75	35,50	232,86	− 0,70	3,05
VINCI	58	58,25	382,09	+ 0,43	1,60
VIVENDI	85,60	87,80	575,93	+ 2,57	1
VIVENDI ENVIRON.	39,50	39,21	257,20	− 0,73	....
WANADOO	18,55	18,69	122,60	+ 0,75	....
WORMS (EX.SOMEAL)	16,68	16,80	110,20	+ 0,72	0,46
ZODIAC	233	231,50	1518,54	− 0,64	2,60
....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....

International	Précédent en euros	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille	Montant coupon (1)
AMERICAN EXPRESS	65	66,35	435,23	+ 2,08	0,07
A.T.T. #	34,76	33,95	222,70	− 2,33	0,20
BARRICK GOLD #	17,97	....	....	....	0,09
CROWN CORK ORD. #	14,75	....	....	....	0,23
DE BEERS #	30	29,99	196,72	− 0,03	0,22
DU PONT NEMOURS #	53,50	52,30	343,07	− 2,24	0,33
ERICSSON #	22,24	21,80	143	− 1,98	0,17
GENERAL ELECTR. #	67	66,95	439,16	− 0,07	0,12
GENERAL MOTORS #	81,90	82,80	543,13	+ 1,10	0,47
HITACHI #	14,02	14	91,83	− 0,14	0,02
I.B.M.	146,50	145	951,14	− 1,02	0,12
ITO YOKADO #	57,75	57,20	375,21	− 0,95	0,09
MATSUSHITA	31	31	203,35	....	0,03
MC DONALD'S	33,73	34,19	224,27	+ 1,36	0,04
MERK AND CO	81,90	80,15	525,75	− 2,14	0,27
MITSUBISHI CORP.#	8,11	....	....	....	0,02
MORGAN J.P.#	163,20	....	....	....	0,89
NIPP. MEATPACKER#	14,60	14,50	95,11	− 0,68	0,09
PHILIP MORRIS#	35,16	35,08	230,11	− 0,23	0,42
PROCTER GAMBLE	70	69,90	458,51	− 0,14	0,32
SEGA ENTERPRISES	13,55	13,07	85,73	− 3,54	0,08
SCHLUMBERGER#	96	97,15	637,26	+ 1,20	0,20
SONY CORP.#RGA	123,10	122,90	806,17	− 0,16	0,13
SUMITOMO BANK #	14,25	13,61	89,28	− 4,49	0,02
T.D.K.#	171,90	172,40	1130,87	+ 0,29	0,13

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3 ; ■ coupon détaché ; ● droit détaché ; # contrat d'animation ; o = offert ; d = demandé ; ↑ offre réduite ; ↓ demande réduite ; ♦ cours précédent.

DERNIÈRE COLONNE RM (1) :

Lundi daté mardi : % variation 31/12 ; **Mardi daté mercredi :** montant du coupon en euros ; **Mercredi daté jeudi :** paiement dernier coupon ; **Jeudi daté vendredi :** compensation ; **Vendredi daté samedi :** nominal.

NOUVEAU MARCHÉ

LUNDI 28 AOÛT

Cours relevés à 18 h 07

Valeurs	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille
ABEL GUILLEM	17,40	114,14	+ 0,06
AB SOFT	8,10	53,13	− 1,10
ACCESS COMME	47	308,30	+ 10,59
ADL PARTNER	22	144,31	....
ALGORIEL #	21,34	139,98	+ 6,70
ALPHAMEDIA	10,10	66,25	+ 1
ALPHA MOS #	5,95	39,03	− 0,83
ALTAMIR & CI	199	1305,35	− 1,73
ALTAMIR BS 9	15,50	101,67	+ 2,65
ALDETA	9	59,04	+ 5,88
ALTI #	29,40	192,85	+ 10,94
A NOVO #	225	1475,90	+ 2,74
ARTPRICE COM	24,86	163,07	− 0,32
ASTRA	2,19	14,37	+ 14,06
AUFEMININ.CO	8	52,48	....
AUTOMA TECH	19,40	127,26	+ 2,75
AVENIR TELEC	13,95	91,51	+ 2,20
AVENIR TELEC	5,30	34,77	+ 8,83
BAC MAJESTIC	15	98,39	....
BARBARA BUI	13,30	87,24	− 3,62
BCI NAVIGATI	33,80	221,71	− 2,03
BELVEDERE	58,50	383,73	+ 1,12
BOURSE DIREC	11,30	74,12	+ 6,10
BRIME TECHNO	57,30	375,86	+ 0,53
BUSINESS INT	9,24	60,61	+ 2,67
BVRP ACT.DIV	57,50	377,18	+ 1,41
CAC SYSTEMES	9,79	64,22	+ 1,98
CAST	46,60	305,68	+ 5,22
CEREP	90,25	592	+ 3,14
CHEMUNEX #	1,71	11,22	+ 0,59
CMT MEDICAL	19	124,63	+ 18,75
COALA #	53,90	353,56	− 0,19
COHERIS ATIX	66,65	437,20	+ 5,13
COIL	27	177,11	+ 1,89
CONSODATA #	52,50	344,38	− 1,87
CONSORS FRAN	17,60	115,45	+ 3,53
CROSS SYSTEM	42,90	281,41	+ 20,85
CRYO #	23,55	154,48	+ 14,32
CYBERDECK #	5,69	37,32	+ 3,45
CYBER PRES.P	50,50	331,26	+ 5,21
CYBERSEARCH	7,19	47,16	+ 2,71
CYRANO #	7,15	46,90	....
DALET #	20,20	132,50	+ 3,59
DATATRONIC	26,60	174,48	− 4,97
DESK #	4,34	28,47	− 3,13
DESK BS 98	0,38	2,49	....
DEVOTEAM #	126	826,51	+ 18,64
DMS #	10,10	66,25	+ 6,32
D INTERACTIV	139,50	915,06	+ 7,97
DIOSOS #	42,15	276,49	+ 0,60
DURAND ALLIZ	4	26,24	+ 1,78
DURAN DUBOI	83	544,44	− 1,78
DURAN BS 00	4,50	29,52	+ 4,65
EFFIK #	16,67	109,35	− 1,94
EGIDE #	342,20	2244,68	− 0,81
EMME(JCE 1/1	14,30	93,80	+ 34,91
ESI GROUP	47,85	313,88	+ 3,57
ESKER	22,90	150,21	− 4,46
EUROFINS SCI	17	111,51	+ 0,29
EURO.CARGO S.	9,90	64,94	....
EUROPSTAT #	33	216,47	+ 10
FIMATEX #	17,75	116,43	+ 4,41
FI SYSTEM #	62	406,69	+ 3,33
FI SYSTEM BS	16	104,95	+ 6,67
FLOREANE MED	9,60	62,97	+ 2,67
GAMELOFT COM	7,94	52,08	....
GAUDRIOT #	19,50	127,91	....
GENERIX #	39	255,82	+ 0,13
GENESYS #	54	354,22	− 1,28
GENESYS BS00	8,01	52,54	+ 6,66
GENSET	81,50	534,60	+ 1,88
GL TRADE #	56	367,34	− 1,75
GUILLEMOT #	64,70	424,40	+ 9,85
GUYANOR ACTI	0,50	3,28	+ 8,70
HF COMPANY	95,70	627,75	− 0,05
HIGH CO.#	117,50	770,75	+ 3,07
HIGHWAVE OPT	145,80	956,39	+ 4,14
HIMALAYA	35,50	232,86	+ 7,90
HI MEDIA	12,15	79,70	+ 10,96
HOLOGRAM IND.	149	977,38	+ 0,68
IB GROUP.COM	23,48	154,02	+ 9,98
IDP	6,51	42,70	+ 0,15
IDP BON 98 (♦	1,07	7,02	....
IGE + XAO	16,50	108,23	+ 3,13
ILOG #	56,70	371,93	+ 5,49
IMECOM GROUP	3,99	26,17	+ 0,76
INFOSOURCES	15,38	100,89	+ 1,25
INFOSOURCE B.	66	432,93	+ 5,60
INFOTEL #	92,20	604,79	+ 5,37
INFO VISTA	34,30	224,99	+ 5,54
INTEGRA NET	16,85	110,53	+ 0,90
INTEGRA ACT.	....	....	....
INTERCALL #	48	314,86	....
IPSOS #	146,10	958,35	+ 6,64
IPSOS BS00 ♦	13	85,27	....
IT LINK	23,88	156,64	+ 3,56
JOLIEZ-REGOL ♦	3,50	22,96	....
JOLIEZ-REGOL ♦	0,17	1,12	....
KALISTO ENTE	18,70	122,66	+ 1,14
KEYRUS PROGI	10,30	67,56	+ 3
KAZIBAO	5,45	35,75	....
LACIE GROUP	4,70	30,83	+ 4,44
LEXIBOOK #	18,50	121,35	+ 0,11
LINADATA SER	22,55	147,92	+ 10
MEDCOST #	8,80	57,72	+ 3,17
MEDIDEP #	43,50	285,34	− 1,58
METROLOGIC G	76	498,53	+ 2,70
MONDIAL PECH	6,28	41,19	+ 0,48
MULTIMANIA #	27,40	179,73	+ 2,24
NATUREX	11,70	76,75	....
NET2S #	26,70	175,14	+ 6,80
NETGEM	50,95	334,21	− 2,02
NETVALUE #	21,55	141,36	+ 19,06
NEURONES #	8,52	55,89	+ 9,94
NICOX #	60,95	399,81	+ 1,41
OLITEC	46,50	305,02	+ 3,33
OPTIMA DIREC	11,99	78,65	+ 33,22
OPTIMS #	7,95	52,15	+ 22,31
OXIS INTL RG ♦	1,55	10,17	....
PERFECT TECH	82	537,88	− 0,30
PHONE SYS.NE	10,50	68,88	+ 3,75
PICOGIGA	113,40	743,86	+ 0,44
PROSODIE #	70	459,17	+ 6,06
PROSODIE BS	39,90	261,73	+ 0,50
PROLOGUE SOF	16,88	110,73	+ 2,37
PROXIDIS	1,85	12,14	− 6,09
QUANTEL	5,50	36,08	....
QUANTUM APPL	3,60	23,61	+ 1,41
R2I SANTE	22	144,31	+ 6,80
RECIF #	51,95	340,77	− 1,61
REPONSE #	45,01	295,25	+ 0,02
REGINA RUBEN	9,50	62,32	+ 1,06
RIBER #	28,40	186,29	− 1,90
RIGIFLEX INT	86,10	564,78	+ 1,29
SAVEURS DE F	14	91,83	....
GUILLEMOT BS	29	190,23	....
SELF TRADE #	10,89	71,43	+ 7,82
SILICOMP #	72,90	478,19	− 0,61
SITICOM GROU	34,80	228,27	+ 9,30

SECOND MARCHÉ

MARDI 29 AOÛT

Une sélection. **Cours relevés à 9 h 57**

Valeurs	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille
AB GROUPE	31	203,35	+ 0,65
ACTIELEC REG ♦	8,25	54,12	....
ACTIELEC TEC ♦	0,90	5,90	....
ALGECO #	91	596,92	....
ALTEDIA	30	196,79	− 0,07
ALTEN (SVN)	160	1049,53	+ 6,81
APRIL S.A.#(	195,90	1285,02	....
ARES GRPE (S	43,78	287,18	+ 2,05
ARKOPHARMA #	100,90	661,86	+ 0,90
ASSUR.BQ.POP ♦	138	905,22	....
ASSYSTEM #	75	491,97	− 1,32
AUBAY	32,41	212,60	+ 8,03
BENETEAU CA#	96,50	633	+ 1,47
BOIRON (LY)#	62,80	411,94	− 1,88
BOIZEL CHANO	52,80	346,35	− 0,19
BONDUELLE	19,15	125,62	....
BQUE TARNEAU ♦	97,95	642,51	....
BRICE	14,68	96,29	+ 2,30
BRICORAMA #	42,10	276,16	− 2,09
BRIOCHE PASQ	96,30	631,69	− 0,57
BUFFALO GRIL	17,95	117,74	− 0,28
C.A. OISE CC ♦	84,95	557,24	....
C.A. PARIS I	213,50	1400,47	+ 0,28
C.A. SOMME C	69,50	455,89	....
C.A.DU NORD#	127	833,07	− 0,78
C.A.PAS CAL	156	1023,29	....
C.A.TOULOUSE ♦	91	596,92	....
CDA-CIE DES	39	255,82	− 1,27
CEGEDIM #	69	452,61	+ 3,37
CIE FIN.ST-H ♦	105,10	689,41	....
CNIM CA#	58,60	384,39	− 2,09
COFITEM-COFI ♦	53	347,66	....
COURIR	99	649,40	− 1
DANE-ELEC ME	25,81	169,30	− 1,45
DECAN GROUPE	41,50	272,22	− 1,19
ENTRELEC CB	57	373,90	+ 1,24
ETAM DEVELOP ♦	16,53	108,43	....
EUROPEENNE C	93	610,04	+ 1,64
EXEL INDUSTR	37,80	247,95	+ 3,56
EXPAND S.A	83,05	544,77	− 1,89
EXPLOIT.PARC ♦	117	767,47	....
FACTOR. ♦	190	1246,32	....
FINACOR ♦	12,30	80,68	....
FINATIS(EX.L ♦	112,10	735,33	....
FININFO	37,50	245,98	....
FLEURY MICHO	27,52	180,52	− 3,44
FLO (GROUPE)	36,90	242,05	+ 1,29
FOCAL (GROUP	61,40	402,76	+ 4,07
GENERALE LOC	118,50	777,31	....
GEODIS	64,50	423,09	+ 0,78
GFI INDUSTRI	24,99	163,92	− 0,04
GO SPORT	69,70	457,20	+ 0,43
GRAND MARNIE ♦	6200	40669,33	....
GROUPE BOURB ♦	56	367,34	....
GROUPE CRIT	149	977,38	− 0,67
GROUPE J.C.D	129	846,18	....
HERMES INTL	147	964,26	− 0,54
HYPARLO #(LY	20,80	136,44	+ 1,46
I.C.C.# ♦	39	255,82	....
IMS(INT.META	9,20	60,35	....
INTER PARFUM	60	393,57	− 1,48
IPO (NS) # ♦	60	393,57	....
JET MULTIMED	68	446,05	+ 3,03
L.D.C.	97,10	636,93	+ 0,05
LAURENT-PERR ♦	30,50	200,07	....
LECTRA SYST.	15,45	101,35	....
LOUIS DREYFU	12,20	80,03	− 1,21
LVL MEDICAL	55,90	366,68	− 1,06
M6-METR.TV A	68,10	446,71	+ 0,81
MANITOU #	105,20	690,07	+ 0,38
MANUTAN INTE ♦	65	426,37	....
MARIONNAUD P.	106	695,31	+ 0,95
PCAS #	21,65	142,01	− 6,28
PETIT FOREST	49,50	324,70	− 0,20
PIERRE VACAN	59,50	390,29	+ 2,32
PINGUELY HAU	26,75	175,47	+ 1,36
POCHET ♦	57,50	377,18	....
RADIALL #	169,90	1114,47	+ 1,13
RALLYE (LY)	62,30	408,66	− 1,11
RODRIGUEZ GR	230	1508,70	....
RUBIS CA# EX	24,65	161,69	+ 0,41
SABATE SA #	41	268,94	+ 2,24
SECHE ENVIRO	77,90	510,99	+ 2,50
SIACI ♦	17,15	112,50	....
SII	53,60	351,59	+ 5
SINOP.ASSET ♦	24	157,43	....
SIPAREX CROI	32,50	213,19	....
SOLERI	185	1213,52	....
SOLVING #	85	557,56	− 1,16
STEF-TFE #	46	301,74	....
STERIA GROUP	159,20	1044,28	+ 0,76

SICAV et FCP

Une sélection. **Cours de clôture le 28 août**

Émetteurs	Valeurs unitaires★ Euros	francs★★	Date cours
AGIPI			
AGIPI AMBITION (AXA)	30,77	201,84	25/08
AGIPI ACTIONS (AXA)	34,12	223,81	25/08
BNP PARIBAS — 3615 BNP — 08 36 68 17 17 (2,23 F/mn)			
BNP MONÉ COURT TERME	2372,33	15561,46	28/08
BNP MONÉ PLACEMENT C	13049,48	85598,98	28/08
BNP MONÉ PLACEMENT D	11696,19	76721,98	28/08
BNP MONÉ TRÉSORERIE	148099,83	971471,20	28/08
BNP OBLIG. CT	161,92	1062,13	28/08
BNP OBLIG. LT	33,28	218,30	28/08
BNP OBLIG. MT C	142,68	935,92	28/08
BNP OBLIG. MT D	133,46	875,44	28/08
BNP OBLIG. SPREADS	171,14	1122,60	28/08
BNP OBLIG. TRÉSOR	1842,82	12088,11	28/08
Fonds communs de placements			
BNP MONÉ ASSOCIATIONS	1741,57	11423,95	28/08
BANQUE POPULAIRE ASSET MANAGEMENT — www.bpam.fr — 08 36 68 22 00 (2,23 F/mn)			
BP OBLI CONVERTIBLES	350,87	2301,56	23/08
BP OBLI HAUT REND.	113,38	743,72	24/08
BP MEDITERRANÉE DÉV.	123,57	810,57	24/08
BP NOUVELLE ÉCONOMIE	327,25	2146,62	24/08
BP OBLIG. EUROPE	48,80	320,11	28/08
BP SÉCURITÉ	97662,71	640625,38	28/08
EUROACTION MIDCAP	226,87	1488,17	25/08
FRUCTI EURO 50	145,60	955,07	28/08
FRUCTIFRANCE C	115,73	759,14	27/08
FRUCTIFONDS FRANCE NM	494,42	3243,18	24/08
CDC Asset Management — www.cdc-assetmanagement.com			
LIVRET B. INV.D PEA	251,38	1648,94	27/08
MULTI-PROMOTEURS			
NORD SUD DÉVELOP. C	488,01	3201,14	27/08
NORD SUD DÉVELOP. D	396,10	2598,25	27/08
CAISSE D'EPARGNE — Sicav en ligne : 08 36 68 09 00 (2,23 F/mn)			
ÉCUR. 1,2,3... FUTUR	65,62	430,44	28/08
ÉCUR. ACT. FUT.D PEA	91,74	601,77	28/08
ÉCUR. ACTIONS EUROP. C	23,59	154,74	28/08
ÉCUR. CAPITALISATION C	40,61	266,38	28/08
ÉCUR. DYNAMIQUE+ D PEA	60,11	394,30	28/08
ÉCUR. ÉNERGIE D PEA	56,40	369,96	28/08
ÉCUR. EXPANSION C	13982,75	91720,83	28/08
ÉCUR. EXPANSIONPLUS C	40,11	263,10	28/08
ÉCUR. INVESTIS. D PEA	71,51	469,07	28/08
ÉC. MONÉT.C/10 30/11/98	214,12	1404,54	28/08
ÉC. MONÉT.D/10 30/11/98	188,27	1234,97	28/08
ÉCUR. OBLIG. INTERNAT.	170,29	1117,03	28/08
ÉCUR. TRIMESTRIEL D	265,20	1739,60	28/08
ÉPARCOURT-SICAV D	27,46	180,13	28/08
GÉOPTIM C	2123,47	13929,05	28/08
HORIZON C	639,33	4193,73	28/08
PRÉVOYANCE ÉCUR. D	14,41	94,52	28/08
Fonds communs de placements			
ÉCUREUIL ÉQUILIBRE C	39,14	256,74	28/08
ÉCUREUIL PRUDENCE C	32,93	216,01	28/08
ÉCUREUIL VITALITÉ C	49,71	326,08	28/08
INDOCAM Asset Management — CRÉDIT AGRICOLE — 08 36 68 56 55 (2,23 F/mn)			
ATOUT CROISSANCE	646,09	4238,07	28/08
ATOUT FONCIER	348,46	2285,75	28/08
ATOUT FRANCE ASIE D	107,18	703,05	28/08
ATOUT FRANCE EUROPE	264,20	1733,04	28/08
ATOUT FRANCE MONDE	65,75	431,29	28/08
ATOUT FUTUR C	283,71	1861,02	28/08
ATOUT FUTUR D	262,73	1723,40	28/08
ATOUT SÉLECTION	144,01	944,64	28/08
COEXIS	321,71	2110,28	28/08
DIÈZE	503,54	3303,01	28/08
EURODYN	728,08	4775,89	28/08
INDICIA EUROLAND	159,80	1048,22	25/08
INDICIA FRANCE	571,49	3748,73	25/08
INDOCAM AMÉRIQUE	61,74	404,99	28/08
INDOCAM ASIE	28,40	186,29	28/08
INDOCAM MULTI OBLIG.	166,79	1094,07	28/08
INDOCAM ORIENT C	46,48	304,89	28/08
INDOCAM ORIENT D	41,40	271,57	28/08
INDOCAM JAPON	232,67	1526,22	28/08
INDOCAM STR. 5-7 C	320,26	2100,77	28/08
INDOCAM STR. 5-7 D	210,63	1381,64	28/08
OBLIFUTUR C	92,76	608,47	28/08
OBLIFUTUR D	79,84	523,72	28/08
REVENU-VERT	167,92	1101,48	28/08
UNIVERS ACTIONS	78,07	512,11	28/08
UNIVERS-OBLIGATIONS	39,84	261,33	28/08
Fonds communs de placements			
INDOCAM VAL. RESTR.	392,07	2571,81	25/08
MASTER ACTIONS	60,67	397,97	24/08
MASTER OBLIGATIONS	29,69	194,75	24/08
OPTALIS DYNAMIQ. C	23,63	155	25/08
OPTALIS DYNAMIQ. D	22,67	148,71	25/08
OPTALIS ÉQUILIB. C	21,09	138,34	25/08
OPTALIS ÉQUILIB. D	19,73	129,42	25/08
OPTALIS EXPANSION C	20,56	134,86	25/08
OPTALIS EXPANSION D	20,41	133,88	25/08
OPTALIS SÉRÉNITÉ C	17,89	117,35	25/08
OPTALIS SÉRÉNITÉ D	16,17	106,07	25/08
PACTE SOL. LOGEM.	75,51	495,31	22/08
PACTE SOL.TIERS MONDE	80,50	528,05	22/08
UNIVAR C	183,77	1205,45	30/08
UNIVAR D	183,77	1205,45	30/08
CIC Crédit Industriel et Commercial			
CIC FRANCIC	46,06	302,13	24/08
CIC FINUNION	164,88	1081,54	25/08
CICAMONDE	41,19	270,19	24/08
CONVERTICIC	95,59	627,03	24/08
EPARCIC	817,97	5365,53	24/08
EUROCIC LEADERS	571,25	3747,15	24/08
EUROPE RÉGIONS	78,25	513,29	24/08
FRANCIC PIERRE	35,57	233,32	24/08
MENSUELCIC	1416,31	9290,38	24/08
OBLICIC MONDIAL	697,54	4575,56	24/08
OBLICIC RÉGIONS	170,94	1121,29	24/08
RENTACIC	23,88	156,64	24/08
UNION AMÉRIQUE	845,31	5544,87	25/08
CREDIT LYONNAIS ASSET MANAGEMENT — www.clamdirect.com			
EURCO SOLIDARITÉ	215,02	1410,44	28/08
LION 20000 C/3 11/06/99	939,55	6163,04	28/08
LION 20000 D/3 11/06/99	838,27	5498,69	28/08
SICAV 5000	230,61	1512,70	28/08
SLIVAFRANCE	412,75	2707,46	28/08
SLIVARENTE	38,87	254,97	28/08
SLIVINTER	214,62	1407,81	28/08
TRILION	740,87	4859,79	28/08
Fonds communs de placements			
ACTILION DYNAMIQUE C *.	241,36	1583,22	28/08
ACTILION DYNAMIQUE D *.	232,52	1525,23	28/08
ACTILION PEA DYNAMIQUE	99,08	649,92	28/08
ACTILION ÉQUILIBRE C *	205,78	1349,83	28/08
ACTILION ÉQUILIBRE D *	196,68	1290,14	28/08
ACTILION PRUDENCE C *	179,83	1179,61	28/08
ACTILION PRUDENCE D *	171,58	1125,49	28/08
INTERLION	216,58	1420,67	28/08
LION ACTION EURO	126,86	832,15	28/08
LION PEA EURO	129,61	850,19	28/08
Crédit Mutuel FINANCE			
CM EURO PEA	31,15	204,33	28/08
CM EUROPE TECHNOL.	10,06	65,99	28/08
CM FRANCE ACTIONS	50,71	332,64	28/08
CM MID. ACT. FRANCE	43,38	284,55	28/08
CM MONDE ACTIONS	452,05	2965,25	28/08
CM OBLIG. LONG TERME	101,76	667,50	28/08
CM OPTION DYNAM.	39,75	260,74	28/08
CM OPTION ÉQUIL.	55,89	366,61	28/08
CM OBLIG. COURT TERME	154,23	1011,68	28/08
CM OBLIG. MOYEN TERME.	312,31	2048,62	28/08
CM OBLIG. QUATRE	160,30	1051,50	28/08
Fonds communs de placements			
CM OPTION MODÉRATION.	18,80	123,32	28/08
LCF E. DE ROTHSCHILD			
AMÉRIQUE 2000	180,09	1181,31	28/08
ASIE 2000	103,93	681,74	28/08
NOUVELLE EUROPE	297,12	1948,98	28/08
SAINT-HONORÉ CAPITAL C.	3334,04	21869,87	25/08
SAINT-HONORÉ CAPITAL D	3192,40	20940,77	25/08
ST-HONORÉ CONVERTIBLES	342,73	2248,16	25/08
ST-HONORÉ FRANCE	73,30	480,82	28/08
ST-HONORÉ MAR. ÉMER.	71,63	469,86	28/08
ST-HONORÉ PACIFIQUE	164,11	1076,49	28/08
ST-HONORÉ TECH. MEDIA	259,63	1703,06	28/08
ST-HONORÉ VIE SANTÉ	400,20	2625,14	28/08
ST-HONORÉ WORLD LEAD.	129,46	849,20	28/08
LEGAL & GENERAL BANK			
STRATÉGIE IND. EUROPE	278,46	1826,58	25/08
Fonds communs de placements			
STRATÉGIE CAC	8602,77	56430,47	25/08
STRATÉGIE INDICE USA	12252,06	80368,25	25/08
LA POSTE — Sicav Info Poste : 08 36 68 50 10 (2,23 F/mn)			
ADDILYS C	101,97	668,88	28/08
AMPLITUDE AMÉRIQUE C	35,56	233,26	28/08
AMPLITUDE AMÉRIQUE D	34,87	228,73	28/08
AMPLITUDE EUROPE C	46,86	307,38	28/08
AMPLITUDE EUROPE D	45,48	298,33	28/08
AMPLITUDE MONDE C	333,04	2184,60	28/08
AMPLITUDE MONDE D	301,42	1977,19	28/08
AMPLITUDE PACIFIQUE C	27	177,11	28/08
AMPLITUDE PACIFIQUE D	26,20	171,86	28/08
ÉLANCIEL FRANCE D PEA	60,78	398,69	28/08
ÉLANCIEL EURO D PEA	142,63	935,59	28/08
ÉMERGENCE E.POST.D PEA.	47,11	309,02	28/08
GÉOBILYS C	109,87	720,70	28/08
GÉOBILYS D	101,07	662,98	28/08
INTENSYS C	19,53	128,11	28/08
INTENSYS D	16,96	111,25	28/08
KALEIS DYNAMISME C	268,62	1762,03	28/08
KALEIS DYNAMISME D	263,22	1726,61	28/08
KALEIS DYNAMISME FR C	100,21	657,33	28/08
KALEIS ÉQUILIBRE C	216,15	1417,85	28/08
KALEIS ÉQUILIBRE D	210,85	1383,09	28/08
KALEIS SÉRÉNITÉ C	192,33	1261,60	28/08
KALEIS SÉRÉNITÉ D	187,18	1227,82	28/08
KALEIS TONUS C	100,22	657,40	28/08
LATITUDE C	24,52	160,84	28/08
LATITUDE D	20,96	137,49	28/08
OBLITYS D	104,32	684,29	28/08
PLÉNITUDE D PEA	54,29	356,12	28/08
POSTE GESTION C	2486,88	16312,86	28/08
POSTE GESTION D	2278,96	14949	28/08
POSTE PREMIÈRE SI	6764,14	44369,85	28/08
POSTE PREMIÈRE 1 AN	39903,94	261752,69	28/08
POSTE PREMIÈRE 2-3	8460,65	55498,23	28/08
REVENUS TRIMESTR. D	766,15	5025,61	28/08
THÉSORA C	173,85	1140,38	28/08
THÉSORA D	147,23	965,77	28/08
TRÉSORYS C	44945,25	294821,51	28/08
SOLSTICE D	355,72	2333,37	28/08
Fonds communs de placements			
POSTE EUROPE C	84,65	555,27	28/08
POSTE EUROPE D	81,24	532,90	28/08
POSTE PREMIÈRE 8 ANS C	181,70	1191,87	28/08
POSTE PREMIÈRE 8 ANS D	170,36	1117,49	28/08
SG ASSET MANAGEMENT — Serveur vocal : 08 36 68 36 62 (2,21 F/mn)			
CADENCE 1 D	153,68	1008,07	28/08
CADENCE 2 D	151,73	995,28	28/08
CADENCE 3 D	151,83	995,94	28/08
CONVERTIS C	267,37	1753,83	28/08
INTEROBLIG C	55,38	363,27	28/08
INTERSÉLECTION FR. D	99,95	655,63	28/08
SÉLECT DÉFENSIF C	194,89	1278,39	28/08
SÉLECT DYNAMIQUE C	310,39	2036,02	28/08
SÉLECT ÉQUILIBRE 2	193,06	1266,39	28/08
SÉLECT PEA DYNAMIQUE	198,76	1303,78	28/08
SÉLECT PEA 1	272,57	1787,94	28/08
SG FRANCE OPPORT. C	594,76	3901,37	28/08
SG FRANCE OPPORT. D	556,89	3652,96	28/08
SOGENFRANCE C	660,91	4335,29	28/08
SOGENFRANCE D	595,59	3906,81	28/08
SOGEOBLIG C	103,28	677,47	28/08
SOGÉPARGNE D	44,89	294,46	28/08
SOGEPEA EUROPE	312,36	2048,95	28/08
SOGINTER C	106	695,31	28/08
Fonds communs de placements			
DÉCLIC ACTIONS EURO	23,06	151,26	25/08
DÉCLIC ACTIONS FRANC	71,39	468,29	25/08
DÉCLIC ACTIONS INTER.	57,54	377,44	25/08
DÉCLIC BOURSE PEA	65,19	427,62	25/08
DÉCLIC BOURSE ÉQUILIBRE	19,16	125,68	25/08
DÉCLIC OBLIG. EUROPE	17,04	111,78	25/08
DÉCLIC PEA EUROPE	32,81	215,22	25/08
DÉCLIC SOGENFR. TEMPO	85,38	560,06	25/08
SOGINDEX FRANCE C	727,58	4772,61	25/08
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....

LÉGENDE

★ Hors frais. ★★ A titre indicatif. * Part div. par 10 au 5/5/99.

SPORTS **Le Comité international olympique (CIO) a décidé, lundi 28 août, de procéder à la détection de l'érythropoïétine (EPO) lors des prochains Jeux olympiques, qui débutent à Sydney vendredi 15 septembre. Deux méthodes seront mises en œuvre : celle de recherche dans les urines élaborée par le Laboratoire national français de dépistage du dopage (LNDD) de Châtenay-Malabry et celle de mise au jour de paramètres biologiques dans le sang, développée par l'Institut australien des sports de Canberra. ● ENVIRON 400 échantillons seront analysés à partir du 2 septembre. Les chercheurs australiens et français travailleront de concert au laboratoire de Sydney sur les prélèvements effectués de manière inopinée. ● MOHAMED OUAADI, auteur de la meilleure performance française sur le marathon, se réjouit de cette décision.**

Pour le mouvement olympique, le problème de l'EPO est désormais résolu

Après avis de ses commissions scientifique et juridique, le Comité international olympique a validé les tests français et australien de détection de l'érythropoïétine. Ils seront appliqués pendant les JO de Sydney. Les athlètes qui refuseront de s'y soumettre seront exclus des compétitions

C'EST UNE BATAILLE de gagnée contre le dopage, mais pas encore la guerre. Lundi 28 août à Lausanne, le Comité international olympique (CIO) a validé le double contrôle de dépistage de l'érythropoïétine (EPO) mis au point par les laboratoires de Châtenay-Malabry (Hauts-de-Seine) et de Canberra (Australie). Hormone vedette des sports d'endurance comme le cyclisme, le ski de fond ou la course à pied, produit miracle qui augmente le nombre de globules rouges dans le sang et permet une meilleure oxygénation de celui-ci, l'EPO exogène sera donc pourchassée pendant les Jeux de Sydney, qui commencent vendredi 15 septembre.

La nouvelle était attendue. Le 1er août, la commission scientifique du CIO avait ouvert la voie en homologuant ces deux méthodes de détection, très différentes et complémentaires l'une de l'autre : la méthode française consistant en une analyse d'urine alors que la méthode australienne nécessite une prise de sang. Dimanche 27 août, ce fut au tour de la commission juridique du CIO d'entériner les procédés. Forts de ces avis, les onze membres de la commission exécutive – le « gouvernement » du CIO n'ont pas hésité, lundi 28, à donner le dernier feu vert.

« AVANCÉE MAJEURE »

« C'est une avancée majeure, s'est félicité le Belge Jacques Rogge, vice-président de la commission scientifique. *L'EPO est l'une des drogues dont l'abus est le plus répandu et nous avons travaillé dur pour mettre au point ce test.* »

Un an et demi après le scandale de corruption de Salt Lake City qui avait éclaboussé la maison aux cinq anneaux et son président Juan Antonio Samaranch, l'annonce faite sur les bords du lac Léman sonne comme une victoire pour le CIO. Quel que soit le nombre de contrôles positifs qui seront révélés sur le sol australien en septembre, l'instance olympique ne pourra pas se faire accuser d'attentisme en matière de lutte contre le dopage, reproche qui lui a souvent été fait depuis l'affaire Ben Johnson à Séoul en 1988. Le CIO a non seulement financé les recherches entreprises par les laboratoires français et australien – environ 12 millions de francs –, mais il a aussi hâté le processus de validation afin que le test soit opérationnel à Sydney.

Il y a encore six mois, l'hypothèse d'une détection de l'EPO lors des Jeux olympiques avait tout d'une chimère. Dans leur laboratoire de Châtenay-Malabry, le professeur Jacques de Ceaurriz et la biologiste Françoise Lasne avaient beau finaliser leur trouvaille, les obstacles semblaient alors trop nombreux. Pour obtenir la confiance du mouvement sportif, la méthode devait notamment être publiée dans une revue scientifique et être dupliquée dans un autre laboratoire. Une course contre la montre indécise était alors lancée.

Parallèlement au CIO, l'Union cycliste internationale (UCI) décidait, à son tour, de se jeter dans la mêlée, avec la perspective de réaliser les premiers contrôles anti-EPO lors du Tour de France 2000. L'opération n'obtenait que partiellement le résultat souhaité.

PAS DE FRILOSITÉ

Mi-juin, soit quelques jours après la publication de la méthode française dans la revue britannique *Nature*, les experts indépendants mandatés par l'UCI, et désignés par le CIO, saluaient le travail accompli par le laboratoire français, mais émettaient encore quelques doutes sur la fiabilité du test. L'UCI choisissait alors d'effectuer des prélèvements sanguins et de les congeler, dans l'attente d'une validation scientifique définitive.

Le CIO ne s'est pas embarrassé de ce genre de précaution. Certain de la fiabilité du test français, tout aussi sûr de la valeur du test australien qui sera appliqué en premier lieu, il a décidé de frapper un grand coup, au risque de provoquer quelque émoi dans les rangs de certains sportifs.

« Nous nous attendons à ce qu'il y ait des pourvois en justice contre nous de la part d'athlètes qui seront contrôlés positifs. Mais nous pensons que la validation scientifique et les études légales que nous avons menées convaincront les juges de notre bon droit, a indiqué Jacques Rogge. *La combinaison des deux tests permet une fiabilité de résultat à 100 %.*»

Le CIO a par ailleurs mis en garde les athlètes qui refuseraient de se soumettre aux tests : ils seront renvoyés des Jeux olympiques. *« C'est très simple. Nous n'obligeons personne à participer aux Jeux. Nous avons nos propres règles, et il est écrit dans notre constitution que les sportifs doivent subir les tests. S'ils refusent, ils seront exclus »*, a précisé le président de la commission médicale du CIO, le prince belge Alexandre de Mérode. Ce dernier goûte là une victoire amère. Depuis l'apparition de l'EPO dans le cyclisme professionnel voilà une dizaine d'années, le prince de Mérode a lancé plusieurs recherches de détection du produit – dont une avec le professeur italien Francesco Conconi, soupçonné d'être un des premiers propagateurs de l'EPO –, avec peu de résultats. Sans l'accélération des événements lors du Tour de France 1998, le CIO n'en serait peut-être pas là aujourd'hui.

Juan Antonio Samaranch peut afficher sa satisfaction. *« Le problème de l'EPO est désormais résolu*, a déclaré le président du CIO. *Maintenant, peut-être trouverons-nous dans les mois à venir un test pour l'hormone de croissance. »* Une façon de rappeler que, si une bataille a effectivement été remportée, la guerre contre le dopage n'est pas terminée.

Frédéric Potet

La bonne collaboration des biologistes français et australiens a payé

LA DÉCISION du Comité international olympique (CIO) de rechercher les traces éventuelles d'érythropoéïtine (EPO) dans les urines, couplé à la méthode de suspicion biologique, ne vise qu'une partie des 2 700 tests antidopages prévus lors des Jeux olympiques de Sydney. Le nombre exact d'analyse de dépistage de l'EPO exogène n'est pas encore précisément défini, mais il devrait s'élever aux alentours de 400. D'ores et déjà, deux biologistes du Laboratoire national français antidopage de Châtenay-Malabry sont arrivés à Sydney. Ils seront rejoints dès la semaine prochaine par Françoise Lasne, à l'origine de la méthode française, et ils aideront leurs collègues australiens pour la durée des Jeux.

« Cet été, nous avons accueilli une équipe australienne pendant deux semaines à Châtenay, ainsi qu'une équipe espagnole, a expliqué Jacques De Ceaurriz, directeur du laboratoire. *Les dispositions logistiques ont été échangées, mais pour cette première en conditions réelles, nos équipes affichent encore une meilleure maîtrise. »* Pour l'heure, cette méthode de détection permet de traiter une quarantaine d'échantillons tous les trois jours. *« Le système australien, qui met en évidence des paramètres biologiques suspects dans le sang, demande moins de temps »* (entre deux et trois heures), indique Jacques De Ceaurriz. En fait, les analyses sanguines décèlent des indices probants, tandis que les urines fournissent une preuve irréfutable. D'où l'avantage de corroborer les deux systèmes de recherche.

MÉTHODES NON CONCURRENTES

« Ces deux méthodes n'ont jamais été en concurrence , avance Alain Garnier, représentant français à la nouvelle Agence mondiale antidopage (AMA). *L'une est directe, elle établit la prise effective d'EPO, l'autre est indirecte, donc hypothétique au plan scientifique. Les précautions prises par le CIO en combinant ces deux méthodes sont légitimes, même si cette combinaison ne sert pas à grand-chose. »*

Les contrôles pratiqués par les inspecteurs accrédités du CIO démarreront samedi 2 septembre. Des prélèvements urinaires inopinés, programmés en dehors des compétitions, seront effectués. Ils concerneront aussi bien les athlètes déjà installés dans le village olympique, que ceux qui achèvent leur préparation à Canberra, Melbourne, Adelaïde ou Brisbane... Là aussi, le CIO innove. Jusqu'à maintenant, lors des Jeux, les opérations antidopages se limitaient aux dates des compétitions.

Par ailleurs, depuis le mois de juin, des inspecteurs mandatés par l'AMA procèdent déjà à des contrôles. Durant les Jeux, l'Agence disposera de 12 observateurs, indépendants des instances sportives et des autorités politiques des pays, chargés de veiller au bon déroulement du dispositif antidopage dans sa totalité : du prélèvement d'urine jusqu'à la réunion de la commission responsable du suivi des dossiers. Chaque jour, ces observateurs rendront compte de leur travail et à l'issue des Jeux l'AMA publiera un rapport. *« Si nous relevons des irrégularités ou si nous constatons une volonté d'écraser d'éventuelles affaires, nous le ferons savoir. C'est notre raison d'être »*, prévient Alain Garnier.

Yves Bordenave

Mohamed Ouaadi, meilleur performeur français sur marathon

« Eclaircir les zones d'ombre ou de doute »

« Que pensez-vous du test de dépistage de l'EPO mis en place par le CIO ?

– Quoi qu'il arrive, c'est une bonne décision. Elle aura au moins l'avantage de stopper quelques utilisateurs et de permettre aux athlètes honnêtes de concourir à armes égales. Il faut systématiquement chercher à éclaircir toutes les zones d'ombre ou de doute.

– Le système de prélèvement sanguin vous paraît-il acceptable ?

- Je ne vois pas en quoi il peut poser problème puisque qu'il intervient après la compétition quand l'effort a été fourni. On n'a donc rien à perdre. S'il avait lieu avant, ce serait peut-être un peu plus dérangeant sur le plan psychologique. Je suis complètement favorable à ce type de contrôle et à tous les autres qui peuvent être proposés. Et si je suis champion olympique, on pourra me prélever tout le sang qu'on veut, je ne m'en plaindrai pas.

– Selon vous, le recours à l'EPO est-il très répandu chez les marathoniens ?

– J'en entends beaucoup parler mais je dois avouer que je ne sais pas exactement ce qu'est l'EPO. Il est très difficile de connaître l'ampleur véritable de son utilisation. Je sais en tout cas que j'arrêterais immédiatement ma carrière si je devais me doper pour obtenir des résultats. Le sport n'est pas une fin en soi et j'ai déjà planifié ma reconversion. Le problème, c'est que l'utilisation de l'EPO par certains créée l'ambiguïté. Elle suscite sans cesse des interrogations sur la progression et les performances des uns et des autres.

– Vous en avez vous même souffert après avoir amélioré plusieurs fois la meilleure performance française du marathon alors que la discipline stagnait depuis 1992.

– Oui. Mais le marathon ne progressait pas parce que peu de gens s'y sont intéressés dans l'intervalle. Aujourd'hui, beaucoup de pistards, des coureurs de 10 000 m, s'y sont mis. Et la meilleure preuve que je suis tout simplement humain, c'est ma 23e place aux championnats du monde de marathon à Séville en 1999. Vues mes performances préalables, j'étais arrivé avec des ambitions mais tout a été réglé au 30e kilomètre en partie à cause de la chaleur et de la déshydratation, mais surtout probablement à cause d'un surentraînement. J'aurais pu abandonner mais c'était ma première participation à ce niveau alors j'ai serré les dents et j'ai continué à l'agonie pendant les 12 derniers kilomètres en n'y voyant presque plus rien, parce que je ne voulais pas me mettre en état de doute ou de fragilité psychologique pour la suite de ma carrière de haut niveau. Le marathon est une distance extrêmement difficile à gérer et ceux qui m'ont précédés à Séville ne sont sûrement pas tous dopés.

– Le suivi longitudinal mis en place et rendu obligatoire pour l'élite par la Fédération française d'athlétisme vous semble-t-il utile ?

– Oui. Cela permet de savoir où l'on en est physiquement surtout quand – comme moi – on n'est pas suivi par un médecin et qu'on ne fait guère attention à son alimentation. Le dernier volet du suivi que j'ai effectué il y a une quinzaine de jour m'a permis de découvrir que mon hématocrite n'est qu'à 37, ce qui est très bas car celui des gens normaux se situe à 40 ou 42. Il va donc falloir que je modifie mes plans d'entraînement, ce que je n'aurais pas fait sinon.

– Vous arrive-t-il d'être découragé parce que vous soupçonnez vos adversaires d'utiliser des produits dopants ?

– Je ne veux pas me polluer l'esprit avec ce genre de pensées, sinon à quoi bon continuer à s'entraîner et à courir ? Cela ne contribuerait qu'à me rendre moins compétitif. L'essentiel est que les instances dirigeantes du sport mondial et les fédérations d'athlétisme luttent pour stopper le dopage. Si elles s'y attachent vraiment, seuls les athlètes « clairs » resteront. Si je soupçonne ou que j'apprends que mes rivaux se dopent, que puis-je y faire ? Il faudra toujours des preuves et ce n'est pas à moi des les apporter. »

Propos recueillis par Patricia Jolly

Cinq villes, dont Paris, restent en lice pour les JO 2008

LES VILLES d'Istanbul, de Paris, de Pékin, de Toronto et d'Osaka sont passées, lundi 28 août, du statut de *« candidates à la candidature »* à celui de *« candidates officielles »* à l'organisation des Jeux d'été de 2008. Telle avait été l'une des réformes décidées par le Comité international olympique (CIO) à la suite du scandale de Salt Lake City : présélectionner en amont les postulants, de telle sorte que les villes ayant le moins de chance ne se lancent pas dans d'inutiles et somptuaires dépenses. La commission exécutive a tranché et cinq villes ont été éliminées : Bangkok, Kuala Lumpur, La Havane, Le Caire et Séville.

Ce premier tri n'a rien de très étonnant. Si Séville avait peu d'espoir d'être retenue étant donné que Barcelone a organisé les Jeux en 1992, les villes des grands pays industrialisés étaient quasiment certaines de passer l'obstacle en raison de la qualité de leur dossier. Paris, Toronto et Osaka sont donc au rendez-vous comme prévu. Tout comme Pékin, qui avait été battue de deux voix par Sydney en 1993, à une époque où la corruption était une discipline à part entière dans les rangs du CIO. Seule la présence d'Istanbul fait office de surprise. La persévérance de la métropole turque, candidate malheureuse aux Jeux de 2000 et 2004, a été récompensée. *« Alors qu'Osaka, Paris, Pékin et Toronto avaient dépassé la limite des exigences posées par le CIO et ont été retenues à l'unanimité, Istanbul, qui était juste en dessous de cette limite, a été désignée à la majorité »,* a précisé François Carrard, le directeur du CIO.

Les cinq élues vont devoir se lancer dans une course contre la montre accélérée. Le volet de réforme entrepris par le CIO dans la désignation des villes olympiques a eu pour effet de condenser le calendrier. Les sélectionnées doivent remettre en janvier 2001 leur dossier définitif, ce qui, de l'avis unanime, est un délais très court. Certaines ont toutefois pris les devants. Le quotidien sportif *L'Equipe* du 28 août indiquait que plusieurs villes, grâce à des amitiés dans la maison, avaient pu se procurer le cahier des charges des Jeux de 2008 – un épais dossier où figurent plusieurs centaines de questions techniques – avant d'être désignées. De l'avance prise dans la constitution de ce dossier dépendra peut-être l'attribution finale, en juillet 2001 à Moscou.

LE REMPLACEMENT DE M. SAMARANCH

Cette session du CIO sera aussi la dernière de son président Juan Antonio Samaranch. Si l'heure est désormais à la transparence au sein de l'instance olympique, le départ du Catalan aura également une influence sur le vote final. Son successeur sera connu deux jours avant l'attribution des Jeux. Deux candidats se distinguent aujourd'hui. L'un est francophone, le Belge Jacques Rogge. L'autre est anglophone, le Canadien Dick Pound. Pour écarter des soupçons de favoritisme, l'élection de Jacques Rogge à la tête du CIO sera sans doute fatale à la désignation de Paris pour 2008. De même, si Dick Pound est élu, Toronto en fera très certainement les frais.

Loin de ces calculs, les villes ont savouré leur réussite à ce premier examen. *« Nous avons montré en organisant la Coupe du monde, pour ce qui est des transports, de l'accueil, ce qu'on fait de très bien. Nous sommes techniquement prêts »,* a déclaré la ministre de la jeunesse et des sports, Marie-George Buffet. *« Paris réunit tous les atouts pour relever un tel défi : les structures hôtelières, un réseau de transports performant, deux aéroports, des équipements sportifs adaptés, la volonté et la possibilité de réaliser ceux qui, peu nombreux, font encore défaut »,* a renchéri le maire de Paris, Jean Tiberi.

F. P.

ANYWAY.com

VOLS ALLER/RETOUR*
Taxes aéroport comprises

ATHENES @ 1645F
FORT DE FRANCE @ 1990F
MARRAKECH @ 1390F
MEXICO @ 3710F
NEW YORK @ 1990F
POINTE A PITRE @ 1990F
RIO DE JANEIRO @ 3630F
SAINT MARTIN @ 2290F
VENISE @ 990F

WEEK-ENDS
(vol + 2 nuits hôtel 2* + 2 petit-déjeuners)

BARCELONE à partir de 2140F
ROME à partir de 2130F
COPENHAGUE à partir de 2320F

www.anyway.com
0 803 008 008** - 3615 ANYWAY***

* Prix par personne à partir de, susceptible de changement sans préavis. Pour la validité, nous consulter.
** 0,99F/min, ***2,23F/min

cadran solaire

Anyway Lic 075960011, RCS Paris B391482452, Caution Bancaire Banque de Baecque de Beau. AXCP. Generali Assurance et APS

La présence possible d'un océan sur un satellite de Jupiter se confirme

Nouvelles mesures de la sonde Galileo

QUE CACHE la banquise d'Europe ? Depuis qu'en 1979 les sondes Voyager ont renvoyé de ce satellite de Jupiter découvert, en 1610, par Galilée les images d'une boule de glace parcourue de fractures innombrables, les astronomes n'ont cessé de rêver à un océan mystérieux, à la présence d'eau liquide sur une autre planète que la nôtre. Et, sans doute aucun, à la possibilité d'une forme de vie extraterrestre. Avec l'arrivée en 1995 de la sonde Galileo dans les parages de Jupiter, ce vieux rêve a repris corps. Depuis se sont accumulés les indices favorables.

Le plus solide vient d'être rapporté dans l'hebdomadaire américain *Science* du 25 août par une équipe de l'Institut de géophysique et de physique planétaire de l'université de Californie (Los Angeles). Ces chercheurs ont étudié les données magnétométriques en partant de l'hypothèse qu'un océan, semblable à ceux présents sur Terre, existe bien sur Europe et l'entoure complètement. Dans ce cas, cette masse d'eau liquide et salée doit se comporter comme un conducteur. Or, suivant les lois de la physique apprises au lycée, si l'on place un conducteur dans un champ magnétique – comme celui de Jupiter par exemple –, des courants électriques sont induits, qui à leur tour créent un champ magnétique dont le comportement est modélisable et prévisible.

Au début de l'année, Galileo et son magnétomètre ont une nouvelle fois rendu visite à Europe. Les mesures effectuées collent presque parfaitement au modèle, les différences pouvant s'expliquer par des perturbations de champ dues au fait que le satellite est profondément immergé dans la magnétosphère de Jupiter. Pour autant, il ne s'agit toujours pas d'une preuve. Même si l'hypothèse de l'océan est la plus probable, le champ magnétique d'Europe pourrait être engendré par un autre conducteur. La seule véritable façon de s'en assurer consisterait à mettre en orbite autour du satellite une sonde-radar, que la NASA étudie et pourrait envoyer dès 2003 avec arrivée autour d'Europe en 2007.

Pierre Barthélémy

L'explosion d'une supernova n'aurait pas présidé à la naissance du système solaire

Des travaux mettent à mal une hypothèse en vogue depuis plus d'un quart de siècle

Certaines météorites contiennent des inclusions qui témoignent des premiers moments du système solaire. La découverte, il y a presque trente ans, de magnésium 26 dans la météorite Allende avait conduit à postuler qu'une supernova avait servi de détonateur à la naissance du système solaire. Cette hypothèse était fausse. Notre Soleil, très jeune et très vigoureux à ses débuts, était le seul responsable de cette affaire.

LES TRAVAUX d'une équipe franco-américaine viennent de mettre à mal une hypothèse « quasiment » admise depuis plus de trente ans, rapporte la revue scientifique américaine *Science* dans son édition du 25 août. En 1976, la découverte de preuves de l'existence passée d'inclusions d'aluminium 26 dans la météorite Allende avait conduit certains chercheurs expliquer la présence étonnante de ce métal par l'explosion proche d'une étoile en fin de vie. La gigantesque onde de choc ainsi produite aurait alors provoqué, expliquaient-ils, l'effondrement sur lui-même d'un immense nuage très froid de gaz et de poussière, qui se serait ensuite structuré en un disque plat qui a donné naissance à notre Soleil et, plus tard au système solaire tel que nous le connaissons.

La météorite Allende, qui fut découverte en 1969 au Mexique, est une chondrite carbonée. Ces météorites sont les corps plus primitifs de notre système solaire, car leurs composants ont été très peu modifiés au cours de leur longue histoire. Ces « sondes spatiales du pauvre » contiennent des chondres – sphères minuscules d'une structure inconnue sur Terre – ainsi que des inclusions de minerais réfractaires que les cosmochimistes étudient avec passion. Ce sont en effet les seuls témoins de l'histoire très ancienne de la formation du Soleil et de son cortège de planètes, il y a 4,5 milliards d'années, qui puissent être analysés en laboratoire.

LA MÉTÉORITE ALLENDE

En l'étudiant avec attention, une équipe du California Institute of Technology, aux Etats-Unis, avait observé un excès de magnésium 26 qui ne pouvait provenir que de la décroissance radioactive d'un autre corps aujourd'hui disparu, l'aluminium 26. Or, selon les deux modèles existants, ce type d'isotope à courte période (700 000 ans) ne peut être produit que de deux manières. Soit par nucléosynthèse dans des étoiles en fin de vie du type supernova ; soit par de très fortes collisions entre des noyaux d'hydrogène et d'hélium comme c'était le cas lorsque le Soleil était encore une étoile jeune. Jusqu'à aujourd'hui, le milieu scientifique était plutôt favorable à la première de ces hypothèses, même s'il y avait quelques réticences chez certains.

« C'est ce qui a donné corps à l'idée que le système solaire était né à proximité d'une, voire même de plusieurs explosions de supernova », expliquent François Robert, directeur de recherche CNRS au Muséum national d'histoire naturelle à Paris, et Marc Chaussidon, directeur de recherche CNRS au Centre de recherches pétragrophiques et géochimiques (CRPG) de Vandœuvre-lès-Nancy (Meurthe-et-Moselle), coauteurs de l'article de *Science* avec Kevin McKeegan, du département de la terre et de l'espace de l'université de Californie, à Los Angeles. Les trois scientifiques ont travaillé dans le cadre d'une coopération entre le CNRS et la National Science Foundation américaine.

En étudiant un minuscule échantillon de matériau réfractaire provenant de la météorite Allende avec le sondeur ionique du CRPG, ils y ont trouvé les produits de la désintégration d'un radio-isotope, le béryllium 10, qu'ils traquaient depuis cinq ans. Cette découverte, complètement hermétique au profane, est lourde de conséquences pour la compréhension des phénomènes qui ont présidé à la naissance de notre système solaire et des étoiles jeunes.

UNE ÉQUIPE FRANCO-AMÉRICAINE

En effet, *« le béryllium 10 ne peut pas être produit par nucléosynthèse par l'explosion d'une supernova, car les températures y sont trop élevées. Au contraire, c'est, avec le béryllium stable, un des rares éléments chimiques à être produits par spallation. C'est-à-dire par des collisions entre des noyaux d'hydrogène ou d'hélium accélérés à de très grandes énergies »*, expliquent les chercheurs. En conséquence, *« la présence de ce béryllium 10 ne peut s'expliquer que si une partie des éléments chimiques qui forment cette inclusion réfractaire ont été irradiés très intensément dans la nébuleuse solaire par le Soleil jeune »*.

Avant d'atteindre sa taille maximale, le jeune Soleil passe en effet par une phase où il émet un rayonnement nucléaire intense. Cette phase, qui dure cent mille ans au maximum, est aujourd'hui couramment observée à la surface d'étoiles jeunes, dont les émissions de rayons X et de particules sont particulièrement spectaculaires. Ainsi, selon le scénario proposé par les trois chercheurs, des grains de silicate de quelques microns (millième de millimètre) se seraient approchés du Soleil, à environ 0,1 unité astronomique (15 millions de km), où ils ont été portés à des températures de 1 500°C, tout en étant irradiés par le rayonnement de haute énergie en provenance du Soleil. *« Dans ce modèle, la quantité de béryllium 10 peut être produite en quelques dizaines d'années seulement »*, précisent les chercheurs.

Cette nouvelle façon de concevoir les prémices du système solaire ne surprend pas Daniel Gautier, directeur de recherche au CNRS, spécialiste de la physique des planètes et de la nébuleuse solaire au département de recherche spatiale de l'observatoire de Meudon. *« Il s'est passé des choses terribles au moment de cette naissance, et l'on sait qu'il y a eu notamment présence de jets de gaz gigantesques et extrêmement chauds. L'article de* Science *propose une nouvelle interprétation des anomalies isotopiques. C'est un travail très important car il permet de progresser dans la compréhension de la formation du système solaire et des étoiles jeunes. »* Et d'autres spécialistes d'ajouter que ces résultats *« montrent qu'on a pas besoin d'objets extérieurs au système solaire pour expliquer sa formation »*.

L'objectif de l'équipe franco-américaine est maintenant de continuer ses travaux sur les météorites, toujours à l'aide de la sonde ionique, ce *« télescope de l'infiniment petit »*, pour arriver à reconstruire le plus finement possible les processus qui permettent à la matière de passer d'un milieu interstellaire très diffus à un système planétaire organisé.

Christiane Galus

Des horloges radioactives

Les chondrites sont les corps les plus primitifs du système solaire. L'étude d'un isotope radioactif présent dans les roches, l'uranium 238, et celle de son produit de désintégration, le plomb 206, a permis d'attribuer au système solaire l'âge de 4,55 milliards d'années. Radio-isotope de longue période, l'uranium 238 se désintègre lentement en plomb 206 au bout de 4,46 milliards d'années. En comptant dans un fragment météoritique les atomes de plomb et les atomes d'uranium restants, on peut ainsi calculer le temps écoulé depuis que l'uranium se désintègre dans la roche.

Les comptages se font à l'aide d'un spectromètre de masse, après avoir extrait et séparé chimiquement ces traces d'uranium et de plomb. De la même manière on a pu mesurer l'âge des roches lunaires et le fixer à 4,4 milliards d'années. Les plus anciennes roches terrestres, trouvées au Groenland et en Australie, seraient vieilles respectivement de 3,8 milliards d'années et 4,2 milliards d'années.

DÉPÊCHES

■ **ESPACE : le lancement d'une fusée russe** avec cinq satellites étrangers, prévu pour le samedi 26 août depuis le cosmodrome de Baïkonour (Kazakhstan), a été reporté au mois de septembre en raison de problèmes techniques. Prévu initialement la veille, ce tir, assuré par un engin militaire reconverti de type SS 18, devait permettre la mise en orbite de cinq satellites scientifiques pour le compte de l'Italie, de l'Arabie saoudite et de la Malaisie. – *(AFP.)*

■ **ASTRONOMIE : les quatre satellites scientifiques de la mission européenne Cluster-II** se trouvent désormais sur leur orbite de travail. Lancés le 16 juillet, les deux premiers satellites, Salsa et Samba, ont été placés dès le 21 juillet sur leur orbite opérationnelle. Les deux derniers, Rumba et Tango, lancés le 9 août, se trouvent maintenant eux aussi sur cette orbite. Les quatre satellites ainsi placés vont pouvoir effectuer leurs observations en trois dimensions.

■ **ENVIRONNEMENT : le Japon a défendu,** lundi 28 août, le caractère *« légal »* de sa *« pêche scientifique »* à la baleine en réponse aux menaces de sanctions commerciales lancées par les Etats-Unis. Selon le secrétaire d'Etat au commerce, Norman Mineta, Tokyo voudrait utiliser une faille du moratoire international sur la chasse à la baleine, décrété en 1986, qui l'autorise à prélever plusieurs centaines de petits rorquals, et pourrait ainsi étendre ses quotas de prélèvement à d'autres espèces (rorquals de Bryde, cachalots).

■ **INFORMATIQUE : le premier fabricant mondial de microprocesseurs, Intel,** vient d'annoncer le lancement de sa première puce fonctionnant à une fréquence d'horloge de 1 Gigahertz, soit un milliard de hertz. Les nouveaux Pentium III Xeon, qui équiperont les serveurs et les stations de travail haut de gamme, bénéficient de la technologie de gravure du silicium à 0,18 micron. Conditionnée par lot de mille exemplaires, la puce est vendue 719 dollars pièce (795,66 euros, 5219,20 francs).

La daube d'août

Reprise en main en l'absence du grillon du foyer

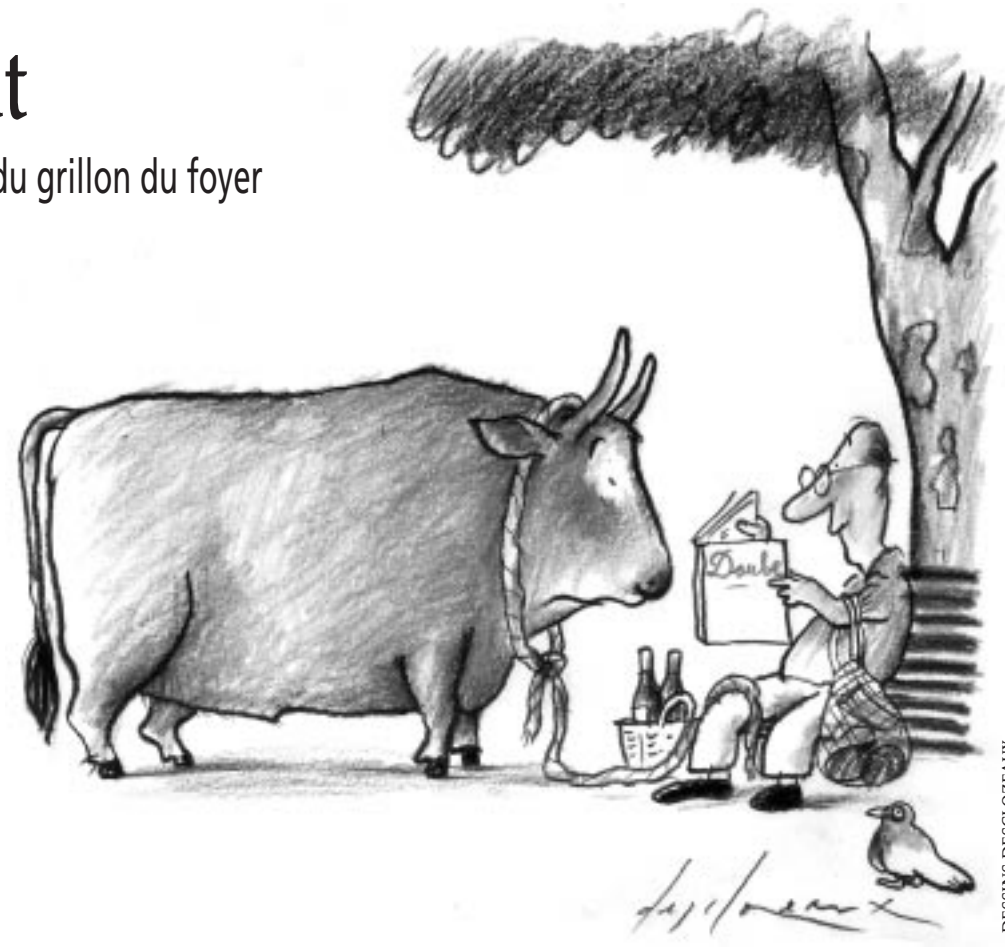

DESSINS DESCLOZEAUX

IL NE FAUT jamais plaindre les célibataires, les admirer seulement. Les hommes surtout, esclaves d'eux-mêmes, bricoleurs de l'impossible. Au restaurant, on les reconnaît à ce cérémonial de bedeau qui les agite au moment de retrouver leur emplacement préféré. Table, nappe, couverts et huilier remis à leurs justes longitude et latitude. Pas de débord, rien de bancal. La solitude ne s'entretient que dans l'ordre et la rigueur, sinon à quoi servirait-elle ?

Chez le Duc de Richelieu, rue du même nom, vieux bistrot emporté par le souffle immobilier du quartier Drouot, Madame Paul en gardiennait toute une cour. D'eux, elle ne savait presque rien et pourtant l'essentiel. La mine réjouie de certains devant le parmentier du mardi, ou la sale gueule d'autres au chevet d'un rôti de porc coquillettes le vendredi. Leurs habitudes, tous leurs secrets jaloux. Une vie entière pliée dans un rond de serviette.

Pour nous, qui étions devenus momentanément comme des frères d'armes, leur fréquentation nous avait paru un moment amusante. Mais toutes ces mines de réjouis à l'âme austère risquaient de nous donner le bourdon. Au bout de quelques jours, on a foutu le camp, de peur d'attraper des aigreurs d'estomac. Restait à repartir vivre sur l'habitant ; l'ennui, c'est que là-bas, il n'y avait plus d'habitant.

On ne rechantera pas ici le vieux lamento du mari soudainement réduit à néant sous le prétexte qu'il ne saura jamais mettre la grille du moulin à légumes dans le bon sens. Non, plutôt de la montée au front du brave prenant son destin et son appétit en main. A portée de garde-manger, la panique de la faim ne devient fatale que si se mettent à rôder des vœux d'inanition. Très peu ont l'avantage d'y céder. A bout d'ennui et de force, on finit toujours par se réfugier vers des maquereaux en boîte (choisissons ceux du Capitaine Cook) ou des sardines réglementaires à l'huile d'arachide (préférons du pur Douarnenez, celles de la Belle-Iloise, par exemple). Mais il s'agit ici de facilité et peu probablement de l'effort que requiert le passage qui sépare la soumission de l'acte de rébellion. Evidemment, pour le bénévole, la tâche est immense.

Et plus redoutable encore quand il se mêle d'outrepasser ses compétences et de rêver à d'impossibles exploits. Larousse de la cuisine, page 246, cette petite annonce: *« Daube de bœuf : pour 8 ou 10 personnes, préparation 25 minutes, cuisson 5 heures. »* Suivait la recette. Un fort kilométrage au compteur, mais vendue comme neuve. Les péripéties d'un été incertain permettant toutes les hardiesses, on achète.

En août, les courses forgent le caractère et donnent déjà beaucoup de tempérament au plat que l'on va préparer. Prenons le boucher, celui de garde, qui, dans le patelin désert, voit débarquer un inconnu, qui prétend l'engager dans cette drôle d'idée de daube, en lui demandant d'une grosse voix s'il a de la culotte ou du paleron dans sa chambre froide – on avait ménagé nos arrières en prenant conseil auprès de Meneau, l'homme de L'Espérance, à Vézelay.

Un lendemain de fête mariale, il était un peu léger en approvisionnement, le costaud des Batignolles, mais devenu souple tout à coup, très aimable, très conciliant. De la gîte ? Bien sûr de la gîte, et un pied de veau sorti de derrière le *freezer*, et des os en abondance. Bonne maison, on reviendrait.

Œuvre pour dix ? Pour trois seulement, mais avec deux invités à la fringale aussi meurtrière que la séparation vacancière qui, comme nous, les frappait. C'est bon de se retrouver entre vrais plaintifs plaignants, abandonnés glorieux. Et puis, ce soir-là, le match des Bleus contre un semblant de reste du monde méritait de l'audace et du cossu autant que de la tranquillité. A nous de jouer.

Tablier frais, plan de travail dégagé, nous voilà en application de lecture. Voyons : carottes, oignons, lard gras, zeste d'orange, persil plat, gousses d'ail écrasées, bouquet garni, grains de poivre, pied de veau donc (désossé) et flambage à l'armagnac. Facile. Ce qui était plus tordu, c'est cette curiosité qui nous avait saisi de vouloir faire monter notre daube en puissance exclusivement avec du vin blanc. Possible, avait dit Meneau, mais du vin avec beaucoup de typicité. Une bouteille du Domaine de la Ferme blanche, une production rare et puissante de Cassis, vendanges 1998, remplirait magnifiquement son office. Trouvée par hasard chez Nicolas. Deux heures en cocotte et deux heures encore au four sous surveillance, thermostat 5 (180°).

On pouvait se reprocher quoi ? Viande peut-être un peu trop cuite et goût d'orange trop prononcé, mais dans l'ensemble ça tenait. Les deux camarades étaient d'accord, qui se disputaient cordialement la fin de la marmite au moment du dernier coup de sifflet. Rappelons le score : cinq buts à un pour la France.

Jean-Pierre Quélin

Le jambon

Si la saison des pique-niques touche à sa fin, la vente du jambon reste pourtant au beau fixe. Canicule ou giboulées n'ont que peu d'influence sur les ventes de cette pièce de charcuterie dont la France est le premier pays consommateur en Europe. Nous ne nous en payons pas une tranche, mais 5 kilos par an et par habitant. Quel jambon ? Là est la question.

Rien que pour les jambons cuits, le code des usages de la charcuterie, publié en 1997, recense trois catégories : les jambons « standards », les jambons « choix » et les jambons « supérieurs ». Ce qui fait la différence des uns aux autres ? La qualité de la viande employée ; le taux de sucre admis (3 % en standard, 2 % pour le choix, 1 % pour le supérieur) et les additifs autorisés ou refusés. Les jambons standards, les seuls pouvant contenir des gélifiants, sont heureusement en voie de disparition.

Le modèle qui se vend le plus est le jambon supérieur. 185 000 tonnes l'an dernier, soit cinq fois plus que du simple jambon choix. *« Et c'est une bonne nouvelle,* commente Gérard Le Tyrant, secrétaire général de la Fédération française des industriels charcutiers, *car la réglementation française en matière de jambon supérieur est une des plus sévères en Europe. Elle interdit notamment l'usage des polyphosphates, alors qu'ils restent autorisés dans les jambons de même catégorie vendus en Belgique, en Italie, aux Pays-Bas, en Allemagne ou en Italie. »*

Pour ceux qui veulent acheter ce jambon supérieur, mieux vaut connaître un peu les traditions charcutières. Qui sait que le jambon Label Rouge, contrairement à ce que l'on pourrait croire, ne provient pas forcément d'un porc Label Rouge ? Que les jambons « braisé », « cuit au bouillon » ou « au torchon » ne sont jamais des jambons choix, mais obligatoirement des jambons supérieurs ? De même que le jambon « d'York » ou le « cuit à l'os », qui ne peuvent être vendus préemballés en tranches. Cette dernière caractéristique va bien sûr à l'inverse de la tendance puisque les deux tiers des ventes se font aujourd'hui sous sachet. Cet emballage permet de conserver au frais le produit pendant 22 jours, mais il se paye. Comptez en moyenne 20 francs (3,04 euros) de plus au kilo qu'un jambon à la coupe. Autre tendance lourde du marché : le « D-D », pour « dégraissé-découenné », qui représente aujourd'hui la majorité des ventes. Que font les industriels de ce gras qu'ils enlèvent à la périphérie du jambon ? De la cuisine interne. La graisse est réinjectée dans les fabrications de saucisses et pâtés.

Pour sortir le jambon de la banalité, les fabricants multiplient les recettes de cuisson. Prédault s'apprête à lancer son « Foué » en version braisé au madère, ou aux herbes de Provence ; Fleury-Michon connaît le succès avec ses trois jambons griffés Joël Robuchon. En vente tout de même entre 110 et 125 francs (entre 16,7 et 19 euros) le kilo.

Guillaume Crouzet

Publicité

le BEA mer communique

«Dans le chapitre de son rapport provisoire sur le naufrage de l'"ERIKA", publié le 13 janvier 2000, consacré à l'exploitation de ce navire, le BEA Mer a laissé entendre que Monsieur Luca VITIELLO était, avec Monsieur SAVARESF, propriétaire de l'"ERIKA".

Il a ajouté que les navires sous pavillons maltais "EDOVIA", "GUILIA SECONDA" et "VICENZINA" qui sont la propriété du groupe de Monsieur Luca VITIELLO étaient exploités dans les mêmes conditions que l'"ERIKA".

Monsieur Luca VITIELLO a écrit au BEA Mer le 4 février 2000 pour lui dire que les informations le concernant publiées dans son rapport provisoire étaient inexactes : Monsieur Luca VITIELLO n'a en effet jamais eu d'intérêt dans la société EUROMAR, ni dans l'"ERIKA" ni encore dans aucun des autres navires de Monsieur SAVARESE ("LUIGIS", "ZAGARA") et les sociétés du groupe de Monsieur Luca VITIELLO ne sont par ailleurs pas maltaises mais italiennes.

Monsieur G. SAVARESE a de son côté reconnu depuis, dans plusieurs déclarations à la presse, être le seul actionnaire de TEVERE SHIPPING qui est l'armateur propriétaire de l'"ERIKA".

Le BEA Mer a, dans cet état, accepté de supprimer toute référence à Monsieur Luca VITIELLO, de même qu'aux sociétés GESMAR et SERS et à ses navires dans ses prochaines contributions et dans son rapport définitif».

GASTRONOMIE

Publicités

PARIS 6e

Vagenende
Maison classée, fondée en 1904
Cuisine traditionnelle et du marché
Service continu TLJ de midi à 1h du matin
142, bd Saint-Germain - 01.43.26.68.18

"GASTRONOMIE", renseig. publicité : ☎ 01.42.17.39.63

PARIS 7e

LA TERRASSE
Face à l'École Militaire, qualité et tradition, au 1er étage son restaurant gastronomique.
Menu 180 F (vin compris).
Menu prestige à 225 F avec homard.
- Banc d'huitres -
2 pl. de l'École Militaire - ☎ 01.45.51.62.60

PARIS 8e

SHOZAN
Fusion Franco Japonaise
«Au Shozan, une tentative "très correcte" de métissage entre le Japon et la France»
JP Quelin
Menus : Déjeuner : 160 - 230 F
Dîner : 400 F Carte : 320 F
11, rue de la Tremouille
M° Alma Marceau
Résa : 01 47 23 37 32
Fax : 01 47 23 67 30
Fermé Samedi midi et dimanche

PARIS 14e

MONIAGE GUILLAUME
Terrasses - Spécialités de Poissons et Bouillabaisse, Homards du Vivier.
Salon part. 25 pers. - Chbres confort**
MENU CARTE : 185 F/245 F
88, rue de la Tombe-Issoire. Tél. 01.43.22.96.15

BOUTEILLE

AOC côtes-du-rhône villages Laudun 1999

Domaine André Brémond

■ La vigne dispute âprement la terre aux garrigues sur la rive droite du Rhône, en terre languedocienne, à la hauteur de Châteauneuf-du-Pape. *« Vous y voyez partout des ruines sur des ruines »,* notait déjà Michelet. Ici, entre le castellas de Saint-Victor La Coste et le Camp de César de Laudun, la marée des ceps vient battre les éperons de calcaire cristallin. Au cœur de cette plaine caillouteuse, un domaine de 19 hectares a été constitué autour de Bernadette Corne, passionnée de viticulture et confrontée à la dure loi du sol. Côtes-du-rhône, appellation « villages » Laudun, Lirac, la propriété est située aux confins de plusieurs communes et offre sa gamme dans les trois couleurs. Pour ses premières vendanges – la vinification étant assurée par le domaine ami de la Tour des chênes –, Bernadette Corne a obtenu une médaille d'argent à la Foire d'Orange pour le Laudun côtes-du-rhône villages 1998 et une médaille d'or pour le côtes-du-rhône 1999. Des débuts prometteurs justifiés par un encépagement classique de vieux grenache, vignes cinquantenaires (60 %), de syrah un peu plus jeunes (30 %) et de cinsault, ainsi qu'un élevage soigné. Les parfums de fruits rouges s'expriment sur des tanins fondus ; ce sont des vins à boire sur des viandes rôties, des fromages relevés. Le Laudun 1999 est un peu plus coloré et structuré que le millésime précédent. La température idéale de consommation se situe entre 16° et 18°. Les prix savent garder raison.

★ AOC villages Laudun : 1998 et 1999 au même prix. 27 F, 4,12 € TTC la bouteille à la propriété. Frais de port en sus. AOC côtes-du-rhône 1999 : 26,50 F, 4,04 € la bouteille. SCEA Domaine André Brémond. Place de l'Eglise, 30330 Saint-Pons-la-Calm, tél. : 04-66-82-45-08 (sur rendez-vous).

TOQUES EN POINTE

Maison d'hôte

LA COMBE

■ Les Baronnies, le Ventoux et les Dentelles de Montmirail, sur la rive gauche du Rhône, dessinent sous le soleil les lointains d'un magnifique vignoble : Cairanne, Gigondas, Rasteau, Séguret, étapes obligées sur la route de Vaison-la-Romaine. Nous avons signalé à son ouverture cette bastide à flanc de colline pour son accueil et la qualité des aménagements. S'y ajoute désormais la table. Pour ceux que rebute l'anonymat hôtelier, ce type d'établissement permet de puiser aux racines d'une cuisine régionale, familiale, élaborée avec des légumes de jardins, des salades assaisonnées à l'huile du pays – celle de Nyons AOC –, des viandes délicieuses.

En cette saison, c'est la ronde estivale des beignets de fleurs de courgettes, avec la soupe au pistou, l'anchoïade, l'aïoli, l'agneau grillé, les sorbets maison et la tarte aux fruits que Marie Ballis, cuisinière instinctive et passionnée, offre à ses hôtes, dans un cadre enchanteur et protégé. Le vin du Soleil romain, c'est celui du voisin. Appartements : 650 F, 99,09 €. Chambres : 450 F, 68,60 € – 550 F, 83,85 €. Menu du dîner (pour les résidents uniquement) : 180 F, 27,44 €, apéritif, entrée, plat, dessert, vin et café compris.

★ Chemin de Sainte-Croix, 84110 Vaison-la-Romaine, tél. : 04-90-28-76-33. Fermé le lundi.

Bistrot

L'ARBOISIE

■ Face à la gare – qui vaut bien celle de Perpignan –, cette humble maison dispose d'une agréable terrasse. Depuis près de deux ans, Pascal Mathias, ancien maître d'hôtel de la Marée, qui accompagna aussi le cuisinier Chen à ses débuts, est passé en cuisine et s'emploie avec un enthousiasme réjouissant à rechercher les meilleurs produits – viandes et volailles AOC, poissons de la criée du Grau-du-Roi – pour une cuisine qui va à l'essentiel, simple et compréhensible par tous dans son ambition première de mettre en valeur le produit, comme les anchois frais du Golfe, huile d'olive et citron vert, la brandade de morue en habit rouge, les grosses gambas « Wen Zou » ou bien le pigeonneau rôti et ses navets confits. Sans parler des desserts d'Yveline. Bonne sélection de vins du Languedoc. Simple décor, ambiance de généreuse bonne franquette où l'accent est mis sur l'enchaînement du service. Et des prix imbattables. Menus : 98 F, 14,94 € (au déjeuner et le soir jusqu'à 21 h 30), 128 F, 19,51 €, 280 F, 42,69 €. A la carte, compter 200 F, 30,49 €.

★ 12 *bis,* rue Jules-Ferry, 34000 Montpellier, tél. : 04-67-92-02-55. Jusqu'à 23 heures. Fermé le dimanche.

Gastronomie

GUY SAVOY

■ En dépit de l'affirmation croissante de leur fonction sociale, les grands restaurants parisiens n'ont guère d'image architecturale. Ils ont laissé, hier les brasseries, aujourd'hui les restaurants à thèmes, occuper les carrefours et les lieux animés de la ville. Ils n'ont pour se différencier que leur décor. C'est peu de dire que les meilleurs artistes ou les architectes ne sont que rarement conviés à y exercer leur talent.

Aussi la transformation du restaurant Guy Savoy, réalisée en six semaines cet été, est-elle à saluer. Jean-Michel Wilmotte, architecte, a choisi un parti purement fonctionnel, un axe central perpendiculaire à l'entrée délimitant une succession de salles à manger, certaines occultées par des matériaux verriers coulissants, et des revêtements – sol et murs – de bois, de cuir et de pierre. Fait rarissime, la correction acoustique est bonne ; l'éclairage, très réussi, n'est pas sans rappeler la scénographie de l'exposition « Mémoire d'empire », due au même architecte. Il met en valeur les œuvres de peintres et plasticiens contemporains – qui sont le jardin secret de Guy Savoy.

Sa cuisine habituellement sensuelle, équilibrée et vigoureuse présente quelques plats nouveaux comme la gelée de tomates au basilic, lisette et rouget marinés, granité aux algues, le saint-pierre en panure d'herbes ou encore l'aiguillette et foie gras de canard sautés accompagnés de pousses d'épinards, d'un croustillant poivré au chocolat et d'un jus au mélange de vinaigres. Le changement de cadre se traduit, dans ces plats, par la recherche d'une acidité bien maîtrisée que le sommelier accompagnera d'un champagne Gosset Célébris, puis de vins de la vallée du Rhône dont il est un fervent connaisseur.A la carte, compter 800 F, 121,96 €. Menu prestige 980 F, 149,40 €.

★ 18, rue Troyon 75017 Paris, tél. : 01-43-80-36-22. Fermé le samedi et le dimanche. Voiturier.

Jean-Claude Ribaut

Fortes pluies orageuses sur le Sud

MERCREDI. La perturbation atlantique régresse vers l'ouest. Une perturbation orageuse remonte d'Espagne et touchera les régions du sud de la France. Les pluies pourront par moments être soutenues.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – Le ciel sera partagé entre nuages et éclaircies. Le vent de nord sera faible. Les températures seront comprises entre 20 et 23 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Nuages et éclaircies vont se partager le ciel avec davantage d'éclaircies près des côtes de la Manche. Les températures seront comprises entre 19 et 21 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Le ciel sera partagé entre nuages et éclaircies. Dans l'après-midi, la pluie arrivera sur la Franche-Comté et la Bourgogne. Le thermomètre indiquera 20 à 23 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Sur Poitou-Charentes, nuages et éclaircies vont se partager le ciel. Sur Aquitaine et Midi-Pyrénées, le ciel va se couvrir et de la pluie soutenue ou des orages parfois forts se produiront. Les températures seront comprises entre 19 et 23 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – D'abord sur le Limousin puis l'Auvergne et ensuite Rhône-Alpes le ciel deviendra couvert avec de la pluie ou des orages parfois forts. Les températures seront comprises entre 20 et 23 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Sur le Languedoc-Roussillon et l'ouest de la Provence le temps sera couvert avec de la pluie soutenue ou des orages forts. Sur la Provence et la Côte d'Azur, les nuages deviendront nombreux et donneront des ondées. En Corse le soleil brillera. Le thermomètre indiquera 19 à 23 degrés sur le Languedoc-Roussillon, 25 à 30 ailleurs.

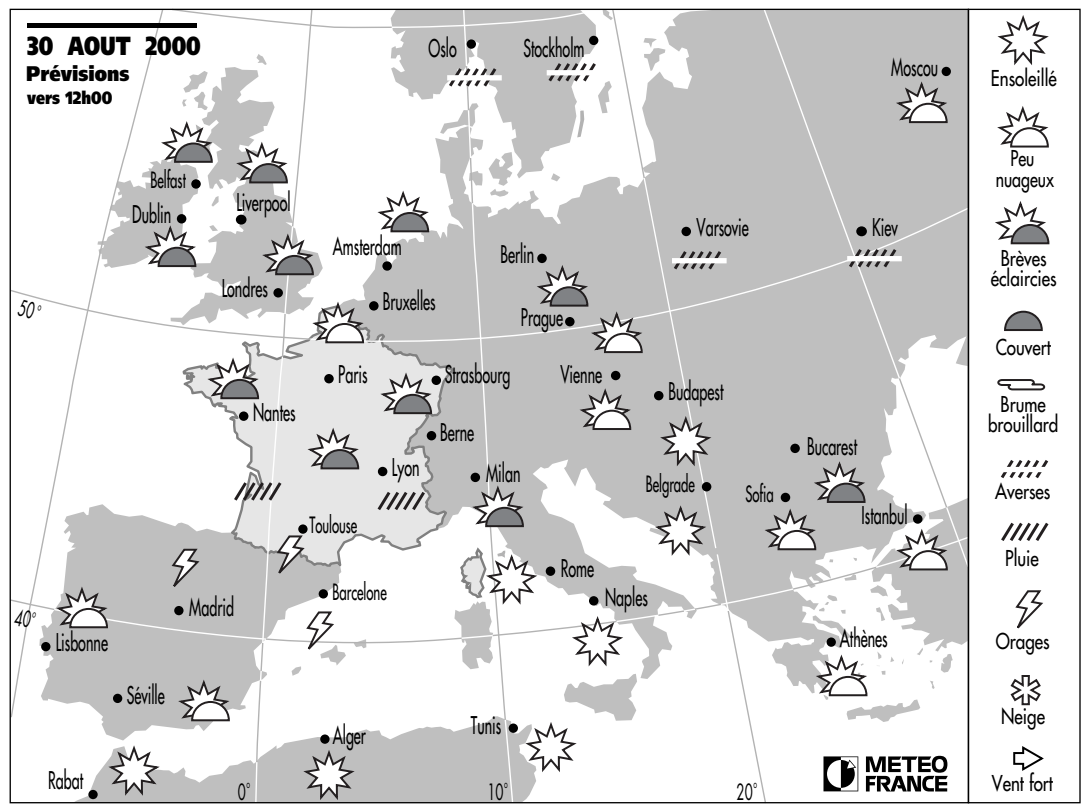

(Publicité)

PRÉVISIONS POUR LE 30 AOUT 2000

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole		
AJACCIO	16/32	N
BIARRITZ	17/21	P
BORDEAUX	15/22	P
BOURGES	14/24	N
BREST	14/20	N
CAEN	12/20	N
CHERBOURG	14/20	S
CLERMONT-F.	14/21	P
DIJON	12/23	N
GRENOBLE	11/22	P
LILLE	12/21	S
LIMOGES	15/22	P
LYON	14/23	P
MARSEILLE	17/27	P
NANCY	11/23	N
NANTES	14/25	N
NICE	20/27	P
PARIS	13/21	N
PAU	14/22	P
PERPIGNAN	20/24	P
RENNES	14/25	N
ST-ETIENNE	12/20	P
STRASBOURG	11/22	N
TOULOUSE	15/23	P
TOURS	14/24	N
FRANCE outre-mer		
CAYENNE	23/33	S
FORT-DE-FR.	26/30	S
NOUMEA	19/23	S
PAPEETE	22/29	S
POINTE-A-PIT.	25/31	S
ST-DENIS-RÉ.	19/25	S
EUROPE		
AMSTERDAM	12/19	N
ATHENES	22/29	S
BARCELONE	23/26	P
BELFAST	11/18	N
BELGRADE	16/29	S
BERLIN	15/21	N
BERNE	12/22	S
BRUXELLES	12/20	N
BUCAREST	12/28	S
BUDAPEST	16/27	S
COPENHAGUE	11/17	N
DUBLIN	10/18	N
FRANCFORT	14/24	S
GENEVE	14/22	N
HELSINKI	10/20	S
ISTANBUL	19/24	S
KIEV	14/19	P
LISBONNE	18/23	S
LIVERPOOL	12/20	S
LONDRES	13/21	N
LUXEMBOURG	13/23	N
MADRID	17/30	P
MILAN	18/28	C
MOSCOU	12/22	S
MUNICH	14/24	S
NAPLES	21/29	S
OSLO	11/14	P
PALMA DE M.	21/32	S
PRAGUE	13/24	S
ROME	18/27	S
SEVILLE	20/32	S
SOFIA	13/27	N
ST-PETERSB.	15/18	N
STOCKHOLM	12/18	N
TENERIFE	17/24	S
VARSOVIE	14/19	N
VENISE	20/28	S
VIENNE	15/26	S
AMÉRIQUES		
BRASILIA	19/29	P
BUENOS AIR.	5/14	P
CARACAS	27/32	S
CHICAGO	17/25	S
LIMA	13/18	C
LOS ANGELES	14/21	S
MEXICO	14/21	C
MONTREAL	19/24	C
NEW YORK	23/25	C
SAN FRANCIS.	10/16	S
SANTIAGO/CHI	5/16	S
TORONTO	19/22	C
WASHINGTON	23/27	P
AFRIQUE		
ALGER	22/34	S
DAKAR	27/29	C
KINSHASA	21/32	S
LE CAIRE	23/34	S
NAIROBI	15/25	C
PRETORIA	12/29	S
RABAT	19/24	N
TUNIS	22/38	S
ASIE-OCÉANIE		
BANGKOK	26/30	P
BEYROUTH	24/29	S
BOMBAY	26/28	P
DJAKARTA	26/30	P
DUBAI	29/39	S
HANOI	26/34	S
HONGKONG	27/33	C
JERUSALEM	23/30	S
NEW DEHLI	25/27	C
PEKIN	21/29	S
SEOUL	24/27	S
SINGAPOUR	27/30	C
SYDNEY	9/19	S
TOKYO	26/32	S

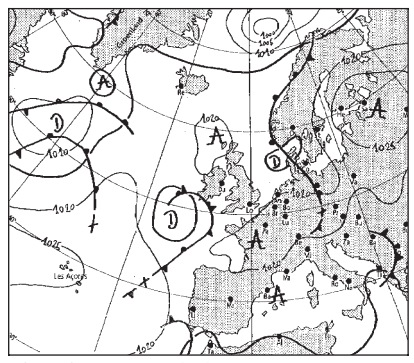
Situation le 29 août à 0 heure TU

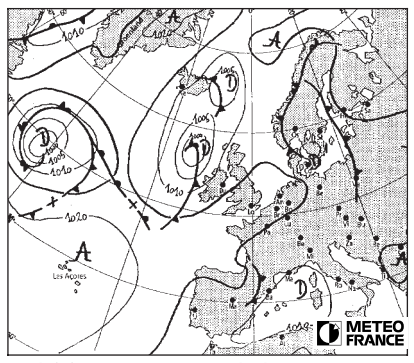

Prévisions pour le 31 août à 0 heure TU

Sur les plages

Le 29 août 2000 vers 12 heures

Sur les côtes bretonnes les nuages seront nombreux et quelques averses se produiront. Des côtes normandes au Pas-de-Calais, nuages et belles éclaircies se partageront le ciel. Des côtes vendéennes aux côtes landaises et sur le pourtour méditerranéen, le soleil brillera largement.

Ouest

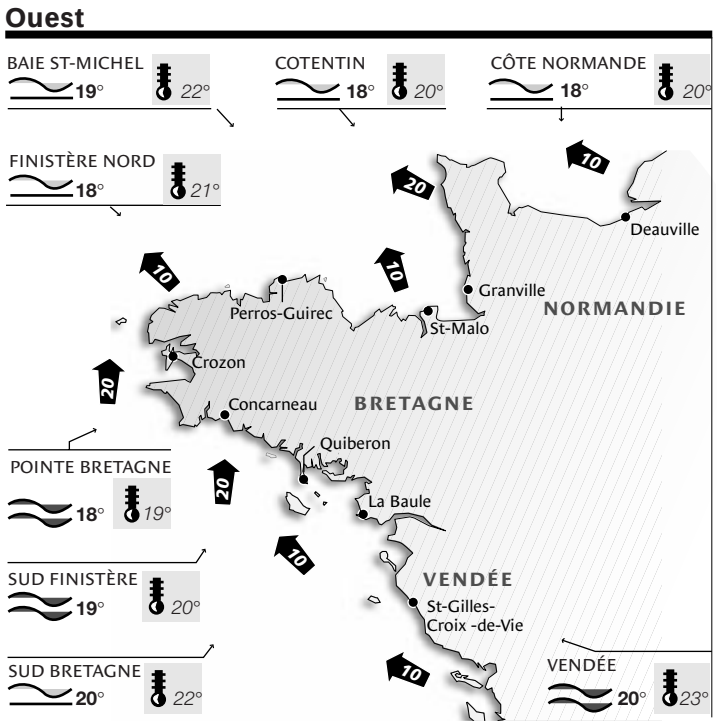

Nord

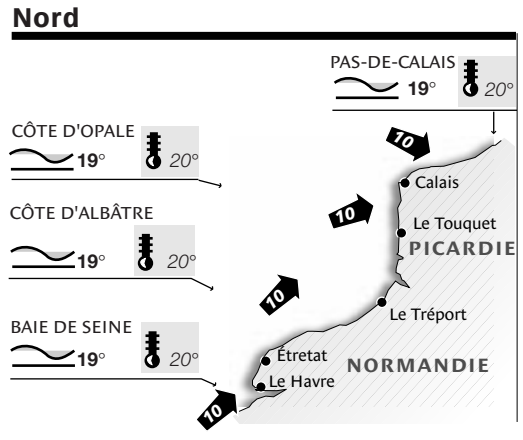

Sud

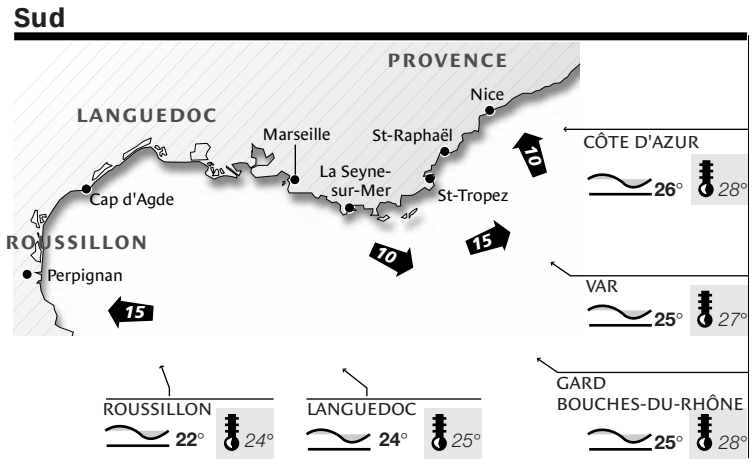

Sud-Ouest

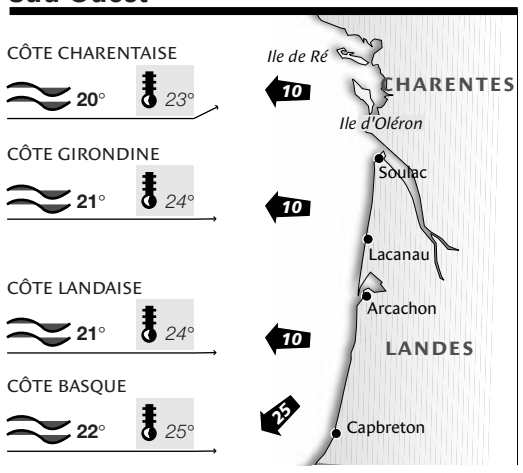

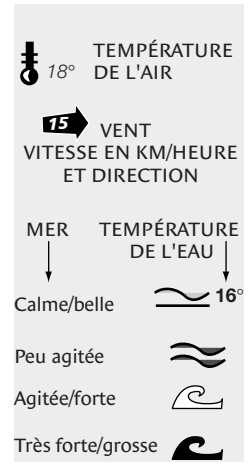

Corse

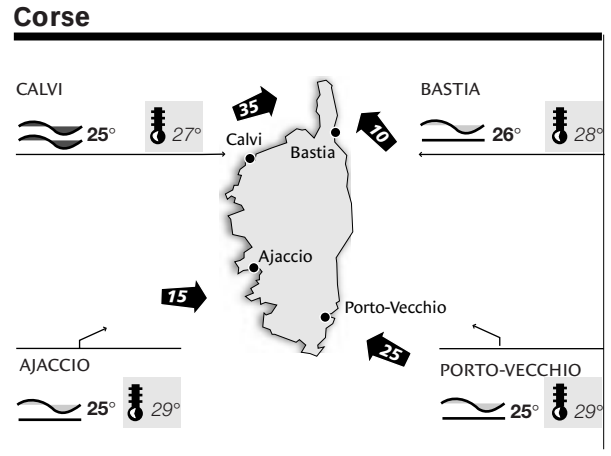

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 00 - 207

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

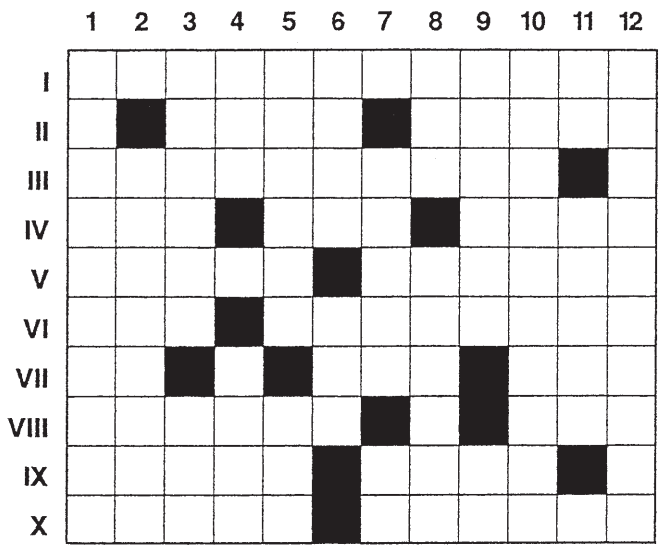

HORIZONTALEMENT

I. Apporte des précisions. – II. A encore plus de charme pour les Anglais. Fin dans les affaires. – III. A prendre pour avancer. – IV. Propre pour soi. Fauché à la belle saison. Anneau. – V. Tendit la main. Secouer les puces. – VI. On le retrouve à Lascaux. Dérivera sur le circuit. – VII. Au bout du désir. Se lance dans l'inconnu. Plus on y entre tard, plus il est difficile d'en sortir. – VIII. Est de mise quand on est en retard. Zone de libre-échange. – IX. Trempé pour qu'il devienne plus dur. Grand européen de l'automobile. – X. Préparée en cuisine ou à l'écurie. Met l'eau chaude sous pression.

VERTICALEMENT

1. Des fûts que l'on retrouve à l'apéritif. – 2. Vient en aide au départ et pour les très longs parcours. – 3. Bien remuante. Méprisable. – 4. Prend en connaissance. Bien présent. – 5. En ce monde. Petit bout de terre. – 6. Loyal. Répété pour faire peur. – 7. Plus durs que les pierres quand ils ne s'obstinent pas. Forcing par les deux bouts. – 8. Fait appel. Petite bêtise. – 9. Avancée en façade. Réputée pour ses bulles. – 10. Se font plus petits devant leur femelle. – 11. La moitié de cinq. Suivie sur le petit écran. – 12. Rassemble en toutes circonstances.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 00 - 206

HORIZONTALEMENT

I. Malformation. – II. Ouille. Radio. – III. Ut. Alternant. – IV. Cerner. En. Ta. – V. Huée. Octet. – VI. Erbue. Miroir. – VII. Es. Salue. – VIII. Tolérant. Ils. – IX. Eul (lue). Aliénées. – X. Stérile. Erse.

VERTICALEMENT

1. Mouchettes. – 2. Auteur. Out. – 3. Li. Rebelle. – 4. Flâneuse. – 5. Ollé. Raï. – 6. Rétro. Hall. – 7. Cm. Nie. – 8. Arrêtiste. – 9. Tannera. Né. – 10. Ida. Tôlier. – 11. Oint. Iules. – 12. Notairesse.

SCRABBLE® PROBLÈME N° 189

Une doléance bien singulière

Festival de Vichy 2000. 5e manche.

1. **Tirage : ? A I O R T W.**

a) En 3 endroits différents, placez 3 mots différents rapportant respectivement 32, 34, et 67 points (ce dernier est un Scrabble). Ecrivez sur la grille la meilleure solution (elle est donnée ci-dessous).

b) **Tirage suivant : E I N O R U V.** Trouvez un huit-lettres en le complétant avec une des lettres appartenant à l'un des mots placés sur la grille.

Solution de a) : WATER(Z)OI, *plat flamand à base de poulet ou de poisson,* 8 E, 67. Ecrivez la solution sur la grille (elle est donnée ci-dessous).

c) **Tirage suivant : A G L O T Y Z.** En 2 endroits différents, placez 2 mots différents rapportant respectivement 34 et 45 points.

Solution de b) : EVANOUIR , F 6, 65.

2. **Préparation de la grille de la semaine prochaine**

d) B E H N O R U. Trouvez un sept-lettres. E E I N N U V. En utilisant les 4 lettres de DABS, trouvez 4 huit-lettres.

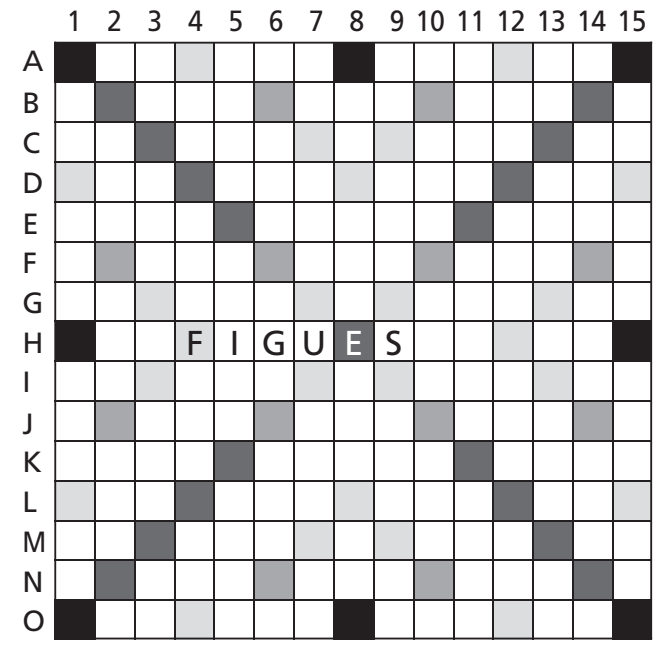

Solutions dans *Le Monde* du 6 septembre.

Solutions du problème paru dans *Le Monde* du 23 août.

a) OCEANE, 1 I, 27, en collante à gauche de TRAHIES.

b) ANDROCEE, *étamines d'une fleur,* 6 E, 69, ou l'anagramme ENCODERA - ENCODAGE, B 4, 68, ou l'anagramme DECAGONE-DOLEANCE, F 8, 67 (jusqu'en 1989, Larousse n'acceptait que le pluriel DOLEANCES)-OCEANIDE, *nymphe de la mer,* 7 C, 65 -ANECDOTE, 8 B, 62.

c) AIGUE-BIGUE, *grue puissante* - CIGUE-DIGUE-FIGUE-GIGUE-LIGUE-ZIGUE.

Michel Charlemagne

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex
PRINTED IN FRANCE
Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218 75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

DISPARITIONS

Bona de Mandiargues

Une « peintresse » qui peignait « l'impossible »

L'ARTISTE Bona de Mandiargues, veuve de l'écrivain André Pieyre de Mandiargues, est morte vendredi 25 août à Paris des suites d'un cancer généralisé.

Née le 12 septembre 1926 à Rome, Bona Tibertelli de Pisis était la nièce du peintre italien de l'école métaphysique Filippo de Pisis (1896-1956), et la femme de l'écrivain André Pieyre de Mandiargues, mort en 1991. Très influencée par son oncle, elle se mit à peindre pendant la seconde guerre mondiale, après s'être inscrite à l'Institut d'art Venturi de Modène. *« Je suis une autodidacte et une ignorante, mais mon savoir est celui d'une magicienne »*, écrivait-elle dans *Bonaventure...* En effet, éclectique, généreuse et indépendante, son expression artistique puisait à de multiples sources et relevait de plusieurs techniques, sans s'encombrer de théories ni de messages : elle peignit des huiles sur toile d'inspiration surréaliste, qui marquent sa première manière, pleine de symboles et d'invention, puis agença de curieuses racines anthropomorphes du figuier de Barbarie...

Bona de Mandiargues a aussi fait des peintures tout à fait figuratives et des portraits à l'acrylique (en particulier, en 1968, son autoportrait et le portrait d'André Pieyre de Mandiargues, richement enluminés). Depuis son premier voyage au Mexique, en 1958, Bona de Mandiargues s'était lancée dans la réalisation de tableaux en fragments de tissus, cousus au point zig-zag : ses « ragarts » forment, entre autres motifs, des portraits extrêmement saisissants : celui d'Unica Zurn (1986) ou d'André Breton (1994), par exemple. Considérée comme l'une des artistes majeures du renouveau du surréalisme au féminin, Bona de Mandiargues commença à exposer au début des années 50, en Italie et à Paris.

Femme d'une grande beauté, personnalité fantasque avec panache, elle ne passait pas inaperçue : habillée en religieuse portugaise pour l'un des derniers bals masqués de Marie-Laure de Noailles, ou revêtue de cette robe noire héritée de sa mère, qu'elle avait découpée pour laisser voir les pointes de ses seins, elle s'exposait elle-même, non sans un certain goût de la provocation... Lors de son premier séjour à Paris, en compagnie de Filippo de Pisis, elle rencontra André Pieyre de Mandiargues, qu'elle épousa en 1950, dont elle se sépara en 1959 et avec lequel elle se remaria en 1967.

L'auteur de *La Marge* écrivit plusieurs textes sur sa femme, *« la peintresse »*, qui a toujours désiré *« peindre l'impossible »* : en 1971, *Bona, l'amour et la peinture* (Skira), puis, en 1976, en compagnie de Giuseppe Ungaretti, Francis Ponge, Octavio Paz, Italo Calvino, il contribua au catalogue de la rétrospective de l'œuvre de « Bona, vingt-cinq ans d'imagination et de création », à la Galerie de Seine, ainsi qu'au numéro d'*Obliques* consacré à « La Femme surréaliste » (1977). Egalement traductrice de l'italien et écrivain, Bona de Mandiargues a publié un récit, *La Cafarde* (Mercure de France, 1967) que son mari qualifiera de *« petit récit assez fantastique et terrible »*, une autobiographie, *Bonaventure* (avec la collaboration d'Alain Vircondelet, Stock, 1977), des poèmes, *Moi-même* (Fata Morgana, 1988) ; à la revue néo-surréaliste *Supérieur inconnu* (nº 14, avril-juin 1999), elle avait donné récemment un texte, intitulé « Vivre en herbe ».

Claire Paulhan

Gérard Moine

Un des piliers de France Télécom

MEMBRE du comité exécutif et directeur des relations extérieures de France Télécom, Gérard Moine est mort noyé dimanche 27 août en Corse. Son épouse *« aurait eu un malaise et c'est en tentant de la sauver que les deux se sont noyés »*, a indiqué un porte-parole de France Télécom. Agé de cinquante-cinq ans, père de trois enfants, Gérard Moine avait été, en tant que directeur du cabinet de Paul Quilès de 1988 à 1991, l'artisan de la réforme portant sur la transformation de France Télécom d'administration en établissement public et de sa séparation avec La Poste.

« Avec Gérard Moine nous avons pu apporter la preuve que l'on pouvait conduire la réforme d'une administration de 500 000 personnes dans un climat de concertation et de débat », souligne Paul Quilès, qui conserve de son ami le souvenir d'un homme ayant un grand sens de l'Etat, une grande culture et un engagement de militant au Parti socialiste. Né le 8 septembre 1945, Gérard Moine a débuté sa carrière en tant que conseiller technique au cabinet de Laurent Fabius, alors ministre du budget de 1981 à 1983. Il avait connu Laurent Fabius et Michel Bon au sein de la promotion 1971 de l'ENA. Puis il est devenu directeur du cabinet d'Hubert Curien, ministre de la recherche et de la technologie de 1984 à 1986.

Après son passage au cabinet Quilès, puis à la tête de celui d'Edith Cresson à Matignon, Gérard Moine avait été appelé en 1992 par Marcel Roulet, président de France Télécom, en tant que directeur délégué auprès du président. A l'arrivée de Michel Bon à la tête de France Télécom, il a été nommé directeur des relations extérieures en charge des dossiers réglementaires nationaux et internationaux. A ce poste, il a préparé le crucial dossier de l'ouverture du marché des télécommunications français à la concurrence en 1998. Signe de la confiance que lui accordait Michel Bon, celui-ci devait le nommer secrétaire général de France Télécom et élargir ses activités de la direction des relations extérieures à la direction des ressources humaines. *« Le vide qu'il laisse dans le comité exécutif de France Télécom est irrémédiable. Ce groupe très uni se sent aujourd'hui amputé, bouleversé, très au-delà de ce que sont les relations de travail »*, a précisé Michel Bon.

Enguérand Renault

■ **BUNNY AUSTIN,** joueur de tennis britannique, est mort samedi 26 août dans une maison de retraite de la banlieue sud de Londres, le jour de son quatre-vingt-quatorzième anniversaire. Henry Wilfred Austin, surnommé « Bunny », avait fait partie, avec Fred Perry, de l'équipe qui a remporté quatre fois de suite la Coupe Davis pour la Grande-Bretagne, entre 1933 et 1936. Bunny Austin, qui a été finaliste à Wimbledon en 1932 et en 1938 et à Roland Garros en 1937, avait aussi été le premier à porter un short sur un court à Wimbledon, en 1933, au lieu du traditionnel pantalon de flanelle.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

– Nantes. Paris-15e.

19 août 2000.

Bienvenue parmi nous à

Ambre,

qui fait la joie de sa sœur
Chloé
et de ses parents,
Catherine et **François MALAUSSÈNE,**
en venant au Monde le jour de leur cinquième anniversaire de mariage.

Jérôme David.

Mme Philippe BERNARD,
en union avec
Son Excellence l'ambassadeur
Philippe BERNARD (†),
est très heureuse d'annoncer la naissance de son premier petit-enfant,

Manon, Océane,

le 25 août 2000,

chez
Anne BERNARD
et
Nicolas AUTRAN.

Le Presbytère de Valette,
47290 Lougratte.

Mariages

Elizaveta ALEKSANDROVA
et
Jean-François BREPSON

sont heureux d'annoncer leur mariage, le 30 août 2000, à Pont-de-Roide (Doubs).

4, rue Maurice-Utrillo,
75018 Paris.

Françoise et **Bernard LIBIN**
sont heureux de faire part du mariage de leur fils,

Frédéric,
avec
Mlle Annabelle TAHAR-NOIRAU,

le 26 août 2000, à Bressuire.

18, rue Raphaël,
13008 Marseille.

Décès

– Mme Bernadette Barral,
son épouse,
Antoine Barral, Anne Debaillie,
Bruno et Pierre Barral,
ses enfants,
Aurélien et Benjamin,
ses petits-enfants,
Gabriel et Jacqueline Stéfani,
ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Henri BARRAL,
géographe chercheur de l'Orstom
de 1960 à 1999,

le samedi 26 août 2000, à Montpellier, à l'âge de soixante-six ans.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

– Mme Annie Blum,
son épouse,
Mme Andrée Hauser,
sa belle-mère,
François et Didier,
ses enfants,
Nicolas, Antoine, Margaux et William,
ses petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. André BLUM,
chirurgien-dentiste,

survenu le samedi 26 août 2000, à son domicile.

Les obsèques auront lieu ce mardi 29 août, à 14 heures, au cimetière de Montmartre, Paris-18e, entrée avenue Rachel.

« Baba » Stéfanie BERNARD

est définitivement partie le jeudi 24 août 2000 au matin, dans sa quatre-vingt-dix-huitième année.

Georges Bernard,
son mari depuis soixante-huit années,
Daniel Bernard,
Danièle Dejardin-Bernard,
Jean-Antoine Bernard,
Catherine Crouzilhac-Bernard,
ses fils et belles-filles,
Odile et Yves Bernard,
Célia et son compagnon, Jean-Marie Castille,
Julie et Grégory Bernard,
ses petits-enfants,
Jeanne et Thomas Castille,
ses arrière-petits-enfants,
Olivier Dourlhies-Crouzilhac.

28250 La Saucelle-Le Bourg.
8, allée des Hérons,
78400 Chatou.
1, rue Scheffer,
75116 Paris.

– Sibylle Pieyre de Mandiargues,
sa fille,
Les familles Tibertelli de Pisis,
Monteleone,
Passi,
Cavalli
et Pieyre de Mandiargues,
Myriam, Georgiana et Ferdinando,
ses amis,
ont la douleur de faire part de la disparition de l'artiste

BONA
Pieyre de Mandiargues,
née **Tibertelli de Pisis,**

survenue le 25 août 2000, à Paris.

Un hommage lui sera rendu à l'amphithéâtre de l'hôpital Cognacq-Jay, 15, rue Eugène-Millon, Paris-15e, le mercredi 30 août, à 14 heures.

Les obsèques auront lieu au cimetière du Père-Lachaise, le jour même, à 15 h 30.

Rendez-vous à l'entrée principale du cimetière.

Cet avis tient lieu de faire-part.

(Lire ci-contre.)

– Clotilde Gadenne,
sa compagne,
Geneviève et Ugo,
ses parents,
Pierre et Sylvie,
son frère et sa belle-sœur,
Adrien et Vincent,
ses neveux,
Aldo, Georgette
et leurs enfants,
Marie-Odile Mallet
et ses enfants,
Yvette Rebuffet
et ses enfants,
Jean et Simone Petit,
Patrice et Mireille Gadenne,
Pierre Gadenne, Laurence et Clémence,
Damien Gadenne et Olivier Goublin,
ses compagnons de cordée,
ont la profonde douleur de faire part de la mort accidentelle survenue dans le massif des Ecrins, le 23 août 2000, de

Jean DEOTTO,

à l'âge de quarante ans.

La cérémonie religieuse a été célébrée à la collégiale de Briançon, le 25 août.

Ses cendres ont été dispersées dans la montagne de l'Oisans.

Jean est mort en pleine lumière dans la montagne qu'il aimait.

Priez pour lui.

M et Mme Ugo Deotto,
11, rue La Bruyère,
78000 Versailles.
Mlle Clotilde Gadenne,
14, avenue Gambetta,
75020 Paris.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.*

– Le président de l'université Lumière - Lyon-II,
Le secrétaire général,
Les personnels enseignant, administratif, technique, ouvrier et de service,
ont le regret de faire part de la disparition brutale de leur collègue

Aliné FERNANDEZ,
adjointe administrative
à la division des ressources humaines,

survenue à l'âge de quarante-sept ans.

– Alexandre et Jeanne Frenkel,
Alain Frenkel,
Monique Honor,
Brigitte Garcia,
Le personnel de la pharmacie de la place des Ternes,
ont la douleur de faire part du décès de

Gilles FRENKEL,
pharmacien,

à l'âge de quarante-neuf ans.

L'incinération aura lieu au cimetière du Père-Lachaise, le jeudi 31 août 2000, à 11 h 15.

– Jeanne Gamonet-Barbillon,
Marie Gamonet-Delale,
ses filles,
Claire Barbillon,
Cécile et Xavier Prevost,
Hélène Delale,
Rose Delale,
Aude Delale,
ses petits-enfants,
Anne Barbillon,
Clémence Prevost,
ses arrière-petites-filles,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Marcelle GAMONET,
née **TOUSSAINT,**

survenu à Maisons-Laffitte, le 25 août 2000, dans sa quatre-vingt-onzième année.

Les obsèques auront lieu le 30 août, au cimetière de Vauville (Manche).

– Le secrétaire perpétuel,
Le bureau,
Et les membres de l'Académie des inscriptions et belles-lettres,
ont le très grand regret de faire part du décès, survenu le 25 août 2000, de

M. Antoine GUILLAUMONT,
membre de l'Institut,
croix de guerre 1939-1945,
commandeur de l'ordre
des Palmes académiques,
professeur honoraire
au Collège de France,
ancien directeur
à l'Ecole pratique des hautes études
(Ve section),
docteur honoris causa
des universités d'Uppsala,
de Louvain-la-Neuve et de Liège.

La cérémonie religieuse a lieu ce mardi 29 août 2000, à 14 h 30, en l'église Saint-Jean-Baptiste-de-La Salle, 9, rue du Docteur-Roux, Paris-15e, suivie de l'inhumation au cimetière du Montparnasse, Paris-14e.

– Jacques Guillemet,
son fils,
Mathilde Antoine,
sa sœur,
Léna Hirzel,
sa belle-fille,
Jules, Pauline, Alice,
ses petits-enfants,
Et tous ses amis,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

Mme le docteur
Christiane GUILLEMET,
née **ANTOINE,**
psychanalyste,

survenu le lundi 28 août 2000.

Une cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 1er septembre, à 10 h 45, en l'église Saint-Pierre-Saint-Paul de Rueil-Malmaison.

Elle sera inhumée au cimetière Sainte-Rose, à l'issue d'une cérémonie en l'église de Malause (Tarn-et-Garonne), le samedi 2 septembre, à 11 heures.

15, rue Michel-Ange,
75016 Paris.

– Robert Heilmann,
son époux,
Nadine Guenoun-Heilmann, Eric et Christine Heilmann,
ses enfants,
Cécile, Jonathan, Sarah et Marie,
ses petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Malou HEILMANN,

survenu le 26 août 2000, à l'âge de soixante-dix ans.

Les obsèques auront lieu le 30 août, à 15 heures, dans la grande chapelle du cimetière nord de la Robertsau, à Strasbourg.

– Les membres de l'UMR 7000 du CNRS (Cytosquelette et développement) et du département d'histologie de la faculté de médecine Pitié-Salpêtrière
ont le regret d'annoncer le décès de

Béatrice de NÉCHAUD.

Ils expriment l'estime et l'affection qu'ils portaient à leur collègue disparue et s'associent à la douleur de la famille.

– Lyon.

M. Philippe Rambaud et Mme,
née Claude Lepercq,
ses parents,
Denis,
son frère,
Catherine,
sa sœur,
Hervé,
son jumeau,
Jean-François Girardin,
son beau-frère,
Catherine et Elisabeth,
ses belles-sœurs,
Emilie, Thomas, Fabien, Jérémy et Manon,
ses neveux,
Jérôme Martinaud,
son filleul,
Les familles Rambaud, Ancel, Lepercq, Jaillard,
Ses deux filleuls du tiers-monde,

ont l'immense tristesse de faire part du décès soudain, en Mongolie, le 11 août 2000, à l'âge de quarante et un ans, de

Eric RAMBAUD,
directeur des ressources humaines
de la Société européenne
des extincteurs.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 31 août, à 9 h 30, en la basilique d'Ainay, Lyon-2e.

– Mme Annie Sennegon,
Héloïse,
sa fille,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. A. Léo SENNEGON,
journaliste parlementaire,
croix de guerre 1939-1945,

survenu le 22 août 2000.

Les obsèques ont eu lieu au cimetière du Montparnasse, à Paris-14e, dans la plus stricte intimité familiale.

19, rue Visconti,
75006 Paris.

– Hiledegard Stamm,
son épouse,
Roland, Raynald et Christian,
ses fils,
Ses amis et toute sa famille,
ont la tristesse d'annoncer le décès de

Marius STAMM,

survenu le 27 août 2000, à Versailles, dans sa quatre-vingt-sixième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 31 août, à 16 heures, en l'église Saint-Martin de Louveciennes, 4, allée des Hauts-Dimanches, à Louveciennes (Yvelines).

– Bandol (Var).

Vincent Van Rogger
et Françoise Coudurier,
Christine et Alain Andreucci
et leurs enfants,
Hélène et Patrick Van Rogger-Garnier,
ont la douleur de faire part du décès de

Catherine VAN ROGGER,
née **SAVARD,**

survenu le 27 août 2000.

Une cérémonie aura lieu à la Fondation Van-Rogger, route du Beausset, à Bandol, le mercredi 30 août, à 10 h 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Bandol. Vallongues (Var).

La Fondation Roger-Van-Rogger,
Et son président Daniel Kastler
ont la douleur de faire part du décès de

Catherine ROGGER,

survenu le 27 août 2000, à Vallongues.

Anniversaires de décès

– Le 30 août 1995,

Rithé LEFOULON-SEQUIER

nous a quittés.

Une pensée est demandée à tous ceux qui l'ont aimée.

Souvenir

– Il y a dix ans,

Claire COHEN.

Nous pensons à toi. Nous t'aimons.

Abonnez-vous au Monde pour seulement 173F par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à :
***LE MONDE*, Service Abonnements - 24, avenue du Général-Leclerc - 60646 Chantilly Cedex**

Oui, je souhaite recevoir *Le Monde* pour 173F (26,37€) par mois par prélèvement automatique.

❑ M. ❑ Mme Prénom : ..... Nom : .....
Adresse : .....
Code postal : |_|_|_|_|_| Localité : .....
Offre valable jusqu'au 31/12/2000 en France métropolitaine pour un abonnement postal. 001MQPA1

Autorisation de prélèvements

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal *Le Monde*.

Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.

Date : .....

Signature :

IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a un dans votre chéquier.

N° NATIONAL D'ÉMETTEUR
N° 134031

ORGANISME CRÉANCIER : *LE MONDE*
21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05

TITULAIRE DU COMPTE A DÉBITER
Nom .....
Prénom .....
N° .....rue .....
Code postal |_|_|_|_|_| Ville .....

NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT
DU COMPTE A DÉBITER *(votre banque, CCP ou Caisse d'épargne)*
.....
.....
N° .....rue .....
Code postal |_|_|_|_|_| Ville .....

DÉSIGNATION DU COMPTE A DÉBITER
Code Etablissement | Code Guichet | N°de compte | Clé RIB

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc :
Téléphonez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.
Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 803 022 021 (0,99FTTC/min)

"*Le Monde*" (USPS=0009729) is published daily for $ 892 per year "*Le Monde*" 21, *bis*, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additionnal mailing offices, POSTMASTER : Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 129 191518
Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23-451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03

CARNET DU MONDE
TARIFS AN 2000 - TARIF à la ligne

DÉCÈS, REMERCIEMENTS, AVIS DE MESSE, ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS
140 F TTC - 21,34 €
TARIF ABONNÉS 120 F TTC - 18,29 €

NAISSANCES, ANNIVERSAIRES, MARIAGES, FIANÇAILLES, PACS
550 F TTC - 83,85 € FORFAIT 10 LIGNES
Toute ligne suppl. : 65 F TTC - 9,91 €
THÈSES - ÉTUDIANTS : 85 F TTC - 12,96 €
COLLOQUES - CONFÉRENCES :
Nous consulter
☎ **01.42.17.39.80 + 01-42-17-38-42**
Fax : 01.42.17.21.36 e-mail:carnet@mondepub.fr.

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées.

CINÉMA

La rentrée se fait massivement sous bannière américaine, mais dans une posture à laquelle Hollywood n'incite pas si souvent : en riant aux éclats. Le joyeux déballage des mythes et imageries de l'Amérique profonde dans l'entre-deux-guerres, perpétré par les frères Coen, ouvre la marche. Sur un air de *bluegrass,* et bénéficiant de la présence de la vedette George Clooney, leur *O'Brother* vaut surtout par son sens du rythme et son absence de complexe à tirer à lui la couverture du vieil Homère. Dans un autre registre, celui de la parodie du film de genre, Neil LaBute trousse une *Nurse Betty* décalant adroitement sa fable sur la réalité et l'illusion quand le feuilleton télé règne sur les imaginaires et la violence brute sur le monde encore plus ou moins réel. Tandis que, s'engouffrant dans une brèche (ré)ouverte récemment par Jim Carey et les frères Farelly, Eddie Murphy démultiplié en *Famille foldingue* et Alphonso Arrau, entouré notamment de Woody Allen et Sharon Stone, dans *Morceaux choisis,* se lancent dans un burlesque mal embouché et provocateur auquel la puritaine Amérique ne nous avait guère accoutumés. Derniers instants potaches avant de retourner à l'école.

En mémoire de Justice N...

CHEF ! Film camerounais de Jean-Marie Teno. (1 h 01.)
HOMMAGE. Film camerounais de Jean-Marie Teno, avec Tadié Tuene et Emile Abossolo Mbo. (13 minutes.)

Ces deux films sont présentés comme des documentaires, ce qu'ils ne sont pas. Le premier est un court métrage de 1985. Une simple et belle narration, bâtie sur un double décalage : entre les images et les sons, entre les deux personnages qui dialoguent sur la bande son sans jamais apparaître. L'un a voyagé jusqu'en France, a étudié. L'autre est resté. A mesure que leurs paroles se répondent, des photos, des images d'archives évoquant l'indépendance puis sa confiscation par un nouveau pouvoir, des dessins apparaissent à l'écran, jusqu'à laisser place au portrait d'un homme mort d'un accident.

Le deuxième film est un pamphlet et un essai. Le pamphlet dénonce à haute et intelligible voix la misère, l'obscurantisme, la corruption et la brutalité du régime du président Paul Biya. L'essai réfléchit sur les racines de ce pouvoir. En province, Jean-Marie Teno a filmé une cérémonie de chefferie traditionnelle détournée en meeting politique. Il est tombé par hasard sur un groupe de villageois s'apprêtant à lyncher un voleur de poules. Cette séquence montre une impressionnante tension entre les passants commençant à cogner l'adolescent en slip orange – son mutisme suggère sa terreur et l'idée qu'il approuverait l'attitude de ses agresseurs s'il n'était pas victime –, et l'autorité tendue d'un vieillard invoquant les droits de l'homme pour tenter d'empêcher le massacre.

ZOOM

Jean-Marie Teno filme la « hiérarchisation à outrance » à tous les niveaux de la société

A partir de ces deux incidents, *Chef !* développe une spirale qui englobe le mouvement démocratique de 1973 et son écrasement, le code Napoléon en vigueur et les femmes au statut d'esclaves, l'arrestation du journaliste Pius Njawé et sa condamnation à un an de prison pour avoir évoqué l'hypothèse que le président ait pu être victime d'un malaise pendant un match de football, la description des conditions inhumaines de détention. Le film souffre de la présence insistante du réalisateur sur la bande son, dénonçant ce qui n'était que trop évident : c'est la faiblesse de *Chef !* comme pamphlet. Plus intéressant est l'essai, mettant en évidence la reproduction à tous les niveaux de la société d'une *« hiérarchisation à outrance »*, selon un processus social et psychologique qui légitime la dictature dès lors que chacun en reproduit les mécanismes à son échelle.

Surtout, il y a des êtres humains, d'une étonnante réalité : militantes de l'Association de lutte contre les violences faites aux femmes, le leader de Cap Liberté, l'écrivain et libraire Mongo Béti, des mariés selon des lois qui établissent l'inégalité et les officiels qui les leur énoncent, des journalistes du *Courrier* de Yaoundé, Pius et Jeanne Njawé. Le film est dédié à Justice N... Justice devait être le prénom de leur fille, morte-née après que Jeanne a été maltraitée par les gardes de la prison. Elle apportait des couvertures à son mari incarcéré.

Jean-Michel Frodon

RENCONTRE

Un exploitant sans peur et sans reproche

« Claude Gérard, vous programmez jusqu'au 12 septembre dans votre salle, l'Espace Saint-Michel, un « clin d'œil à Jacques Rozier » en trois films. L'entreprise, s'agissant d'un cinéaste aussi original et méconnu, ne paraît pas évidente.

– Elle ne l'est pas, en effet. Cette programmation de trois longs métrages, menée en partenariat avec le distributeur Jacques Atlan, de Cinéma Public, a commencé le 9 août mais n'a pas trouvé beaucoup d'échos, ni du côté de la presse ni du côté du public. Il est vrai que la période n'est pas idéale, que la longueur de certains films ne favorise pas l'exploitation, et que Jacques Rozier est un cinéaste trop rare et trop particulier pour déplacer les foules sur la simple mention de son nom. Les chiffres de la première semaine d'exploitation ne sont pas enthousiasmants : *Du côté d'Orouët* (1970) a fait 284 entrées à deux séances par jour, *Maine Océan* (1986) 210 entrées à huit séances par jour et *Adieu Philippine* (1962) 150 entrées à neuf séances par jour. Nous espérons remonter la pente en septembre, en demandant peut-être à l'auteur de participer à des débats.

– Que représente pour vous l'œuvre de Rozier – soit quatre longs métrages réalisés entre 1962 et 1986 – dans le cinéma français ?

– Je l'ai moi-même découverte tardivement, lors de la rétrospective que lui a consacrée voici trois ans le Festival de La Rochelle. C'est un auteur passionnant. Il a filmé la jeunesse comme personne et sa liberté de ton est inégalée. Il passe à tort pour un fantaisiste parce qu'il laisse une grande part à l'improvisation. Mais sa méthode de tournage, qui recourt à plusieurs caméras pour laisser le champ libre à ses acteurs, témoigne de l'authenticité de l'entreprise.

– L'homme est aussi rare que l'œuvre. L'avez-vous rencontré ?

– Il est venu participer à des discussions avec le public lors de la rétrospective que nous lui avions déjà consacrée voici deux ans. Il en était d'ailleurs très content. C'est un homme qui me paraît mettre sa liberté au-dessus de tout et qui ne semble pas concerné, ou à peine, par sa notoriété. La jeune génération aurait tout intérêt à le découvrir, comme ça a été le cas récemment pour Jean Eustache. Mais c'est précisément ce jeune public que nous avons le plus de mal à attirer. »

Propos recueillis par Jacques Mandelbaum

★ **L'Espace Saint-Michel, 7, place Saint-Michel, 75005 Paris. Tél. : 01-44-07-20-49.**

George Clooney, comédien

« Combien de fois faut-il toucher 20 millions de dollars pour être heureux ? »

« Votre carrière a été longue à démarrer. Aviez-vous honte de tourner dans des films et des séries télévisées médiocres ?

– Je préfère regarder les choses autrement. J'ai tourné treize pilotes dont sept sont devenus des séries télévisées. C'est une moyenne honorable. La plupart étaient d'une extrême médiocrité, mais je n'avais pas le choix. Lorsque vous êtes un acteur, votre premier objectif est de travailler, même si cela signifie se balader en maillot de bain dans *Alerte à Malibu,* car même en roulant bêtement vos biscotos sous les sunlights vous appartenez à ce club très fermé des 5 % d'acteurs qui ont du travail. Je ne pouvais qu'essayer de tourner dans la meilleure – ou la moins mauvaise – série télévisée possible. *Urgences* répondait à cette exigence. Les deux premières saisons ont représenté une expérience inoubliable car la série fonctionnait sur une mosaïque de personnages qui se fondaient dans le service des urgences d'un hôpital qui était la véritable vedette. Puis je suis devenu à mon tour la vedette, la série s'est transformée en soap opera et a perdu son aspect documentaire.

– Vous êtes issu d'une famille d'artistes. Votre tante Rosemary Clooney est une chanteuse célèbre, votre oncle est le comédien José Ferrer. Qu'avez-vous appris d'eux ?

– Peu de choses. C'est surtout l'éducation cinéphilique reçue de mon père qui m'a influencé. Ce dernier était très strict. Pour me punir, il me demandait d'écrire une dissertation. Mon enfance a correspondu à une période dorée de l'histoire de la télévision américaine, une époque où les chaînes diffusaient énormément de films, de classiques.

– Steven Soderbergh faisait remarquer que vous apparteniez à une catégorie de comédiens comme Steve McQueen dont le jeu est fondé à la fois sur la nonchalance et l'insolence.

– Steve McQueen fait partie de ces comédiens comme Spencer Tracy, Cary Grant et James Stewart qui projettent leur personnalité dans tous les films où ils apparaissent. Je me souviens de Daniel Day Lewis dans *My Left Foot* et je me disais que je serais incapable d'interpréter un rôle pareil. Le jeu de Cary Grant m'intéresse davantage. Il pouvait regarder la caméra et vous adresser un clin d'œil sans que cela affecte l'économie du film. Vous aviez l'impression qu'il jouait exclusivement pour vous. Je vous mets au défi de détourner votre regard de Cary Grant !

– Pourquoi avez-vous accepté le rôle de Jack Foley dans *Hors d'atteinte* et espériez-vous que le film de Soderbergh, qui était alors au creux de la vague, serait à ce point réussi ?

– Oui. Le scénario de Scott Frank était remarquable. C'était la première fois qu'un scénariste réussissait à adapter un roman d'Elmore Leonard. Auparavant, ils tentaient tous de reproduire l'histoire, qui est rarement intéressante, et oublient la langue et le sens du dialogue de Leonard, pourtant son point fort. Jack Foley était un personnage romantique, proche de ceux que je recherche au cinéma, mais il s'agissait également d'un cambrioleur et d'un type malhonnête. La plupart des protagonistes du film ne sont ni blanc ni noir. Des comédiens comme Cagney, Bogart ou Edward G. Robinson ont interprété toute leur carrière des personnages peu recommandables. Je dois tourner en janvier 2001, avec Steven Soderbergh *Ocean 11*, un remake de *L'Inconnu de Las Vegas* où Julia Roberts sera ma partenaire. J'incarne un cambrioleur qui coordonne un commando chargé de dévaliser les cinq plus importantes boîtes de nuit de Las Vegas la nuit de la Saint-Sylvestre. Bruce Willis et Brad Pitt devraient faire partie du commando.

SUE GORDON

George Clooney prend un plaisir évident à jouer comme il y a presque trois quarts de siècle.

– Le cambrioleur que vous interprétez dans *Hors d'atteinte* était un homme très doué qui accumulait la malchance. Dans *O'Brother* des frères Coen, vous êtes au contraire un idiot qui bénéficie avec ses compagnons d'évasion d'une énorme chance.

– Je n'arrête pas de répéter que tout va bien se passer alors que nous accumulons les catastrophes. C'est la complexité du film qui m'a attiré, outre la possibilité de travailler avec les frères Coen. C'est une lointaine adaptation de *L'Odyssée*... dans l'Amérique des années 1930, avec des numéros musicaux. Je partage le goût d'Ethan Coen pour la musique country de cette période. J'ai grandi dans le Kentucky, mon oncle écoutait cette musique.

– Vous faites une brève apparition dans *La Ligne rouge* de Terrence Malick. Pourquoi avez-vous accepté de n'y faire que de la figuration ?

– *Badlands* et *Les Moissons du ciel* ont énormément marqué les comédiens de ma génération. Il y a en plus le côté Greta Garbo de Terrence Malick. Il ne parle pas à la presse, refuse d'être photographié, et n'avait pas tourné depuis vingt ans. Lorsque Malick a commencé le montage, il a énormément élagué, et la structure du film s'en est trouvée modifiée. Il m'a prévenu qu'il coupait des scènes. Cette idée ne me plaisait pas. J'ai dû dépenser 150 000 dollars en frais d'avocats, alors que j'ai touché dix fois moins pour ce film, dans le but de m'assurer que l'on ne vendrait pas le film sur mon nom. Apprenant que la majorité de mes scènes seraient supprimées, j'ai supplié Malick de toutes les enlever. Je ne voulais pas apparaître à la fin, comme une guest star, mais il était trop tard. Je n'ai jamais voulu voir le film.

– Vos choix de carrière jusqu'à *Hors d'atteinte* et *O'Brother* ont rarement été judicieux.

– Mon engagement dans *The Peacemaker* était dicté par la présence de Steven Spielberg qui le produisait. Mauvais choix, film médiocre. Pour *Batman et Robin*, le résultat est absolument épouvantable, je n'osais plus sortir de chez moi. J'ai alors pris une longue période de repos. Le succès récent d'*En pleine tempête* est un peu plus simple. Contrairement aux apparences, ce n'est pas moi la star, mais la tempête recréée en numérique.

– Comment expliquez-vous que vous soyez l'une des rares stars hollywoodienne à être apparues dans un film des Coen ?

– Pour parvenir à mettre en scène un bon scénario, et ils sont rares, mais surtout convaincre un producteur de le financer, il me suffit de prendre moins d'argent. Le reste m'est garanti par un pourcentage. *Les Rois du désert* ne se serait jamais monté autrement. Je viens de produire pour la télévision une version en direct de *Point Limite Zéro* de Sidney Lumet, sur un bombardier envoyé accidentellement à Moscou et qui provoque une guerre atomique. Je suis dans une position où je peux me permettre de travailler sur un projet sans avoir besoin de gagner un centime. Je ne vois pas l'intérêt d'être assis sur une montagne de dollars au moment de la retraite. Où est le bénéfice de ne tourner que des films lamentables ? Les comédiens se font concurrence entre eux autour du cachet qu'ils touchent, mais combien de fois faut-il toucher 20 millions de dollars pour être heureux ? J'ai déjà gagné cette somme, elle me rapporte 1 million de dollars d'intérêts par an, et je suis en plus propriétaire de ma maison. Si vous n'arrivez pas à vivre avec 1 million de dollars par an, c'est que vous avez vraiment un problème dans la vie. »

Propos recueillis par Samuel Blumenfeld

Un raid de grands enfants dans le grenier des mythes américains

O' Brother. Les frères Coen organisent l'odyssée d'Ulysses, Pete et Delmar dans un Sud rêvé

Film américain de Joel Coen. Avec George Clooney, John Turturro, Tim Blake Nelson, John Goodman, Holly Hunter. (1 h 45).

*« Adapté de l'*Odyssée », proclament fièrement les frères Coen coauteurs du scénario de *O' Brother* (ensuite, comme à l'habitude, Ethan a produit, Joel a dirigé), dès le générique. Dès leur premier film, les fils de Mme Coen ont pratiqué l'étiquetage mensonger : *Blood Simple* était tout sauf simple. Le pauvre Homère est ici appelé à la rescousse, non pour fournir la trame d'une transposition amusante des tribulations d'Ulysse et de ses compagnons, mais pour servir de leurre, pour dérouter les spectateurs, pour dévoyer l'intrigue.

Bien sûr, le personnage principal s'appelle Ulysse. Ulysses Everett McGill, exactement. Il a la tête que les caricaturistes américains des années 30 donnaient à Clark Gable : la gomina, la moustache conquérante, un sourcil en accent circonflexe, il est interprété par George Clooney. Mais le rusé Ulysse, le sage auquel les rois de Grèce demandaient conseil, a été transformé en un garçon suffisant, beaucoup moins intelligent qu'il ne le croit. Du genre à se laisser dépouiller par le cyclope, escroquer par Circé, noyer par les sirènes.

Ensuite, Ulysses n'est pas marin, mais bagnard, détenu à Parchman Farm, dont il s'évade, au début du film, enchaîné à Pete (John Turturro) et Delmar (Tim Blake Nelson). Le trio se lance, avec un succès très relatif, dans une course contre la montre : il lui faut arriver à la ferme d'Ulysses dans les trois jours, afin de récupérer le butin d'un hold-up avant que les eaux d'un barrage (nous sommes à l'époque des grands travaux du New Deal) ne submergent la maison.

Leur odyssée de la Grande Dépression est rythmée de rencontres, ils croisent un bluesman qui vient de vendre son âme au diable à un carrefour pour mieux jouer de la guitare, un animateur de radio aveugle qui leur fait enregistrer une chanson traditionnelle, un vendeur de bibles borgne (John Goodman, c'est lui, le cyclope malin), un gouverneur sortant et son concurrent réformateur, le chapitre local du Ku Klux Klan, et Mme McGill (Holly Hunter).

On peut s'amuser à décrypter ces épisodes, à recenser les allusions, les détournements de sens. Au hasard des tribulations du trio, on découvre un petit peu d'Elvis Presley (natif de Tupelo, Mississippi), dont on entrevoit une saisissante préfiguration, et une cérémonie du Ku Klux Klan que l'on dirait chorégraphiée par Busby Berkeley. Les frères Coen sont des gens pervers, qui ont mis autant de soin à parfaire leur reconstitution historique que d'énergie à la dynamiter. On voit passer le gangster Babyface Nelson (Michael Badalucco), qui a effectivement exercé ses talents à la même époque, mais nettement plus au nord, le politicien sudiste s'accommode de l'intégration raciale du groupe musical formé par Ulysses et ses compagnons de cavale.

GRÂCE ENFANTINE

C'est finalement beaucoup se fatiguer pour un résultat décevant que de vouloir trouver le sens profond de cet enchevêtrement de faits historiques et d'allusions mensongères, de mythes arrachés à leur milieu naturel et de gags sortis des dessins animés des années 30. Il faut plutôt y voir le résultat d'un raid organisé par de grands enfants dans le grenier des mythes américains. Ils en ont rapporté ce qui leur plaisait, parce que c'était drôle, joli ou original.

Sous ce costume un peu lourd à porter, *O' Brother* reste une comédie simple et réussie. D'abord à cause du plaisir évident que les acteurs prennent à jouer comme il y a presque trois quarts de siècle. George Clooney surtout, qui semble ne jamais se lasser d'utiliser l'argot le plus désuet, les mimiques les plus outrées. Joel Coen lui laisse quelques longueurs d'avance, mais ses collègues, tous sur le même registre, font des merveilles, avec mention spéciale à Tim Blake Nelson en fermier auquel il manque quelques cases et John Goodman en ogre-cyclope insatiable. La grâce enfantine des plaisanteries, la réussite des numéros musicaux font le reste.

Ce Sud rêvé par les frères Coen n'a rien à voir avec la violence raciale, avec la vraie douleur du blues, c'est un paradis artificiel, inventé avec amour. *« Dans quelques années, ici, tout marchera à l'électricité et sera payant »*, explique sentencieusement Ulysses à sa petite famille. *O' Brother* est une machine faite pour s'évader quelques instants de ce monde électrique et facturé.

Thomas Sotinel

Sharon Stone, morceaux (mal) choisis

DÉCOUPÉE en rondelles dès le prologue ! Quel destin pour celle qui fut un jour pas si lointain la plus grande star du monde ! Suite à une manière très personnelle de répondre aux interrogatoires policiers d'un mouvement de cuisses aussitôt entré dans les anthologies du cinéma, Sharon Stone triomphait dans *Basic Instinct* de Paul Verhoeven, plantant victorieusement son pic à glace dans le roc de la célébrité, attaqué par sa face la plus prestigieuse, celle que gravit le tapis rouge du Festival de Cannes. Cela se passait au mois de mai 1992. On a beau connaître tous les dictons sur la distance entre cette roche-là et sa voisine Tarpéienne, la suite laisse légèrement perplexe. D'autant que, comme quelques fugaces réapparitions dans *Morceaux choisis (lire critique ci-dessous)* permettent de le deviner sous une épaisse couche de vernis turquoise et de vulgarité surjouée, la dame n'a rien perdu de ses charmes.

PORTRAIT

En cherchant à sortir des sentiers battus, l'actrice s'est beaucoup trompée

Lors de l'ouverture du Festival de Venise, le 30 août, Sharon Stone devait remettre un Lion d'or à Clint Eastwood pour l'ensemble de sa carrière et, le lendemain, présider une soirée au profit de la Fondation américaine pour la recherche contre le sida. Soit, successivement, l'emploi d'une starlette décorative, et celui de Liz Taylor. Les clichés guettent, qui feraient dire que les étoiles ne comptant que sur leur beauté deviennent vite filantes au ciel de l'*entertainment*. Un film, pourtant, après le coup d'éclat de *Basic Instinct*, avait montré que l'actrice avait d'autres arguments artistiques que ses mensurations, quand elle volait la vedette à Robert De Niro et Joe Pesci dans *Casino* de Martin Scorsese, campant avec finesse, démesure et distinction l'un des plus beaux personnages féminins de toute l'histoire du film de gangster.

AUTO-IRONIE

C'est bien ce qui intrigue dans la carrière de la vedette qui se retrouve chez Arrau jouant les utilités sous le couteau de Woody Allen qui la fit naguère débuter, dans *Stardust Memories*, en 1980. Parvenue ensuite au sommet, Sharon Stone a voulu en profiter pour cesser d'être seulement le plus joli jouet que pouvait s'offrir Hollywood pour faire rêver le cochon de payant. A ce louable effet, elle est devenue productrice, a rendu possible l'existence de plusieurs projets, de *Mort ou vif*, western maniéré et inutile, à *Simpatico*, mélodrame nostalgique et moralisateur, en passant par *Les Puissants*, « conte moderne » dont l'inanité laissait éberlué. Dans ce dernier, l'actrice-productrice côtoyait la grande Gena Rowlands (les meilleures ont besoin de se nourrir), elle entreprenait l'année suivante de la remplacer, dans le remake du *Gloria* de John Cassavetes, tourné en 1999 par Sidney Lumet.

Elle avait déjà tâté de l'exercice en participant à la nouvelle mouture d'un autre classique du cinéma, *Diabolique*, marchant besogneusement en 1996 sur les traces des *Diaboliques* de Henri-Georges Clouzot. Elle y avait pour partenaire une autre star dont la carrière récente n'est pas sans analogie avec la sienne, Isabelle Adjani. Sharon Stone tenta aussi de plonger dans les profondeurs de la science-fiction en compagnie de Dustin Hoffman (*Sphere*, de Barry Levinson, 1997) ou dans le comique brocardant Hollywood (*La Muse*, d'Albert Brooks, 1999). Misant sur le spectaculaire, le jeune cinéma indépendant, la labellisation cinéphile et l'auto-ironie, Sharon Stone s'est beaucoup trompée. Peut-être est-ce aussi que l'état du cinéma tel qu'on le fabrique à Hollywood ne laisse pas beaucoup d'options à qui veut tenter de sortir des sentiers battus. Sauf à considérer *Basic Instinct 2* comme une issue originale. Elle est annoncée.

J. -M. F.

ISABELLE SNYDER/OUTLINE/ACTE 2

Les clichés guettent, qui feraient dire que les étoiles deviennent vite filantes

Voyage dans la préhistoire du rock'n'roll

Puisant dans le patrimoine sudiste américain, T. Bone Burnett a composé pour « O'Brother » une bande originale d'exception

IL A ACCOMPAGNÉ Bob Dylan en 1975 pour la *Rolling Thunder Review*. En 1985, il a formé un duo – The Coward Brothers – avec Elvis Costello. Il a enregistré sous son nom – T. Bone Burnett – des albums solos qui ont attiré plus de critiques dithyrambiques que d'acheteurs. Il a aussi produit des disques mémorables, ceux de Los Lobos, des Wallflowers ou de Jimmy Dale Gilmore. Et pourtant, de la musique d'*O'Brother,* le musicien texan dit *« c'est le meilleur job que j'aie jamais eu »*.

O'Brother est – entre mille choses – une comédie musicale. Mais les frères Coen n'ont pas fait appel aux talents de compositeur de T. Bone Burnett, plutôt à sa culture. Né en 1948, il a commencé par jouer du blues, au moment où les jeunes Blancs des deux côtés de l'Atlantique exploraient la musique du delta du Mississippi.

Ensuite, parce qu'il est texan, il s'est rapproché de la country rebelle aux normes de Nashville telle que la pratiquent Jimmy Dale Gilmore ou Steve Earle. Pour rassembler les chansons d'*O'Brother,* le musicien est allé aux sources de ces deux musiques, fouillant les archives, entre autres celles rassemblées dans les Etats du Sud à partir des années 1930 par les musicologues John et Alan Lomax.

COUP DE BILLARD À TROIS BANDES

Burnett a trouvé, pour la séquence d'ouverture, *Po'Lazarus,* une chanson enregistrée dans un pénitencier par les Lomax, à une époque où les pénitenciers américains étaient d'effroyables mouroirs : *« Le texte de cette complainte est une belle histoire épique. Les frères Coen se sont inspirés de la mythologie grecque, mais toutes ces chansons sont aussi des mythes, construites sur des thèmes immenses et ancestraux. »*

Certains personnages se sont vu attribuer leur chanson. A Ulysses Everett McGill a échu *Man of Constant Sorrow*, une chanson traditionnelle des Appalaches que Bob Dylan reprit, en 1961, sur son premier album. La plupart des morceaux que l'on entend au long du film sont issus de ce patrimoine hillbilly (les paysans des Appalaches), traditionnels ou morceaux composés par la famille Carter, la tribu originelle du genre qui compte encore aujourd'hui des représentants de marque dans la musique country.

La musique d'*O'Brother* fait relativement peu de place au blues, mis à part le *Hard Time Killing Floor Blues* qu'interprète le personnage de Tommy Johnson, lui-même joué par un acteur amateur et bluesman professionnel, le Louisianais Chris Thomas King. Une fois de plus, le film réserve là un coup de billard à trois bandes : Tommy Johnson a réellement existé, comme Robert Johnson, l'auteur de *Crossroads* et de *Love in Vain,* il racontait avoir vendu son âme au diable en échange du don de jouer de la guitare comme personne d'autre. Mais les frères Coen et T. Bone Burnett lui font interpréter un morceau de Skip James, autre légende du delta du Mississippi, dont l'univers mélancolique contraste avec la furie et la panique qui baignent la musique de Robert Johnson.

« C'est vrai, le blues est discret dans le film. Mais toutes ces musiques ont grandi en même temps, il n'y avait pas un seul genre qui ne soit influencé par les autres », explique T. Bone Burnett. Et à entendre *O'Death,* le chant funèbre entonné au début de la cérémonie du Ku Klux Klan, on hésite à lui attribuer une identité ethnique : *« C'est en fait un chant crié* (holler) *du XVIIIe siècle, originaire de Virginie. La complainte d'un jeune homme qui fait face à sa mort prochaine »,* raconte le musicien.

Pour enregistrer cette sélection, T. Bone Burnett a fait appel à quelques vedettes (Emmylou Harris, Allison Kraus) et aussi à *« des musiciens de l'est du Tennessee, d'Alabama, qui ont tourné le dos à la musique commerciale moderne »*. Il les a enregistrés *« avec de vieux micros Decca disposés en triangle, car je ne crois pas que les techniques d'enregistrement aient beaucoup progressé pendant ce demi-siècle »*.

T. Bone Burnett voudrait que cette expérience musicale et cinématographique laisse quelques traces : *« Andy Warhol voulait que les gens soient célèbres pendant un quart d'heure. Mais la rançon de l'éphémère, c'est la disparition de l'histoire. Si le film permet aux Américains de découvrir leur patrimoine musical, ce sera une grande chose. »*

Thomas Sotinel

★ ***O'Brother,*** **bande originale du film : 1 CD Mercury. Distribué par Universal.**

Eclats de rire et autres débris humains

Morceaux choisis. Un burlesque au générique prestigieux qui s'est fait exclure des salles nord-américaines

Film américain d'Alfonso Arrau. Avec Woody Allen, David Schwimmer, Maria Grazia Cucinotta, Sharon Stone, Kiefer Sutherland. (1 h 31.)

Boucher de son état, Texan d'adoption, cocu récidiviste, Tex a fini par découper son épouse volage en morceaux, qu'il s'en va enterrer près du village d'El Niño. Mais il y a un os, révérence parlée, et même tout un assortiment, un vrai squelette exquis, qui peut se décrire par une série de questions. Pourquoi voit-on Tex en smoking blanc sur une scène de music-hall saucissonner Sharon Stone ? Pourquoi ce Tex a-t-il la tête et la voix de Woody Allen ? Est-il vraisemblable qu'il ait oublié un élément du puzzle conjugal au moment de jouer de la pelle – en l'occurrence une main de la défunte, arborant un peu discret vernis bleu turquoise à tous les doigts, y compris le majeur dressé en un signe aussi peu équivoque que mal élevé ? Que fait un caniche savant dans le décor, et combien de temps sommes-nous capables de regarder Woody Allen affublé d'un chapeau de cow-boy trois fois trop grand pour lui sans nous enfuir épouvantés ?

Patience. *Morceaux choisis* ne fait que commencer, à fond la caisse à triple fond d'un humour noir n'ayant pas élu la finesse comme vertu cardinale. Le moins qu'on puisse dire est que cela ne va pas s'arranger lorsqu'une vieille aveugle, trébuchant sur la main restée en souffrance, retrouve illico l'usage de ses yeux. Ce sera le premier des nombreux miracles déclenchés par le membre que la population transforme immédiatement en relique, et en très efficace « pompe à phynances ». Le jeune et sympathique curé, dérangé dans sa principale activité (honorer avec fougue la plus ardente des prostituées locales), en est tout perturbé. Il cherchera vainement le message évangélique, là où des émissaires papaux débarqués sans tarder flairent la concurrence déloyale, tandis qu'un shérif texan, l'un des plus chauds admirateur de l'épouse parcellisée, traque impitoyablement le pauvre Tex au milieu de la foule des éclopés candidats au miracle, joyeusement rançonnés par les habitants d'El Niño.

L'esprit de Charles Williams, immortel auteur de *Fantasia chez les ploucs,* a soufflé sur Bill Wilson, signataire de ce scénario fondé sur le pari d'une constante surenchère dans la blague potache. On y prend de préférence pour cibles curés et policiers, selon une tradition fort ancienne et honorable, mais qui semblait dernièrement tombée en désuétude, et qu'on n'attendait guère de la puritaine Amérique.

GRINÇANT JUSQU'AU BOUT

Sans doute le réalisateur mexicain Alfonso Arrau, rendu célèbre et réalisateur américain par *Les Epices de la passion* en 1993, appartient-il à une autre aire culturelle, où le grotesque et le sens contestataire du carnaval ont droit de cité. Il reste qu'avec sa distribution prestigieuse, et un des meilleurs chefs opérateurs du monde, Vittorio Storaro, ce qui s'annonçait comme une pochade laborieuse réussit le difficile pari de tenir jusqu'au bout sa note grinçante. Après une réapparition de Sharon Stone ayant fait le mur du Paradis pour en griller une, le saccage d'une église et quelques considérations peu catholiques sur la confession, le point d'orgue est fourni par Woody Allen marchant vers une éventuelle chaise électrique du bel Etat de George W. Bush, auquel il rend hommage en se demandant : *« L'expression "être mort au Texas" n'est-elle pas redondante ? »*

Après avoir énuméré les diverses catastrophes et injustices qui viennent de s'abattre sur les protagonistes, il en conclut que Dieu – qui a certainement vu *A bout de souffle*, où Jean-Paul Belmondo énonçait un aphorisme comparable – doit avoir voulu en malmenant ainsi ses créatures leur envoyer le message suivant : *« Si vous n'aimez pas les plaisanteries, allez vous faire foutre. »* Ceux qui, en tout cas, n'aiment pas les plaisanteries de cet acabit, ce sont les gardiens des clés de l'industrie du cinéma : générique de luxe ou pas, le film a été privé de sortie en salles, et expédié directement dans l'enfer du câble et de la vidéo.

J.-M. F.

Du plaisir de jouer au docteur avec le réel

Nurse Betty. Un comique bien huilé, heureusement débordé par sa réalisation et ses interprètes

Film américain de Neil LaBute. Avec Renée Zellwegger, Morgan Freeman, Chris Rock, Greg Kinnear. (1 h 52.)

Le début du film est très clair. Betty, serveuse dans une petite ville du Kansas, s'évade de son quotidien sinistre en regardant passionnément un feuilleton télé sentimental, situé dans un hôpital. Le charme langoureux du docteur Ravell la change agréablement de son existence terne, et en particulier de son abominable crétin de mari. Mais voici que celui-ci se fait zigouiller, pas du tout proprement, par une paire de malfrats, à la suite d'un coup tordu. Ce que voyant, Betty monte dans sa voiture et s'en va traverser la moitié des Etats-Unis pour retrouver le beau chirurgien, soudain parfaitement indifférente à cet inconvénient mineur : celui-ci n'existe pas. Les tueurs, qui savent que la veuve de leur victime les a vus commettre leur sanglant forfait, se lancent à sa poursuite, de même qu'un ancien soupirant pas très futé de Betty.

Donc, le début du film repose sur un mécanisme de scénario bien agencé, où la comédie loufoque, le film noir, la romance, un peu de parodie de ces différents genres et même un zeste de « grand sujet » (réalité et virtualité à l'heure du tout-audiovisuel, commentez), pour ceux que cela stimule, n'ont plus qu'à se combiner efficacement. Et c'est exactement ce qui arrive. Le long trajet à travers l'Amérique profonde est accompli par une Betty à la folie sage et déterminée, jusqu'à ce qu'elle atteigne Hollywood, où sont fabriqué les épisodes de la fiction qu'elle a élue comme sa réalité. Le burlesque de situation habilement disposé sur les bas-côtés de sa route, les sketches des deux malfrats noirs – l'un vénérable maître *ès* assassinats, l'autre apprenti incompétent mais enthousiaste –, les citations cinéphiles et les gags potaches, les maladresses du Roméo à la remorque, composent un ensemble fort distrayant.

D.R.

Renée Zellwegger, amoureuse du docteur de son feuilleton télé.

C'est là que ça se complique, ou plutôt que cela s'opacifie. Parce que *Nurse Betty* s'en va réussir le petit prodige à la fois d'accomplir ce pourquoi le film est programmé *(lire plus haut)* et de déborder, subvertir ou contredire ce projet estimable, mais un peu limité.

PETITS DÉCALAGES

A ce ressort dramatique d'horlogerie, le film ne cesse en effet d'imprimer des distorsions, par exagérations, ralentissements, moments de tendresse, dérapages dans une autre logique, affrontement d'une vérité des relations étrangements réapparues au cœur du factice. Les personnages convenus subissent de petits décalages qui, loin de gripper le mouvement général du film, lui donnent au contraire plus d'ampleur. Le déroulement des événements récuse la facilité de la roue libre, pour confronter tous les protagonistes à une question de plus que ce qu'exigeait le fonctionnement juste rentable du script.

Ce double jeu n'est rendu possible que par la capacité des interprètes à excéder eux aussi ce que leur rôle pourrait avoir de caricaturalement réducteur. La manière dont Renée Zellwegger, tout aussi remarquable que dans *Fou(s) d'Irène* mais dans un registre complètement différent, donne à Betty une présence à la fois lunatique et très concrète, défendue avec une grande générosité, est exemplaire d'une manière de construire un personnage en refusant de jouer contre lui. Morgan Freeman, qui se régale de ses propres doubles *salto* entre les différentes tonalités dans lesquelles il installe son gangster sur le retour, ou encore les acteurs requis de jouer les acteurs du feuilleton hospitalier, contribuent à enrichir le film. Ils finissent par accomplir ce peu courant phénomène : donner une présence humaine à cette arithmétique comique.

J.-M. F.

HORS CHAMP

■ **La fréquentation des salles en Italie** augmente régulièrement depuis 1996. Certes, le pourcentage d'Italiens à être allés au cinéma en 1999 est légèrement inférieur à celui de l'année précédente : 45 % contre 47,3 %, en 1998, l'année de *Titanic*. La fréquentation retrouve ainsi le niveau de la fin des années 80. La hausse touche les régions du Sud et les îles, ainsi que les catégories socio-professionnelles les moins favorisées. Elle est accompagnée par le renouvellement d'un parc de salles souvent vétustes (faute d'air conditionné, de nombreux cinémas restent fermés l'été) et la création de multiplexes, à l'initiative de grands groupes italiens (Berlusconi, Cecchi Gori) ou internationaux (Warner Village). – (*AFP.*)

■ **Les internautes pourront intervenir directement sur le *« développement »* de films** grâce au site Flixer.com. Selon le magazine professionnel *Variety*, deux producteurs hollywoodiens, Robert Lazarus et Chris Buchanan, vont lancer en octobre un site qui permettra de suivre le long processus qui sépare la première rédaction d'un scénario du début du tournage et que l'industrie américaine désigne sur le thème de développement. Les internautes (dans un premier temps le site sera ouvert à tous avant de fonctionner sur accréditation) pourront apporter leurs contribution (critiques, réécriture de scénario, suggestions de casting) et seront éventuellement rémunérés en fonction de leur pertinence.

Comment filmer l'ennemi

Identité juive et mémoire au festival du documentaire de Lussas

IL Y A une rue à Lussas. Ou plutôt deux. L'une croise l'autre. La première est une vraie rue, l'autre est plutôt une route, celle qui conduit vers l'extérieur, vers Montélimar, disons. Le temps que durent les Etats généraux du film documentaire (cette année, du 20 au 26 août) à Lussas, petit village de l'Ardèche, la rue se vide et se remplit au rythme des projections. A l'heure des repas, tout le monde déboule, s'assoit autour des tables alignées dehors, la rue devient un long restaurant. Pendant six jours, cinéastes connus, réalisateurs débutants, producteurs, historiens, critiques de cinéma, publics divers – celui de la région parfois –, se croisent, se parlent sans forcément se connaître.

C'est la magie du lieu mais aussi de la formule proposée depuis douze ans par Jean-Marie Barbe. Le réalisateur et « enfant du pays » a définitivement installé ses rencontres boulimiques par un mélange savant de débats à haute tenue et d'un climat sans façons. Tandis que la canicule écrase les maisons en pierres sèches, le public plonge dans le noir (parfois frais) des salles de projection. On peut se gaver de films à en exploser, mais il ne s'agit pas tant de consommer que de réfléchir sur le cinéma. Les séances sont l'occasion de confronter les points de vue, d'interroger un réalisateur sur sa démarche. Les débats peuvent durer plus d'une heure.

Comment filmer le théâtre, la peinture, la musique ? Du « droit à l'image » à la « bonne distance » en passant par « Srebrenica »... Chaque année, on s'étonne devant le programme effarant : jusqu'à trois séminaires par jour, cinq projections en même temps. On râle mais on revient. Lussas attire de plus en plus de monde : 400 personnes en 1989, 4 000 en 1999. Plus encore cette année. On a suivi les deux journées sur « l'Autriche ». Christa Blümlinger, critique de cinéma, proposait de faire découvrir le travail de deux documentaristes, Ruth Beckermann et Nikolaus Geyrhalter.

VOYAGE DOULOUREUX

La rencontre avec Ruth Beckermann a fait partie des moments forts de Lussas (comme les projections-débats avec Agnès Varda). L'itinéraire de la cinéaste prenait évidemment une acuité particulière avec le débat sur la participation au gouvernement autrichien du parti d'extrême droite FPÖ.

Ruth Beckermann mène depuis plus de quinze ans une réflexion en profondeur sur son pays. Ecrivain et cinéaste, elle a accompli un travail de recherche sur la mémoire du nazisme en Autriche, en levant le débat sur plusieurs sujets-tabous. Le premier avec *Retour à Vienne* (1983), où elle interrogeait le journaliste juif, communiste, Franz Weintraub, sur son enfance à Vienne dans les années 20, puis son combat dans les années 30 et 40 (*« Une révélation à l'époque de parler publiquement de ce milieu juif et de la Vienne rouge »*, a expliqué Ruth Beckermann). *Pont de papier*, voyage douloureux dans l'histoire de sa propre famille (1987), puis *Vers Jérusalem*, autre voyage dans un pays où les rêves ont fait place aux contradictions (1990), ont complété une trilogie sur l'identité juive.

Mais c'est avec *A l'est de la guerre* (1996), diffusé en avril 1999 sur Arte (et actuellement en salle en France), qu'elle est allée au plus loin de sa réflexion esthétique et politique. Ce film extrêmement rigoureux, maîtrisé, qui répond à la question difficile pour un cinéaste : comment filmer l'ennemi ?, traite des enjeux de la mémoire en montrant au grand jour la capacité de refoulement d'une génération. Un film sur le passé, qui éclaire le présent.

Catherine Humblot

Les meilleures entrées en France

	FILMS	nombre de semaines d'exploitation	NOMBRE D'ENTRÉES *	NOMBRE D'ÉCRANS	% d'évolution par rapport à la semaine précédente	TOTAL depuis la sortie
1	**60 secondes chrono**	1	**767 283**	563	———	**767 283**
2	**X-Men**	2	**288 796**	599	▽ – 58 %	**1 148 417**
3	**Harry, un ami qui...**	2	**256 270**	381	▽ – 2 %	**665 800**
4	**Mission impossible 2**	5	**164 906**	542	▽ – 35 %	**3 592 574**
5	**En pleine tempête**	3	**144 056**	577	▽ – 44 %	**1 138 974**
6	**Sade**	1	**126 222**	215	———	**126 222**
7	**Big Mamma**	4	**66 771**	283	▽ – 32 %	**761 644**
8	**Gladiator**	10	**65 593**	290	▽ – 28%	**4 415 254**
9	**Fausses rumeurs**	1	**50 154**	131	———	**50 154**
10	**Shanghaï Kid**	3	**30 586**	191	▽ – 54 %	**279 721**

* Période du mercredi 23 août au dimanche 27 août inclus

Selon qu'on chaussera les lorgnons simplificateurs des valeurs absolues ou les fines lunettes relativisantes, on constatera la domination des grosses productions américaines, ou la bonne performance inattendue d'invités surprises. Parmi ceux-ci figure naturellement *Harry,* un ami qui fait du bien à la part de marché du cinéma français (qui, avec seulement – 2 % en deuxième semaine, se révèle très stable) après le succès des *Destinées sentimentales*, qui dépasse les 450 000 entrées en 7e semaine. Encore un effort et *Sade* rejoindra ce peloton de francs-tireurs, grâce auquel les productions hexagonales s'adjugent 20 % du public. Pas si mal, si on songe que, durant l'été 1999, on était descendu à 3 %. De leur côté, hormis *Mission impossible 2* (et *Gladiator*, sorti en juin), tous les « blockbusters » hollywoodiens ont enregistré des scores inférieurs à leurs ambitions, et des chutes trop rapides de leur public. A noter le succès inattendu du film espagnol *La Secte sans nom*, qui, avec 16 000 entrées pour seulement 21 salles, obtient le deuxième meilleur « résultat par copie ».

Source : "Ecran total"

Hollywood se lance dans la course aux flatulences

La Famille Foldingue. Une surenchère réjouissante de gags de mauvais goût

Film américain de Peter Segal. Avec Eddie Murphy, Janet Jackson, Larry Miller. (1 h 46.)

D. R.

Les membres de la famille, tous interprétés par Eddie Murphy.

Il y a quatre ans, l'acteur Eddie Murphy, après divers échecs commerciaux, entreprend (idée à première vue absurde) de faire un remake du *Docteur Jerry et Mister Love*, de Jerry Lewis. Le timide savant était remplacé par un scientifique non moins timide mais obèse. Le film, s'il était loin d'avoir les qualités de mise en scène de son modèle, possédait une force comique indéniable. En particulier au cours de deux séquences réunissant les membres de la famille du héros (tous interprétés par Eddie Murphy), où l'humour prenait la forme d'une farce truculente peu regardante sur les moyens mais plutôt efficace. Le succès du film a entraîné l'idée d'en réaliser une suite qui, comme l'annonce son titre, donnera une place plus importante aux différents membres de la famille du héros, comme pour augmenter le capital burlesque qu'apporte une profusion de personnages grotesques.

La famille du professeur Klump, qui fournit à l'acteur vedette l'occasion d'un frégolisme débridé, est composée d'une grand-mère nymphomane, d'une mère hystérique, d'un père grossier et d'un frère costaud et stupide. Tous obèses, acharnés à se harceler et à s'insulter dans un concert de vociférations et de flatulences. *La Famille foldingue* fait exploser, avec un sain plaisir, les catégories du bon goût et de la retenue. Sans doute porté par la vague triviale qui vient d'emporter Hollywood à la suite des comédies des frères Farrelly, le film de Peter Segal déjoue les règles du « politiquement correct », de la mesure et de la rétention pudique. La satire déguisée mais féroce des ambitions d'intégration de la *middle class* noire se voit ainsi dopée par les gags les plus violents. Oubliant le centre d'un récit qui met en scène le savant et son double maléfique, les situations semblent échapper à tout contrôle lorsqu'un hamster géant, fruit des expériences ratées du savant, se jette sur un malheureux dissimulé sous un manteau de vison avant de lui faire subir les derniers outrages. Comme dans le récent *Fou d'Irène*, le double malfaisant représente le surgissement de pulsions refoulées, régression infantile et érotomanie dans un Hollywood jusqu'alors confit dans la mièvrerie consensuelle et la chasteté obligée.

Jean-François Rauger

NOUVEAUX FILMS

LES AUTRES FILLES

■ Le premier long métrage de Caroline Vignal est un film d'apprentissage, en forme d'épure, explicitement consacré, dans un style quasi naturaliste, au désir de dépucelage d'une adolescente. Solange, mal dans sa peau, vit dans la région toulousaine, où elle suit un BEP de coiffure. Entre ses copines, parfois cruelles à son égard, et ses parents, de condition modeste, qui s'entre-déchirent, elle tente de se frayer un chemin, qui prend pour l'heure le visage, honteusement mais ardemment recherché, de l'inconnu qui la fera entrer dans sa vie de femme. Ecrit avec une évidente sincérité et une réelle justesse d'observation, le film n'évite pas toujours les impressions de déjà vu, et parvient plus difficilement à passer le cap de la mise en scène, d'une platitude qui confine parfois à l'ennui. ***J. M.***

Film français de Caroline Vignal. Avec Julie Leclercq, Caroline Baehr, Jean-François Gallotte, Bernard Menez. (1 h 35.)

LE CHOIX D'UNE VIE

■ Ce petit film sentimental part d'une constatation géographique irréfutable : Woodstock est situé dans les Catskills, ces montagnes du nord de l'Etat de New York, villégiature favorite de la communauté juive new-yorkaise. A l'été 1969, quoi de plus facile que d'opérer un télescopage entre la vie ennuyeuse de Pearl Kantrovitz (Diane Lane) mariée trop jeune, mère de deux enfants dont une adolescente (Anna Paquin), et le séisme qui secoue la jeunesse américaine. Mais après avoir mis en place, très soigneusement, très délicatement tous ces ingrédients (la chronique familiale, les touches nostalgiques, le jeu très juste des interprètes féminines), le réalisateur Tony Goldwyn choisit résolument la facilité, s'appuyant sur les inébranlables piliers de la fiction télévisée américaine : sentimentalisme et conformisme. ***T. S.***

Film américain de Tony Goldwyn. Avec Diane Lane, Viggo Mortensen, Anna Paquin. (1 h 40.)

QUAND TU ME REVIENDRAS

■ A la mort de leur mère, trois sœurs, Gloria, Ana et Lidia, se retrouvent pour satisfaire ses dernières volontés : remettre à trois destinataires différents, proches ou parents, une partie de ses cendres. Ce voyage dans l'Espagne d'aujourd'hui devient aussi – grâce au montage alterné et aux retours en arrière – un voyage dans le temps, qui va conduire les trois sœurs à découvrir de lourds secrets de famille. La programmation de cette anamnèse psychodramatique, lourdement conduite jusqu'à son inévitable coup de théâtre final, ne laisse hélas, que très peu de place au mystère dont le film, indûment, se réclame. ***J. M.***

Film espagnol de Gracia Querejeta. avec Mercedes Sampietro, Adriana Ozores, Rosa Mariscal. (1 h 37.)

LA JOUISSANCE DES HYSTÉRIQUES

■ *La Jouissance des hystériques* est le quatrième volet d'une série intitulée *La Vie sexuelle des Belges*, sorte d'introspection radioscopique. Jan Bucquoy s'interroge sur le couple et la possibilité de la révolution, dans une réflexion certes peu neuve, mais non dénuée de pertinence, sur l'articulation entre libération collective et émancipation individuelle. Il se met donc en scène positionnant diverses comédiennes puis tournant un film aux finalités obscures, prônant enfin un coup d'Etat destiné à provoquer la destruction de la société actuelle et de son cortège d'aliénation. Bucquoy est une sorte de Tintin anar et post-soixante-huitard plutôt sympathique, qui tantôt amuse, parfois lasse, mais se débat dans des contradictions insolubles entre messianisme, situationnisme et pessimisme freudo-lacanien. ***J.-F. R.***

Film belge de Jan Bucquoy. Avec Jan Bucquoy, Evelyne Letawe, Gail Verhasselt. (1 h 23.)

CHEF !
O'BROTHER
Lire page 24
MORCEAUX CHOISIS
NURSE BETTY
Lire page 25
LA FAMILLE FOLDINGUE
Lire ci-dessus

SORTIR

SAINT-SEVER (Landes)

Musiques croisées
Comme pour la réouverture du Centre Georges-Pompidou, le temps est le thème du festival Musiques croisées, lieu d'accueil de toutes les musiques. Le critique d'art et philosophe Daniel Soutif, responsable de l'exposition du Centre, sera donc le premier intervenant des colloques prévus les 1er et 2 septembre (le musicologue Steve Franck, des musiciens du Concert impromptu, le producteur Claude Carrière... seront aussi présents). Côté musiques, début des réjouissances le 31 août avec le pianiste Jean-Marie Machado et une formation de quarante musiciens landais, et la Companie Lubat avec l'ancien rugbyman et chroniqueur Daniel Herrero. Ajoy Chakrabarty (chants de l'Inde du Nord), les Elles et le quintette du tromboniste Yves Robert sont programmés le 1er septembre ; le Concert impromptu autour de l'art de la fugue, la Campagnie des musiques à ouïr et David Krakauer le 2 ; conclusion le 3 avec Ignatus et Jean-Louis Murat.
Musiques croisées à Saint-Sever (40). Du 31 août au 3 septembre. Tél. : 05-58-06-86-86. De 80 F à 140 F.

GUIDE

FESTIVALS CINÉMA

Cinéma en pleir air : les grands espaces
Les Professionnels (Richard Brooks, 1966) : le 30, 22 h.
Parc de La Villette, prairie du Triangle, Paris-19e. Tél. : 08-03-30-63-06.

Cinémathèque française
The Soul of a Monster (Will Jason, 1944) : le 30, 19 h. *My Name is Julia Ross* (Joseph h. Lewis, 1945) : le 30, 21 h.
Cinémathèque française, Palais de Chaillot, 7, avenue Albert-de-Mun, Paris-16e. Tél. : 01-56-26-01-01.
Le Signe du lion (Eric Rohmer, 1962) : le 30, 19 h. *Shadows* (John Cassavetes, 1960) : le 30, 21 h 30.
Cinémathèque française, salle des Grands Boulevards, 42, boulevard Bonne-Nouvelle, Paris-1er. Tél. : 01-56-26-01-01.

L'Etrange Festival
Graine de yakuza (Takashi Miike, 1996) : le 30, 17 h 30. Compétition de courts métrages : le 30, 19 h 30. *Le Rat* (Christophe Ali & Nicolas Bonilauri, 1997-2000) et *Dementia* (John Parker, 1955) : le 30, 22 h 30. *Nakano : école militaire* (Yasuzo Masumura, 1966) : le 30, 20 h.
Forum des halles, porte Saint-Eustache, Paris-1er. Mo Les Halles. Tél. : 01-44-76-62-00. Jusqu'au 5 septembre. De 20 F à 40 F la séance ; carte cinq films : 120 F.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place).
Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Ensemble la Part des anges
Musiques des XVIe et XVIIe siècles.
Cathédrale Sainte-Croix-des-Arméniens, 6, rue Charlot, Paris-3e. Le 30 août, 20 h 30. Tél. : 06-10-16-24-02. Location Fnac. 70 F.

Alain Kremski (piano).
Œuvres de Schumann, Liszt.
Théâtre de l'île Saint-Louis, 39, quai d'Anjou, Paris-4e. Le 30 août, 21 heures. Tél. : 01-46-33-48-65. 90 F.

Thierry Chauvet, Philippe Chayeb, Thierry Elliez
Baiser salé, 58, rue des Lombards, Paris-1er. Les 31 août,1er et 2 septembre, 21 h 30. Tél. : 01-42-33-37-71. De 50 F à 70 F.

Olivier Temine Quintet
Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris-1er. Le 30 août, 21 h 30. Tél. : 01-42-33-22-88.

Jon Regen
Chesterfield Café, 124, rue La Boétie, Paris-8e. Les 30, 31 août, 1er et 2 septembre, 23 h 30. Tél. : 01-42-25-18-06.

Mr Nerveux, Big Ban & DJ Bertrand
Le Batofar, 11, quai François-Mauriac, Paris-13e. Le 30 août, 20 h 30. Tél. : 01-56-29-10-00. 30 F.

Limp Bizkit
Mutualité, 24, rue Saint-Victor, Paris-5e. Le 30 août, 20 h 30. Tél. : 01-40-46-15-71.

RÉGIONS

Festival de musique sacrée
Bartok, Beethoven. Orchestre national de Lyon, Arkadi Zensiper (piano), David Robertson (direction).
Abbatiale, 43 La Chaise-Dieu. Le 30 août, 14 h 30. Tél. : 04-71-00-01-16. De 60 F à 480 F.

RÉVISEZ VOS CLASSIQUES

Révisez cet été avec Le Monde, France Inter, la Fnac et Universal
55 chefs-d'œuvre de la musique classique.

UNIVERSAL

Berlioz. symphonie fantastique.

Rêves éveillés. Au soir de sa vie, Pierre Monteux qui fut le créateur de tant d'œuvres dont le *Sacre du printemps* de Stravinsky, grava une géniale *Symphonie fantastique* de Berlioz. Le Philharmonique de Vienne est porté par un souffle et une imagination sans limite. Les pupitres de l'orchestre gardent toute leur saveur bien qu'ils soient "chauffés à blanc" ! Cette version fulgurante reste l'un des grands témoignages du chef français. Le coffret présente également plusieurs ouvertures, dont certaines partitions rares, sous les directions de Sir Georg Solti, Jean Martinon et Charles Dutoit. Autant dire que nous sommes immergés dans la passion volcanique de l'univers de Berlioz !

Vous découvrirez des extraits de cet album sur France Inter, à 16h dans l'émission de Caroline Ostermann, "Musique Maestro !".

Le Monde

MARDI 29 AOÛT

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

21.00 Infidélité, mon amour... **Forum**
22.00 Gay, gay, pacsons-nous. **Forum**

MAGAZINES

19.00 Best of NPA. **Canal +**
19.00 Archimède.
Suivre la mémoire à la trace. Couche d'ozone : Les Européens se mobilisent. Le télescope des Assyriens.
Portrait : Fritz Jaucker. **Arte**
19.30 Rive droite, rive gauche. **Paris Première**
19.55 et 0.15 TV 5 l'Invité.
Invitée : Paulette Coquatrix. **TV 5**
20.50 Fréquenstar. Johnny Hallyday. **M 6**
20.55 La Carte aux trésors.
Destination : Les Alpes savoyardes. Les sports et les sites olympiques. Les métiers de la montagne. La Résistance et le plateau des Glières. La Rose des vents : Les eaux pures du lac d'Annecy. **France 3**
21.00 Les Grands Débats du Gai Savoir.
Le temps du flirt. **Paris Première**
21.05 TéléScope.
La mer... à bout de forces. **TV 5**
21.30 L'Invité de PLS. **LCI**
22.10 Musiques. **LCI**
22.15 Ça se discute.
Peut-on s'aimer lorsqu'on travaille ensemble ? **TV 5**
22.20 Sud. Best of nº 3. **TMC**
23.25 Deux fois plus drôle.
Les duos comiques. **France 3**
23.50 Paris dernière. **Paris Première**

DOCUMENTAIRES

20.15 Reportage.
Dans l'œil de Magnum. **Arte**
20.30 Les Expéditions sous-marines de Franck Goddio. **Canal +**
20.30 et 23.00 Palettes, Henri Matisse (1869-1954). **Histoire**
20.30 Pierre Bonnard, à fleur de peau. **Odyssée**
20.45 La Vie en face. [3/3]. **Arte**
21.25 La Guerre d'Algérie. [5/5]. **Planète**
21.25 Le Rêve américain. [1/5]. **Odyssée**
21.40 Thema. A la découverte de l'inconscient ; Sigmund Freud. Le Chemin d'Oedipe. Sur les traces de Sigmund Freud. La psychanalyse au pays des bolcheviks. **Arte**
22.00 L'Age d'or de la RKO.
[2/6]. **Ciné Classics**
22.15 La Quête du futur. [8/22]. **Planète**
22.25 Danger réel.
Nos ennemies les bêtes. **13ème RUE**
22.45 Staline avec nous. **Planète**
23.30 Les Femmes et la Mafia. **Odyssée**

SPORTS EN DIRECT

20.00 et 1.00 Tennis. US Open (2e jour).
A Flushing Meadow. **Eurosport**

MUSIQUE

20.30 « Sonate pour piano op. 54 ».
Musique de Beethoven.
Avec Daniel Barenboïm, piano. **Mezzo**
21.00 « Concerto pour violon », de Tchaïkovski.
Avec Silvia Marcovici, violon. Par l'Orchestre de la Suisse italienne, dir. Sergio Baudo. **Muzzik**
21.40 Nice Jazz Festival 1998.
Passionnément Gospel. **Muzzik**
22.45 Soirée Johnny Hallyday.
Au Stade de France, en 1998. **M 6**
23.00 « La Flûte enchantée », de Mozart.
Lors du Festival de Saint-Céré. Dir. Nathalie Steinberg. **Mezzo**
0.45 Stéphane Grappelli.
A Montréal, en 1984. **Paris Première**

TÉLÉFILMS

20.45 Un taxi dans la nuit.
Alain-Michel Blanc. **13ème RUE**
22.10 La Femme et le Pantin.
Mario Camus. **Festival**
22.30 Mort aux enchères.
Peter Smith. ✪. **Téva**

SÉRIES

20.45 Le Caméléon. Corn Man.
[1/2]. The Inner Sense. **Série Club**
21.30 That 70's Show. Red exerce son autorité. ✪. **Canal Jimmy**
21.55 Friends. Celui qui participait à la fête bidon (v.o.). ✪. Celui qui avait la chaîne porno (v.o.). ✪. Celui qui cherche un prénom (v.o.). ✪. **Canal Jimmy**
22.15 Lexx. Woz. ✪. **Canal +**
23.10 Absolutely Fabulous.
Jalousie (v.o.). ✪. **Canal Jimmy**
23.10 New York District.
L'étau (v.o.). **13ème RUE**

FILMS

18.10 Faisons un rêve ■■■
Sacha Guitry (France, 1936, N., 80 min) ✪. **Cinétoile**
18.10 Mes meilleurs copains ■■
Jean-Marie Poiré (France, 1988, 110 min) ✪. **Cinéstar 1**
18.15 Non, ou la vaine gloire de commander ■■
Manoel de Oliveira (Fr.-Esp.- Port., 1990, v.o., 110 min) ✪. **Ciné Cinémas 1**
18.30 Hollywood Canteen ■■
Delmer Daves (Etats-Unis, 1944, N., v.o., 120 min) ✪. **Ciné Classics**
19.30 Khartoum ■■
Basil Dearden (Grande-Bretagne, 1966, 125 min) ✪. **Cinétoile**
20.30 Les Gens de la nuit ■■
Nunnally Johnson (Etats-Unis, 1954, 95 min) ✪. **Ciné Cinémas 1**
20.35 Christophe Colomb ■
David MacDonald (Grande-Bretagne, 1949, 100 min) ✪. **TMC**

20.40 Noël chez les Muppets ■■
Brian Henson. Avec Michael Caine (EU, 1992, 85 min) ✪. **Cinéstar 1**
22.05 Le Journal du séducteur ■■
Danièle Dubroux (France, 1996, 100 min) ✪. **Cinéstar 1**
23.00 Top Hat ■■
Mark Sandrich (Etats-Unis, 1935, N., v.o., 100 min) ✪. **Ciné Classics**
23.45 Les Visiteurs du soir ■■
Marcel Carné (France, 1942, N., 120 min) ✪. **Cinétoile**
0.35 Chien enragé ■■■
Akira Kurosawa (Japon, 1949, N., v.o., 120 min). **Arte**
1.40 Innocent Victim ■■
Giles Foster (Grande-Bretagne, 1990, v.o., 85 min) ✪. **Ciné Cinémas 1**
1.45 La vie est un roman ■■
Alain Resnais (France, 1983, 105 min) ✪. **Cinétoile**
2.25 Choose Me ■■
Alan Rudolph (Etats-Unis, 1984, 105 min) ✪. **Cinéfaz**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

17.35 Sunset Beach.
18.25 Exclusif.
19.05 Walker, Texas Ranger.
19.55 J'ai deux métiers.
20.00 Journal, Météo.
20.55 Les Sous-doués. Film. Claude Zidi.
22.40 Les Films dans les salles.
22.50 Angélique et le sultan
Film. Bernard Borderie.
0.35 Starsky et Hutch. Condoléances.

FRANCE 2

19.10 et 22.25 **Un livre, des livres.**
19.15 Qui est qui ?
19.50 Un gars, une fille. ✪.
20.00 Journal, Météo.
20.50 Le Déménagement.
Film. Olivier Doran.
22.30 Petits meurtres entre amis
Film. Danny Boyle. ✪.
0.05 Journal, Météo.
0.25 Hamlet. Film. Kenneth Branagh. ✪.

FRANCE 3

18.25 Questions pour un champion.
18.50 Le 19-20 de l'infor, Météo.
20.05 Tout le sport. En direct.
20.20 C'est mon choix pour l'été.
20.55 La Carte aux trésors.
22.55 Météo, Soir 3.
23.25 Deux fois plus drôle.
Les duos comiques.
1.10 Fame. L'éternel retour.

CANAL +

16.50 Swingers ■ Film. Doug Liman. ✪.
▶ **En clair jusqu'à 20.25**
18.25 Drôles de vies.
19.00 Best of NPA.
19.45 Flash infos.
20.00 Le Zapping.
20.05 Les Simpson. ✪.
20.25 Les Expéditions sous-marines de Franck Goddio.
Alexandrie, la cité engloutie.
21.10 Le rêve perdu de Bonaparte.
22.05 Surprises.
22.15 Lexx. [15/33]. Woz. ✪.
23.00 Neuf mois. Film. Patrick Braoudé. ✪.
0.45 La Méthode zéro
Film. Jake Kasdan (v.o.). ✪.

ARTE

19.00 Archimède.
19.45 Météo, Arte info.
20.15 Reportage. Dans l'œil de Magnum.
20.45 La Vie en face. [3/3].
21.35 Thema. La découverte de l'inconscient : Sigmund Freud.
21.40 Le Chemin d'Oedipe.
Sur les traces de Sigmund Freud.
22.30 Le Rêve de Trotski.
23.15 Le Décryptage des sentiments.
0.00 Enquête dans les ténèbres de l'âme.
0.35 Chien enragé ■■■
Film. Akira Kurosawa (v.o.).

M 6

17.25 Code Eternity. ✪.
18.25 La Vie à cinq. ✪.
19.20 Dharma & Greg. ✪.
19.50 I-minute.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.05 Notre belle famille. ✪.
20.40 Décrochage info, E = M 6 Découverte.
20.50 Soirée Johnny Hallyday.
Fréquenstar. **22.45** Johnny allume le feu au Stade de France.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.00 Concordance des temps (rediff.).
L'impôt sur le revenu.
21.00 Concert (Rediff.). [2/3].
22.10 Pages arrachées au journal de Michel Leiris (rediff.).
22.30 Carnets de voyage.
Saint-Laurent : chroniques d'un fleuve sans fin. 2.

FRANCE-MUSIQUES

20.30 Festival d'été Euroradio.
Prom's de Londres. Par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Claudio Abbado : Don Quichotte, de R. Strauss ; Œuvres de Beethoven.
23.00 Soirée privée.

RADIO CLASSIQUE

20.15 Les Soirées. Œuvres de Saint-Saëns.
20.40 Mendelssohn et Schumann. Œuvres de R. Schumann, Mendelssohn, Moscheles, R. Schumann.
22.27 Les Soirées... (suite). Œuvres de Bach, Mendelssohn, Schubert.

TELEVISION

Le Monde

FRANCE CULTURE

22.30 Saint-Laurent : chroniques d'un fleuve sans fin [2/5]
Le Saint-Laurent, ce fleuve québécois, dont les Iroquois d'Hochelaga disaient à Jacques Cartier qu'on pouvait y naviguer *« plus de dix lunes »* sans en voir la fin, répondait aux rêves des explorateurs européens, en quête de passage vers l'Asie. Illusion féconde qui les entraîna toujours plus loin vers l'ouest et leur fit traverser le continent. Du lundi au vendredi.

CANAL+

20.25 Les Expéditions sous-marines de Franck Goddio
Franck Goddio, spécialiste de l'archéologie sous-marine, nous propose deux documentaires. Le premier, *Alexandrie, la cité engloutie*, témoigne non seulement de la passionnante découverte des trésors immergés d'Alexandrie, mais encore des procédés scientifiques et de haute technologie employés dans cet extraordinaire renflouement de l'Antiquité.

Les commentaires, à la Cousteau, sont lourdement insistants, et les explications sont parfois confuses pour qui n'est pas égyptologue. Le second film, *Le Rêve perdu de Bonaparte*, explore les mêmes parages, mais une tout autre époque, plus précisément l'épave de *l'Orient*, navire amiral de la flotte de Bonaparte, anéantie en rade d'Aboukir par Nelson. Cette restitution n'a pas la valeur historique de la précédente, mais, à l'écran, c'est une claire réussite.

MERCREDI 30 AOÛT

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

19.55 et 23.55 TV 5 l'invité.
Invité : Christian Jacq. **TV 5**
21.00 Rêveries d'un promeneur solitaire. **Forum**
22.00 Camargue d'hier et d'aujourd'hui. **Forum**
23.00 Les chasseurs sont-ils écolos ? **Forum**

MAGAZINES

13.50 La Cinquième rencontre...
L'Homme et son univers.
La médecine : Le froid. **La Cinquième**
14.10 LCA, La Culture Aussi.
Invité : Jean-Claude Brialy. **LCI**
14.15 La Vie à l'endroit.
Best of des trois ans. **TV 5**
16.45 C'est l'été.
Invités : Anthony Kavanagh ; Laurent Spielvogel. **France 3**
17.00 Les Lumières du music-hall.
Catherine Sauvage.
Julien Clerc. **Paris Première**
18.15 Union libre. Best of. **TV 5**
19.00 Nulle part ailleurs. Best of. **Canal +**
20.45 Les Mercredis de l'Histoire.
Entre des peuples : Des Allemands, des Polonais et des Cachoubes. **Arte**
20.55 Ushuaïa nature.
La vie malgré tout : Chili-Bolivie. **TF 1**
21.05 Strip-tease. Odeurs de sainteté. Fais ta valise. Miss. L'empire des sens. **TV 5**
22.45 La Route. Best of. **Canal Jimmy**

DOCUMENTAIRES

17.35 Le Vaisseau spatial Terre.
Arbres et huîtres, un mariage de raison. **Odyssée**
18.00 L'Actors Studio.
Laurence Fishburne. **Paris Première**
18.05 Afrique du Sud, Sanctuaire pour la vie. **La Cinquième**
18.05 Médecine traditionnelle en Asie. [1/7]. Chine. **Planète**
18.05 Quand l'île Saint-Louis nous est contée. **Odyssée**
18.30 Au-delà de l'horizon.
[7/9]. Dumont d'Urville. **Histoire**
18.35 Vols de guerre. [8/11].
L'avion d'observation. **Planète**
18.35 Chasseur d'orchidées. **Odyssée**
19.00 Au cœur de la vie. [3/3]. **Arte**
19.05 Le Rêve américain. [1/5].
Un avenir qui renaît. **Odyssée**
19.30 Pa prou. Traditions et jeux en val d'Aoste. **Planète**
20.05 Sur la piste du mammouth. [3/3]. **TSR**
20.15 Reportage. Jouer avec les feux. **Arte**
20.25 Palettes, Pablo Picasso.
Les couleurs de la passion : « La Crucifixion », 1930. **Histoire**
20.30 Diana, princesse de l'image. **Planète**
20.50 Anatomy of A Homicide. **Série Club**
21.00 Guerre et paix en Irlande. **Histoire**
21.25 Gitans d'Italie. **Planète**
21.30 Journal d'un globe-trotter.
Costa-Rica. **Odyssée**
21.40 L'Age d'or de la RKO.
[3/6]. Films de femmes. **Ciné Classics**
21.45 Musica. Cycle « Voyages en musique » : De Colenso à Nantes. Voyage en musique zoulou. **Arte**
22.20 Dans les coulisses d'un zoo. **Odyssée**
22.35 Maya, une histoire millénaire. **Planète**
23.20 Résistance. [7/7]. **Planète**
23.25 Profil. Loco Lucho. **Arte**
23.40 Don Simpson. Grandeur et décadence. **Ciné Cinémas**
23.55 Portrait d'un solitaire.
Philippe Poupon. **Planète**
0.10 Les Chevaliers. [4/6]. Guillaume le Maréchal, le chevalier parfait. **TMC**
0.50 La Guerre d'Algérie. [5/5].
La valise ou le cercueil. **Planète**
0.50 Carnets de vol. [22/25].
Le rêve d'Icare. **Odyssée**
0.55 Un siècle d'écrivains.
Albert Camus. **France 3**

SPORTS EN DIRECT

15.00 Cyclisme. Tour d'Espagne (5e étape) : Albacete - Xorret de Cati. **Eurosport**
18.30 et 1.00 Tennis.
US Open (3e jour). **Eurosport**

DANSE

23.00 La Veuve joyeuse.
Chorégraphie de Ronald Hynd. Musique de Franz Lehar. Par le ballet national du Canada. **Mezzo**

MUSIQUE

18.15 Mozart. *Sonate pour piano en fa majeur* KV 280. Avec Daniel Barenboïm, piano. **Mezzo**
18.30 Bach. *L'Offrande musicale* BWV 1079. Avec Sigiswald Kuijken ; Barthold Kuijken ; Wieland Kuijken ; R. Cohnen. **Mezzo**
19.05 Prokofiev. *Sonate nº 1*, de Prokofiev. Avec Frank Peter Zimmermann, violon ; Achim von Arnim. **Muzzik**
19.40 F.P. Zimmerman A. von Arnim... jouent Debussy et Paganini. Lugano, 1986. **Muzzik**
20.10 Brigitte Meyer joue...
Haendel, Mozart, Mendelssohn, Schumann. **Muzzik**
20.30 Haendel. *Concerto pour orgue.*
Avec K. Richter. **Mezzo**
21.00 Récital Roland Gueneux.
Lugano 1992. **Muzzik**
21.50 Motown Live. **Paris Première**
22.40 Musica. Cycle Voyages en musique : Rainbow Music. Octobre 1997, lors du Festival Fin de siècle à Johannesburg. **Arte**
0.25 Cesaria Evora.
Montréal 1995. **Paris Première**
0.30 Richard Strauss. *Burlesque pour piano et orchestre* en ré mineur. Avec Volker Banfield, piano. Par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Elgar Howarth. **Mezzo**

THÉÂTRE

22.35 Mais n'te promène donc pas toute nue.
Pièce de Feydeau. Mise en scène de Jean-Laurent Cochet. **TMC**

TÉLÉFILMS

17.00 Juste une question d'amour.
Christian Faure. **Festival**
19.00 Professeur tête en l'air.
Robert Scheerer. **Disney Channel**
20.45 Une femme nommée Jackie.
Larry Peerce [3/3]. **RTL 9**
20.50 La Petite Maman.
Patrice Martineau. ✪. **France 2**
20.50 Vengeances.
Miguel Courtois. ✪. **M 6**
20.50 Etreinte fatale.
Larry Elikann. ✪. **Téva**
20.55 Mort en eau trouble.
Matthew Chapman. ✪. **France 3**
22.30 L'Amour en héritage. Douglas Hickox et Kevin Connor [1/4]. ✪. **Téva**
22.30 Méprise fatale.
Alan Metzger. ✪. **RTL 9**
22.35 Sous les yeux d'un intrus.
Douglas Campbell. ✪. **TF 1**

SÉRIES

20.45 New York District.
L'ange gardien. **13ème RUE**
22.00 Homicide.
Heure de pointe. ✪. **Série Club**
22.35 Ally McBeal. La jalousie est aveugle. Sexe, mensonges et politique. ✪. **M 6**
22.50 Leaving L.A.
Now ? (v.o.). ✪. **Série Club**
0.00 Friends. Celui qui participait à la fête bidon (v.o.) ✪. Celui qui avait la chaîne porno (v.o.) ✪. Celui qui cherche un prénom (v.o.) ✪. **Canal Jimmy**

FILMS

13.55 Non, ou la vaine gloire de commander ■■
Manoel de Oliveira (Fr.- Esp.- Port., 1990, v.o., 105 min) ✪. **Ciné Cinémas 3**
15.15 Hanna K ■■
Costa-Gavras (France, 1983, 110 min) ✪. **Cinéstar 1**
15.40 Le Chat ■■
Pierre Granier-Deferre (France, 1971, 90 min) ✪. **Ciné Cinémas 3**
16.05 Ligne rouge 7 000 ■■
Howard Hawks (Etats-Unis, 1965, 110 min) ✪. **Cinétoile**

16.40 Requiem ■■
Alain Tanner. Avec Francis Frappat, André Marcon (France - Suisse, 1998, v.o., 100 min) ✪. **Ciné Cinémas 1**
17.05 Noël chez les Muppets ■■
Brian Henson (Etats-Unis, 1992, 85 min) ✪. **Cinéstar 1**
17.05 Les Copains d'abord ■■
Lawrence Kasdan (Etats-Unis, 1983, 105 min) ✪. **Cinéstar 2**
17.10 Les Gens de la nuit ■■
Nunnally Johnson (Etats-Unis, 1954, v.o., 90 min) ✪. **Ciné Cinémas 3**
19.20 Nocturne indien ■■■
Alain Corneau (France, 1989, 105 min) ✪. **Cinéfaz**
19.30 Le Charme discret de la bourgeoisie ■■
Luis Bunuel (France, 1972, 105 min) ✪. **Cinétoile**
21.00 La Dilettante ■
Pascal Thomas (France, 1999, 115 min) ✪. **Canal +**

21.00 Innocent Victim ■■
Giles Foster. Avec Helen Shaver, Lauren Bacall (Grande-Bretagne, 1990, v.o., 90 min) ✪. **Ciné Cinémas 3**
21.15 Le Journal d'une femme de chambre ■■
Luis Bunuel (France, 1964, N., 100 min) ✪. **Cinétoile**
22.35 Les Evadés de la planète des singes ■
Don Taylor (Etats-Unis, 1971, 95 min) ✪. **Ciné Cinémas 2**
22.40 Marie Stuart ■■
John Ford (Etats-Unis, 1936, N., v.o., 120 min) ✪. **Ciné Classics**
0.10 Brigands Chapitre VII ■■
Otar Ioseliani (Fr.- Géorg., 1996, v.o., 120 min) ✪. **Ciné Cinémas 2**
0.50 Vanya, 42e rue ■■
Louis Malle (Etats-Unis, 1994, v.o., 115 min). **Arte**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

13.55 Les Feux de l'amour.
14.45 Les Vacances de l'amour.
15.45 Cinq sur 5 !
16.40 Medicopter.
17.35 Sunset Beach.
18.25 Exclusif.
19.05 Walker, Texas Ranger.
19.55 J'ai deux métiers.
20.00 Journal, Météo.
20.55 Ushuaïa nature.
La vie malgré tout : Chili-Bolivie.
22.35 Sous les yeux d'un intrus.
Téléfilm. Douglas Campbell ✪.
0.20 Affaires non classées.
La dixième victime [1 et 2/2] ✪.

FRANCE 2

13.55 Maigret. Maigret a peur ✪.
15.40 Chiquinha Gonzaga.
16.35 Waikiki Ouest.
17.35 Jeux d'espions.
18.20 JAG.
19.10 Un livre, des livres.
19.15 Qui est qui ?
19.50 Un gars, une fille.
19.55 et 20.45 **Tirage du Loto.**
20.00 Journal, Météo.
20.50 La Petite Maman.
Téléfilm. Patrice Martineau ✪.
22.35 Schimanski. Le Bouc émissaire ✪.
0.10 Journal, Météo.

FRANCE 3

14.30 La croisière s'amuse.
16.10 Va savoir.
16.45 C'est l'été.
18.25 Questions pour un champion.
18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Tout le sport.
20.20 C'est mon choix pour l'été.
20.55 Mort en eau trouble.
Téléfilm. Matthew Chapman ✪.
22.35 On en rit encore !
23.30 Météo, Soir 3.
0.00 C'est la vie. Vivre avec le SMIC.
0.55 Un siècle d'écrivains. Albert Camus.
1.50 Fame. Le grand chambardement.

CANAL +

13.25 Mercredi animation.
14.45 H.
15.15 Evamag.
15.35 Seinfeld.
16.00 Dilbert.
16.25 Du sexe et des animaux. [3/6].
16.50 Invisible menace.
Téléfilm. Christiane Balthasar ✪.
▶ **En clair jusqu'à 21.00**
18.25 Drôles de vie.
19.00 Best of Nulle part ailleurs.
19.50 Flash infos, Le Zapping.
20.05 Les Simpson.
20.30 Le Journal des sorties.
21.00 La Dilettante ■
Film. Pascal Thomas ✪.
22.55 Meurtre parfait
Film. Andrew Davis (v.o.) ✪.
0.40 Le Siècle Coca-Cola.

LA CINQUIÈME/ARTE

13.50 La Cinquième rencontre...
15.20 T.A.F.
15.45 Cafés philo.
15.50 Net plus ultra.
16.05 Des hommes et des bêtes.
16.20 Jeunesse.
17.10 Alfred Hitchcock présente.
17.35 100 % question.
18.05 Afrique du Sud, Sanctuaire pour la vie.
19.00 Connaissance. [3/3].
19.45 Météo, Arte info.
20.15 Reportage. Jouer avec les feux.
20.45 Les Mercredis de l'Histoire.
Entre des peuples : Des Allemands, des Polonais et des Cachoubes.
21.45 Musica. De Colenso à Nantes.
21.45 Voyage en musique zoulou.
22.40 Rainbow Music.
23.25 Profil. Loco Lucho.
0.25 La Lucarne. Somnia ou le voyage en Hypnopompia. Téléfilm. Hélène Guétary.
0.50 Vanya, 42e rue ■■
Film. Louis Malle (v.o.).

M 6

13.35 Le Désert de feu.
Téléfilm. Enzo G. Castellari [1 et 2/2] ✪.
17.00 M comme musique.
17.25 Code Eternity.
18.25 La Vie à cinq.
19.20 Dharma & Greg.
19.50 I-minute, Le Six Minutes, Météo.
20.05 Notre belle famille.
20.40 Jour J. Leçon de conduite.
20.50 Vengeances.
Téléfilm. Miguel Courtois ✪.
22.35 Ally McBeal.
0.25 Wolff, police criminelle.

RADIO

FRANCE-CULTURE

21.00 Concert. Œuvres de Chostakovitch. A la Roque d'Anthéron [3/3].
22.10 Pages arrachées au journal de Michel Leiris.
22.30 Carnets de voyage. Saint-Laurent : chroniques d'un fleuve sans fin. 3. Fragments du royaume de l'or.
23.30 Mythologies du monde entier, lectures et relectures.
La famille d'Œdipe. 3.

FRANCE-MUSIQUES

20.30 Prom's de Londres. Concert donné en direct du Royal Albert Hall de Londres, par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Michael Tilson-Thomas. Œuvres de Ruggles, R. Schumann, Stravinsky.
23.00 Soirée privée.

RADIO CLASSIQUE

20.40 Concert. Cantate : *Les Ultimes souffrances du Sauveur* Wq 233, de C. P. E. Bach, par le Collegium Vocale de Gand et la Petite bande, dir. Sigiswald Kuijken.
22.45 Concert. Donné par le Chœur et l'Orchestre de Paris, dir. Christoph Eschenbach. Œuvre de Brahms.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

Les codes du CSA
✪ Tous publics
✪ Accord parental souhaitable
✪ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
✪ Public adulte Interdit aux moins de 16 ans
✪ Interdit aux moins de 18 ans

Les cotes des films
■ On peut voir
■■ A ne pas manquer
■■■ Chef-d'œuvre ou classique

Les symboles spéciaux de Canal +
DD Dernière diffusion
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants

TELEVISION

Le Monde

VOYAGE

18.00 C'était les vacances
Quoi de commun entre des Chinois sur la plage de Bedaïhe, la famille de Fernand à Léon (Landes) et un groupe de Beurs faisant voile vers Ibiza ? Les vacances, tout simplement. A travers cette série documentaire, conçue pour Arte et produite par Doc en stock, la chaîne Voyage pose un regard un peu ironique mais jamais méprisant sur les différents modes de sortir de son ordinaire.

CINÉFAZ

19.10 Nocturne indien ■■■
Un homme (Jean-Hughes Anglade) qui prétend s'appeler Rossignol arrive à Bombay. Il cherche un ami nommé Xavier Janata Pinto. D'indice en indice, il va traverser l'Inde, aller jusqu'à Goa, faire de curieuses rencontres. Un admirable film moral, métaphysique, sur la recherche de l'identité, d'après le roman d'Antonio Tabucchi, mis en scène par Alain Corneau.

TF 1

20.55 Ushuaïa Nature : la vie malgré tout, Chili-Bolivie.
Nicolas Hulot nous entraîne aux confins de la Cordillère des Andes, vers un petit lac de cratère, placé à six mille mètres au sommet du volcan Licancabur. Il s'agit d'y plonger pour effectuer des prélèvements au sein de l'écosystème aquatique le plus haut du monde. Un plongeur qui habite sur l'île de Pâques s'y est risqué. Des images à couper le souffle.

Le Monde

MERCREDI 30 AOÛT 2000

Tous les taux de l'impôt sur le revenu seraient abaissés, même celui de 54 %

Le gouvernement étudie la suppression de la vignette automobile

LES CONTOURS du plan fiscal que dévoilera Laurent Fabius, jeudi 31 août, se dessinent de plus en plus précisément. Certes, Lionel Jospin n'a pas encore rendu ses derniers arbitrages. Il attend les réactions officielles de sa majorité. Mardi dans la soirée, le bureau national du PS doit se réunir notamment sur ce sujet. Puis mercredi, le premier ministre rencontrera les dirigeants du PS. Et jeudi en fin de matinée, l'ensemble des ministres sera consulté à l'occasion d'un séminaire gouvernemental. Ceci dit, au fil des jours et des réunions – Laurent Fabius était à Matignon lundi soir et il devait rencontrer M. Jospin encore une fois mardi soir –, le dispositif se précise.

Il semble aujourd'hui acquis que le premier ministre avalisera une baisse des impôts de 120 milliards de francs sur trois ans, de 2001 à 2003. Sur ce montant, 20 milliards de francs sont déjà affectés à des mesures engagées à l'occasion des précédentes lois de finances, comme la prise en compte en année pleine de la baisse d'un point de la TVA intervenue le 1er avril ou encore la montée en puissance de la réforme de la taxe professionnelle. C'est donc sur les 100 milliards restants qu'a porté la réflexion du gouvernement. Environ la moitié de cette somme devrait être consacrée à la réforme de l'impôt sur le revenu, dont l'essentiel devrait d'ailleurs être fait en 2001 et 2002, les deux années précédant les élections présidentielle et législatives. Après avoir envisagé d'intégrer l'abattement de 20 % dans le barème ou de redéfinir les tranches de l'impôt sur le revenu, le gouvernement devrait se contenter de toucher aux taux – *« c'est ce qu'il y a de plus lisible »*, précise-t-on à Bercy – et de poursuivre dans la logique de la loi de finances rectificative pour 2000, adoptée en juin. Celle-ci s'est traduite par une baisse d'un point des taux des deux premières tranches, pour un coût de 11 milliards de francs.

Cette baisse des taux devrait concerner toutes les tranches, y compris la tranche supérieure, mais elle serait beaucoup plus importante pour le bas du barème. Après un débat important sur le taux marginal de 54 % au gouvernement comme au sein de la majorité « plurielle », il semble que M. Jospin ne soit plus, aujourd'hui, opposé à lever ce tabou. *« Le taux de 54 % ne concerne que 260 000 foyers fiscaux. On est dans le symbolique, et on devrait y rester, car le nouveau taux marginal ne devrait pas être très éloigné de 54 % »*, développe un expert gouvernemental.

En annonçant lundi au *Figaro* qu'il était partisan d'un allègement fiscal pour *« tous »* les revenus du travail, le ministre des transports, Jean-Claude Gayssot, a visiblement cherché à préparer les militants et sympathisants communistes à cette décision.

En contrepartie, M. Fabius a abandonné l'idée de toucher à l'Impôt de solidarité sur la fortune (ISF) : le ministre souhaitait revoir le plafonnement de cet impôt et limiter ses effets pour les jeunes entrepreneurs. Toutefois, pour une question d'affichage, Bercy pourrait quand même avancer cette proposition avant de se résigner à la retirer. Les détails de présentation ne sont pas encore complètement arrêtés.

BAISSE DE LA CSG

Voilà donc pour les classes moyennes et supérieures. Pour les classes populaires, c'est-à-dire la moitié des Français qui ne paient pas d'impôt sur le revenu, le gouvernement devrait annoncer une baisse du taux de la CSG, aujourd'hui de 7,5 %, pour les salaires allant jusqu'à 1,3 ou 1,4 fois le SMIC. Martine Aubry était opposée à cette mesure qui risquait de réintroduire des « trappes à bas salaires ». Mais sa proposition de rembourser, *a posteriori*, les plus bas salaires d'une partie de leur CSG, pose un problème de lisibilité : alors qu'une baisse du taux de la CSG apparaît immédiatement sur la fiche de salaire, un remboursement postérieur de cet impôt serait nettement moins visible.

C'est sur le sujet des carburants que la réflexion du gouvernement est aujourd'hui la moins avancée. Il faut dire que M. Fabius ne pensait pas, avant l'été, devoir faire un geste dans ce domaine. Mais la hausse des cours du baril et la grogne montante des particuliers et de certains professionnels, comme les agriculteurs ou les transporteurs routiers, l'ont forcé, à la rentrée, à prendre le dossier à bras le corps. Il est aujourd'hui acquis que le gouvernement prendra une mesure pour les ménages et les professionnels qui ont subi de plein fouet la hausse des prix.

Si ses modalités n'en sont pas encore définies, sa logique est fixée. Les compagnies pétrolières, qui payent une grande partie de leurs impôts à l'étranger, là où elles extraient le pétrole, devraient être soumises à une sorte de surtaxe, qui permettrait de financer tout ou partie d'une baisse de la taxe intérieure sur les produits pétroliers (TIPP) pour le seul fioul domestique. Par ailleurs, des mesures d'allègements ciblés seraient prises pour aider les professions les plus touchées.

Pour les automobilistes, le gouvernement n'envisage pas une baisse de cette TIPP mais une suppression de la vignette, créée en 1956 en faveur des personnes âgées. Cette mesure coûterait 13,5 milliards de francs au gouvernement. Et ne remporterait probablement pas l'adhésion des Verts. Les élus locaux risquent de ne guère apprécier cette décision qui leur ferait perdre encore un peu plus de leur autonomie financière, même si l'Etat compenserait ce manque à gagner.

Les entreprises ne seront pas les laissées pour compte du paquet fiscal de M. Jospin, même si l'essentiel des mesures concerne les ménages. Elles devraient bénéficier de la suppression de la surtaxe dite Juppé de 10 %, introduite en 1995 et voir ainsi l'impôt sur les sociétés passer de 36,6 % à 33,3 %.

Virginie Malingre

Les souhaits fiscaux de Dominique Voynet

Il semble que le gouvernement ait renoncé à une baisse généralisée de la taxe intérieure sur les produits pétroliers (TIPP). Celle-ci aurait été coûteuse et ses effets incertains : que les cours du baril continuent à augmenter et son effet aurait été aussi vite effacé. Qui plus est, elle aurait rencontré l'hostilité des Verts, comme le réaffirme Dominique Voynet dans un entretien au *Parisien*, mardi 29 août. *« Je ne crois pas qu'une baisse généralisée de la TIPP soit une bonne mesure (...), notamment parce qu'elle traduirait un relâchement de notre politique de maîtrise de l'énergie »*, déclare la ministre de l'environnement, qui ne se dit pas pour autant *« hostile à des baisses ciblées de la TIPP sur certains carburants propres »*. Par ailleurs, *« je ne vois aucune raison de revenir sur la décision prise par le gouvernement de réduire progressivement l'écart de taxation entre les deux carburants »*, ajoute Mme Voynet.

Le Medef saisit le Conseil d'Etat au sujet de l'assurance-chômage

LE PATRONAT ne désarme pas. Mardi 29 août, à quelques heures de la date limite pour intenter une action juridique, le Medef associé à la CGPME (petites et moyennes entreprises) et à l'UPA (artisans) a déposé un recours sommaire devant le Conseil d'Etat demandant l'annulation d'un décret pris par Martine Aubry au sujet de l'assurance-chômage.

Publié le 30 juin, ce décret visait à proroger la convention de l'Unedic qui expirait ce jour-là et à donner tout le temps à la ministre de l'emploi d'examiner la nouvelle, signée par le patronat, la CFDT et la CFTC. Pour fonder leur recours rédigé par maître Jean-Jacques Gatineau, avocat au Conseil d'Etat, les trois organisations patronales estiment que *« le décret a été pris au terme d'une procédure irrégulière (...)et qu'il est entaché de divers vices de forme »*. Elles jugent que *« le premier ministre n'avait pas compétence pour prendre un tel décret »* car il n'y avait pas de *« carence du processus conventionnel »*. *« Le pouvoir réglementaire a commis une violation de la loi caractérisée en faisant revivre une convention expirée, celle de 1997, dont les partenaires sociaux ne voulaient plus »*, ajoutent-ils.

QUATRE AUTRES RECOURS

Dans la foulée, le Medef, qui a réuni à ce sujet, lundi 28 août, son bureau, se prépare à déposer quatre autres recours contre le gouvernement. Le premier concerne le refus d'agréer la nouvelle convention notifié cet été par Mme Aubry et le ministre de l'économie, Laurent Fabius. Les trois suivants ont trait aux arrêtés d'agrément pris pour les seules mesures de l'ARPE (système de préretraite contre embauches) et des conventions de conversion (aide aux salariés licenciés). Pour le Medef, ces dispositifs sont *« indissociables »* du reste de la convention. La CFDT et la CFTC, signataires, ont cette fois refusé de s'associer à la démarche du patronat, pour ne pas rajouter de l'huile sur le feu vis-à-vis du gouvernement et ne pas faire annuler des dispositifs favorables aux chômeurs.

De leur côté, la CGT, FO et la CGC, non signataires, se sont retrouvées lundi pour adresser un nouveau courrier aux autres protagonistes. Il faut que *« tous, nous nous rencontrions pour poser tous les problèmes sur la table et élaborer des solutions neuves et efficaces »*, écrivent-ils. Cette lettre a été envoyée non seulement, comme le souhaitait la CGT, à la CFDT, à la CFTC, mais aussi, sur réclamation de FO, aux organisations patronales. La CFTC est favorable à cette proposition de réunion à condition qu'elle ne s'apparente pas à une renégociation. Elle souhaite en préalable, tout comme la CFDT, que les signataires soient reçus par le gouvernement pour pouvoir s'expliquer. La centrale d'Alain Deleu a aussi confirmé qu'elle ne pratiquerait pas la politique de la chaise vide dans les instances de l'Unedic.

Denis Kessler, par ailleurs, a décidé de poursuivre plus en avant la bataille juridique. Ne badinant pas avec les attaques polémiques contre sa personne, le numéro deux du Medef attaque la revue *Démocratie et Socialisme* pour *« délit d'injure publique envers un particulier »* et en a averti par courrier, le 16 août, ses responsables. Dans son numéro no 76, daté juin-juillet-août, le mensuel de la Gauche socialiste avait en effet publié en « une » la photo de M. Kessler qualifié d'*« ennemi public numéro un »*. Estimant qu'il s'agit là d'une *« incitation à la violence »*, ce dernier réclame près de 300 000 francs de dommages et intérêts cumulés. M. Kessler accuse Françoise Rambaud, la directrice de la publication, et Gérard Filoche, président de l'association éditrice de la revue et inspecteur du travail connu pour ses positions militantes, d'avoir utilisé *« une expression outrageante »* à son égard. *« Démocratie et Socialisme invite ses lecteurs ou tous ceux qui n'auront qu'à jeter un coup d'œil à la une de ce journal, à considérer M. Kessler comme le plus méprisable de nos citoyens »*, estime, dans la lettre, son avocat, maître Dominique de Leusse.

Dans le contexte *« éminement conflictuel »* du dossier Unedic, est-il ajouté, *« une telle première page d'un journal met en péril l'intégrité physique même de la personne ainsi désignée à l'ostracisme public »*. Interrogé, M. Filoche s'*« étonne que M. Kessler puisse être effrayé par un journal qui tire à 7 000 exemplaires »* et juge que *« la seule violence constituée est celle faite aux chômeurs à travers le PARE [plan d'aide au retour à l'emploi] »* négocié par le représentant du Medef.

Isabelle Mandraud et Caroline Monnot

Les marins-pêcheurs mobilisés contre la hausse du gazole

LES MARINS-PÊCHEURS des côtes de l'Atlantique, de la Méditerranée et de la Manche ont continué, lundi 28 août, à bloquer de nombreux ports pour réclamer la baisse des prix du gazole, tandis qu'agriculteurs et transporteurs routiers menaçaient de passer à l'action. *« Certes, les pêcheurs ont été les premiers à réagir car ils ont enregistré des hausses supérieures à 100 % sur des carburants détaxés. Mais pour nous, la charge supplémentaire est de l'ordre de 75 % »*, a déclaré Luc Guyau, président de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA). Des agriculteurs de la Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles (FDSEA) et le Centre départemental des jeunes agriculteurs (CDJA) bloquaient, lundi soir, les accès à la gare maritime du port de Cherbourg (Manche). La Fédération nationale des transports routiers (FNTR, patronat) demande à l'Etat de *« desserrer d'urgence l'étau fiscal »* sur le gazole, et tiendra une réunion jeudi à Paris *« afin de définir les modalités d'une action revendicative »*.

POISSONS AU PÉAGE DE L'A 9

Les actions se sont poursuivies dans les ports de la Méditerranée : Sète, Nice, Cannes, Port-Vendres et Port-La-Nouvelle. Lundi, plusieurs tonnes de poissons étaient déversées au péage de l'autoroute A 9 à la hauteur d'Agde (Hérault), et devant la direction des affaires maritimes de Marseille. En Vendée, une manifestation s'est déroulée aux Sables-d'Olonne. A Honfleur (Calvados), les marins ont fait passer gratuitement les automobilistes sur le pont de Normandie. Ceux de Port-en-Bessin et de Grandcamp-Maisy (Calvados) ont décidé de se joindre au blocage des ports. A Quimper (Finistère), le comité régional des pêches maritimes de Bretagne a décidé une « grève » des taxes portuaires versées aux collectivités locales. Mardi matin, des manifestants venus de Granville (Manche) bloquaient la nationale N 175 à hauteur d'Avranches. Le Comité national des pêches doit se réunir, jeudi, en présence du ministre de l'agriculture, Jean Glavany. *(AFP.)*

La maladie de la « vache folle » transmise par des « porteurs sains » ?

UNE ÉTUDE anglaise, parue le 28 août dans la revue *Proceedings of the Academy of Sciences,* montre que la maladie de la « vache folle » pourrait être plus aisément transmise à l'intérieur d'une même espèce et même entre espèces que ce que l'on pensait. L'étude, dirigée par le professeur John Collinge, montre que des souris infectées par un prion pathologique de hamster ne présentent aucun signe de maladie mais qu'elles peuvent contaminer des souris et des hamsters et les tuer. On soupçonne que la souche de prions a acquis, au cours de ces passages, une nouvelle virulence. Il pourrait en être de même chez l'homme, susceptible de contaminer les autres, non seulement par transfusion sanguine, mais aussi lors d'interventions dentaires ou chirurgicales. John Collinge s'interroge sur la nécessité de mettre en place de nouvelles mesures pour protéger la population de cette maladie.

Tirage du *Monde* daté mardi 29 août 2000 : 503 458 exemplaires. 1 - 3

ZURBAN, LE SEUL CANDIDAT QUI SE LAISSE ACHETER POUR 5 FRANCS.

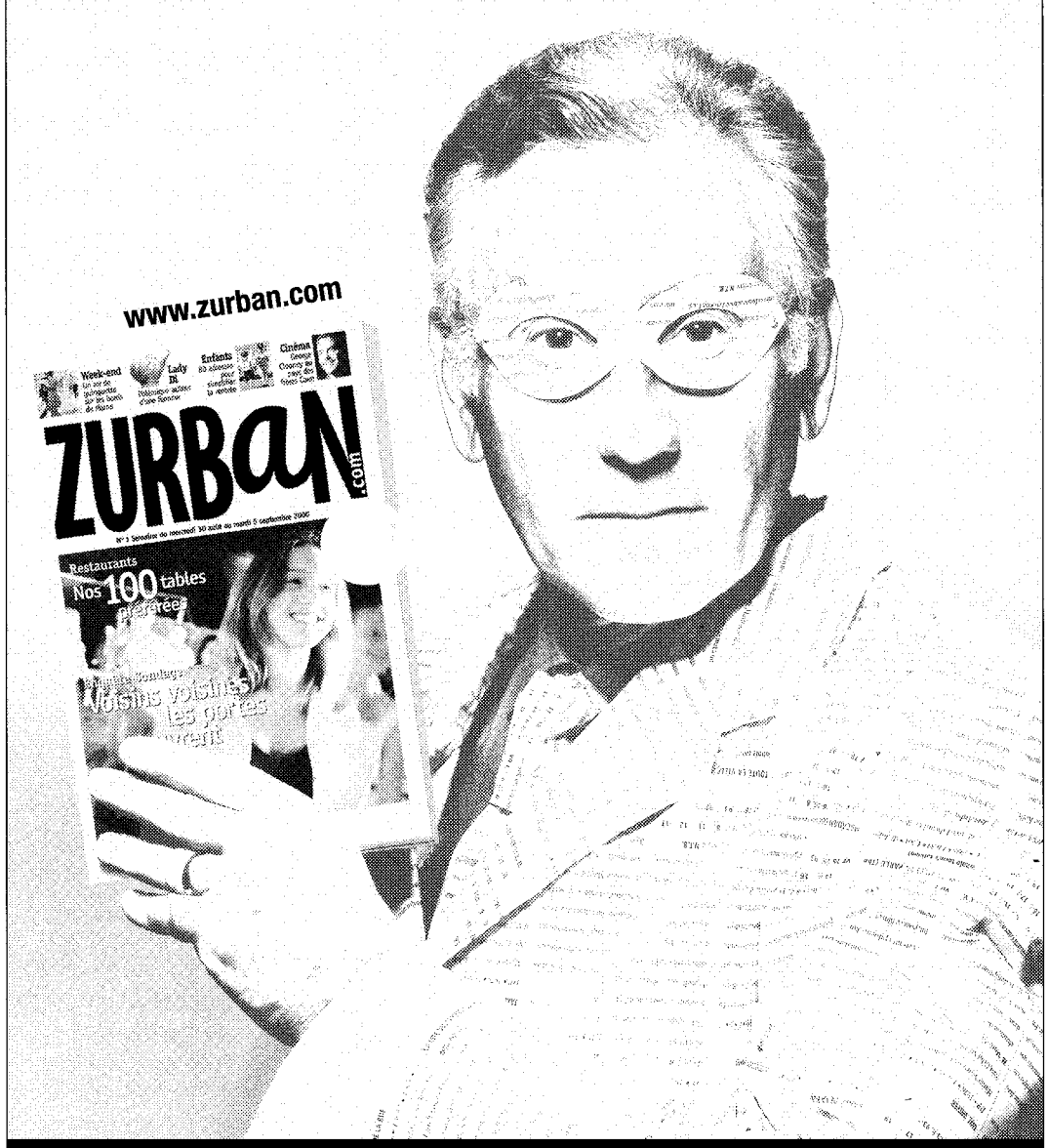

Ciné, restos, quartiers, nuit, shopping... chaque mercredi, 5 F en Kiosque.

POUR UNE VILLE QUI BOUGE, VOTEZ ZURBAN !

3e cycle du CNAM
MARKETING INDUSTRIEL
CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET METIERS
Cours et séminaire d'études de cas (150 h. sur 9 mois : soirs et samedis) coût : 1 100 F/an (Tarif 99).
Brochure sur demande écrite au :
CNAM Marketing Industriel
292, rue Saint-Martin - 75003 PARIS
Tél. : 01 40 27 21 30 - 01 40 27 22 24
mail : nehme@cnam.fr
PRESENTATION DU CYCLE
SAMEDI 23 SEPT 11 h
MARDI 26 SEPT 18 h 30
Limite d'inscription : 5 OCT